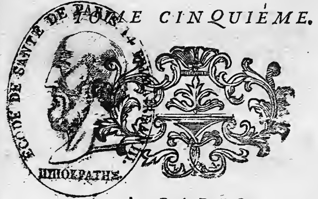
CONSULTATIONS
CHOISIES
DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER,

SUR

DES MALADIES AIGUËS ET CHRONIQUES.

TOME CINQUIÉME.

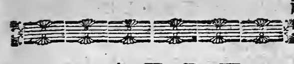


A PARIS,

Chez { DURAND, rue saint Jacques, à saint Landri, & au Griffon.
PISSOT, Fils, Quai des Augustins, à la Sagesse.

M. DCC. L.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

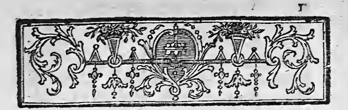


TABLE

Des Consultations contenues dans le cinquiéme Volume.

CONSULTATION PREMIERE.

Fin de la Table du cinquiéme Volume.



CONSULTATIONS CHOISIES DE MEDECINE.

CONSULTATION PREMIERE.

Sur une Orthopnœe, avec enflure des jambes.



L'ORTHOPNŒE, ou difficulté de respirer considérable, accompagnée de l'enflure, ou tumeur œdémateuse des jambes, pour laquelle on nous consulte, ne peut provenir que d'une constitution du sang épaisse & visqueuse; en sorte qu'il ne sçauroit rouler avec liberté dans les petits tuyaux capillaires des vésicules des poulmons.

Ce sang s'arrêtant, ou faisant plus de

séjour qu'il n'en doit faire dans ses vaisseaux, les dilate & les gonfle. Ils ne peuvent se gonfler qu'ils ne compriment les bronches ou tuyaux destinés à recevoir l'air ; ce qui cause la difficulté de respirer, plus ou moins forte, suivant que la pression est plus ou moins grande. Cette difficulté de respirer augmente de jour en jour, parce que l'air n'entrant qu'en petite quantité dans les vésicules pulmonaires, elles ne peuvent être dilatées comme elles doivent l'être, & le sang qui circule dans les poulmons ne reçoit pas assez abondamment les particules nitro - aériennes, que l'air a accoûtumé de lui fournir. Les vésicules n'étant pas dilatées, & le nitre de l'air venant à manquer, il s'ensuit nécessairement que le sang ne circule pas avec la même liberté, & que son mouvement de fermentation diminue. De - là encore son séjour, & son épaississement, ce qui ne contribue pas peu à entretenir & augmenter la force de la maladie.

C'est à cette même cause qu'il faut attribuer l'enflure, ou œdême, des jambes. Le sang épais, & dépourvû des particules nitreuses ou spiritueuses, ne pouvant rouler facilement dans ces parties inférieu-

res, comprime les vaisseaux lympnatiques, de maniere que la lymphe n'étant résorbée qu'en partie, l'autre partie reste & croupit dans les glandes & pores de communication qu'elle fait enfler. Ajoûtez à ce que nous avons dit ci-dessus, que la lymphe dans cette constitution devant être grossiere & épaisse, concourt aussi par les mêmes raisons avec le sang à produire & augmenter les mêmes accidens, auxquels il faut au plutôt rémédier, de peur que le sang & la lymphe n'acquerant tous les jours plus de viscosité, & ne faisant par conséquent un trop long séjour dans les vaisseaux pulmonaires, ou dans les différens couloirs du bas-ventre, ne produisent enfin ou une inflammation, ou une hydropisie. Cette derniere est d'autant plus à craindre que l'œdême des jambes fait voir que la lymphe a une grande disposition à s'arrêter dans les tuyaux vésiculaires & glanduleux.

Pour prévenir des suites si fâcheuses, nous croyons que, nonobstant les chaleurs, le malade doit user pendant dix ou douze jours d'une poudre apéritive & purgative propre à ranimer le sang, & la lymphe, & à détourner le cours des sérosités qui pourroient se dégorger dans la

poitrine ou le bas-ventre ; c'eſt-à-dire, qu'il prendra tous les matins dans quelques cuillerées de bouillon, une poudre compoſée de quinze grains de rouille de fer préparée à la roſée, douze grains de rhubarbe pulvériſée, ſix grains de mercure doux, & autant de diagréde. Si cette poudre le fatigue, on pourra laiſſer repoſer le malade de tems en tems, je veux dire qu'on lui donnera du relâche, de trois ou de quatre jours l'un, ce qui dépendra de la prudence du Medecin ordinaire ; & même, pour en rabattre un peu la force, il avalera une heure après un bouillon de poulet farci de deux onces des quatre ſemences froides & deux dragmes de ſemence de pavot, dans lequel on fera auſſi bouillir une bonne poignée de chicorée & de bugloſe.

Avant que d'uſer de cette poudre, nous ſommes d'avis, pour qu'il n'en ſoit pas trop échauffé, & que le malade reſpire avec plus de liberté, de déſemplir les vaiſſeaux par une ſaignée : ainſi on tirera au plutôt huit à neuf onces de ſang de l'un des bras, & le jour même de la ſaignée on donnera ſur le ſoir un lavement fait avec une décoction émolliente, & une once de lénitif, avec autant de miel

rosat. Le lendemain il commencera à prendre sa poudre, & continuera comme il a été dit.

Pendant qu'il usera de ce remede, nous trouvons à propos qu'il boive à son ordinaire deux ou trois verres d'une ptisanne faite avec la plante appellée *Camphorata*, qui croît abondamment dans nos garrigues. On jette sur une pinte d'eau bouillante une poignée des brins les plus tendres de cette plante, qu'on laisse bouillir un quart d'heure; on retire ensuite le pot du feu pour couler la liqueur & la garder dans une bouteille. Toutes les fois qu'il en voudra boire on pourra la mettre au frais, & non à la glace; s'il s'en trouve bien il en usera plus long-tems que de la poudre.

Nous ne parlons pas ici du régime de vie, le malade étant entre les mains d'un Medecin prudent & habile. Nous ajoûterons seulement qu'après les chaleurs on sera sans doute obligé de renouveller ces remédes pour redonner au sang sa premiere fluidité, & rétablir parfaitement notre malade.

Délibéré à Montpellier ce 21. Juillet 1708. *signé*, CHICOYNEAU, BEZAC.

CONSULTATION II.

Pour une attaque de Paralysie.

POur dissiper les indispositions qui restent, & pour prévenir le retour de l'attaque que le malade a essuyée, il faut qu'il prenne les remédes suivans.

Il ira à Balaruc, où il boira les eaux pendant quatre jours de suite, seize verres chaque matin en quatre reprises différentes; on ajoûtera au dernier verre du premier jour deux onces de manne; & autres deux onces au dernier verre du quatriéme jour.

Le jour qu'il y arrivera, & le quatriéme jour qu'il boira, on lui douchera la tête, l'épine du col, l'épine du dos jusqu'au-dessous des épaules, à la maniere ordinaire, sur le soir.

Il prendra ensuite pendant trois jours un bain entier chaque jour, où il restera jusqu'à ce qu'il puisse lui exciter une sueur raisonnable.

Deux jours après qu'il sera arrivé chez lui, on le purgera avec la Medecine qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées deux dragmes ; crême de tartre ſoluble, & rhubarbe choiſie, de chacune une dragme, faites bouillir légérement, & puis infuſer dans l'eau de fontaine ; diſſolvez dans la colature deux onces de manne ; faites une potion qui ſera priſe le matin.

Quand il aura été purgé, il prendra pendant douze jours le matin à jeun l'opiate qui ſuit, avalant par deſſus un bouillon fait avec un petit poulet & une grande poignée en tout de feuilles d'aigremoine & de pimpinelle, & on le repurgera à la fin.

OPIATE.

Prenez conſerve d'aunée, & rhubarbe, de chacun deux dragmes ; ſel admirable de Glauber, cloportes préparés, & feuilles de ſenné mondées, de chacun deux drachmes & demie ; faites avec le ſyrop de chicorée compoſé une opiate qui ſera partagée en douze priſes.

L'Automne prochain on lui redonnera la même opiate, & quand il en aura fini

l'uſage il prendra pendant vingt jours

Le matin à jeun un bouillon fait avec demi-livre de colet de mouton, une grande poignée de feuilles de bourache, huit écreviſſes de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre; & quand le bouillon ſera fait & coulé, on y diſſoudra demi-dragme de tartre martial ſoluble, & on le repurgera au bout.

Il doit s'abſtenir de la ſalure, des épiceries, de la friture, des ragoûts, des viandes de carême, de la ſalade, des artichauds, & du fromage; en un mot il doit être nourri de ſoupe à la viande, de bouillon, de rôti, & il ne doit manger que de la viande du boucherie, de la volaille, & du gibier, excepté celui de riviere, & la viande noire, & il doit boire le vin bien trempé.

Déliberé à Montpellier ce 18. mai 1719. *ſigné*, VERNY, Docteur en Medecine.



CONSULTATION III.

Sur un ſoupçon de groſſeſſe, ou de mole.

L'Etat préſent de la malade ne permet pas de ſe déterminer encore, ni pour la groſſeſſe, ni pour la mole. Il manque l'examen de la matrice par une Sage-femme, ou un Accoucheur habile. Dans cette indéciſion on commencera d'employer les remédes ci-joints, en attendant de plus grands éclairciſſemens que le tems fournira.

On purgera la malade avec une once de tamarin, deux dragmes de ſenné, & une dragme de ſel végétal, que l'on fera légérement bouillir, & enſuite infuſer dans la quantité d'eau de fontaine néceſſaire pour qu'il reſte un verre de colature, dans lequel on diſſoudra une once & demie de manne, & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre. La medecine ainſi compoſée, ſera donnée le matin, & ſuivie d'un bouillon trois heures après. Elle uſera enſuite pendant neuf matins d'un bouillon fait avec un morceau de colet de mouton, & les feuilles de chicorée amé-

re, & de creſſon de fontaine, en tout une poignée; on diſſoudra dans la colature vingt-cinq grains de tartre chalybé ſoluble; la purgation ſera réitérée après la neuvaine. Pendant les neuf jours ſuivans elle prendra chaque matin une poudre faite avec vingt grains de cryſtal minéral, vingt grains de rhubarbe en poudre, & douze grains de cloportes, avalant par deſſus chaque priſe un bouillon fait avec un morceau de colet de mouton, & les feuilles des plantes déja mentionnées. On repurgera à la fin avec le même reméde.

La malade employera pour ſa boiſſon ordinaire une ptiſanne faite avec la racine de gramen, & les fruits de kynorrhodon.

Elle évitera les alimens de haut goût, la ſalade, les fruits cruds, & toutes ſorte de mets indigeſtes ou échauffans. Elle ſe nourrira avec de la ſoupe à la viande, du bouilli & du roti; on tiendra le ventre libre par des lavemens convenables, s'il eſt poſſible.

Délibéré à Montpellier ce 12. mai 1722.
ſigné, MONTAGNE.

CONSULTATION IV.

Obstructions du bas-ventre devenues squirrheuses.

PAr l'examen qui a été fait de l'état du malade, l'on voit que tous les viscéres du bas-ventre sont farcis, & que les obstructions qui les engagent, sont selon toutes les apparences, devenues squirrheuses. La difficulté qu'a le malade de se coucher sur l'un des côtés, le crachement de sang, la fievre lente, les redoublemens qui surviennent le soir, & les sueurs nocturnes, font avec raison craindre une suppuration déja faite, ou pour le moins qui se prépare dans la poitrine. Sur ces faits il paroît très-difficile de combiner les indications qui se présentent, pour remédier aux desordres du bas-ventre, & à ceux de la poitrine, parce que, pour suivre à propos ces indications, il faudroit employer des remedes opposés. Parmi ces difficultés on va se propser ce qui convient aux accidens les plus pressans, & l'on aura en vûe de procurer aux humeurs une plus grande fluidité, de les

détremper, & de les adoucir.

Pour cet effet on employera les remédes que l'on trouvera ci-joints, & qui tendront aussi à calmer le crachement de sang.

On commencera par faire une saignée du bras au malade, & on lui tirera seulement deux paletes de sang. Le lendemain on le purgera de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez une dragme de rhubarbe, une once de tamarin, & une dragme de sel végétal, que l'on fera légérement bouillir dans la quantité d'eau de fontaine nécessaire pour qu'il reste un verre de colature, dans lequel on dissoudra deux onces de manne. La medecine ainsi préparée sera donnée le matin, & suivie d'un bouillon trois heures après.

Le malade usera ensuite pendant douze jours le matin de l'opiate ci-jointe, avalant par dessus chaque prise un bouillon fait avec un jeune poulet ou un morceau de maigre de veau, ou d'agneau, & les feuilles de pimpinelle, d'aigremoine, & de millefeuille, en tout une poignée : on réitérera la même purgation à la fin.

OPIATE.

Prenez ſang dragon en larmes, antihectique de Poterius, ïeux d'écreviſſes de riviere, de chacun deux dragmes & demie; corail rouge préparé, tartre martial ſoluble, cloportes préparés, de chacun une dragme & demie; rhubarbe en poudre une dragme; ipécacuanha deux ſcrupules; faites avec le ſyrop de roſes ſeiches une opiate qui ſera partagée en douze priſes égales, pour autant de jours.

Pendant ce même tems il prendra chaque ſoir un julep fait avec trois cuillerées de ſuc d'ortie bien dépuré, vingt grains de ſang de dragon en larmes, & autant de corail rouge préparé, ſix dragmes de ſyrop de capillaire, & un grain de laudanum.

Immédiatement après il boira pendant douze ou quinze matins un lait préparé par la méthode qui ſuit, & on aura ſoin de réitérer la même purgation pour terminer l'uſage de ce lait coupé.

LAIT COUPE'.

Prenez infuſion de feuilles de capillaire

feiches, préparée à la maniere du thé, dix onces, & autant de lait de vache, & à son défaut de celui de chevre, que vous jetterez dans un vaisseau propre pour exposer le mélange à un feu doux & fort clair; on écrêmera à mesure que la pellicule sera formée, continuant de même jusqu'à diminution de la moitié; on coulera & on dissoudra dans la colature une dragme de sucre candi.

Après ces remédes, si le crachement de sang continue, le malade reprendra encore la même opiate & un bouillon de poulet par dessus, avec les plantes déja mentionnées, pendant une autre douzaine de matins, observant de purger au commencement & à la fin. Si le crachement de sang avoit cessé il useroit des bouillons sans opiate, gardant les mêmes précautions pour la purgation.

Le malade employera pour sa boisson ordinaire une ptisanne faite avec les feuilles de capillaire seiches, & les roses rouges, qu'on infusera en maniere de thé. On lui procurera de bonnes nuits par le moïen du laudanum, ou des gouttes anodynes. L'on verra l'Automne prochain si les bouillons d'écrevisses, le lait, ou ses préparations conviendront à son état,

duquel on nous donnera avis. On pourra tenir le ventre libre par des lavemens émolliens, & médiocrement purgatifs, s'il devenoit pareſſeux.

Le malade ſe privera des alimens de haut goût, de la ſalade, des fruits cruds, & de toute ſorte de mets indigeſtes ou échauffans. Il ſe nourrira avec des potages à la viande, des crêmes de ris, du bouilli & du roti. Il ſoupera très-légérement & ſe contentera d'une ſoupe, ou d'une crême de ris, avec un morceau de pain, ou quelques biſcuits pour boire un coup.

Délibéré à Montpellier ce 6. juin 1722.
ſigné, MONTAGNE.

CONSULTATION V.

Pour une femme groſſe attaquée de fievre intermittente.

ON ne peut & on ne doit faire d'autre reméde à une femme enceinte de ſept mois, qui a une fievre intermittente & quotidienne, que de lui faire prendre du quinquina dans l'intervalle d'un accès à l'autre pour arrêter les accès.

Il en faut donner une dragme chaque fois, avec douze grains de rhubarbe en poudre, & le donner le plus ſouvent que l'on pourra.

Il faut de plus lui donner le ſoir demi-once de ſyrop de pavot blanc délaïé dans demi verre d'eau de fontaine pour calmer ſes douleurs, & lui procurer un ſommeil doux & paiſible.

Il faut lui faire boire à ſon ordinaire une ptiſanne faite avec une petite poignée de racines de perſil, & donner douze grains de kynorrhodon, qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure dans une pinte de bonne eau.

ſigné, VERNY.

CONSULTATION VI.

Sur une difficulté périodique de reſpirer.

LA difficulté de reſpirer qui attaque le malade par intervalles depuis environ quinze années, eſt la ſuite de la foibleſſe des petits vaiſſeaux qui compoſent le poumon, qui ſe trouvent trop dilatés par la perte de leur reſſort, & ne peuvent

chasser les liqueurs que le cœur leur envoie continuellement, lorsqu'elles sont plus épaisses, & qu'elles ont perdu leur fluidité naturelle. On ne peut pas soupçonner qu'il y ait des tubercules dans le poumon du malade, parce que l'oppression seroit continue, & qu'elle ne donneroit pas au malade des intervalles aussi longs qu'il a eu, mais on peut soupçonner que les vaisseaux du poumon foibles & relâchés ont été si dilatés dans le tems des paroxysmes qu'ils pourroient être devenus variqueux.

Le soulagement que le malade a toûjours reçu des purgatifs, les longs intervalles qu'il a eus pendant ses voïages, prouvent évidemment que l'épaississement des liqueurs a beaucoup de part dans les attaques d'asthme, & qu'il n'y a pas encore un vice fort considérable dans la poitrine; ce qui pourroit pourtant arriver dans la suite par le retour des attaques, & causer peut-être une hydropisie de cette cavité.

Or, puisque les évacuans, les altérans, le mouvement, & l'exercice, ont toujours procuré du soulagement au malade, on ne croit pas pouvoir combattre cette maladie plus efficacement qu'en atténuant les

liqueurs, rectifiant les digestions, & en donnant du ressort aux vaisseaux du poumon qui l'ont perdu.

Puisque le malade a été purgé depuis peu, on est d'avis qu'il prenne incessamment l'opiate & le bouillon suivans.

OPIATE.

Prenez tartre martial, & poudre de cloportes, de chacun une dragme & demie; faites avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe une opiate pour une dose.

Il avalera par dessus cette opiate un bouillon fait avec un jeune poulet, dans lequel on fera bouillir pendant une heure de racines de chicorée & d'asperges, de chacune une once, & deux dragmes de racines d'énula-campana; sur la fin on y fera bouillir pendant un moment une poignée de feuilles de chicorée amére, & une pincée de *Camphorata Monspeliensis*; on passera ensuite à travers une serviette & on exprimera fortement.

Le malade prendra l'opiate & le bouillon pendant neuf jours de suite, après lesquels il se purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées deux dragmes; rhubarbe concaſſée, & ſel végétal, de chacun une dragme; graine de coriandre une pincée; faites bouillir dans une décoction de feuilles de chicorée ſauvage, juſqu'à ce qu'elle ſe reduiſe à ſix onces; diſſolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre; coulez avec expreſſion pour une potion.

Il partira enſuite pour aller à Balaruc où il boira les eaux pendant trois jours conſécutifs. Il en boira chaque jour dix-huit verres en quatre ou cinq repriſes, laiſſant un quart d'heure d'intervalle d'une priſe à l'autre. Après les trois jours de la boiſſon il s'en retournera chez lui, &, dès qu'il ſera arrivé, il ſe repurgera avec la médecine qui eſt ordonnée ci-deſſus.

Il ſe repoſera cinq ou ſix jours pour laiſſer appaiſer le feu que les eaux de Balaruc pourroient lui avoir donné, & enſuite il prendra le matin à jeun l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez extrait de rhubarbe un demi gros; ſaffran de Mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai quinze grains; poudre de cloportes un ſcrupule; fleurs de ſel ammoniac martiales, éthiops minéral préparé ſans feu, de chacun un demi ſcrupule; diagrede ſix grains; faites une opiate pour une doſe avec une ſuffiſante quantité de ſyrop des cinq racines.

Le malade prendra une heure après cette opiate un bouillon de poulet à la chicorée, la continuera pendant neuf jours, & ſe purgera à la fin avec ſa médecine ordinaire.

Il prendra enſuite pendant trois ſemaines tous les matins, en ſe mettant à table pour dîner, vingt grains de ſafran de mars apéritif préparé à la roſée qu'il avalera dans la premiere cuillerée de ſoupe qu'il mangera; &, s'il ſe trouve bien de ce remede, huit ou dix jours après il le reprendra de la même maniere, & pendant le même tems.

Pendant l'hiver il ſe purgera de tems en tems pour nettoïer ſon eſtomac & vuider les crudités qui pourroient s'y amaſ-

ſer. Si pendant ce tems-là il a quelque attaque d'aſthme, on eſt d'avis qu'il ſe mette au bouillon & à la ptiſane qu'on lui ordonnera plus bas ; & afin que l'attaque ſoit moins violente, & plus courte, il prendra le reméde qui ſuit.

PILULES.

Prenez blanc de baleine une demi-dragme ; racines d'iris de Florence en poudre quinze grains ; fleurs de benjoin douze grains ; faites avec le ſyrop de velart deux ou trois pilules qui ſeront priſes de bon matin.

Le malade prendra immédiatement après cette pilule deux taſſes d'infuſion de citronelle faite en maniere de thé, ajoûtant à chacune une cuiller à caffé de miel de Narbonne. Il prendra la pilule & l'infuſion quelques jours de ſuite.

Après que l'attaque ſera paſſée il ſe purgera avec ſa médecine ordinaire.

Pendant tout le tems qu'il ſera aux remédes, & même pendant tout l'hiver, il boira à ſon ordinaire d'une ptiſane faite avec les feuilles du *Camphorata Monſpelienſis.*

Le malade gardera un bon régime de vie, il se privera du maigre, des viandes salées, & épicées, de la chair de bœuf & de cochon : il ne mangera rien qui soit aigre ou crud, se privera du fromage, des salades, des légumes, & du fruit; il boira peu de vin toûjours trempé, jamais de liqueurs ni d'eau-de-vie; il se nourrira avec des soupes à la viande, du bouilli, & sur-tout du roti. Il soupera de bonne heure & légérement, & pourra manger davantage au dîner; il fera de l'exercice, le mouvement étant propre à donner de la fluidité à ses humeurs. Il nous fera sçavoir son état à la fin de l'hiver, pour lui conseiller d'autres remédes, s'il en a besoin.

Délibéré à Montpellier ce 23. octobre 1729. *signé*, LAZERME.

CONSULTATION VII.

Sur une jaunisse.

SUpposé que Monsieur n'ait pas été purgé depuis quelques jours, il le fera incessamment avec six dragmes de tamarins, deux scrupules de rhubarbe concassée, & une dragme de

ſel végétal, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laiſſera infuſer durant la nuit à froid trois dragmes de ſenné. On partagera le matin l'infuſion coulée en deux verres, qu'on donnera à deux heures & demie de diſtance l'un de l'autre, diſſolvant dans le premier une once & demie de bonne manne. Monſieur pourra boire quelques taſſes d'infuſion de thé, ou un bouillon après le ſecond verre.

Immédiatement après il boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, deux dragmes de racine d'énula-campana concaſſée, & une poignée en tout des feuilles de chicorée amére de jardin &de creſſon de fontaine. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction quinze ou ſeize cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes. On diſſoudra dans deux ou trois cuillerées de ce bouillon coulé vingt-cinq grains de tartre chalybé, & l'on fera prendre le reſte par deſſus, réitérant la même medecine après la dixaine.

La boiſſon ordinaire de Monſieur ſera une ptiſane faite avec la racine d'aſperges,

les fruits de kynorrhodon, & les feuilles seiches de capillaire. On y joindra un nouet de six drachmes de limaille de fer rouillée, qu'on changera de tems en tems : on pourra joindre un peu de vin à cette ptisane au repas.

Si la jaunisse subsiste après ces remédes, Monsieur usera durant dix autres matins d'une poudre faite avec vingt grains de rhubarbe en poudre, vingt grains de safran de mars apéritif preparé à la rosée, dix grains de cloportes en poudre, & douze ou quinze grains de poudre cornachine. On dissoudra cette poudre dans deux ou trois cuillerées d'infusion de thé ou de mélisse, & l'on avalera par dessus une couple de tasses de cette même infusion, repurgeant à la fin, & continuant toûjours la même ptisane.

Monsieur se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti, soupant frugalement, & se privant de toute sorte d'alimens indigestes ou échauffans.

Monsieur pourra faire donner avis de son état, & il doit être convaincu & de la reconnoissance & de la considération qu'a pour lui son très-humble & très-obéissant serviteur, MONTAGNE.

Délibéré à Montpellier ce 14. déc. 1735.

CONSUL-

CONSULTATION VIII.

Sur une difficulté de respirer, & oppression.

LA saison n'est guere avantageuse pour exécuter des remédes propres à combattre l'oppression dont le malade est fatigué, & qui peut être regardée comme une suite de sa disposition asthmatique démontrée depuis long-tems, & du rhume épidémique qu'il vient d'essuyer en dernier lieu. Cependant comme il s'agit d'empêcher le progrès de son oppression, en attendant l'automne on fera les remédes suivans.

On commencera par une saignée du bras, dans laquelle on tirera deux palettes de sang, & le lendemain l'on purgera avec une once de tamarin ; la pulpe tirée de quatre onces de casse en bâton sans la passer, une dragme de rhubarbe concassée, & autant de sel végétal, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces & demie de manne.

Immédiatement après le malade boira pendant dix matins un bouillon fait avec

un jeune poulet ; ou à son défaut, un morceau de collet de mouton, une dragme de racine d'énula campana concassée, & une petite poignée en tout des feuilles de chicorée amere de jardin, & de bourrache. On jettera dans le pôt sur la fin de la coction huit ou dix cloportes frais, lavés, & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes, avant de couler le bouillon. On réitérera la même médecine après la dixaine.

Pendant les quinze matins suivans, le malade prendra une écuellée de petit-lait, qu'on tirera du lait de vache ou de chevre, caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc de deux œufs. On éteindra dans le petit-lait coulé quelques morceaux de fer rougis au feu, & on repurgera à la fin avec la même médecine.

Vers le quinze du mois de septembre prochain le malade sera ressaigné, & repurgé, & reviendra aux mêmes bouillons, qu'il continuera pendant dix matins, & dont il terminera l'usage par la même médecine, pour user ensuite pendant dix

matins de l'opiate ici jointe, avalant pardessus chaque prise une ou deux tasses d'infusion des fleurs de pied de chat, & de tussilage, préparée à la maniere du thé. On aura recours au même purgatif à la fin de l'opiate.

OPIATE.

Prenez de la conserve de fleurs de buglose, & celle de racine d'énula campana, de chacune demi-once; d'antihectique de la Poterie, & de soufre lavé suivant la méthode d'Helvetius, de chacun deux dragmes & demie; de blanc de baleine deux dragmes, de rhubarbe en poudre quatre scrupules, que l'on incorporera avec le syrop de capillaire pour en former une opiate qui sera partagée en dix prises égales.

Après ces préparations le malade boira pendant vingt-cinq jours chaque matin une écuellée de lait de vache qu'on aura eu soin de décrêmer à un feu très-doux, jusqu'à la diminution du tiers, ou du quart. Et l'on employera à la fin le purgatif déja marqué ci-dessus.

Pendant l'usage des remédes proposés pour le reste de l'été, & pour l'automne,

la boiſſon ordinaire du malade ſera une priſanne faite avec les feuilles ſeiches de capillaire, & les fleurs de pied de chat, infuſées à la maniere du thé.

Le malade doit ſe nourrir avec des ſoupes à la viande, & un peu de bouilli, ou de rôti. Il ſe privera de la friture, de toutes ſortes de ragoûts, des ſalades, des fruits cruds, des alimens maigres, des légumes, & de tous les mets qui ſont venteux, indigeſtes & échauffans. Il pourroit eſſayer de fumer de tems en tems les feuilles ſeiches de tuſſilage, ou de caſſe lunette.

Délibéré à Montpellier le 8. juillet 1738. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION IX.

Pour un eſtomac dérangé.

ON ne peut ſe déterminer dans la chaleur où nous ſommes que pour les eaux de Vals, qui conviennent d'ailleurs parfaitement au malade, & qui ne manqueront pas d'opérer les effets qu'on doit en attendre, pourvû qu'il n'y ait pas

de gonflement particulier dans le bas-ventre, & d'obstructions considérables dans les viscéres de cette cavité, ce qu'on ne nous marque pas dans le mémoire qui nous a été remis ; mais il faut qu'on les prenne dégourdies, c'est-à-dire un peu tiédes, & si à la seconde prise, on s'apperçoit qu'elles ne passent pas bien, on doit ajouter à la premiere verrée deux onces de manne. On peut continuer ces eaux pendant neuf ou dix jours à deux différentes reprises, en mettant seulement un invervalle de quatre jours d'une prise à l'autre ; & supposé que la premiere prise de quatre jours fatigue un peu le malade, on pourra prendre quatre jours des eaux d'Yeuzet, mais également dégourdies.

On prendra une purgation ordinaire après avoir fini les eaux, ou bien on mettra deux onces de manne dans la derniere verrée de ces eaux, & après s'être reposé sept à huit jours, on prendra tous les matins pendant une semaine une prise de l'opiate suivante.

OPIATE

Prenez de la conserve d'énula campa-

na, de celle d'abſinthe, demi-once de chacune; d'extrait de rhubarbe, une dragme & demie; de corail en poudre & des yeux décreviſſes, de chacun une dragme; vous ajouterez au tout un peu de ſyrop d'abſynthe, & vous en compoſerez une opiate dont on prendra tous les matins deux dragmes, avalant une heure après deux taſſes d'infuſion de méliſſe.

Après que ces remédes ſeront finis, on attendra que les grandes chaleurs ſoient paſſées, auquel tems on ſe déterminera pour les apéritifs & les ſtomachiques qui ſont néceſſaires pour le rétabliſſement du malade, qui doit avoir ſoin de ne prendre que des alimens de facile digeſtion, évitant les ragouts, les fritures, & toute ſorte d'épiceries, comme auſſi le vin pur.

Délibéré à Montpellier le 26. juillet 1738. *Signé*, FOURNIER.

CONSULTATION X.

Sur un vomiſſement ancien & habituel.

LE vomiſſement dont le malade eſt fatigué depuis long-tems, doit être attribué à un amas de matieres groſſieres & irritantes qui ſe trouve dans l'eſtomac, & à une trop grande ſenſibilité de ce viſcere, comme les douleurs qu'il ſouffre dans la région de l'eſtomac avant le vomiſſement & le ſoulagement qui ſuit cette évacuation, auſſi-bien que celle des vents qui ſortent par la bouche, le prouvent évidemment. Il eſt naturel de penſer que cette maladie eſt ſoutenue par un vice local, ou dans l'eſtomac même, c'eſt-à-dire dans le tiſſu de ſes membranes, & dans le pylore, ou dans les parties du voiſinage, ſans qu'il ſoit permis de déterminer ſi quelque corps glanduleux placé dans le fond de l'eſtomac, ou dans le pylore, cauſe ce dérangement, ou ſi le pancréas ou le lobe de Spigelius ſont obſtrués & gênent l'orifice inférieur; ou enfin ſi le deſordre a ſon ſiége dans quelqu'autre corps voi-

fin ; de forte qu'il fe paffe une compreffion, ou dans le pylore, ou dans le commencement des inteftins grêles ; ce qui d'ailleurs trouble la circulation du fang dans l'eftomac, & entretient une difpofition approchante de la phlogofe dans ce vifcere. Comme l'on n'a point vû le malade, & qu'il n'a point été par conféquent permis d'examiner avec attention les vifcéres du bas-ventre, ni la véritable fituation des parties affectées, il y auroit de la témérité de fe déterminer précifément fur l'endroit du vice local. L'on conclud pourtant que toute la maffe du fang péche du côté de la trop grande confiftance & de la trop grande faumure. On n'a pas pu être informé fi le malade ou fes proches parents ont des obftructions dans les glandes.

Pour tirer tout le parti poffible de l'état préfent du malade, l'on doit fe propofer d'étourdir la grande fenfibilité de l'eftomac, d'en rectifier les fonctions, de divifer avec beaucoup de ménagement la maffe du fang, d'en tempérer la trop grande acrimonie, & de corriger le vice local qu'on a lieu de foupçonner ou dans l'étendue de l'eftomac, ou dans quelqu'une des parties voifines, fans

pouvoir la déterminer faute d'éclaircissemens convenables : nous espérons que ces indications seront remplies par le moyen des remedes suivans.

On pourra commencer par une petite saignée du bras, qu'on fera le matin, si la foiblesse du malade ne s'y oppose ; mais qu'on abandonnera si le malade est extrêmement foible, & on donnera pendant quatre jours le reméde suivant qu'on partagera en deux doses, en faisant prendre une au malade à jeun le matin, & l'autre à l'heure du coucher.

JULEP.

Prenez quatre ou cinq cuillerées d'eau de menthe, dans lesquelles vous dissoudrez une dragme de thériaque récente, demi-drachme de sel d'absynte, une once de syrop de limon, & deux grains de laudanum ; mêlez le tout exactement, & faites-en une potion, que vous partagerez en deux prises. Supposé que ce reméde ne calmât pas, ou ne diminuât pas le vomissement, on pourroit ajouter à la prise du soir un demi grain, ou un grain entier de laudanum.

Après ces précautions le malade sera

purgé avec une dragme de rhubarbe concassée, une poignée de fleurs de pêcher, six dragmes de racines de polypode, la pulpe tirée de quatre onces de casse en bâton sans la passer, & deux dragmes de sel d'Angleterre, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit à froid une dragme & demie de senné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces de manne. La médecine ainsi préparée sera partagée en deux verres que l'on fera boire à deux heures ou à deux heures & demie de distance l'un l'autre.

Immédiatement après le malade usera pendant six matins de l'opiate suivante, avalant par-dessus chaque dose, ou une tasse de thé, ou une demi-prise d'un bouillon ordinaire.

OPIATE.

Prenez de conserves de kynorrhodon, de roses, & d'énula campana, de chacune deux dragmes & demie, d'extrait de geniévre une dragme, d'extrait de rhubarbe, deux scrupules, que vous mêlerez ensemble pour en former une opiate,

& la partager en six prises égales. On ajoutera à chaque prise un grain de laudanum, ou un demi grain seulement, si cette quantité suffisoit ; mais pendant ces six jours on fera prendre le soir un grain ou un grain & demi de laudanum avec demi-dragme de conserves de kynorrhodon.

Pendant les six matins suivans, le malade prendra le demi-bain domestique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, une dragme de racine d'énula campana concassée, & les cuisses de quatre grenouilles écorchées & aussi écrasées. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de sommités seiches & fleuries d'hypéricon, & on le purgera à la fin avec le reméde ci-dessus. Mais on aura eu soin pendant les six jours du demi-bain, de donner au malade chaque soir un grain & demi, ou deux grains de laudanum, avec la conserve de kynorrhodon.

Pendant les six jours suivans, on aura recours à la même opiate, & ensuite au même bouillon pendant cinq autres matins, observant durant ces douze jours

d'employer le calmant le soir, & de réitérer la même médecine à la fin.

Pendant le cours de ces remédes, on essayera les après midis de donner un lavement avec la décoction émolliente, la bonne huile d'olive, & un peu de miel; & on ajoutera de tems en tems une once de catholicum, si le lavement n'évacuoit pas.

Immédiatement après le malade boira pendant dix ou douze matins un grand verre de petit-lait, qu'on tirera du lait de vache caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier avec le blanc de deux œufs. On éteindra dans le petit-lait coulé quelques morceaux de fer rougis au feu, & on y dissoudra deux cuillerées de suc de menthe bien dépuré, repurgeant à la fin avec la médecine ordinaire.

Pendant le tems de ces remédes on nourrira le malade avec des crêmes de ris à l'eau passées & fort claires, ou avec quelque petite soupe, ou quelque bouillon. On pourra y joindre des avenats à l'eau passés, & aussi fort clairs, & on insistera sur l'une ou l'autre de ces nourritures, suivant que le malade s'en trou-

vera mieux, se servant du calmant le soir suivant le besoin.

On doit examiner après ces remédes, quels sont ceux qui ont mieux réussi, & sur cet examen, on reviendra à l'opiate ou au bouillon sans demi-bain, ou bien à l'un & à l'autre de ces remédes, si tous les deux ont réussi, & leur usage étant fini on aura encore recours au petit-lait préparé comme il a été dit, si l'estomac du malade s'en est accommodé, le continuant pendant douze ou quinze matins, & repurgeant à la fin.

Il est difficile de conseiller une plus grande suite de remédes; mais on se réglera sur l'effet de ceux qu'on vient de proposer. A l'égard de la nourriture dans la suite, on verra si les crêmes de ris à l'eau ou au bouillon, & les légeres soupes ont fait du bien, & dans ce cas-là, on permettra peu à peu un peu de viande au malade, ou même un peu de bon poisson cuit à l'eau, & sans épicerie: il s'abstiendra de tous les alimens crus & indigestes, ou qui sont de haut goût, & capables d'incendier la masse du sang.

Délibéré à Montpellier le 11. août 1738. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XI.

Sur une fiévre continue putride.

IL eſt conſtant par le mémoire que Monſieur le Médecin ordinaire a dreſſé que la maladie de Monſieur a paru dans ſon commencement ſous la forme d'une fiévre intermittente & tierce, mais qu'après un examen regulier elle devoit être regardée comme une fiévre continue & putride. Il eſt vrai que ſur la fin du mémoire on paroît douter s'il y a actuellement des redoublemens ou non.

On doit dans le traitement de cette maladie ſe propoſer de prévenir les dépôts inflammatoires des parties deſtinées à l'entretien de la vie, de calmer la fougue de la maſſe du ſang, d'évacuer la pourriture, & de tarir la miniere qui donne origine à la fiévre & à ſes accidens; & enfin, après avoir rempli les trois premieres vûes d'une maniere convenable, de déterminer les redoublemens s'ils exiſtent.

On a déja pourvû avec beaucoup de ſageſſe aux principales indications, &,

pour continuer la cure jusqu'à la guérison, que l'on a droit d'attendre, s'il ne survient des nouvelles circonstances, on employera les remédes suivans.

Comme il est dit dans le mémoire que le malade sent de la chaleur dans le bas-ventre, on croit qu'il convient de brusquer une ou deux saignées du bras, si cet accident s'opiniâtre sur-tout, & on porteroit plus loin le nombre des saignées s'il venoit à augmenter. La ptisanne avec le poulet farci de semences froides ou de ris, après l'avoir écorché, & à laquelle on ajouteroit sur la fin une pincée de canelle, ou quelques zests de citron, semble très-indiquée pour boisson ordinaire, aussi-bien que les lavemens émolliens, & rendus purgatifs par la décoction de la pulpe d'un quarteron de casse en bâton, pour tenir le ventre libre.

Si le bas-ventre étoit tendu & douloureux, on se serviroit de la décoction de feuilles de mauve, de pariétaire, de violettes, & de graine de lin, dans laquelle on tremperoit un linge pour l'appliquer sur le bas-ventre, après l'avoir exprimé; on auroit soin de réitérer cette manœuvre à mesure que le linge se

refroidiroit, ménageant le degré de chaleur de la décoction, ou fomentation, en s'en servant.

Les purgatifs seront mis en usage de deux en deux jours, en deux ou trois verres, qu'on donnera de quatre en quatre heures, aussi-bien que les prises du bouillon. On les composera avec une décoction de casse & de tamarins, de rhubarbe concassée, de sel d'Epsom, & de fleurs de violettes, y ajoutant deux dragmes ou deux dragmes & demie de senné en retirant le pot du feu. On dissoudra deux onces de manne dans le premier verre, & une once dans le second, si on le juge nécessaire, ajoutant à chacun de ces deux verres deux grains de tartre stibié, faisant prendre le troisiéme sans addition.

On employera chaque soir un reméde calmant, ou sous la forme d'émulsion cuite avec demi-once ou six dragmes de syrop de pavot blanc, ou sous la forme de julep, avec trois ou quatre cuillerées d'eau de fleurs de nymphea, & la même quantité de syrop de pavot blanc; enfin la ptisanne émulsionnée pourroit être substituée à celle de poulet, si on trouvoit à propos de lui donner la préférence.

On ne ſçauroit que propoſer un plan général pour le nombre de ſaignées, & celui des purgatifs, & pour la maniere de les placer; on laiſſe la déciſion à la prudence de M. le Médecin ordinaire, qui aura auſſi la bonté de mettre en uſage le quinquina, ou en infuſion, ou en ſubſtance, ſuivant qu'il y aura des redoublemens, ou le contraire, & ayant auparavant travaillé ſuffiſamment à tarir la pourriture, on retranchera le tartre ſtibié des purgatifs à meſure qu'on le jugera inutile, & la diette reguliere ſera continuée juſqu'à la fin de la fiévre.

Délibéré à Montpellier le 18. octobre 1740. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XII.

Pour le même malade dans la même maladie.

IL y a lieu de croire ſur l'expoſé qu'on nous a fait voir que la maladie de Monſieur eſt une fiévre continue avec des redoublemens, tendant même à la maligne. La vivacité des redoublemens, mais

ſur-tout le délire obſcur, & l'abattement des forces ne nous permettent pas d'en douter.

Il ſeroit à ſouhaiter que le malade eût été plus docile au ſujet des ſaignées. Celles du bras, du pied, auroient dû être réitérées plus ſouvent, ſi le malade eût voulu y conſentir. Les purgatifs en lavage, tels que celui que M. le Médecin a ordonnés en dernier lieu, mais ſans trop inſiſter ſur l'uſage du tartre ſtibié; les lavages ou ptiſannes abondantes pour la boiſſon ordinaire, & les calmans avec une diette convenable, ſont les ſecours deſquels on doit retirer le plus grand bien, & les ſeuls même qu'il convient d'employer.

Sur ce pied-là, il convient de ſe conduire ſelon les occurrences. Si les redoublemens ſont conſidérables, & le poulx plein & vigoureux, il ne faut point épargner les ſaignées du bras, du pied, & même du col, ſelon que M. le Médecin le jugera néceſſaire. Nous n'en déterminons, ni la nature ni la quantité, que nous laiſſons à ſa prudence ordinaire. L'état du malade en décidera.

Si malgré ces ſecours, le délire perſiſtoit toujours, ou qu'il y eût quelque

menace d'assoupissement léthargique, il faudroit recourir aux sangsues, ou aux vésicatoires, selon qu'on le trouvera à propos.

Dans les intervalles des redoublemens, on profitera du calme pour placer les purgatifs ; ils seront toujours en lavage & abondans. Par exemple,

PURGATION.

Faites infuser trois dragmes de senné mondé, & une dragme de sel végétal, dans deux bons verres de décoction d'une once & demie de tamarins gras.

Si le malade a vomi suffisamment par le moyen des émétiques déja employés, on supprimera le tartre stibié, & on se contentera de dissoudre trois onces de manne dans la décoction susdite, où le senné aura infusé. Supposé cependant que ce reméde ne procurât point des évacuations convenables, on se contenteroit d'ajouter seulement un grain de tartre stibié par chaque verre, dans la vûe de rendre la médecine plus efficace. On sent bien que l'émétique donné en plus forte dose, & trop souvent réitéré, ne feroit qu'echauffer & fatiguer le malade. Il convient de le purger ainsi de deux jours

l'un en ménageant ses forces, en & observant de ne pas pousser les évacuations trop loin. Encore un coup c'est à M. le Médecin à ménager toutes choses selon sa prudence.

Supposé qu'il n'y ait point d'assoupissement léthargique à craindre, & que le malade soit agité la nuit, comme il l'a déja été, nous croyons qu'il est important de le calmer par le moyen de son émulsion, le syrop de nymphea, & le syrop de pavot, dont on augmentera l'action avec les gouttes anodynes, s'il le faut. L'émulsion cuite qu'on a déja prescrite est une boisson très-convenable, dont le malade doit user continuellement. On peut aussi lui préparer une eau de poulet émulsionnée dans les mêmes vûes, en faisant bouillir un poulet entre deux âges éventré, après lui avoir coupé la tête & les jambes, dans deux pots d'eau de fontaine, & ajoutant au milieu de la coction deux cuillerées des quatre grandes semences froides écrasées dans le mortier de marbre. Il est bon qu'on l'en fasse boire abondamment.

Les lavemens simples avec l'eau tiéde & l'huile, ou faits avec les émulsions

ordinaires ſont encore des remédes qu'il ne faut pas négliger, & ſur leſquels il convient d'inſiſter pendant le relâche. On en viendroit même aux fomentations, s'il y avoit quelque météoriſme dans le bas-ventre.

La diette eſt un article auquel nous penſons qu'il faut encore s'attacher eſſentiellement. Une pratique conſtante & journaliere nous fait voir combien il eſt important de n'en pas laiſſer le ſoin aux gardes-malades. Nous ſommes d'avis en conſéquence qu'on ne donne au malade que de très-petites priſes de bouillon clair, & éloignées l'une de l'autre de ſix heures. Il faut abſolument bannir la volaille & le bœuf, & ne prendre que de l'épaule de mouton avec un poulet, ou la moitié ſeulement. Par exemple une livre & demie d'épaule de mouton le plus maigre, & la moitié d'un poulet, doivent faire ſix ou ſept bouillons au moins, attendu que les priſes, comme nous avons dit, doivent être fort petites. Pour aller au plus ſûr, & afin que les bouillons ſoient bien clairs & peu nourriſſans, il faut retirer le pot du feu avant que la viande ſoit tout à fait cuite : en un mot les bouillons les plus mauvais ſont les

meilleurs dans des cas pareils à celui-ci ; où il convient de ne pas fournir une nouvelle pâture à la fiévre : sans cette précaution il est inutile de vuider un malade. Si cependant les redoublemens sont moins forts, & si le malade étoit foible, on pourroit donner les bouillons plus près les uns des autres, mais toujours clairs ; un malade ne meurt pas d'inanition pour l'ordinaire. Nous n'avons pu indiquer qu'une cure générale, M. le Médecin, dont la réputation nous est connue, rectifiera ce qui peut y manquer. Comme nous nous interessons particulierement à l'état du malade, on nous obligera sensiblement de nous faire part des suites de sa maladie, & du progrès des remédes.

Délibéré à Montpellier, *signé*, GUISARD.



CONSULTATON XIII.

Sur une inflammation des gencives d'un enfant à la mammelle.

L'Enfant de M*** n'apoint été exposé à l'accident qu'il a eu par l'action du purgatif qu'on lui a donné; ce purgatif n'étant qu'un peu de syrop de chicorée n'a point été en état de produire ce désordre.

S'il est fort en feu, & que son poulx soit bon, que d'ailleurs il ait la tête un peu prise, & qu'il souffre beaucoup de la sortie des dents, comme on me l'a dit, il ne faut pas balancer à lui faire une saignée du pied, à moins qu'il n'y eût menace d'inflammation dans le bas-ventre; auquel cas il conviendroit de faire la saignée au bras. Si même le bas-ventre est tendu, il faudra le fomenter avec la décoction des plantes émollientes.

Le lendemain de la saignée il sera purgé avec une pincée de fleurs de pêcher, demi-pincée de poudre contre les vers, & une once de manne. Si cette purgation n'avoit pas autant de succès qu'on

peut s'en flatter, on tâchera d'en tirer parti avec un lavement d'eau & de bonne huile commune.

Si les gencives étoient extrêmement rouges, tendues, grossies, on pourroit les oindre ou avec du miel, ou avec du cerveau de lievre, ou quelqu'autre émollient de ce genre; y faire même une incision avec la lancette si la dent n'est pas éloignée; mais sur-tout on doit prendre garde au lait de la nourrice, le faire examiner par quelque personne entendue, afin que s'il a quelque mauvaise qualité, on se détermine à la changer, ou à en donner une autre à cet enfant.

Délibéré à Montpellier le 29. août 1742. *Signé*, FOURNIER.

CONSULTATION XIV.

Sur un œdême des deux pieds, & du bas des jambes, & des douleurs rhumatisantes aux genoux.

L'Enflure œdémateuse des deux pieds, & du bas des deux jambes, dont Monsieur est attaqué depuis quelque tems,

tems, & les douleurs rhumatiques qu'il souffre, sur-tout pendant l'hiver aux deux genoux, & dont il reste encore quelque impression à la partie extérieure du genou droit, sont les productions d'un sang épais & saumuré, & dont la portion séreuse est mêlée irrégulierement avec ses autres parties intégrantes.

Comme dans l'examen qui a été fait de l'état des visceres du bas-ventre, il n'a pas été permis d'y distinguer des obstructions sensibles, on a droit de conclure que les solides qui entrent dans la composition des parties tuméfiées, & surtout les vaisseaux blancs, ont manqué de ressort, & occasionné par ce moïen l'extravasation de la portion séreuse, ou lymphatique la plus fine, dans le corps cellulaire des deux pieds & du bas des deux jambes. La vie sédentaire que Monsieur mene depuis quelque tems n'a pas peu contribué à favoriser l'action des autres causes. D'ailleurs les vents auxquels Monsieur est sujet prouvent clairement qu'il digere mal, & que l'élaboration imparfaite du chyle qui se mêle avec le sang en entretient l'épaisseur, & la trop grande consistance.

Pour délivrer Monsieur de ses enflures,

& de ses douleurs rhumatiques, on doit se proposer de rétablir les digestions, de procurer une division très-douce & très-ménagée à la masse du sang, d'en corriger la saumure qui a pris le dessus, de rétablir le mélange proportionel de la sérosité avec la portion rouge & fibreuse, & de redonner aux solides affoiblis le ressort qui leur manque. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remédes suivans.

Monsieur profitera incessamment de la saison pour aller aux bains de sables de la mer, où il demeurera pendant trois jours, se faisant enterrer dans le sable bien chaud, une ou même deux fois par jour, les pieds, les jambes & les cuisses jusqu'à la ceinture. On observera qu'il soit à l'abri des ardeurs du soleil pendant le tems qu'il restera dans le sable.

Si le tems n'étoit pas favorable pour aller incessamment aux sables de la mer, on purgeroit en attendant avec une once de tamarin, une dragme de rhubarbe concassée, & autant de sel polychreste, dont on fera une décoction dans deux grands verres de laquelle on laissera infuser pendant la nuit deux dragmes & demie de senné, dissolvant le matin dans

l'infusion coulée deux onces de manne & une once de syrop de roses solutif. Cette medecine sera partagée en deux verres qu'on donnera à deux heures de distance de l'une à l'autre.

Immédiatement après Monsieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, une dragme de racine d'énula campana concassée, & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine & de chicorée amére. On jettera dans le pot sur la fin de la coction quinze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & on repurgera à la fin avec la même medecine.

Ces remédes ne se seroient exécutés qu'après les bains de sables, si Monsieur se détermine à les aller prendre sans délai; & on y auroit recours avant les bains de sable, s'il convenoit mieux d'en agir de même par rapport au tems qu'il fera.

Monsieur prendra ensuite pendant douze ou quinze matins une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de chevre caillé le soir un peu tard avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant le reste de la nuit à travers un linge, pour le clarifier de grand matin avec le blanc

d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit ou dix cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & deux bonnes pincées des feuilles de fumeterre, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par la même médecine.

Vers le 20 ou 25 de septembre, Monsieur sera repurgé avec la même medecine en deux verres, pour prendre d'abord après les mêmes-bouillons pendant douze matins; mais on aura la précaution chaque jour de dissoudre dans deux ou trois cuillerées de ce bouillon coulé vingt-quatre grains de tartre chalybé soluble, donnant le reste du bouillon par dessus, & emploïant le même purgatif à la fin, pour revenir tout de suite à la préparation de petit-lait conseillée ci-dessus, & la continuer pendant une autre quinzaine de matins. On aura aussi recours à la même medecine en deux verres.

Pendant le cours de ces remédes, Monsieur usera pour sa boisson, y ajoûtant un peu de vin aux repas, d'une pti-

ſane faite avec les feuilles ſéches de capillaire & de ſcolopendre, préparée à peu-près comme le thé; mais on y joindra demi-once ou ſix dragmes de limaille de fer rouillé & enfermé dans un nouet pour rendre la ptiſane un peu plus apéritive. On changera ce nouet dès qu'il aura ſervi deux fois.

Suppoſé que les enflures réſiſtaſſent à ces premiers remedes, Monſieur, aïant fait précéder le purgatif, prendra pendant dix matins un bouillon fait avec une livre & demie de maigre de veau, ou à ſon défaut une livre de maigre de mouton, coupée par tranches, deux bonnes poignées en tout des feuilles de chicorée amére, de pimpinelle, & de creſſon de fontaine, qu'on aura hachées bien menu, deux ſcrupules de bonne rhubarbe réduite en poudre, & une dragme & demie de ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai qu'on mêlera avec la rhubarbe, & une vingtaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

On placera couche par couche les roüelles de veau ou de mouton, & les herbes hachées, dans un pot de terre d'une gradeur convenable; on ſaupoudrera les couches avec le mélange de la

rhubarbe & du ſafran de mars ; on emploïera les cloportes à proportion, & on continuera de même juſqu'à ce qu'il ne reſte plus de drogues. On jettera dans le pot un verre d'eau de fontaine, & l'aïant garni de ſon couvercle, on le lutera avec du papier & une pâte faite avec la farine & le blanc d'œufs. Après ces précautions, on placera le pot dans un bain-marie le ſoir, pour donner aux matieres contenuës une ébullition de ſix heures. On délutera le matin, & on coulera avec expreſſion pour faire boire au malade ce bouillon, avec un degré de chaleur convenable. On repurgera avec la medecine ordinaire en quittant ces bouillons.

Pendant l'hiver, Monſieur uſera trois fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure de ſon dîner du ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, à la doſe de dix grains.

Il eſt abſolument néceſſaire que Monſieur obſerve un bon régime de vivre, & qu'il ſe nourriſſe avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti. Il s'abſtiendra des ragoûts, de la friture, de la pâtiſſerie, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens propres à

former des vents, grossiers, indigestes, ou échauffans. Il boira son vin extrêmement trempé, mettant une cinquiéme ou une sixiéme partie de vin sur l'eau ou sur la ptisane dont il usera. On pourra au reste dissoudre dans chaque bouteille de ptisane vingt grains de salpêtre purifié ou de tartre vitriolé.

Délibéré à Montpellier le 20. juillet 1745. *signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XV.

Sur une affection mélancholique.

LEs inquiétudes d'estomac, les gonflemens en plusieurs endroits du bas-ventre, tantôt plus douloureux, tantôt moins, accompagnés de douleurs & de pesanteurs, d'une colique mais passagere, les douleurs passageres au genou, les picottemens qui se font sentir quelquefois au-devant de la poitrine, les vents qu'on rend par la bouche, les glaires qui se rendent par le fondement, & qui ont causé quelquefois des irritations à l'intestin rectum jusqu'à procurer des

foiblesses ; tous ces symptomes accompagnés de contention d'esprit, & de crainte, caractérisent l'affection mélancholique dont Monsieur est atteint depuis longues années.

La cause de toutes ces incommodités doit être rapportée au mauvais état où se trouvent les digestions, & à celui de la masse du sang qui est trop épaisse, & dont les parties intégrantes sont mal mixtionnées, en sorte que la sérosité ne s'y trouve pas mêlée exactement, & surnage, pour parler ainsi. Un sang de pareille nature ne roule pas sans peine à travers les tuïaux capillaires, ce qui produit une diminution des forces ; &, venant quelquefois à passer plus mal aisément, il occasionne des sentimens de douleurs passageres, des picottemens, & même des battemens en différens endroits. Un tel sang fournit un suc digestif épais, peu en état de bien pénétrer les alimens & de les faire digérer, d'où il s'ensuit des inquiétudes d'estomac, des cardialgies, des vents, des gonflemens d'estomac & des intestins, des coliques, des productions de glaires.

Pour ce qui est du gonflement œdémateux que l'on observe le soir aux jambes,

il doit être imputé à la foiblesse générale de la circulation du sang, dont la lymphe se sépare aisément, & gonfle les vaisseaux lymphatiques de la peau.

Cette maladie n'est pas dangereuse, mais elle est rebelle de sa nature, surtout si elle est soûtenue par la maniere de penser appliquée & craintive; aussi on ne sçauroit la détruire que par un long usage de remédes & par la cessation de contention d'esprit sur son compte. Cependant, comme le malade est jeune, & qu'on se flatte qu'il voudra bien cesser d'appréhender, on doit espérer d'en venir à bout.

Les vûes que l'on doit avoir sont de raccommoder les digestions, & de redonner au sang sa fluidité naturelle, en l'incisant, le détrempant, & l'adoucissant. C'est pourquoi on commencera par la potion purgative qui suit.

PURGATION.

Prenez senné mondé, & rhubarbe choisie, de chacun une dragme, fleurs de pêcher une pincée, que vous ferez infuser dans six onces d'eau de fontaine, & on dissoudra dans la colature manne de

Calabre, deux onces & demie. Vous ferez une potion que le malade prendra avec régime.

Le lendemain on passera à l'usage des bouillons suivans.

BOUILLON.

Prenez un morceau de collet de mouton, deux ou trois écrevisses de riviere, racine d'énula campana deux dragmes, une pincée de sommités fleuries d'hypericum, & une petite pincée de sommités de petit chêne.

Aïant pris ces bouillons dix matins, on se purgera comme ci-dessus pour passer ensuite à l'usage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez conserves de Kynorrhodon, & d'énula campana, de chacune deux dragmes, que vous mêlerez avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé; vous en ferez un opiate pour prendre le matin à jeun, avalant une heure après un bouillon fait avec,

BOUILLON.

Prenez une demi livre de collet de mouton & une petite poignée de chicorée de jardin.

Ayant pris toute cette opiate, on passera à l'usage de ce bouillon.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, trois écrevisses de riviere, racine d'énula-campana une dragme, dix cloportes lavés & écrasés en vie, une poignée de chicorée amére de jardin, un nouet suspendu dans le bouillon fait avec une demi-once de safran de mars apéritif. Le nouet servira quatre ou cinq fois.

Aïant pris ces bouillons neuf matins, on se purgera avec la médecine indiquée pour passer ensuite à l'usage du petit lait de vache, ou de chevre, qu'on prendra le matin à jeun à la doze d'environ douze onces, ayant soin d'y éteindre quelque morceau de fer rouillé & rougi au feu, le clarifiant avec le blanc d'œuf, & lors de la clarification on y ajoûtera une pincée de fleurs d'hypericum, & dix cloportes.

On ajoutera à ce petit lait deux cuillerées de suc de menthe & une cuillerée de sucre fin en poudre.

Après douze jours de ce petit-lait, on reprendra l'opiate qui a été prescrite, ajoutant à la totalité de l'opiate deux dragmes de cloportes; procedant du reste comme ci dessus.

L'opiate finie en neuf matins, on purgera comme il a été dit. On passera ensuite à l'usage du lait d'ânesse, purgeant à la fin; mais chaque matin, un quart d'heure avant de prendre le lait, on prendra dans une cuillerée d'eau huit grains de safran de mars apéritif, & même si le lait ne passoit pas bien, on prendroit de deux en deux jours, ou de trois en trois, en se couchant, vingt-cinq prises de corail préparé.

Au commencement de l'été on prendra dix à douze bains domestiques tiédes, avalant au sortir du bain une grande tasse d'infusion de feuilles séches de citronelle en maniere de thé.

S'étant reposé après dix à douze bains, on prendra les eaux de Vals à la quantité de sept ou huit verres chaque matin, observant de la faire dégourdir, & ajoutant au premier verre deux onces de

manne & autant au pénultiéme verre le dernier jour.

Dix ou douze jours après on reviendra au demi bain comme ci-devant, & enfin après un pareil repos aux eaux de Vals, avec les précautions ci-dessus marquées. Mais si dans l'usage de ces eaux ou des bains on s'appercevoit que les ensfures augmentassent au bas des jambes, on en quitteroit l'usage d'abord.

L'automne prochaine on refera les mêmes remédes qui ont été marqués dans le printems.

L'hiver prochain on se contentera de se purger avec la médecine marquée. On prendra dix fois le mois le safran de mars apéritif dans la premiere cuillerée de soupe à la dose de quinze grains, & tous les matins une tasse d'infusion de citronelle en guise de thé, ou de décoction de *gnafalium maritimum*, avec un peu de sucre fin.

Au surplus on observera un régime de vivre exact, se tenant à la soupe, au bouilli, & au rôti, sans pourtant être d'un scrupule extrême, pouvant manger quelque peu de fruit bien mur & de facile digestion, comme sont les fraises, les prunes, les bonnes poires, des raisins, exceptant

pourtant le tems du laitage. Enfin on évitera toute contention d'esprit se tournant du côté des incommodités, on s'égaïera, on se dissipera par d'honnêtes amusemens, on fuira la solitude, & on montera quelquefois à cheval.

Délibéré à Montpellier,
signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XVI.

Sur une affection hypochondriaque.

LEs vents que Monsieur rend actuellement par la bouche, les tensions inquiétantes qu'il ressent à l'estomac, & aux hypochondres, les tiraillemens qui le fatiguent en différentes parties du corps, les tintemens d'oreilles, les éblouissemens passagers, les foiblesses des jambes, les urines cruës & abondantes, les craquemens des articulations, les vomissemens, le suc salivaire le plus souvent aigre & quelquefois insipide, tantôt épais, tantôt coulant, & lympide; tous ces symptomes accompagnés de beaucoup de crainte & d'inquiétude d'esprit carac-

térisent ce qu'on nomme ordinairement dans le monde *vapeurs*, & que les Medecins nomment *affection hypochondriaque.*

La cause générale de cette maladie dépend du vice des fluides & des solides en général, en ce que les fluides se trouvent secs, épais, & acrimonieux, & les solides, c'est-à-dire les fibres trop séches & tendues, & principalement quant au systême nerveux qui se trouve capable de trop d'ébranlement à la moindre occasion, soit qu'elle soit excitée par quelque corps irritant, ou bien par les fluides qui coulent quelquefois avec peine dans les vaisseaux; & c'est cet état des fluides & des solides qui suscitent la plupart des symptomes, mais sur tout ceux qui caractérisent l'affection hypochondriaque.

Puisque la masse du sang est épaisse, séche, & acrimonieuse, les sucs digestifs sont nécessairement de la même nature; par conséquent hors d'état de bien pénétrer les alimens, d'en bien préparer les sucs, & d'en faire produire autre chose qu'un chyle épais, mal travaillé, & dénué de douceur, qui entretient la masse du sang dans ses mauvaises qualités, & la rend peu propre à fournir un suc nourricier fin & doux pour la réparation des

parties, ainſi on ſe ſent maigrir & affoiblir. D'ailleurs la digeſtion ſe faiſant avec peine, & ſouffrance de l'eſtomac, les alimens y ſéjournent trop, & s'y aigriſſent & produiſent quantité de vents, & le tout eſt ſuivi de tenſion du ventricule & d'irritation, juſqu'à produire bien des rapports & ſouvent de légers vomiſſemens de ces matiéres aigres & piquantes.

Le tempérament vif & mélancholique du malade, & ſur-tout les débauches de la table qu'il a faites dès ſa plus tendre jeuneſſe, ont donné lieu à tous les dérangemens mentionnés des fluides & des ſolides. La quantité d'alimens qu'il prenoit & dont il ſe ſurchargeoit l'eſtomac, faiſant produire bien des aigreurs & un chyle bien groſſier, & le vin & les liqueurs ardentes rendant l'eſtomac agacé & ſenſible, & faiſant diſſiper le fin & le doux de la maſſe du ſang.

Cette maladie eſt ſans danger pour la vie ; elle eſt cependant inquiétante, alarmante, & rebelle aux remédes, ſurtout ſi l'ame continue à ſe travailler mal à propos. Cependant, comme le malade eſt jeune, qu'il n'y a rien de vicié dans aucun viſcere, on a lieu d'eſperer qu'il recouvrera la ſanté, pourvû qu'il veuille

bien s'assujettir long-tems au régime de vivre, & à une longue suite de remedes, & qu'il s'affermisse l'esprit contre les vaines craintes dont il est frappé; le dernier point étant de nécessité absolue pour la guérison, l'ame influant extrêmement sur le corps.

Les indications qui se présentent à remplir pour détruire cette maladie sont de corriger les digestions, de diviser sans fougue la masse du sang, & celle des fluides en général, de la détremper, & de l'adoucir. C'est pourquoi lorsqu'on sera reposé deux ou trois jours après être arrivé, on fera d'entrée les remédes suivans. On se purgera de cette maniere.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une dragme : vous le ferez bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, dans laquelle vous ferez infuser deux dragmes de senné mondé, & rhubarbe deux scrupules, une pincée de sommités d'absynthe, & demi-poignée de fleurs de violette. Coulez la liqueur, & ensuite partagez-la en deux doses égales, qui seront prises, laissant entr'elles une heure

d'intervalle. Dans la premiere priſe faites diſſoudre deux onces de manne, & dans la ſeconde priſe une ſeulement. On prendra deux heures après le ſecond verre de la medecine un bouillon fait avec un poulet.

L'on prendra enſuite pendant vingt jours le bouillon & l'opiate ſuivans, commençant par le bouillon, que l'on prendra cinq jours, enſuite l'opiate cinq jours. Les bouillons ſeront faits ainſi.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, deux écreviſſes de riviere, racine de pivoine mâle une dragme, & autant de celle d'énula-campana, une pincée de feuilles de petit chêne, demi-poignée de feuilles de chicorée amére de jardin, demi-poignée de creſſon.

L'opiate ſera celle-ci.

OPIATE.

Prenez conſerve de kynorrhodon & d'énula-campana, de chacune deux dragmes; cachou, ou terre du Japon quatre ſcrupules que vous mêlerez avec

ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée composé. Vous ferez une opiate pour dix doſes égales.

Après les vingt jours d'uſage, ſoit des bouillons, ſoit de l'opiate, Monſieur ſe purgera comme ci-devant. Il paſſera enſuite à l'uſage du petit-lait de vache préparé avec la préſure ordinaire, prenant garde qu'il ne s'aigriſſe. La doſe ſera d'environ huit à dix onces. On y éteindra quelque clou de la longueur du doigt rougi au feu, on le clarifiera avec le blanc d'œuf, y faiſant bouillir pendant la clarification une pincée de ſommités fleuries d'hypericum, & l'aïant coulé on y ajoûtera deux cuillerées de ſuc de menthe de jardin, de cerfeuil, de creſſon d'eau, & un peu de ſucre.

L'on prendra auſſi le lait pendant douze matins à jeun, après leſquels on ſe purgera avec la medecine déja preſcrite.

Après ces remédes on tentera l'uſage du lait d'âneſſe en cette maniere.

Les cinq ou ſix premiers jours on n'en prendra que ſix à huit onces, & on y mêlera deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux de deux jours l'un. On prendra un moment avant le lait :

Vingt grains de poudre de guttete, &c.

deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Si le lait passe bien, on en augmentera la dose à douze onces pendant dix jours, mêlant trois cuillerées de la seconde eau de chaux, & usant de la poudre de guttete comme ci-devant.

Si le lait continue à passer bien, on l'augmentera jusqu'à seize onces, où l'on se tiendra pendant quinze jours, en y mettant toûjours deux ou trois cuillerées de la seconde eau de chaux, & usant de la poudre de guttete. Enfin après un bon mois d'usage du lait d'ânesse on purgera comme auparavant.

Mais s'il ne peut passer, on l'abandonnera pour cette saison, se purgeant, & l'on prendra ensuite les bouillons prescrits ci-devant.

Pendant l'hiver on prendra tous les matins une tasse de décoction de feuilles de *gnafalium maritimum* en maniere de sauge, ou de citronelle, ou de thé, & deux fois la semaine on avalera avec les deux premieres cuillerées de soupe vingt grains de poudre de guttete. De plus, chaque fois le mois on prendra pendant dix jours vingt grains de safran de mars apéritif dans la premiere cuiller de soupe à dîner.

Au printems prochain on reprendra

tous les remedes marqués pour cette automne, & on tâchera de prendre le lait d'ânesse deux fois le jour : s'il passe bien on le reprendra encore à dix heures du soir, aïant soupé avec une soupe & un potage ; & s'il ne peut pas passer on prendra à deux reprises à sa place une trentaine de bouillons faits avec un jeune poulet, la chair & le sang d'une tortue, & deux écrevisses.

On sera purgé à la fin de ces bouillons ou bien du lait d'ânesse, si on l'a pris.

L'été prochain se passera à prendre à cinq reprises trente ou trente-cinq bains domestiques, avalant à la sortie du bain une tasse d'infusion de citronelle en maniere de thé.

L'automne prochaine on répétera les remédes faits au printems.

Dès à present il convient de prendre le soir en se couchant seize ou vingt gouttes de laudanum liquide de Sydenham dans deux cuillerées d'eau jusqu'à ce ce que les agacemens d'estomac soient calmés.

Enfin on observera un bon régime de vivre, évitant le salé, l'épicé, l'aigre, & tout haut goût. On se nourrira de bouilli, de rôti, de jeune volaille, poisson

bouilli, quelquefois au court-bouillon, ſans haut goût; on boira du vin blanc vieux noié dans l'eau, on ſe diſſipera l'eſprit par les amuſemens, évitant la ſolitude.

Délibéré à Montpellier, &c.
ſigné, LAZERME, FIZES, MONTAGNE.

CONSULTATION XVII.

Sur un aſthme cauſé par des tubercules aux poumons.

LA difficulté actuelle de reſpirer, qui croît plus ou moins, ſuivant les différens exercices qu'on fait, ſur-tout lorſqu'on monte les eſcaliers, ou qu'on ſe couche ſans avoir ſoin de s'élever la tête & la poitrine; les oppreſſions dont on ſe ſent de tems en tems fort incommodé avec toux fréquente; & une petite fiévre continue qui augmente le ſoir; quelques ſueurs vers le matin; la diminution d'embonpoint, & les enflures des jambes; tous ces ſymptomes ne nous permettent pas de douter de la préſence de pluſieurs tubercules au poumon, dont quelques-

unes ſuppurent. Le crachement d'humeurs viſqueuſes & purulentes, & l'hémoptyſie qui a précédé en ſont des preuves certaines.

La premiere cauſe de cette maladie doit ſe rapporter à l'épaiſſiſſement & à l'acrimonie des humeurs qui ſe trouvent dépourvûes de leurs parties balſamiques; ce qui occaſionne des engorgemens des vaiſſeaux, & gêne enfin la circulation du ſang juſqu'à faire rompre des vaiſſeaux ſanguins, comme il eſt arrivé dans ce cas, où les lymphatiques des poumons étant très-embarraſſés ont occaſionné l'hémoptyſie qui a procuré les ſymptomes marqués ci-deſſus.

Cette maladie eſt fâcheuſe, mais elle n'eſt pas incurable : on peut du moins ſoulager conſidérablement le malade en lui faiſant obſerver un régime de vivre très-exact, & le mettant à l'uſage des remédes ſuivans.

PURGATION.

Prenez tamarin gras une once; faites-le bouillir dans douze onces d'eau de fontaine avec une demi-once de pulpe de caſſe, & demi-poignée de fleurs de violettes;

que l'on fera bouillir pendant un inſtant. Coulez le tout pour une potion que le malade prendra en deux doſes.

Le lendemain de la purgation le malade commencera l'uſage des bouillons ſuivans, qu'il continuera pendant huit ou neuf jours de ſuite.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet; faites-le cuire dans une ſuffiſante quantité d'eau; ſur la fin de la coction ajoûtez quatre écreviſſes de riviere, & une poignée de chicorée de jardin. Après une légére ébullition, exprimez le tout fortement. Vous prendrez ce bouillon le matin à jeun. Après ce bouillon on prendra le purgatif ſuivant.

PURGATION.

Prenez la décoction d'une dragme de rhubarbe, & ajoûtez à la potion manne de Calabre deux onces.

A la ſuite de ce léger purgatif, le malade prendra pendant dix jours conſécutifs un bouillon fait de la façon qu'il ſuit.

BOUILLON.

Prenez collet de mouton cinq onces, la chair, le sang, le foie d'une tortue médiocre; quinquina concassé grossierement, trois dragmes; faites cuire le tout dans suffisante quantité d'eau, ayant soin de boucher le pot exactement; sur la fin de la coction ajoutez-y deux écrevisses de riviere, sept ou huit feuilles de lierre terrestre; coulez ensuite avec une forte expression; on prendra le matin ce bouillon.

Après avoir pris dix bouillons de suite on passera à l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserves de kynorrhodon & d'énula campana, de chacune une demidragme; extrait de rhubarbe, une dragme; antihectique de Poterius, quatre scrupules; cloportes deux scrupules; baume de Canada un demi-gros, avec une suffisante quantité de syrop de lierre terrestre vous ferez une opiate pour six doses.

Le malade prendra chaque matin

une priſe de cette opiate envelopée avec du pain à chanter, avalant par-deſſus un bouillon de la façon qui ſuit.

BOUILLON.

Prenez demi-livre de collet de mouton, faites-la cuire dans ſuffiſante quantité d'eau; ſur la fin de la coction, vous-y ajouterez une demi-poignée de pimpinelle de jardin; après une légere ébullition exprimez le bouillon.

L'opiate finie il ſe purgera avec trois onces de manne dans la décoction de bourrache.

Il paſſera enſuite à l'uſage du petit-lait de vache faite avec la préſure ordinaire; on le clarifiera avec le blanc d'œuf. Pendant la clarification vous y ajouterez douze cloportes, & une petite poignée de feuilles de lierre terreſtre. Dans la colature ajoutez-y un peu de ſucre.

Après avoir pris douze jours de ſuite le petit-lait préparé comme nous l'avons dit, on réitérera le purgatif ordinaire.

On ſe repoſera deux jours après le purgatif pour paſſer à l'uſage des bouillons de tortue, faits de la façon ci-deſſus décrite; on en reprendra trente de

fuite. On aura ſoin d'avaler devant le bouillon cinq à ſix gouttes de baume de Canada délayé dans une cuillere avec un peu de ſyrop de lierre terreſtre.

Lorſqu'on aura pris les trente bouillons de tortue, il faudra ſe repurger comme auparavant avec la décoction de bourrache ou de menthe.

On paſſera l'hiver en prenant de deux jours l'un cinq à ſix gouttes du baume de Canada de la façon que nous avons indiqué, & buvant un moment après un bouillon fait de la maniere ſuivante.

BOUILLON.

Prenez demi-livre de collet de mouton, ſept à huit feuilles de lierre terreſtre, & demi-poignée de pimpinelle de jardin.

Au commencement du printemps prochain, Monſieur le malade doit répéter l'uſage des remédes que nous avons indiqué ci-deſſus, tenter enſuite le lait d'âneſſe, mettant à chaque priſe deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux. Le ſoir en ſe couchant il prendra vingt-cinq grains de corail, en continuant de même juſqu'à ce que l'eſtomac ſupporte bien le lait, qu'on continuera un mois &

on s'en trouve bien. On prendra un moment avant le lait de deux matins l'un cinq à six gouttes de baume de Canada dans un peu de syrop de lierre terrestre. On prendra au commencement, au milieu, & à la fin du lait, la purgation avec la décoction de bourrache ou de menthe.

Si le lait ne passe pas bien il faut le quitter, & après la purgation ordinaire avoir recours aux bouillons de tortue, qu'on prendra pendant trente jours de suite, se purgeant à la fin de la maniere accoutumée.

Pour tenir le malade tranquille pendant la nuit, & pour empêcher le mal de faire de progrès s'il est inquiété par la toux, ou l'insomnie, on usera du laudanum liquide de Sydenham, commençant d'abord par quinze gouttes, & augmentant jusqu'à vingt, vingt-cinq ou trente gouttes, si les doses inférieures ne produisoient plus l'effet desiré après une longue habitude. On commencera dès à présent, & on continuera pendant tout le tems des remédes,

Quoique tous les remédes que nous avons conseillé nous paroissent assez convenables au mal présent, nous sommes cer-

tains qu'ils auront peu de ſuccès ſi le malade n'y joint un régime de vivre très-régulier. Il eſt eſſentiel de faire toujours gras, de ſe tenir à la ſoupe, au bouilli, au rôti, le tout de viande blanche, quelques biſcuits trempés avec l'eau teinte d'un peu de vin. Il faut éviter avec attention toute ſalure, aigre, épiceries, fruit cru, ſalades, légumes. Il eſt très-eſſentiel pour le malade dans la ſituation où il ſe trouve d'obſerver un grand régime, ſans quoi les remédes ne produiront aucun effet. Le malade fera enſorte de ſe diſſiper par quelques exercices amuſans, & non violens.

A Montpellier, *Signé*, LAZERME, MONTAGNE.



CONSULTATION XVIII.

Sur une ardeur de poitrine, un dérangement d'estomac, cours de ventre, accès de fiévre, ophthalmie.

LEs accidens qui fatiguent Monsieur ... depuis long-tems, & qui sont devenus plus considérables depuis un an, se réduisent à des ardeurs de poitrine qui occupent toute l'étendue de cette partie, à un dérangement d'estomac suivi de beaucoup de vents, de cours de ventre, de grouillemens continuels sans pourtant que la partie soit altérée. Pendant deux ans il a été sujet à des accès de fiévre qui l'ont exposé à un long usage du quinquina, ensuite à des ophthalmies opiniâtres qui sans doute ont donné occasion à faire des remédes.

Tous ces maux reconnoissent pour cause les mauvaises digestions qu'il fait actuellement qui tournent à produire quantité de vents & de mauvais sucs. Ils ont encore entretenus dans cette obstination par le mauvais état du sang, qui est sec, épais & acrimonieux, & qui a

contracté de mauvaiſes qualités par les grandes contentions d'eſprit que Monſieur a fait, & par l'uſage indiſcret du caffé. Cet état du ſang a donné lieu au deſſéchement des ſolides, à des obſtructions des organes de la digeſtion ; enſorte que les ſucs digeſtifs ſont fournis épais, gluans, & acrimonieux, & que les digeſtions ſe font avec fougue & imparfaitement, d'où naiſſent tant de vents & de grouillemens. Il ſe produit auſſi de ces mauvaiſes digeſtions un chyle mal travaillé, qui entretient journellement des déſordres dans la maſſe des humeurs. Il n'y a pas de ſignes que la poitrine de Monſieur ſoit affectée, puiſqu'il n'a point craché de ſang, qu'il ne touſſe point, & que la reſpiration eſt libre & dégagée.

Cette maladie, qui eſt plus effrayante que dangereuſe, réſiſtera long-tems, à moins de remédes appropriés & d'un bon régime de vivre exactement obſervé, & pendant long-tems.

Les indications qui ſe préſentent à remplir ſont de corriger les digeſtions, de détremper la maſſe du ſang, de la diviſer doucement ſans incendie, d'en tempérer l'acrimonie, d'en rétablir le baume, enfin de relâcher & aſſouplir le ſyſme des ſolides.

C'eſt pourquoi on commencera par une ſaignée du bras de la valeur de ſept à huit onces. On ſe purgera le lendemain ſuivant.

PURGATION.

Prenez une once de racines de polypode de chêne concaſſée, dont on fera un verre de décoction, & on y fera infuſer un ſcrupule de rhubarbe, une pincée de fleurs de pêcher, & une pincée de petite abſynthe. Après l'ébullition on y fera fondre manne deux onces.

On paſſera enſuite à l'uſage des bouillons ſuivans.

BOUILLONS.

Prenez un quarteron de collet de mouton, deux écreviſſes de riviere, une poignée de chicorée amére de jardin, & une bonne pincée de ſommités de fleurs d'hypéricum.

Ayant pris les bouillons dix matins conſécutifs, Monſieur ſe purgera comme auparavant pour paſſer enſuite à l'uſage de bouillons qui ſeront faits de la maniere ſuivante.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet, ou à ſon défaut un morceau de mou de veau, deux écreviſſes de riviere, les cuiſſes de trois ou quatre grenouilles écorchées, une dragme de ſquine coupée par tranche, un ſcrupule de caſcarille concaſſée, une bonne pincée de lierre terreſtre, & une poignée de chicorée verte de jardin; faites un bouillon ſelon l'Art.

Après avoir pris dix matins ces bouillons, il ſe purgera comme ci-deſſus en ſe mettant tout de ſuite au petit-lait de vache tiré avec la préſure, clarifié avec le blanc d'œuf, y ajoutant une douzaine de cloportes, y éteignant quelques morceaux de fer rougis au feu, & y ajoutant deux cuillerées de ſuc de creſſon, ou en ſa place de fumeterre bien dépurées & une cuillerée de ſucre roïal.

On continuera ce petit-lait pendant quinze ou vingt jours, après lequel tems on reviendra aux derniers bouillons, & les ayant encore pris pendant dix jours, on ſe purgera avec la même médecine, & on reprendra le petit-lait comme auparavant pendant le même tems. On re-

viendra encore ensuite aux mêmes bouillons qui seront continués pendant dix jours, & au même petit-lait pour la troisiéme fois; après quoi Monsieur se purgera avec la médecine ordinaire, & prendra tout de suite le demi-bain domestique pendant dix jours le matin à jeun. Il y restera environ une heure. A la sortie il avalera une tasse d'infusion de feuilles séiches de citronelle en maniere de thé; ensuite pendant sept jours à la sortie il prendra les bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet, deux écrevisses de riviere, une poignée de cresson, & une pincée de menthe de jardin.

Après il reviendra aux six demi-bains comme auparavant; ensuite à six jours de bouillons de poulets, après lesquels six autres bains; & encore à sept jours du même bouillon, puis à six demi-bains.

Après tous ces remédes, Monsieur prendra les eaux de Cauterès, comme il les a déja prises, ou des eaux de quelqu'autre nature qui seront à portée; il aura soin d'ajouter deux onces

& demie de manne au premier verre du premier jour, & autant au pénultiéme verre du dernier jour. Il prendra les eaux neuf à dix jours de suite, &, s'il s'en trouve bien, après douze jours de repos, il les reprendra encore neuf jours, en observant les régles que nous avons déja prescrites.

Vers la fin du mois de septembre, Monsieur se purgera comme ci-dessus, & prendra ensuite pendant dix matins les derniers bouillons préparés comme il a été marqué, après lesquels il sera purgé, & passera à l'usage du lait d'ânesse. Il le prendra d'abord à une dose d'environ douze onces, y mettant deux cuillerées de la seconde eau de chaux avec un peu de sucre. Il en viendra peu à peu à une dose d'une écuelle: si son estomac le soutient bien, il le continuera deux mois, & se purgera toutes les fois qu'il se sentira du dérangement dans son appétit & dans son estomac.

Pendant l'usage de ce lait, il prendra trois jours de la semaine une poudre composée de la maniere suivante.

POUDRE.

Prenez six grains de safran de mars apéritif préparé à la rosée de mai, & huit grains de poudre de guttete dans la premiere cuillerée de soupe au dîner.

S'il arrivoit contre notre attente que Monsieur ne pût pas supporter le lait d'ânesse, s'étant purgé il reviendroit au petit-lait & aux derniers bouillons comme auparavant.

Pendant tout l'hiver il prendra dix ou douze jours chaque mois huit grains de safran de mars apéritif, & sixgrains de cascarille dans la premiere cuillerée de soupe de son dîner.

Tous ces remédes seroient inutiles, si Monsieur en gâtoit l'usage par un mauvais régime de vivre. C'est pourquoi il se nourrira avec du potage, bouilli, rôti, des crêmes de ris & de gruau. Il observera de souper légérement. S'il peut se mettre à l'usage de l'eau pour boisson ordinaire il n'en fera que mieux; en tout cas il boira peu de vin & toujours bien trempé, point de liqueurs, ni thé ni caffé, ni chocolat. Il se privera de fruit crud, de salades, de liqueurs, de cha-

taignes, de fromage, de ragouts & de toute sorte d'épicerie; & enfin de tous les alimens venteux, indigestes, ou échauffans. Il observera de donner un peu plus de relâche à ses études qu'il n'a fait jusqu'à présent. Il est essentiel qu'il combatte le penchant qu'il a à la mélancholie par la promenade à cheval ou à pied, par des compagnies propres à le distraire; enfin par des occupations amusantes plutôt que pénibles.

Délibéré à Montpellier ce 20. février 1746. *Signé*, CHAPTAL.

CONSULTATION XIX.

Sur un skirre au bas-ventre.

ON voit par la relation communiquée que Monsieur le malade est né avec un tempérament mélancholique, & par conséquent ayant une constitution des fluides seiche & acrimonieuse. Ces vices des fluides se sont augmentés dans la suite, d'autant plus qu'ayant été sujet depuis neuf à dix ans à cracher du sang, l'imagination n'a pu qu'être frapée de tout cela; il est arrivé que la lymphe a été épuisée & a pris un caractere d'acrimonie.

Cela étant établi, la tumeur dure qui s'étend depuis le dessous du cartilage xiphoide jusqu'au-dessous du nombril avec quelque sentiment de douleur, & dont on ne marque pas la largeur, a son siége principal dans cette étendue des muscles droits, & elle est produite par une lymphe acrimonieuse épaissie qui s'est arrêtée dans le tissu de ces muscles; ce qui établit un skirrhe de mauvais caractere. D'autre part comme Monsieur le malade est sujet depuis neuf à dix ans à une légere hémoptysie, il y a tout lieu de présumer qu'il y a au poulmon quelque tubercule qui gêne le cours du sang, & donne lieu de faire crever de tems en tems quelques vaissaux dont les tuniques se trouvent dilatées.

Ces deux maladies ne sont pas actuellement accompagnées de danger; mais comme chacune pourroit prendre dans la suite une mauvaise tournure, il ne faut rien négliger pour y apporter reméde, & pour en prévenir les suites fâcheuses, ce qu'on ne peut cependant faire que par une longue suite de remédes, & par un bon régime de vivre observé très long-tems, à quoi doit se joindre une fermeté d'esprit absolument nécessaire.

Les vues que l'on doit avoir dans ce cas, sont de maintenir les digestions en bon état, & de faire fournir un chyle doux & coulant, & de plus d'inciser sans fougue la masse des liqueurs, de la bien détremper, & de l'adoucir. C'est pourquoi d'entrée on fera un saignée du bras, & on purgera le lendemain.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une once, que vous ferez légerement bouillir dans une livre d'eau; vous y ferez infuser rhubarbe concassée une dragme, fleurs de pêcher une poignée; l'aïant coulé & partagé en deux doses égales, dans la premiere on y fera fondre manne deux onces, & une once dans le second. Cette potion se prendra avec régime.

On passera de suite à l'usage des bouillons suivans.

BOUVILLONS.

Prenez un jeune poulet, une once de racines de *simphitum majus*, les cuisses de quatre grenouilles, une dragme de racine de squine coupées par tranches, une poignée de pimpinelle de jardin.

Aïant pris les bouillons douze matins, on se purgera comme auparavant, pour passer de suite à l'usage du petit-lait de chevre ou de vache, tiré avec la crême de tartre, y ajoutant une poignée de lierre terrestre, le clarifiant avec le blanc d'œuf selon l'art, y ajoutant un peu de sucre fin.

On prendra ainsi le petit-lait le matin à jeun pendant un mois, avalant dans deux ou trois cuillerées une poudre composée de la maniere suivante.

POUDRE.

Prenez antihectique de Poterius & succin blanc préparés, de chacun douze grains.

Aïant fini le petit-lait, on se purgera comme auparavant. Quelques jours après on ira aux eaux du Mont d'Or. On les boira le matin à jeun pendant quinze jours, mais à petite dose, de cinq à six verres par matin, observant de prendre chaque matin, une heure après avoir bu, un bouillon fait simplement avec un poulet, & d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces de manne, & autant au dernier verre du dernier jour.

S'étant reposé quelques jours on passera à l'usage des apozêmes suivans.

APOZEME.

Prenez de la pimpinelle de jardin & de la véronique, de chacune une poignée; fleurs de pied de chat & de violette, de chacunes une pincée; on fera bouillir le tout légerement pour en faire deux verres, à chacun desquels on ajoutera syrop de lierre terrestre une once; on prendra le premier verre le matin à jeun &, le second quatre heures après dîner. On les continuera quatre jours de suite; &, s'étant reposé trois jours, on prendra pendant dix matins à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, & une poignée de pimpinelle de jardin.

Vers la demi septembre on se purgera avec la médecine ordonnée ci-devant. On prendra ensuite neuf matins le petit-lait ordonné avec la poudre, &, s'étant ensuite purgé, on passera à l'usage du lait d'ânesse, que l'on prendra le matin à la dose de douze ou quinze onces pendant deux mois, se purgeant comme auparavant; mais pendant l'usage de ce petit-lait, on prendra de trois en trois matins

un moment avant le lait une poudre composée avec dix grains d'antihectique de Poterius, six grains de cloportes préparés, & vingt grains de corail préparé, aïant délaïé cette poudre dans trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange. Au reste dès à présent on mettra sur la tumeur dure du bas-ventre de la pulpe de racine d'althéa; on l'y laissera au moins deux ou trois heures par jour, ce que l'on continuera pendant long-tems, & y revenant de tems en tems.

Délibéré à Montpellier, *signé*, FIZES.

CONSULTATION XX.

Suite de la précédente.

PAr la description de la tumeur dure donnée dans la premiere relation, on donnoit l'idée d'une tumeur qui s'étendoit depuis le cartilage xiphoïde jusqu'au-dessous du nombril, sans déterminer la largeur de la tumeur. On n'indiquoit point la tension des visceres du bas-ventre, aussi on ne pouvoit établir la tumeur que dans une grande étendue

des muſcles du bas-ventre, je veux dire des muſcles droits; mais à préſent Monſieur *** fait remarquer que l'on apperçoit depuis que le bas-ventre s'eſt diſtendu une groſſeur au foie, & Monſieur *** dit que l'on découvre facilement les embarras du foie par l'exploration, ce ſont ces termes; je ſuis perſuadé par tout cela que le foie eſt affecté d'obſtructions dures; mais, comme il n'eſt pas encore dit ni par l'un ni par l'autre, que le malade ait eu ou ait la moindre idée de jauniſſe, je ſuis porté à croire que les embarras propres ou principaux du foie ſont dans le ſyſtême lymphatique des vaiſſaux de ce viſcere plutôt que dans celui des vaiſſeaux biliaires, la bile paroiſſant d'ailleurs couler aſſez librement dans les inteſtins, puiſqu'on rapporte que le malade fait aſſez bien les digeſtions, & qu'on ne dit rien des excrémens. Mais puiſqu'on ne dit pas dans aucune des relations communiquées ſi la tumeur du foie ſe fait appercevoir ou à l'hypochondre droit, ou à l'épigaſtre, il importe peu pour le malade & pour le conſeil de ſçavoir ſi c'eſt le grand lobe du foie qui eſt principalement affecté, ou bien le lobe antérieur, cela n'étant que curioſité,

& ne changeant rien au traitement.

Je ſuis donc toujours dans l'idée des mauvaiſes affections générales de la maſſe des fluides de Monſieur le malade, & ſur-tout de la portion lymphatique. La ſeule différence qu'il y a dans cette concrétion, eſt que je reconnois l'arrêt de la lymphe principalement dans les lymphatiques du foie, au lieu qu'auparavant je me les repréſentois dans les lymphatiques du muſcle droit du bas-ventre ; ainſi il y a beaucoup à changer dans le plan de remédes que j'ai déja conſeillés ; je fais pourtant obſerver qu'il ne faut jamais perdre de vûe l'état du poulmon, où je crois qu'il y a des tubercules, puiſque le malade a craché & crache du ſang ; ce qui eſt actuellement peu de choſe, comme il a été dit dans le mémoire ; je crois pourtant qu'il mérite attention, & que cet état du poulmon doit faire ménager certains remédes, qui d'ailleurs paroîtroient très-bien convenir pour débarraſſer le foie, & pour humecter les viſceres du bas ventre ; ainſi je ne ſerois pas trop pas d'avis d'inſiſter ſur le demi-bain, qu'on dit que le malade prend actuellement, & cela à cauſe de la délicateſſe du poulmon qui pourroit

bien en souffrir. J'estime donc de tout cela, & faisant attention à tout ce que je comprens qui sera fait à l'arrivée de ma Consultation, qu'il faut que le malade se purge avec la médecine portée dans la premiere, & qu'il passe ensuite à l'usage des bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet, une once de racines de *lapathum acutum*, une petite poignée de chicorée amere de jardin, autant de pimpinelle, supposant que le malade ne crache point de sang actuellement, & qu'il n'en ait craché de quelque tems; car autrement je lui conseille le premier bouillon porté par ma remiere Consultation.

Aïant pris les uns ou les autres de ces bouillons suivant la circonstance du crachement ou du non crachement de sang, & cela pendant neuf jours, le malade passera ensuite à l'usage du petit-lait marqué dans ma premiere Consultation, dans lequel on éteindra trois clous de fer rouillés de la longueur du doigt rougis au feu.

Aïant pris ce petit-lait vingt jours, le malade sera purgé comme auparavant.

Je ne suis plus d'avis que le malade aille boire les eaux de Mont d'Or, crainte de quelque crevasse lymphatique au foie que la boisson des eaux minérales pourroit occasionner ; mais après la purgation qui suit le lait le malade prendra l'aposême que j'ai ordonné, & ensuite les bouillons qui suivent l'aposême.

Vers la mi-septembre le malade se purgera avec la médecine marquée ; il prendra ensuite dix matins les bouillons ordonnés dans cette derniere Consultation, & sera purgé à la fin. Il prendra ensuite le petit-lait ordonné avec la poudre pendant vingt matins, après lesquels, s'étant encore purgé, il passera à l'usage du lait d'ânesse avec toutes les observations marquées dans ma premiere Consultation, & il en suivra le reste, excepté le cataplasme de pulpe d'althéa. Mais si l'on sent des douleurs à la région du foie, on la fomentera avec un linge simple mouillé d'une décoction de racines d'althéa.

Délibéré à Montpellier, *signé*, FIZES.

CONSULTATION XXI.

Sur une hydropisie commençante.

LE malade pour lequel on nous consulte, âgé d'environ soixante ans, est depuis dix ans valétudinaire. Il a souffert dans diverses saisons de vives douleurs dans les cuisses, toussant & crachant beaucoup en hiver; présentement il n'est plus question de douleurs, mais depuis un mois il s'est apperçu que son ventre est enflé. Le mémoire qu'on nous a communiqué ne fait aucune mention du tempérament du malade, ni de ses occupations, ni de son régime de vivre, ni de l'état où se trouvoient les visceres du bas ventre avant le commencement de son enflure. Ces éclaircissemens étoient nécessaires pour établir les indications avec plus de précision. Son âge déja avancé, & le long dérangement de sa santé, prouvent assez clairement les dérangemens de ses humeurs, je veux dire le mauvais état & la foiblesse de ses solides. Les humeurs mal travaillées ont pris le caractere d'épaississement, ce qui fait

qu'elles ſont arrêtées dans le tiſſu des viſceres du bas-ventre, & y ont produit des obſtructions qui empêchent que la lymphe ne revienne dans les veines, & la font arrêter dans les vaiſſeaux qui en deviendront plus ramolis & plus diſtendus; d'où s'enſuit l'épanchement de la ſérosité dans la capacité du bas-ventre, comme l'enflure de cette région, qui a commencé depuis un mois, l'annonce.

Comme le malade eſt avancé en âge, & qu'il eſt depuis long-tems valétudinaire, ſa maladie qui a déja fait des progrès ne peut être que rébelle, & réſiſter long-tems aux remédes.

Les vûes que l'on doit avoir dans ce cas, ſont de diviſer la maſſe des humeurs, d'en ôter le ſuperflu, de lever leurs obſtructions, de procurer, ſi faire ſe peut, l'évacuation de la ſérosité épanchée dans la capacité du bas-ventre, & de rendre aux ſolides le reſſort qu'ils ont perdu. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par les remédes ſuivans.

PURGATION.

Prenez ſenné mondé deux dragmes, ſel végétal une dragme, rhubarbe concaſ-

ſée

fée une demi-dragme ; faites infuser le tout dans une suffisante quantité d'eau, & dans la colature faites-y fondre manne de Calabre deux onces, poudre de jalap dix grains ; faites une potion que le malade prendra avec régime.

Le lendemain le malade prendra un bouillon fait comme on va le dire.

BOUILLON.

Prenez un quarteron de collet de mouton, un nouet d'une dragme de rhubarbe, safran de mars apéritif une demi-dragme aussi dans un nouet, racines de bruscus, eringium, asperges, de chacunes une once ; & dans colature ajoutez-y vingt grains de tartre chalybé.

Le malade continuera ces bouillons pendant six jours, le septiéme il se purgera comme ci-devant. Après cette purgation il prendra les mêmes bouillons pendant six jours, après lesquels, s'étant encore purgé comme ci-dessus, il prendra l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez safran de mars apéritif huit

grains, rhubarbe choisie & cloportes préparés, de chacun douze grains, jalap en poudre huit grains, diagréde quatre grains, fleurs de sel ammoniac martiales cinq grains. Le tout étant en poudre très fine, on en fera une masse avec une suffisante quantité de syrop d'althéa de Fernel pour en faire dix doses égales.

Il continuera cette opiate pendant dix jours, avalant par dessus un bouillon de poulet altéré avec une poignée de chicorée. Si le malade se sentoit échauffé par l'usage de cette opiate il ne la prendroit qu'alternativement de deux jours l'un, prenant le jour d'intervalle le bouillon seul.

Si le malade ne pouvoit point supporter l'usage de cette opiate, ou si, après l'avoir finie, son mal persistoit encore, après s'être purgé comme ci-dessus, il passeroit tout de suite à l'usage des bouillons aux bains-marie, faits de la maniere suivante.

BOUILLONS.

Prenez deux livres de maigre de veau coupées par tranches, rhubarbe en poudre une dragme, trente cloportes, de

feuilles de chicorée ſauvage & de cerfeuil hachées, de chacunes une poignée, de fleurs de ſel ammoniac martiales quinze grains; faites des couches dans un pot de terre, avec les herbes & les poudres & chairs alternativement, & que la derniere couche ſoit faite avec la chair de veau. Ajoutez-y trois cuillerées d'eau. Aïant bien luté le pot, vous le placerez au bainmarie pour faire le bouillon ſuivant l'art. L'aïant paſſé avec une forte expreſſion, on le partagera en deux priſes. La premiere ſera priſe le matin à jeun, & l'autre à quatre heures après midi. On le continuera pendant ſept à huit jours, & quand ils ſeront finis on purgera avec la purgation ordinaire.

S'il arrive, contre notre attente, que l'enflure perſiſte avec obſtination malgré les remédes, on en viendra à l'eau-de-vie allemande, dont on donnera une once & demie le matin à jeun, & on la continuera trois jours de ſuite. Si le malade s'en ſentoit échauffé, on y ajouteroit une once d'huile d'amandes douces chaque fois.

Délibéré à Montpellier, &c.

ſigné, CHAPTAL.

CONSULTATION XXII.

Sur une Jaunisse.

IL eſt bien certain que la jauniſſe que Monſieur a depuis un mois eſt l'effet des embarras qui ſe ſont formés dans le foie, qui s'oppoſent à la ſécrétion de la bile, la font regorger dans la maſſe des humeurs, & répandre dans l'habitude du corps.

Pour traiter cette maladie méthodiquement il eſt important de reconnoître la véritable cauſe qui produit les embarras du foie. Les raiſons ſuivantes nous perſuadent que c'eſt la conſtitution réſineuſe de la bile dont les parties ſalines ſont devenues plus groſſieres, & par conſéquent plus propres à couler par le petit vaiſſeau ſécrétoire du foie. C'eſt ce qui paroît démontré, 1°. par le tempérament vif & bilieux du malade, ce qui paroît bien prouvé par les marques dartreuſes que le malade eut il y a quelques années, & dont il ne fut guéri que par le laitage & les bains d'eau de riviere; 2°. Le grand travail d'eſprit & de corps

que Monsieur a fait depuis plusieurs années n'a pas peu contribuer à faire dissiper les parties douces & fluides des humeurs, & a desséché par-là les fluides, & même les solides. 3°. On ne peut rapporter les embarras du foie à aucune autre cause, pas même aux vices de digestion, puisque le malade a conservé jusqu'ici son appétit, & qu'il rend ses excrémens comme dans une santé parfaite. S'il a eu quelque dégoût avant que la jaunisse parût, s'il sent même de tems en tems quelque légére colique d'estomac, on doit plutôt les rapporter à une partie de la bile qui peut se jetter dans l'estomac par les conduits sécrétoires qu'au dérangement des digestions.

Il suit de ce que l'on vient de dire, qu'on doit traiter cette maladie avec de légers apéritifs, mêlés avec beaucoup de délaïans & d'adoucissans. Par ce moïen on détrempera plus aisément la bile, on donnera plus de souplesse aux conduits du foie qu'on soupçonne d'être un peu raccornis par le desséchement, & si on pouvoit se flatter que les obstructions du foie fussent récentes, on pourroit espérer de les emporter radicalement malgré l'âge du malade. Mais quand même il

resteroit quelque endroit du foie obstrué, la bile pourra prendre son écoulement par les autres endroits débouchés, & par conséquent la santé du malade pourra se rétablir.

Comme Monsieur vient de reprendre les bouillons apéritifs, & qu'il aura été purgé à la fin de leur usage, il passera tout de suite au petit lait qu'il prendra comme il suit.

PETIT LAIT.

Prenez seize onces de petit-lait tiré du lait de vache avec la présure ordinaire, ou mieux la crême de tartre. On le clarifiera avec le blanc d'œuf; éteignez-y quelques clous rougis. Dans la colature jettez-y deux cuillerées de suc de cresson, autant de suc de cerfeuil, & un peu de sucre. Il faut prendre ce petit-lait pendant douze jours, ensuite se purger avec la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez senné mondé deux dragmes, rhubarbe concassée une demi dragme, tartre soluble une dragme; faites bouillir le tout dans douze onces de décoction de tamarins. Sur la fin de la coction ajoûtez-y une pincée de fleurs de pêcher,

& dans la colature faites-y fondre manne de Calabre deux onces dans le premier verre, & dans le ſecond vous mettrez une once de ſyrop de roſes ſéches. Si le premier verre vuidoit beaucoup le malade, on ne donneroit point le ſecond.

S'étant repoſé deux jours, il prendra cette opiate.

OPIATE.

Prenez ſafran de mars apéritif, rhubarbe en poudre, de chacun un ſcrupule, poudre de cloportes, *caſſia lignea* en poudre, de chacun douze grains, que l'on incorporera avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé, & l'on fera une opiate pour une doſe.

Le malade prendra par deſſus cette opiate un bouillon fait avec le maigre de veau, dans lequel on ajoûtera trois écreviſſes; on y jettera une poignée de ſommités ſéches & fleuries d'hypericum, & l'aïant fait infuſer ſuffiſamment, on exprimera fortement. On prendra l'opiate & le bouillon pendant neuf jours, ſe purgeant à la fin.

Deux jours après on lui donnera le petit-lait préparé comme ci-deſſus pendant quinze jours, ſe purgeant à la fin.

Pendant l'usage de ce remede, on fera des fomentations sur la région du foie pendant une heure avec la décoction des plantes émollientes chaude, dans laquelle on trempera des linges, qu'on appliquera sur la partie en les renouvellant de tems en tems.

Après deux jours de repos, Monsieur prendra le matin un verre de lait d'ânesse avec un peu de sucre. Si l'estomac avoit de la peine à le soutenir on y ajouteroit deux cuillerées d'une légére infusion de canelle. A mesure que l'estomac supportera le lait on augmentera la dose peu à peu jusqu'à une bonne écuellée, & on le prendra pendant un mois, se purgeant en le quittant. Pendant le tems du lait le malade prendra trois fois la semaine douze grains de safran de mars apéritif, dans la premiere cuillerée de soupe au dîner. Pendant le reste de l'hiver il continuera la boisson de l'eau ferrée, à laquelle on ajoutera un nouet de rhubarbe. On peut faire aussi usage de l'infusion à froid de la boule d'acier jusqu'à ce que l'infusion soit de couleur de petite bierre, se purgeant de tems en tems.

Au reste, nous croïons que le caffé ne convient pas à Monsieur ; ainsi il fera

bien de s'en priver pendant le tems des remedes, & de n'en prendre ensuite que rarement, parce qu'il desséche les humeurs & les solides.

Délibéré à Montpellier, *signé*, LAZERME.

CONSULTATION XXIII.

Dysenterie ancienne, & compliquée de lienterie.

AYant lû avec attention l'exposé qui nous a été remis, j'estime que Monsieur le malade est attaqué d'une vieille dysenterie, qu'il fait les digestions foiblement, que la masse du sang est épuisée, que son mucilage est dissout, que la sérosité y surnage, que les solides ont perdu généralement beaucoup de leur ressort, qu'en conséquence toutes les fonctions se font foiblement : de plus que par la durée de la maladie les intestins ne sont presque plus enduits de mucosité, & que leur membrane nerveuse est comme à découvert & trop exposée au contact des matieres qui y passent. Voilà l'état où est le malade, & de cet état dé-

taillé il est aisé de rendre raison de tout ce qui lui arrive. Au reste, comme on assure qu'il n'y a pas du tout de fievre, & que d'ailleurs on n'a rien vû qui marque la purulence, on ne peut pas dire qu'il y ait des ulcerations aux intestins, mais elle pourroit bien venir si la maladie résistoit. Alors la fievre lente se mettroit de la partie, & le malade se consumeroit avec enflure des extrémités & singulierement des inférieures.

Pour venir à bout de cette fâcheuse maladie, & en prévenir les suites funestes, il faut se proposer de rétablir les digestions, d'adoucir la masse du sang, & de donner du ressort au canal intestinal. C'est pourquoi, sans perdre de tems, on se mettra au traitement suivant.

On se purgera comme il suit.

PURGATION.

Prenez mirabolans citrins trois dragmes concassées, dont on fera un petit verre de décoction, & on y dissoudra une once & demie de manne, & on y ajoutera rhubarbe en poudre vingt grains.

S'étant reposé deux jours, le malade prendra deux matins de suite celle qui suit.

PURGATION.

Prenez ſyrop de chicorée compoſé une once, rhubarbe en poudre vingt grains, dans un peu d'eau de chicorée, avalant une heure après un bouillon ordinaire. Enſuite on paſſera à l'uſage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez conſerves de balauſte & de kynorrhodon, de chacune deux dragmes, extrait de genievre & conſerve d'énula-campana, de chacune une dragme, rhubarbe ſéchée au four, noix muſcade pareillement ſéchée, & maſtic en poudre, de chacûn deux ſcrupules; racine d'ipécacuanha vingt grains, laudanum liquide de Sydenham un demi gros, que vous mêlerez avec ſuffiſante quantité de ſyrop de roſes ſéches pour une opiate pour le beſoin.

On diviſera cette opiate en neuf priſes égales, que l'on prendra le matin à jeun, avalant une heure & demie après un bouillon ordinaire. Cependant on commencera du jour que ma Conſultation arrivera. On prendra tous les ſoirs en ſe

couchant, jusqu'au premier jour de l'opiate, une potion faite comme il suit.

POTION.

Prenez demi-dragme de diascordium, quinze gouttes de laudanum liquide de Sydenham dans une once d'eau de chicorée.

Pendant tout ce tems on se nourrira chaque jour avec une bonne soupe, dont le bouillon sera fait avec le mouton & la vieille volaille, n'y mettant jamais d'herbes ; quelque morceau de pain avec deux œufs frais & un biscuit trempé dans moitié eau & moitié vin. Quelquefois à gouter on prendra une tranche de pain dont on fera la soupe au vin, y ajoutant du sucre & un brin de canelle. Si on a de bon vin d'Alicante on en boira une cuillerée toute pure après le dîner.

L'opiate finie, on se reposera pendant trois jours, après lesquels on se purgera avec la premiere medecine indiquée, & on passera à l'usage du lait d'ânesse que l'on continuera pendant deux mois, si on peut, le matin à jeun, commençant par une petite dose que l'on continuera & augmentera peu à peu. On aura soin

d'avaler les huit premiers jours vingt grains de cachou brut en poudre avec les deux ou trois premieres cuillerées de ce lait, ce que l'on fera ensuite de deux matins l'un. Pendant tout ce tems on fera gras, & seulement en soupe, bouilli, rôti, mangeant de la soupe au dîner, au souper, & toujours sans herbes, mangeant peu de viande, sur-tout le soir, prenant d'autre fois un ou deux œufs frais après la soupe. On boira l'eau dégourdie avec un quart de bon vin. On ne s'appliquera point pendant le traitement à aucun exercice fatigant ni échauffant.

Délibéré à Montpellier, *signé*, FIZES.

CONSULTATION XXIV.

Sur un Asthme humide.

LA maladie dont Monsieur est attaqué depuis trois ans est un asthme humide, puisqu'il est atteint de tems en tems de peines de respirer, & de toux violentes qui lui font rejetter des crachats gluans & en abondance journellement, sur-tout à son réveil, dans le tems de la digestion

du dîner & du soir, & que d'ailleurs on remarque en lui une sorte de léger assoupissement continuel.

La cause de cette maladie est en lui un sang épais & un peu abondant qui lui force les vaisseaux du poumon, d'autant plus que le conduit bronchial s'étant trouvé foible, il est continuellement rempli de la matiere des crachats épais; ce qui occasionne une compression aux vaisseaux sanguins du voisinage. On ne sçauroit douter de cette foiblesse des tuïaux sécrétoires bronchiaux contractée depuis long-tems, si l'on fait attention que malgré le temperament robuste dont Monsieur le Consultant est pourvû, il étoit depuis long-tems sujet à s'enrhumer aisément.

Ce mauvais état du sang, & cet engorgement du couloir bronchial par des matieres lymphatiques épaissies est entretenu journellement par de mauvaises digestions, d'où il se produit un chyle épais & abondant, Monsieur étant trop grand mangeur, & surchargeant trop l'estomac par habitude.

Quoique cette maladie paroisse actuellement plus fatiguante que dangereuse, elle ne doit point être négligée, puisque

par les violentes secousses on a craché du sang, & que d'ailleurs il pourroit se former des tubercules au poulmon, s'ils n'ont déja commencé à s'y former, ce qui auroit des suites fâcheuses.

Les vûes que l'on doit avoir dans ce cas sont de mettre les digestions en régle, de donner de la fluidité à la masse du sang en l'incisant sans fougue, & le détrempant doucement, de plus de libérer l'organe sécrétoire du poulmon de cette matiere lymphatique épaissie qui l'afflige. C'est pourquoi on commencera par la saignée du bras, ensuite on purgera comme il suit.

PURGATION.

Prenez racines de polypode une once, qu'on fera infuser pendant la nuit dans deux verres d'eau sur les cendres chaudes, senné mondé deux dragmes, demi-poignée de fleurs de pêcher, autant de violettes. Le lendemain dans la colature on dissoudra deux onces de manne, & deux grains de tartre stybié soluble, & dans le second verre une once de manne, & un grain du même tartre.

Le lendemain de la médecine on com-

mencera les bouillons faits avec huit onces de collet de mouton, deux onces d'énula-campana, quinze cloportes, une douzaine de feuilles de lierre terreſtre, une poignée de creſſon de fontaine. Après neuf jours de ces bouillons pris le matin à jeun, on ſe purgera comme auparavant, mais ſupprimant le tartre ſtybié, & on paſſera à l'uſage de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez conſerves d'énula campana & & de kynorrhodon, de chacune deux dragmes, extrait de rhubarbe une dragme & demie, cloportes préparés, ſuccin blanc préparé, & ſoufre lavé, antihectique de Poterius, & caſcarille pulvériſée, de chacun quatre ſcrupules, que vous incorporerez avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'ériſymum. Formez une opiate molle.

La doſe de cette opiate ſera de deux dragmes que l'on prendra le matin à jeun, avalant une heure après une taſſe d'infuſion de méliſſe ou citronelle en maniere de thé. Lorſqu'on aura conſommé toute cette opiate, on ſe purgera comme la derniere fois.

Monsieur passera le reste de l'hiver en prenant tous les matins à jeun une grande tasse d'infusion de camphorata, dont on fera une provision considérable dans cette ville. On peut y ajouter si l'on veut un peu de sucre fin.

Au commencement d'avril on fera une saignée du bras, on se purgera avec la premiere purgation, on prendra les bouillons & l'opiate comme auparavant, avec les deux autres purgations, placées comme il a été dit, & après la deuxiéme purgation qui suit l'opiate on passera à l'usage du petit-lait de chevre tiré par la présure, que l'on prendra le matin à jeun à la dose d'environ douze onces, y éteignant trois ou quatre clous rouillés & rougis au feu. On le clarifiera avec le blanc d'œuf, & pendant la clarification on y ajoutera une petite poignée de sommités d'hypericum fleuries, & un peu de sucre.

Après quinze jours de ce petit lait, on se purgera comme la derniere fois pour passer tout de suite à l'usage du lait de chevre que l'on prendra le matin à jeun un mois & demi, observant d'ajouter les sept ou huit premiers jours de ce lait deux cuillerées de la seconde eau de chaux, &

de prendre de trois en trois jours un moment avant le lait la poudre ſuivante.

POUDRE.

Prenez cloportes préparés huit grains, ſoufre lavé dix grains, antihectique de Poterius huit grains, canelle en poudre quatre grains, avalant cette poudre avec deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange, & ſe purgeant en quittant l'uſage du petit-lait.

Dès à preſent & à l'avenir il faut prendre trois fois la ſemaine, en ſe couchant le julep ſuivant.

JULEP.

Prenez ſyrop d'ériſymum une demi-once, & autant de ſyrop de pavot, & trois onces d'eau de chicorée.

On ne ſçauroit trop recommander le régime de vivre. On s'abſtiendra de ragoûts, de toute ſorte d'épicerie, de tous alimens groſſiers ou indigeſtes. On ſe nourrira de ſoupe, bouilli, roti, volaille blanche, évitant la chair noire. On trempera beaucoup la boiſſon, & on prendra de bon vin.

Délibéré à Montpellier, *ſigné*, FIZES.

CONSULTATION XXV.

Sur un ſoupçon de mole dans la matrice.

MEMOIRE.

UNe femme âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, & mélancholique, eſt atteinte depuis environ cinq mois d'une douleur qui lui occupe particulierement la région de la matrice, laquelle eſt ſouvent terminée par une eſpéce de perte qui lui arrive irrégulierement & abondamment. Auſſitôt la perte finie par le ſecours du bol d'alum composé que l'on eſt obligé de lui donner, par rapport à la trop grande quantité de ſang qu'elle rend, la douleur recommence. Cette malade a ſouvent des nauſées dans le tems de ces douleurs, leſquelles nauſées paroiſſent plutôt venteuſes qu'autrement, puiſqu'en rendant les vents par la bouche elle ſe trouve ſoulagée, & ne ſont ſuivies d'aucun vomiſſement. Depuis environ trois mois on s'apperçoit que ſon ventre groſſit, & cette groſſeur ſans aucun mouvement

manifeste, est telle qu'ont coutume d'avoir les femmes enceintes à un certain terme de leur grossesse; ce qui fait conjecturer que c'est peut-être une mole qu'elle a dans la matrice, attendu que mettant la main sur la région de la matrice on sent un corps étranger assez dur & gros, lequel corps tombe toujours du côté que la malade se couche. Si elle est couchée sur le dos elle tombe dans la capacité du bassin; dès lors il ne paroît plus de ventre. Elle a les parties latérales & inférieures du ventre toutes variqueuses, & néanmoins sans douleur. *Nota* que cette femme a eu huit enfans en sept couches, à toutes lesquelles grossesses elle a eu des pertes les quatre premiers mois, à la reserve d'une seule dont l'enfant est d'un tempérament plus robuste que les autres. Il est pareillement à propos de remarquer qu'à son pénultiéme accouchement, qui fut le deux août 1732, elle fut obligée de supprimer les douleurs, n'aïant pas le secours de la Matrone. Cependant l'accouchement fut très-heureux. Le dernier enfant qu'elle a porté, & dont elle fut heureusement délivrée, ne lui a causé aucune douleur non plus que de pertes. Après cet accouche-

ment les lochies ont assez coulé, après quoi elle fut pendant trois mois sans menstrues, ce qui lui occasionna une perte abondante, dans laquelle on n'a reconnu ni caillots ni faux germe. Depuis ce tems-là elle a toujours souffert, principalement la nuit.

REPONSE.

Il est fort douteux que la malade ait une mole dans la matrice. La grosseur qu'on remarque dans cette région, qui est dure au toucher, ne quadre pas à la mole. Il paroît même par cette circonstance que c'est une tumeur qui a son siége dans le corps de la matrice, & qui en suit tous les changemens de situation; mais ce qui augmente le soupçon est que la malade a depuis environ cinq mois une douleur dans la région de la matrice qui se termine souvent par une perte qui vient irrégulierement & abondamment. Toutes ces raisons font craindre que la matrice ne soit interessée, que la tumeur dure qu'on y remarque ne soit d'un mauvais caractere, qu'elle ne se change enfin en une tumeur cancereuse, qui feroit infailliblement des ravages: on souhaite

que le ſoupçon ne ſoit pas fondé, & que dans peu on ait des éclairciſſemens ſur la mole, telle qu'on ne puiſſe douter de ſon exiſtence par le lait qui paroîtra aux mammelles, & par d'autres ſignes qui puiſſent marquer la groſſeſſe Cependant il ne faut pas négliger cette maladie; il faut faire des remedes, qui, ſans nuire à la conception, ſuppoſé que la malade ait une mole, puiſſe empêcher le progrès de la tumeur. Pour cet effet on eſt d'avis de faire ſaigner la malade du bras, & le lendemain on la purgera avec la medecine ſuivante.

PURGATION.

Prenez ſenné mondé deux dragmes, tartre ſoluble une dragme; faites bouillir le tout légérement dans huit onces de décoction de tamarins. Sur la fin de la coction vous y ferez infuſer une pincée de ſemence de lin concaſſée & de fleurs de violettes; dans la colature on diſſoudra une once de manne, & une once de ſyrop de fleurs de pêcher pour une potion.

Deux jours après cette médecine la malade prendra un bouillon comme il ſuit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet farci d'une demi-once des quatre ſemences froides majeures. Faites-le cuire pendant deux heures dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine pour un bouillon ; ajoutez-y trois écreviſſes de riviere concaſſées, & deux ou trois grenouilles. Faites cuire le tout ſelon l'art. Sur la fin de la coction ajoutez une demi-poignée de feuilles d'aigremoine, & autant de chicorée, que vous ferez encore bouillir & exprimerez pour un bouillon.

Le tems de ces bouillons ſera de dix jours, après leſquels la malade ſera purgée avec la médecine ordinaire, & s'étant repoſée un jour, elle prendra le matin au lit un verre de lait d'âneſſe fraîchement tiré, adouci avec un peu de ſucre. A meſure que la malade connoîtra que ſon eſtomac s'accoutumera au lait, elle en fera peu à peu augmenter la doſe juſqu'à ce qu'elle en prenne une bonne écuellée, & lorſque ſon eſtomac y ſera entierement accoutumé elle ſoupera avec une ſoupe au lait de vache ſur les ſept heures. Elle mangera raiſonnablement à dîner, ſans

pourtant trop remplir l'estomac. Il faut continuer ce lait jusqu'aux chaleurs de l'été deux fois par jour, sans qu'il soit nécessaire de se purger qu'en le quittant, à moins qu'on ne reconnoisse qu'il s'aigrît dans l'estomac, mais on espére qu'en observant un régime de vivre convenable, la malade ne sera obligée de se purger que lorsqu'elle voudra quitter le lait.

Pendant le tems de ces remédes on examinera l'état de la maladie, & sur-tout le volume du ventre, afin d'avoir des éclaircissemens assurés pour décider d'une maniere plus sure sur la nature de la grosseur de la matrice ; cependant si la malade y sent des douleurs, on conseille d'y faire des fomentations avec la décoction de feuilles de mauve violette, de morelle, & de jusquiame; & si malgré ces remédes les douleurs sont vives il faut saigner la malade, & lui donner quelque narcotique en dose convenable.

Délibéré à Montpellier, *signé*, FIZES.

CONSUL-

CONSULTATION XXVI.

Sur une affection scorbutique.

MEMOIRE.

LE Frere Blanquiere, de la Compagnie de l'Oratoire, âgé de cinquante ans, d'un temperament mélancholique & fort délicat, a été pendant dix ans fatigué de douleurs d'estomac qui l'ont obligé à être attentif à ne prendre qu'une petite quantité d'alimens, & à les bien choisir, pour ne pas s'exposer à de tristes retours. Il est vrai qu'il avoit passé quelque tems tranquille à la faveur de quelques remédes rafraîchissans & apéritifs, mais il y a quatre à cinq mois qu'il lui survint de grandes douleurs aux lombes qui s'étendoient jusqu'aux genoux & sur les jambes, & peu de jours après on vit paroître sur les jambes des taches noires qui peu à peu devinrent plus larges que la main. Les gencives s'ulcérerent, & les dents étoient toutes branlantes. Par le moïen des gargarismes & des antiscorbutiques qu'il prit pendant long-tems, les

ulcéres des gencives furent gueries, & les dents s'affermirent, les grandes taches des jambes disparurent peu à peu; il avoit assez d'appétit, & , ce qu'il y avoit pour lui de consolant,il ne sentoit aucune douleur d'estomac : il se préparoit déja pour aller à la campagne afin de s'y remettre entierement lorsque les douleurs des jambes reprirent plus violemment que jamais. Elles le tourmentent depuis ce tems si fort que lorsqu'il veut différer de prendre du laudanum elles s'étendent jusques sur tout le côté, mais peu après qu'il a pris ce reméde il reste dans un calme parfait, il est en état de reprendre ses occupations ; j'entends un petit travail de main, car il n'est guéres en état de marcher sans potences. Tel est l'effet du laudanum , après lequel les douleurs le reprennent&l'obligent à recourir au même remède. Cependant les gencives & les dents sont toujours en bon état, & il ne paroît rien aux jambes ; son appétit se soutient, son estomac ne souffre point, il n'a jamais eu la fievre depuis cette rechute, il a pris tous les antiscorbutiques dont on avoit usé auparavant avec beaucoup de succès.Le petit-lait clarifié n'a pas été oublié, on a toujours ajouté le cres-

ſon d'eau avec la fumeterre, & le bouillon de poulet avec les herbes antiſcorbutiques, les écreviſſes de riviere, les bains, les ſaignées, les purgatifs ; mais tout y eſt inutile, les douleurs reviennent toujours après l'effet du laudanum, duquel il ne ſçauroit ſe paſſer.

REPONSE.

Les taches noires que le Frere a eues aux jambes, les ulcéres qu'il a eus aux gencives, les dents branlantes, caractériſent ſi bien l'affection ſcorbutique qu'on ne peut pas la méconnoître, ainſi on doit rapporter les douleurs des jambes au même vice des humeurs qui a produit le ſcorbut, & par conſéquent on ne peut ſoulager le malade que par le moïen des remedes internes. Mais l'affection ſcorbutique reconnoît pour cauſe une conſtitution de liqueurs, & ſur-tout la lymphe, groſſiere, ſéche, acrimonieuſe, ſaumurée, ainſi que le vice ou dérangement des digeſtions marqué par la colique d'eſtomac qui a précedé, & produit cette maladie, & l'a augmentée. Il faut par conſéquent s'attacher à rectifier les digeſtions, à donner de la fluidité aux humeurs à les

détremper & à les adoucir. C'eſt auſſi ce que l'on ſe propoſe de faire par l'uſage des remédes ſuivans.

Le malade ſe fera tirer du ſang du bras environ deux palettes. Le lendemain il ſe purgera avec la potion ſuivante.

PURGATION.

Prenez ſenné mondé trois dragmes, tartre ſoluble une dragme, que vous ferez légérement bouillir dans douze onces de décoction de tamarins. Sur la fin de la coction vous y ferez infuſer fleurs de pêcher une demi-poignée, fleurs de violettes une pincée, enſuite vous y ferez fondre trois onces de manne pour une potion pour deux doſes qui ſeront priſes avec régime.

S'étant repoſé un jour, le malade prendra les bouillons ſuivans.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet qu'on fera cuire avec une ſuffiſante quantité d'eau pour un bouillon; ajoutez-y une demi-dragme de racines d'énula-campana coupée en morceaux, deux écreviſſes de ri-

viere. Bouchez bien le pot & le faites bouillir pendant une heure. Sur la fin ajoutez-y une pincée de fleurs de chicorée ſauvage ; & huit cloportes ; coulez & exprimez le bouillon.

Il prendra les bouillons neuf matins, & il ſe purgera à la fin comme ci-deſſus. Deux jours après le malade prendra le matin au lit un petit verre de petit-lait de chevre tiré avec la préſure & clarifié avec le blanc d'œuf, où on éteindra quelques clous rouillés & rougis au feu ; on y fera auſſi infuſer une bonne pincée de ſommités fleuries d'hypericum. L'aïant coulé, on y ajoutera deux bonnes cuillerées de ſuc de creſſon dépuré par réſidence, & ce qu'il faudra de ſucre pour l'adoucir. Il faudra prendre le petit-lait pendant douze matins, & ſe purger avec la medecine ci-deſſus décrite. Enſuite on prendra les bouillons d'écreviſſes pendant neuf jours, en ſe purgeant à la fin avec la même medecine.

Et comme après ces remedes on a lieu de croire que l'eſtomac ſera en meilleur état, deux jours après la medecine le malade prendra au lit un verre de lait d'âneſſe fraîchement trait, & adouci avec un peu de ſucre ; &, pour empêcher que

le lait ne s'aigrisse dans l'estomac, il prendra immédiatement avant le lait la poudre suivante.

POUDRE.

Prenez corail rouge & terre du Japon préparés, de chacun une demi-dragme, de l'antimoine diaphorétique un scrupule, faites-en une poudre pour une dose.

Il continuera l'usage de cette poudre pendant trois semaines, & ne la quittera que lorsque l'estomac sera accoutumé au lait. S'il passe bien, il pourra prendre à dîner une soupe au lait avec un œuf molet, le soir une soupe au ris & au lait, & à neuf heures une écuellée de lait de vache.

Comme cette maladie marque un vice des humeurs qui ne se peut corriger que par un long usage des remedes, le malade prendra les mêmes remédes au printems & dans l'automne de l'année prochaine. Il continuera l'usage du lait jusqu'au mois de septembre, & ne prendra d'alimens que trois fois par jour. S'il ne se peut accommoder à la diette blanche, il se nourrira avec de bons potages, bouilli, & roti.

Délibéré à Montpellier, *signé*, LAZERME.

CONSULTATION XXVII.

Sur une ardeur d'urine d'une Religieuse de Saint Benoît, âgée de dix-huit ans.

MEMOIRE.

AU mois d'octobre 1735 la malade fut attaquée d'un grand rhume, accompagné d'une fievre, &, le rhume passé, il lui resta une petite fievre. La malade étant sujette aux vers, on soupçonna que c'étoit ce qui entretenoit la fievre. On lui donna l'émétique. La fievre continuant, on la purgea. Comme la fievre persistoit toujours, elle prit pendant vingt-cinq jours les amers, matin & soir, qui emporterent la fievre. Mais il survint une grande rétention d'urine nuit & jour & une grande tension dans le ventre avec grande cuisson. La malade a pris plusieurs fois le demi bain, & à la sortie elle urinoit beaucoup à la fois, mais un quart d'heure après l'irritation la prenoit. Elle ne l'eut plus la nuit, la malade dormit bien. Elle a été saignée deux fois au pied sans succès : elle prit l'ipécacuanha qui

a emporté presque l'irritation, & ensuite la malade a usé de cachou, de crême de ris, de prisanne de graine de lin, de racine de guimauve, mais il lui restoit une petite envie d'uriner. A l'exception des trois jours que durent les régles, elle n'a aucun ressentiment de son mal, même au plus fort de l'irritation. Les urines changent plusieurs fois de couleur pendant le jour, principalement pendant le tems de la digestion, & à quatre heures du soir, tems dans lequel tous les jours à des heures réglées elle rendoit les urines blanches comme du lait. Ces urines déposées, il y avoit au bas plusieurs glaires. Au premier coup d'œil il paroissoit que c'étoit du pus: souvent avant de le rendre il venoit une urine fort naturelle. L'ipécacuanha aïant ralenti pendant un mois la grande ardeur d'urine, on s'en tint à l'usage des crêmes de ris & de la prisanne comme ci-dessus. Le mal revint ensuite avec la premiere violence, à l'exception de la nuit. On lui donna l'ipécacuanha qui lui ôta les pressantes envies, & quand elle est réglée elle n'en a aucune. La situation présente de la malade est qu'elle conserve une petite envie d'uriner. Elle retient son urine sans peine; souvent dans les déjections

elle rend des glaires. Il se porte dans ce tems-là de grandes rougeurs aux joues, urinant fréquemment & peu à la fois. La malade a de fréquens rhumes au cerveau, il y a des tems qu'elle n'est pas quinze jours sans en avoir. Elle a aussi d'extrêmes foiblesses d'estomac, & depuis qu'elle est réglée elle les a toujours un peu, & de trois en trois semaines. Depuis trois mois elle les a chaque mois, & lorsqu'elle les a elle se plaint d'une douleur dans une jambe. Elle n'a pas rendu de vents dans le cours de la maladie. Elle a été une fois mieux pendant les trois jours de ses régles. Après trois jours de bon, la malade est revenue comme auparavant. Il y a deux ans qu'il lui survint une douleur au côté du col avec une tumeur de la grosseur d'un œuf de poule, qui fut longtems à venir en suppuration : elle fut ouverte & guérie en cinq semaines. Par les efforts que la malade a faits pour vomir par le moïen de l'ipécacuanha, il lui est survenu quelques glandes, dont l'une est grosse comme un petit œuf de pigeon, & qui pourroit suppurer.

REPONSE.

Après avoir examiné avec attention le Mémoire qu'on nous a remis, il nous a paru que l'ardeur d'urine que la malade a depuis quelque tems vient d'un gonflement des glandes qui sont en quantité au col de la vessie. Cela paroît assez démontré par le soulagement qu'a procuré l'ipécacuanha à la malade, & par la cessation d'ardeur d'urine dans le tems des régles, qui n'arrivent que parce que le sang se porte en moindre quantité au col de la vessie dans le tems qu'il sort abondamment par les vaisseaux de l'uterus. Ce gonflement vient en conséquence de l'épaississement de la lymphe qui se sépare dans ces glandes, & j'estime que cette lymphe est naturellement épaissie, à cause des tumeurs que la malade a eues au col il y a deux ans, & des rhumes fréquens du cerveau auxquels elle est sujette. Tout ce qu'on vient de dire sur la cause de cette maladie paroît confirmé par la nature des urines qu'elle rend en différens tems, & par les glaires qu'on y remarque.

Cette madie pourroit avoir des suites

fâcheuſes, le col de la veſſie pourroit s'enflammer, & produire une rétention d'urine. La lymphe épaiſſie qui coule de tems en tems des glandes engorgées dans la veſſie, & qui produit des glaires pourroit lier le tartre de l'urine, & produire le calcul.

On eſpére de prévenir ces ſuites par les remédes ſuivans.

On croit devoir commencer par les remédes propres à fortifier l'eſtomac, & à rectifier les digeſtions; enſuite on donnera les délaïans & adouciſſans; enfin on ſe ſervira des remédes propres à réſoudre les embarres des glandes, & à fortifier leur reſſort. Dans cette vûe on purgera la malade comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez ſenné mondé, rhubarbe concaſſée, tartre ſoluble, de chacun une dragme, que l'on fera légérement bouillir dans huit onces de décoction de polypode de chêne, & dans la colature on y diſſoudra manne de Calabre une once & demie, & une once de ſyrop de chicorée composé, pour une médecine qui ſera priſe avec régime.

Deux jours après on prendra le matin les bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet ; faites-le cuire pendant une heure dans une suffisante quantité d'eau pour un bouillon, ajoutez-y deux écrevisses de riviere, une dragme d'énula campana, que vous laisserez bouillir un quart d'heure ; sur la fin ajoutez-y une bonne pincée de feuilles de cresson de fontaine pour un bouillon.

Le tems de ces bouillons sera de dix jours, après lesquels la madade sera purgée comme ci-dessus.

Elle prendra ensuite le matin au lit un bon verre de lait d'ânesse fraîchement trait avec un peu de sucre. A mesure que la malade connoîtra que son estomac s'accoutume au lait elle en fera un peu augmenter la dose jusqu'à une bonne écuellée. Afin que le lait passe sans s'aigrir, la malade prendra trois fois la semaine, immédiatement avant la prise du lait, la poudre suivante.

POUDRE.

Prenez corail rouge & terre du Japon,

de chacun ſcrupule, antimoine diaphorétique un demi-ſcrupule; mêlez le tout pour une doſe.

La malade prendra le lait pendant deux mois, ſe purgeant au milieu & à la fin. Dès qu'elle ſera au lait on appliquera ſur la région de la veſſie le cataplaſme ſuivant.

CATAPLASME.

Prenez de la mie de pain, des fleurs de juſquiame hachées & bouillies dans le lait juſqu'à conſiſtence de cataplaſme, y ajoutant ſur la fin deux jaunes d'œuf. On changera le cataplaſme deux fois par jour pendant dix à douze jours.

Après le tems du cataplaſme on fera des injections dans la veſſie avec le ſuc de creſſon tiré récemment, & dépuré par réſidence. Il faut faire cette injection avec une petite ſeringue, & tiéde, & pendant quelques jours, ou autant qu'on le jugera néceſſaire.

Pour laver la veſſie & pour fortifier les glandes de ſon col, pendant l'été on fera prendre à la malade le demi-bain. Quelques jours après elle prendra les eaux acidules qu'on pourra avoir dans le

païs un peu dégourdies, & pendant trois jours, aïant soin le premier jour de dissoudre dans le premier verre deux onces de manne.

L'automne prochaine la malade prendra les bouillons & le lait d'ânesse avec les mêmes précautions que ci-dessus.

Quant aux glandes qui sont survenues depuis peu, on trouve à propos de n'y rien appliquer pour ne pas empêcher la suppuration. Il faut se contenter des remédes internes qui en corrigeant l'épaississement de la lymphe pourront en procurer la résolution.

Si malgré ces précautions la plus grosse des glandes paroît venir en suppuration, on y appliquera l'emplâtre de Vigo, ou le cataplasme suppuratif. Or dès qu'on connoîtra que la glande est en suppuration, il faut l'ouvrir, & ne pas attendre qu'elle s'ouvre d'elle-même, afin de bien vuider le pus, & de l'empêcher de croupir, & de fuser dans les parties voisines. Ensuite on pansera la plaïe méthodiquement.

Délibéré à Montpellier, &c.

signé, LAZERME.

CONSULTATION XXVIII.

Sur une colique d'estomac.

IL est bien aisé par le détail de la relation de cette colique habituelle dont Mademoiselle est attaquée depuis plusieurs années par intervalle accompagné de vomissement des alimens, & ensuite de bile jaune ou verte; il est, dis-je, aisé de se persuader que le mal est occasionné par des matieres indigestes, épaisses, visqueuses, & gluantes, qui, venant à se gonfler; & à se raréfier, s'attachent par leur viscosité aux parois nerveuses de l'estomac, & doivent nécessairement le distendre, l'irriter fortement, & causer ces desordres. Le caractére des matieres qui sortent par le vomissement, & qui est affirmé par la relation, sçavoir, que l'accident de la colique n'arrive que lorsque Mademoiselle a mangé quelque chose de pesant & de froid, est une preuve évidente de la cause que nous venons d'établir, & pour ce qui concerne les autres symptomes qui suivent cette maladie ou colique lorsqu'elle est sur la fin,

& qu'elle a duré vingt-quatre heures, la fievre qui redouble plusieurs fois dans cet espace de tems, des douleurs qui se répandent dans tout le corps, sur-tout au bas du ventre, aux épaules, & qui se fixent enfin aux reins, de façon que cette premiere colique finit assez souvent par la néphrétique, il me paroît que tous ces symptomes doivent être attribués à la même cause; c'est-à-dire, à des matieres mal digérées, âcres, grossieres & bilieuses qui pénétrent dans les intestins, & les vaisseaux chylifiques & sanguins, lesquelles après avoir imprimé le même vice au sang & à la lymphe aussi-bien qu'au chyle vont embarrasser les reins, les distendre, les irriter, & produire la néphrétique.

Sur ce principe il ne sera pas difficile de comprendre que pour rémédier à cela il faut commencer à nettoïer & débarrasser l'estomac & les premieres voies de toutes les matieres indigestes & gluantes qui pourroient y être amassées, & ensuite s'attacher à purifier la masse des humeurs de même nature qui peuvent y être attachées, & qui y sont engagées, & de rétablir les ressorts des organes de la digestion, & faire en sorte qu'elle se fasse se-

lon les loix de la nature, pour éviter que les matieres gluantes & les embarras des couloirs ne ſe renouvellent.

Pour ſatisfaire à ces indications la condition la plus efficace & eſſentielle eſt de renoncer à l'avenir à tous les alimens groſſiers, viſqueux, peſans, âcres, picquans, & gluans, en un mot indigeſtes; d'autant plus que cette nourriture a toujours été le principe & la ſource de tous les accidens mentionnés. Il eſt d'une néceſſité indiſpenſable de ne prendre que ceux qui peuvent ſe digérer aiſément, & qui ne peuvent ſurcharger, ni irriter. Tels ſont le potage bien trempé, le bouilli & roti, l'agneau tendre, le veau de lait, les poulets, les jeunes pigeons, les chapons, les perdreaux, & enfin tout ce qui s'appelle viande blanche; & ſur-tout en quantité modérée, la ſobriété étant auſſi importante que le choix des alimens. Il faut ſe contenter du dîner & du ſouper, de maniere que le dernier ſoit plus ſobre. Il n'eſt rien de plus efficace pour donner du reſſort & de la force à l'eſtomac, & pour le garantir de toutes ſortes de maladies, que de ſe priver de tems en tems, par exemple deux ou trois fois la ſemaine de ſouper, ne prenant alors qu'une ſou-

pe, ou mieux encore une croute de pain, ou quelque petit biſcuit pour boire un coup, au plus un ſimple bouillon ; enfin il n'eſt rien de ſi ſain que de ſe lever de table avec appétit, & pour ſe bien porter il eſt eſſentiel de s'abſtenir de tout ce qui s'appelle colation, encore plus des ragoûts, du petit-ſalé, des viandes cuites au four, des ſucreries, des liqueurs, des fritures, du fromage, des fruits, des herbes crues, & des ſalades.

La vie ſédentaire eſt auſſi très-nuiſible dans l'indigeſtion, & ſur-tout dans la colique d'eſtomac ; au contraire l'exercice eſt très-néceſſaire pour faire paſſer même la portion la plus groſſiere des alimens, & pour l'empêcher de s'arrêter dans le fond de cet organe, en ſorte qu'on a vû pluſieurs perſonnes guérir de cette maladie en montant journellement à cheval, ou ſe promenant après le repas ſans ſe trop fatiguer ; cet exercice faiſant circuler le ſang du centre à la circonférence. Enfin il faut auſſi chercher à ſe diſtraire ou à s'égaïer, ou à ſe tranquiliſer, afin que les eſprits ſe répandent avec facilité du cerveau dans toutes les parties, & notamment dans l'eſtomac, & aident à la digeſtion qui ne ſçauroit ſe faire lorſqu'ils

ſont retenus dans la région ſupérieure par la rêverie & la triſteſſe.

Pour ce qui concerne les remédes, je ſuis d'avis que Mademoiſelle commence par ſe faire ſaigner du bras le matin à jeun, ſuppoſé que le poulx ſoit plein & animé; & s'il eſt petit & médiocre on ne la fera qu'à quatre ou cinq heures du ſoir, & une heure après elle ſe fera donner un lavement compoſé comme il ſuit.

LAVEMENT.

Prenez une livre de décoction de tripes, dans laquelle on délaïera trois onces d'huile d'olives.

Le lendemain elle prendra à jeun un remède propre à nettoïer l'eſtomac tel qu'il ſuit.

Prenez ipécacuanha trente grains, tartre ſtybié un grain, confection de jacinthe une dragme; faites diſſoudre le tout dans une ſuffiſante quantité d'eau de chardon-béni; l'on en fera une potion que la malade prendra avec régime.

Dès que ce remède commencera à opérer on facilitera ſon action en faiſant avaler à la malade quelques verres d'eau tiéde, ou quelques taſſes de thé. Le ſurlen-

demain au cas qu'elle ne soit pas fatiguée, elle se purgera comme il suit.

PURGATION.

Prenez senné mondé une dragme & demie, sel de prunelle & de semences d'anis, de chacun une dragme, un limon coupé par morceaux; faites bouillir le tout légérement dans deux verres ou douze onces d'eau de fontaine, pour deux doses; dans la premiere ajoutez-y deux onces de manne de Calabre; pour la seconde, elle sera prise une heure après la premiere; entre chaque prise on prendra un bouillon fait avec quelques feuilles de chicorée sauvage, de cresson & de bourache.

Après les remédes généraux, Mademoiselle usera pendant dix jours de bouillons faits de la maniere suivante.

BOUILLONS.

Prenez une livre de maigre de veau coupée par tranches, avec une poudre composée d'une dragme de rhubarbe, autant de cloportes, & de sel végétal; le tout réduit en poudre subtile, ajoutant une bonne poignée de feuilles de chico-

rée ſauvage, demi-poignée de ſommités de mille-pertuis, une dragme d'énula campana, & une pincée de fleurs de camomille; le tout haché bien menu, & bien mêlé avec les drogues précédentes pour ſaupoudrer toutes les tranches, tant deſſus que deſſous; après quoi on le mettra dans un pot de terre couche par couche, avec une grande écuellée d'eau de fontaine, couvrant enſuite le pot avec un papier double bien luté ſur les côtés de ſon couvercle, on le placera au bain marie, c'eſt-à-dire dans un chaudron rempli d'eau chaude avec du foin autour, le faiſant bouillir à petit feu bien ſuivi pendant neuf heures. Coulez & exprimez, vous aurez deux priſes de bouillons dont la malade prendra une priſe le matin à cinq heures, & la ſeconde à huit ou neuf heures, ne dînant que quatre heures après, & continuant de même pendant douze jours, après leſquels la malade ſe purgera avec les deux verres de la priſanne laxative décrite ci-devant.

Après le premier reméde, la ſaiſon ne permettant pas d'en emploïer d'autres qui ne ſont pas moins convenables, & en attendant le printems, aïez du meilleur

quinquina dont vous pourrez prendre chaque jour une dragme dans un verre d'eau avant le repas, & dîner par dessus. Rien de plus efficace pour la digestion; & en même tems à la place du déjeuné la malade prendra un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & autant de maigre de veau. Sur la fin on y jettera, après que le tout aura bouilli, une demi-once de racines d'althea.

Il faut aussi pendant tout le cours de cette saison tenir l'estomac bien chaud, appliquant une ceinture molle de laine qui occupe jusqu'au nombril, & qui soit médiocrement serrée.

Dès que le printems sera arrivé il faudra renouveller les remédes, la saignée au bras, le vomitif, le purgatif, les bouillons de maigre de veau au bain-marie. Après la derniere purgation il sera à propos de prendre un bol apéritif, stomachique, & purgatif pendant neuf jours.

B O L.

Prenez safran de mars apéritif, sel d'absinthe, cloportes, rhubarbe choisie, le tout pulvérisé, de chacun quinze grains, fleurs de sel ammoniac martiales

six grains, avec une suffisante quantité de syrop de chicorée faire un bol qui sera pris le matin, avalant par dessus deux tasses d'infusion de thé, & deux heures après un bouillon altéré avec les feuilles de chicorée sauvage, ou bien à sa place avec le cresson de fontaine.

Les neuf matins ou jours finis, il faut encore se purger, & boire ensuite les eaux thermales ou chaudes, telles que celles de Balaruc, & les boire pendant trois matins à jeun à la quantité de douze à quinze verres dans une heure & demie de tems, faisant dissoudre une prise de sel polychreste dans le premier verre & dans le dernier du troisiéme jour.

Ces remédes, avec un grand régime de vivre, sont suffisans pour remplir les indications principales de nettoïer, d'adoucir, de purger, de débarrasser les reins. Jusqu'au tems des grandes chaleurs, on prendra le lait de vache coupé, avec parties égales de chicorée.

Les grandes chaleurs étant venues, on boira pendant neuf matins les eaux minérales rafraîchissantes, nitreuses, vitrioliques, & légérement ferrées, se purgeant devant & après; & si pendant le cours de ce traitement les accidens de

colique venoient, & que la malade risquât la syncope, il faut appaiser la douleur, & réveiller le poulx, en faisant prendre deux ou trois grains de laudanum avec trois ou quatre de castor, dans un peu de conserve de roses, & la douleur calmée, déraciner la cause par les remédes généraux; au lieu que si la douleur est supportable, les remédes doivent précéder les narcotiques. La décoction de camomille, & les huiles adoucissantes, telle que celle d'amandes douces, ou de lin, sont très-recommandées dans cette occasion pour appaiser les douleurs.

Délibéré à Montpellier, &c.

signé, LAZERME.

CONSULTATION XXIX.

Dartres à l'entrefesson, avec démangeaison.

LEs dartres à l'entrefesson qui subsistent depuis long-tems avec démangeaison, les trois clous ou furoncles que le malade a eu en même tems, & au même endroit, & la grande disposition qu'il a eu aux engelures, sont les effets d'une

d'une constitution du sang épaisse & chargée de saumure, mais sur-tout dans les parties lymphatiques.

Il y a apparence que ces vices des fluides sont chez lui héréditaires, puisque ses parens sont sujets aux dartres; mais la vie sédentaire qu'il a menée depuis quelques années, & les veilles, ont augmenté les mauvaises qualités des fluides au point où elles se trouvent à present, ce qui occasionne les maladies de la peau auxquels il est sujet.

Quoique ces maladies soient sans aucun danger pour la vie, elles ne doivent pas être négligées, soit parce qu'elles sont incommodes, soit parce qu'elles démontrent les vices énoncés des fluides qui pourroient porter un jour sur quelque viscére, soit enfin parce que, les parties voisines de l'anus se trouvant constamment attaquées, il pourroit survenir quelque abscès au voisinage du fondement qui pourroit avoir des suites fâcheuses.

Les vûes que l'on doit avoir tant pour dissiper ces maladies que pour en prévenir le retour sont de délaïer & de diviser la masse du sang, & d'en chasser la salure, de plus de rendre le couloir cutané

libre aux endroits affectés, je veux dire à l'entrefesson, & au voisinage de l'anus, aux mains & aux pieds. Suivant ce plan Monsieur ne peut commencer son traitement qu'au commencement de fevrier. J'estime qu'alors il doit se faire saigner du bras, & le lendemain se purger avec ce qui suit.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne six dragmes, rhubarbe deux scrupules, sel prunelle une dragme; faites infuser avec une suffisante quantité d'eau, dans la colature délaïez deux onces de manne pour une potion, qui sera prise le matin avec régime.

Il passera ensuite à l'usage des bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet, racine de *lapatum acutum* une once, racine d'énula campana une dragme, cloportes écrasés, n°. XII. une poignée de cresson, avec l'eau nécessaire pour faire un bouillon selon l'art.

Aïant pris les bouillons pendant dix matins, on se purgera comme auparavant, pour passer à l'usage du petit-lait de vache, à la dose d'environ douze onces, le clarifiant avec le blanc d'œuf, y faisant bouillir pendant la clarification quinze cloportes écrasés en vie. L'aïant coulé on y ajoutera un peu de sucre, & deux onces de suc dépuré de cresson.

On prendra le petit-lait deux mois, le matin à jeun. Au commencement d'avril on fera la saignée du bras, & le lendemain on se purgera comme auparavant.

L'on passera ensuite à l'usage des bouillons faits comme il suit.

BOUILLONS.

Prenez collet de mouton huit onces, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles écorchées, deux écrevisses de riviere pilées, une poignée de pimpinelle. Faites bouillir le tout selon l'art.

Aïant pris les bouillons neuf matins, on passera tout de suite à l'usage d'autres bouillons qui seront faits ainsi.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet, chair de ſerpent deux onces, une poignée de chicorée amére de jardin, pour faire un bouillon ſuivant l'art.

Après l'uſage de ces bouillons, on ſe purgera comme auparavant pour paſſer à l'uſage du lait de chevre, dont on prendra douze ou quinze onces le matin à jeun avec un peu de ſucre, pendant un mois, ſe purgeant à la fin comme auparavant: mais pendant l'uſage de ce lait on prendra de trois en trois jours la poudre ſuivante.

POUDRE.

Prenez ſuccin blanc dix grains, cloportes préparés dix grains, cachou brut douze grains; délaïant le tout avec un peu d'eau de fleurs d'oranges.

Pendant les chaleurs de l'été on prendra pendant neuf matins à jeun le demi-bain domeſtique; on y demeurera une heure, & à la ſortie on prendra une grande taſſe d'infuſion de méliſſe ou citronelle en maniere de thé.

S'étant repoſé cinq ou ſix jours, on

prendra neuf matins les eaux de Vals à la quantité de six à sept livres, y faisant fondre deux onces de manne dans le premier verre, & autant au dernier verre le dernier jour; puis on reviendra aux bains domestiques pendant neuf matins, comme auparavant.

Mais comme actuellement les dartres de l'entrefesson inquiettent, & que les engelures risquent de venir, je suis d'avis que l'on mette dès à present, & jusqu'à la guérison, deux fois par jour sur les endroits de la dartre la poudre suivante.

POUDRE.

Prenez la pulpe de la racine de *lapatum acutum* une once, du cerat de Galien avec l'huile d'amande douce récente quatre onces, fleurs de soufre trois onces; le tout réduit en poudre fine, mêlez-le pour faire une poudre pour l'usage.

Pour ce qui est des engelures, on oindra matin & soir les pieds & les mains jusqu'à parfaite guérison avec le liniment suivant.

LINIMENT.

Prenez de la graisse de cochon récente

& non salée trois onces ; l'aïant fondue, on y mettra la bile que contient la vésicule du fiel d'un cochon, laissant figer ensuite dans un p.tit pot pour s'en servir au besoin.

Délibéré à Montpellier, *signé*, FIZES.

CONSULTATION XXX.

Maux d'estomac, dégoûts, vents, rapports, oppression, douleurs rhumatiques.

LEs maux d'estomac auxquels Madame est sujette, les dégoûts, les vents & les rapports qui les accompagnent, la foiblesse & l'oppression qui surviennent à la moindre fatigue, les douleurs rhumatiques fixées à un bras principalement, la roideur & l'enflure des pieds & des jambes, & autres accidens dans lesquels il entre une complication vaporeuse, ont été produits dans le commencement, & sont actuellement entretenus, par la sécheresse, l'épaisseur, & la saumure de la masse du sang.

On n'entre point dans le détail de dif-

férentes causes qui ont contribué au développement des accidens énoncés ci-dessus, mais l'on voit clairement que les digestions sont en desordre, ce qui est marqué par les vents, les rapports & les dégoûts.

Pour traiter méthodiquement les incommodités pour lesquelles on demande conseil, on doit avoir en vûe de rectifier les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide, & plus coulante, d'en corriger la saumure trop exaltée, & de rétablir le mélange proportionné de la sérosité avec les autres parties intégrantes du sang. On espére que ces indications seront remplies par le moïen des remédes suivans.

Comme Madame vient de prendre des bouillons, on commencera à la purger comme il suit.

PURGATION.

Prenez tamarins une once, rhubarbe une dragme, une pincée de sommités de petit-chêne, dont on fera une décoction pour un grand verre; on y laissera infuser pendant la nuit une dragme de senné mondé, dissolvant dans l'infusion coulée

une once & demie de manne de Calabre pour une potion.

Immédiatement après la malade prendra pendant six matins l'opiate suivante, avalant par dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion de feuilles séches de citronelle en maniere de thé.

OPIATE.

Prenez de la conserve de kynorrhodon, & de la poudre de guttete, de chacune une dragme & demie, antimoine diaphorétique, & cachou-brut réduit en poudre, de chacun une dragme; cloportes préparés, & extraits de rhubarbe, de chacun une demi-dragme, dont on formera une opiate avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe pour en faire six prises égales pour six matins.

Ensuite la malade boira pendant six matins un grand verre, ou une petite écuellée, de petit-lait qu'on tirera du lait de chevre par la présure ordinaire, le clarifiant avec le blanc d'œuf, & y éteignant quelques cloux rougis au feu. Etant coulé, on y peut faire fondre un peu de sucre fin pour l'adoucir, & à la fin on aura recours à la même médecine.

Pendant les six matins suivans Madame aura recours à la même opiate avec l'infusion de citronelle par dessus, & d'abord après elle recommencera l'usage du petit lait prescrit ci-dessus, pour le continuer pendant six matins, & le terminer par le purgatif.

On croit que pendant les grandes chaleurs la malade doit suspendre toutes sortes de remédes, & s'en tenir au régime. L'automne prochain elle pourroit commencer les remédes par la même médecine, & boire ensuite pendant six matins un bouillon fait de la maniere suivante.

BOUILLON.

Prenez collet de mouton six onces; racine de pivoine mâle une dragme & demie, deux écrevisses de riviere, une poignée en tout de chicorée amére & de pimpinelle.

Après ces six bouillons, on se purgera avec la médecine ordinaire pour revenir pendant six matins à l'opiate proposée ci-dessus avec l'infusion de citronelle, & tout de suite à la même préparation du petit-lait pendant douze matins, aïant soin de se purger à la

fin. Elle pourroit, après ces préparations, si la douleur rhumatismale des jambes ou des bras revient, aller vers le 18. ou 20. octobre à Balaruc pour s'y faire donner quelques douches au bras malade. Elle pourroit aussi tenter de faire tremper les jambes jusqu'aux genoux dans l'eau de la source qu'on auroit mise dans une machine convenable, lui laissant un peu perdre la force de sa chaleur. On ne fixe pas le nombre de douches, des bains, ni du bain particulier des jambes & des bras, mais il ne doit pas aller au-delà de trois ou quatre ; on les suspendroit même plutôt, s'il arrivoit le moindre inconvénient.

Pendant l'hiver Madame peut user trois fois la semaine à la premiere cuillerée de soupe, à l'heure de son dîner, d'une poudre faite de la maniere qui suit.

POUDRE.

Prenez poudre de guttere dix grains, safran de mars apéritif préparé à la rosée de mai dix grains.

Délibéré à Montpellier, &c.

signé, MONTAGNE.

CONSULTATION XXXI.

Sur des douleurs de rhumatisme gouteux.

MEMOIRE.

UNe fille âgée de trente ans, aïant été neuf années en Espagne, est depuis environ dix ans à Luxembourg. Depuis la seconde année qu'elle fut de retour d'Espagne elle a été sujette tous les hivers à un rhume de poitrine, avec une toux séche, comme un commencement de phthisie pendant cinq années consécutives. Il y a environ quatre ans que, un peu après la Saint Jean-Baptiste, il lui prit une douleur si violente qu'elle fut quinze jours dans la même situation sans pouvoir se bouger, & après pendant un mois elle fut obligée de marcher avec des béquilles. Cet accident est revenu pendant cinq fois, mais non pas si violemment, ni de si longue durée. Elle ressent une douleur par derriere au côté gauche, un peu plus bas que la ceinture. Elle couvre le mal avec le pouce; & il y a trois ans que la douleur se trouve dans le

même endroit. Elle y a toujours de la douleur plus ou moins, mais depuis trois ans cela lui roule jusqu'à l'épaule, au col, à la tête, du même côté où elle ressent son premier mal. Sa plus grande douleur à présent est aux genoux & aux jambes, avec une inquiétude extrême; & quand la violence la prend il faut qu'elle reste au lit. Ce qui la soulage le plus, ce sont les lavemens, lorsqu'elle prend quelque chose pour faire suer, & l'application du son chauffé sur l'endroit de la douleur.

La malade a pris différens remédes que M. Keller, Médecin à Luxembourg en Flandre, lui a ordonnés, comme aussi d'aller prendre les eaux de Plombieres, ce qu'elle a fait cet été, mais elle trouve que la cause n'est pas ôtée, & elle appréhende que les douleurs ne lui reviennent aussi violemment qu'auparavant. La malade croit que la cause de son mal lui vient du froid, parce qu'elle souffre beaucoup plus en hiver qu'en été. Plus il fait chaud moins elle souffre.

La malade a l'estomac très-froid, & qui ne fait pas la digestion. Elle crache beaucoup de glaires, & sur-tout le matin après qu'elle a pris le thé.

Il y a six ans qu'elle est sujette à des

vapeurs hyſtériques, de ſorte qu'on étoit ſouventesfois obligé de la conduire dans ſon lit. Il n'eſt pas fait mention ſi elles lui durent encore.

REPONSE.

Les douleurs auxquelles Mademoiſelle eſt ſujette depuis pluſieurs années, ſçavoir, à la partie gauche de la région lombaire, à l'épaule gauche, à la tête du même côté, aux jambes, aux genoux, ſont des douleurs de rhumatiſme gouteux, dont la cauſe eſt une lymphe épaiſſe & acrimonieuſe qui engorge les membranes muſculaires, & les parties ligamenteuſes des endroits affectés. L'épaiſſiſſement de la lymphe eſt prouvé parce qu'elle avoit demeuré en Eſpagne, païs chaud, neuf à dix ans dans ſa plus tendre jeuneſſe; qu'elle a paſſé enſuite dans un païs froid, ſçavoir, à Luxembourg, où elle eſt depuis dix ans; 2°. en ce qu'elle ſouffre en hiver plus qu'en été; 3° en ce qu'elle ſe ſent ſoulagée lorſqu'elle ſue. L'acrimonie de la lymphe eſt prouvée par la toux, & parce que la poitrine ſouffre ſouvent des rhumes.

Mais comme elle eſt ſujette à la paſſion

hystérique, il suit qu'il y a dans le sang un caractére de sécheresse, & qu'elle a le genre nerveux fort tendu & aisé à s'ébranler.

Quoique cette maladie paroisse sans danger pour la vie, elle ne doit pas être négligée, tant à raison des incommodités qu'elle occasionne pour le mouvement du corps, que parce que cette lymphe épaissie & acrimonieuse pourroit se porter un jour au poulmon, qui se trouve délicat, & occasionner la phthisie.

Pour combattre efficacement cette maladie, & en prévenir les suites fâcheuses, il faut se proposer de corriger les digestions, de délaier la masse du sang, de la diviser sans l'incendier, d'en chasser la salure, & d'y jetter une douce détrempe.

C'est pourquoi on commencera par une saignée du bras, proportionnée aux forces de la malade; on la purgera ensuite comme on va le dire.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une once; faites-la bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, qui sera ré-

duite à douze onces ; dans lesquelles vous ferez infuser une dragme de rhubarbe choisie, fleurs de pêcher & de violettes, de chacune une demi-poignée ; partagez la colature en deux doses, dans la premiere desquelles on fera dissoudre deux onces de manne, & une dans la seconde. Faites une potion qui sera prise le matin.

L'on prendra le second verre de médecine deux heures après le premier, & deux heures après le second on prendra un bouillon ordinaire.

Le lendemain de la purgation on commencera l'usage de bouillons qui seront faits comme il suit.

BOUILLONS.

Prenez huit onces de collet de mouton, deux dragmes de racine de pivoine mâle, une dragme & demie de squine coupée par tranches, une bonne pincée de lierre terrestre séche, ou à sa place une bonne pincée ou deux de sommités fleuries d'hypericum séches, une poignée de cresson de fontaine.

Aïant pris ces bouillons neuf jours, on se purgera comme auparavant pour passer à l'usage de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conſerves d'énula campana, & de kynorrhodon, de chacune deux dragmes, extrait de rhubarbe & de genievre, de chacun une dragme & demie, poudre de guttete, caſcarille en poudre, racines de valériane ſauvage, de chacun quatre ſcrupules. Faites une opiate molle pour l'uſage, avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée composé.

L'on prendra le matin à jeun deux dragmes de cette opiate, avalant une heure après un bouillon fait comme il ſuit.

BOUILLON.

Prenez collet de mouton ſix onces, une petite poignée de chicorée de jardin; faites cuire le tout pour un bouillon.

Aïant pris cette opiate ſix matins, on paſſera tout de ſuite à l'uſage du petit-lait de vache tiré par la préſure & clarifié par le blanc d'œuf, y mettant quelques cloportes, & une poignée de petit chêne. L'aïant coulé, on y ajoutera un peu de ſucre. La doſe de ce petit-lait ſera de douze onces.

Aïant pris ce petit lait pendant six matins, on reviendra à l'usage de l'opiate six autres matins comme auparavant, après lesquels on prendra six matins le même petit-lait, ensuite de quoi on se purgera avec la médecine déja prescrite.

Le reste de l'hiver, & jusqu'à mi-avril, on prendra pendant tous les matins à jeun une grande tasse d'infusion de mélisse en maniere de thé avec un peu de sucre, si l'on veut. Vers la mi-avril on se purgera avec la médecine ordinaire; on prendra ensuite le matin les bouillons suivans douze matins de suite.

BOUILLON.

Prenez huit onces de maigre de veau, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles, trois écrevisses de riviere pilées en vie, une dragme & demie de racine d'énula campana, une poignée de pimpinelle de jardin.

Après ce bouillon on se purgera avec la médecine déja ordonnée, comme auparavant; ensuite on passera à l'usage du lait de chevre, que l'on prendra le matin à jeun avec un peu de sucre jusqu'au commencement du mois de juillet, observant ce qui suit.

1°. D'ajouter les huit premiers jours dans la prise du lait deux cuillerées de la seconde eau de chaux ; 2°. de prendre le reste du tems de trois en trois jours un moment avant le lait une poudre composée de la maniere suivante.

POUDRE.

Prenez quinze grains de cachou brut, dix grains d'antihectique de Potérius, huit grains de succin blanc, & huit grains de cloportes préparés, avalant cette poudre dans un peu d'eau de fleurs d'oranges.

Au reste, toutes les fois que les douleurs seront vives, il faut prendre vingt ou vingt-cinq gouttes de laudanum liquide de Sydenham dans une cuillerée d'eau de fleurs d'oranges.

Pour ce qui est du régime de vivre, il est essentiel. On fera toujours gras, mais seulement en soupe, bouilli, roti, salant très-peu les alimens, & ne les épiçant pas. Il faut éviter l'aigre. La boisson sera d'eau teinte avec un peu de vin rouge bien mûr, sur-tout qu'il ne soit point aigre, & on aura soin de se défendre contre le froid.

Délibéré à Montpellier, &c. *signé*, FIZES.

CONSULTATION XXXII.

Sur des douleurs en différens endroits du corps.

APrès avoir porté attention à la relation de Monſieur, & aux converſations que nous avons eues ſur ſa façon de vivre, j'eſtime qu'il n'eſt plus queſtion de virus vérolique, mais que toutes les douleurs & incommodités dont il ſe plaint ſont produites en conſéquence de la mauvaiſe conſtitution de la maſſe du ſang, & ſur-tout de ſa portion lymphatique, qui péche par la ſéchereſſe & l'acrimonie.

Les vûes qu'il faut avoir dans ce cas ſont de tenir les digeſtions en bon état, de bien délaïer & humecter la maſſe des fluides, d'en chaſſer les ſels, & de l'adoucir.

C'eſt pourquoi d'entrée on commencera par ſaigner Monſieur, tirant du bras environ ſept onces de ſang. On le purgera le lendemain de la maniere ſuivante.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une once; qu'on fera infuser la nuit sur les cendres chaudes avec deux grands verres d'eau de fontaine; ensuite on y ajoutera follicules de senné deux dragmes, rhubarbe concassée deux scrupules, & demi-poignée de fleurs de violettes. Aïant assez infusé, on fera fondre le matin dans la premiere moitié deux onces de manne, & dans la seconde une once pour prendre avec régime.

L'on passera ensuite à l'usage des bouillons faits avec les ingrédiens suivans.

BOUILLON.

Prenez collet de mouton six onces, la chair, le sang, le foie d'une tortue médiocre ou de deux petites; deux écrevisses de riviere écrasées en vie, une poignée de pimpinelle pour un bouillon.

Aïant pris les bouillons pendant neuf matins, on se purgera avec la même médecine déja ordonnée, ou bien on passera à l'usage du petit-lait sans se purger, ce qui dépendra des circonstances.

PETIT-LAIT.

Prenez un demi-ſeptier de petit-lait de chevre ; on le clarifiera avec blanc d'œuf; il en faut mettre deux blancs ; y faiſant bouillir pendant la clarification dix cloportes écraſés en vie, une pincée de feuilles ſéches de lierre terreſtre. L'aïant coulé on y jettera un peu de ſucre.

Aïant pris ce petit-lait pendant douze matins, on ſe purgera comme auparavant, pour paſſer enſuite à l'uſage du lait de chevre, que l'on prendra le matin à jeun à la doſe de demi-ſeptier, augmentant de moitié, avec un peu de ſucre, continuant l'uſage de ce lait juſqu'à la fin de juin, & ſe purgeant, en quittant le lait, avec la médecine ordinaire.

Pendant l'uſage de ce lait on prendra de trois en trois matins, un moment avant le lait, la poudre ſuivante.

POUDRE.

Prenez ſuccin blanc huit grains, cachou brut douze grains, poudre de guttete dix grains ; aïant délaïé cette poudre dans trois ou quatre cuillerées d'eau de fleurs d'oranges.

Au commencement de juillet on commencera à prendre les bains domestiques pendant neuf matins à jeun, c'est-à-dire le demi-bain. On y demeurera une heure, & à la sortie on avalera une grande tasse d'infusion de mélisse en maniere de thé, avec un peu de sucre fin.

S'étant reposé sept ou huit jours, on prendra le matin les eaux d'Yeuset à la dose de deux pots chaque matin. On boira ces eaux dégourdies, ajoutant au premier verre deux onces & demie de manne, & autant au dernier verre le dernier jour.

Sept ou huit jours après avoir fini ces eaux, on reviendra aux mêmes demi-bains domestiques, que l'on prendra aussi pendant neuf matins.

Enfin on observera un bon régime de vivre, faisant gras pendant tout le tems de l'usage de ces remédes, mais seulement en soupe, bouilli, roti, ne salant presque pas les alimens, & ne les épiçant jamais.

On boira le vin bien mûr, & toujours en le noïant d'eau, & l'on se dissipera l'esprit par des amusemens honnêtes. On évitera sur-tout les fortes occupations d'esprit.

Délibéré à Montpellier le 20 avril 1744. *signé*, FIZES.

CONSULTATION XXXIII.

Sur une passion hystérique.

ON a examiné avec beaucoup d'attention ce qui est arrivé pendant deux attaques que Madame a essuiées en cette ville depuis qu'elle y est arrivée, & on observe que dans chacune elle a passé sous differens états.

Dans la premiere il survint un trouble & un embarras dans la tête, avec des tiraillemens douloureux dans cette partie, sur tout postérieurement; une humeur sombre & noire, un dégoût extrême pour la société & la compagnie, un abattement général des forces; des crépitations plus ou moins douloureuses dans les viscéres du bas-ventre, avec un froid extraordinaire dans cette capacité & dans les extrémités inférieures, un ennui, ou plutôt un mépris de la vie, mêlé de grandes inquiétudes qui excédoient toute esperance de ressource ou de guérison des maux présens, faisant regarder la mort comme le

seul bien à se proposer, & comme le seul moïen pour terminer tant de fatalités, une insomnie des plus incommodes avec des songes des plus lugubres qui troubloient le sommeil quand il se presentoit. Quatre ou cinq jours, ou quelques uns de plus ou de moins passés, l'humeur noire & sombre sembloit tomber, & la tête reprendre une partie de sa liberté. La plupart de ces accidens subsistoient à peu-près dans la même force. Il s'en présentoit d'autres, comme sont les crampes très-facheuses, qui sont accompagnées de mouvemens convulsifs dans les bras, le visage, & autres parties, avec des cris violens & perçans, ce qui arrivoit quelquefois dans le premier période; une vivacité qui rend Madame susceptible des impressions même un peu outrées au moindre bruit qu'elle entend, & au moindre évenement nouveau, quoique d'ailleurs très indifférent. Cette sensibilité jette Madame dans des sensibilités de l'ame où elle a besoin de sa douceur naturelle, & de sa bonne éducation, pour ne pas se livrer à des mouvemens où la fougue ou l'emportement pourroient avoir quelque part. Elle est en même tems tourmentée d'un dégoût pour

pour toutes sortes d'alimens, par des maux de tête, par des gonflemens d'estomac, & par d'autres accidens dont le détail est inutile, & qui finissoient totalement avec le paroxysme.

Pour peu d'attention que l'on fasse aux symptomes annoncés, on verra qu'ils établissent parfaitement le caractére d'une affection vaporeuse mélancolique, qui porte quelque chose avec elle d'hystérique; on conclura de plus que cette maladie a été produite dans le commencement, & qu'elle est actuellement entretenue, par la trop grande consistence, la sécheresse, & l'acrimonie de la masse du sang, & par la disposition spasmodique de tout le genre nerveux.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir a été d'abord une suite du tempérament vif & sensible de Madame, mais il a extrêmement augmenté par les remédes violens dont elle a fait usage, & par les évacuations longues & forcées qu'ont causé les chagrins auxquels Madame a été exposée. L'opiniatreté de ces maux, la tristesse, & plusieurs passions de l'ame qui se sont jointes à toutes ces circonstances, ont beaucoup contribué au progrès du vice des fluides & des soli-

ſolides dont il a été parlé.

Le battement continuel que l'on remarque dans l'artére méſentérique ſupérieure, en touchant le bas-ventre, & la tumeur circonſcrite & douloureuſe quand on la preſſe, & que l'on juge placée dans le méſentere, reconnoiſſant la même cauſe, marquent un deſordre particulier dans la lymphe.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidens auxquels Madame eſt ſujette depuis environ douze ans, on doit ſe propoſer d'entretenir bien les digeſtions en régle, de procurer une diviſion douce & ménagée à la maſſe du ſang, d'en corriger l'acrimonie trop exaltée, d'aſſouplir le ſyſtême des ſolides, & de modérer la force & la vivacité des oſcillations du genre nerveux.

Le Conſeil regarde les remédes ſuivans comme les plus propres à remplir ces indications.

Comme les ſaignées ne produiſent pas d'effets gracieux dans les attaques vaporeuſes, on n'a pas jugé à propos de les emploïer encore, ſe réſervant de le faire lorſque l'état du poulx, la vivacité de la malade le permettront, ou que le manque

des évacuations menſtruelles pourra l'exiger.

On a commencé par une médecine, dans laquelle on a fait entrer la rhubarbe, un peu de follicules de ſéné, & de manne. Ce remede a été ſuivi pendant onze ou douze jours d'un bouillon fait comme il ſuit.

BOUILLON.

Prenez un morceau de maigre de veau, la chair, le ſang, le foie d'une tortue, la racine de valérianne & de pivoine mâle, quelques feuilles de chicorée amére, & de creſſon de fontaine, & douze cloportes lavés & étouffés.

Madame a fait uſage pendant quelques jours du petit-lait de vache clarifié avec le blanc d'œuf, y faiſant bouillir quelques cloportes avec les fleurs de tilleul, y éteignant quelques clous rouillés & rougis au feu, & y fondant un peu de ſucre roïal.

Cette préparation de lait aïant été continuée pendant douze matins on reviendra au purgatif, pour commencer d'abord après le lait d'âneſſe entier, & en prolonger plus ou moins l'uſage, ſuivant les effets qu'il produira.

On a jugé pendant le paroxyſme de diminuer la tenſion ou l'éréthiſme des fibres du cerveau & du genre nerveux, tantôt par le mélange des antiſpaſmodiques lorſqu'il y a eu un peu d'affaiſſement dans le cerveau, & qu'il eſt ſurvenu des crampes & des mouvemens convulſifs. On continuera ces altérans, & on ſe réglera journellement ſur les évenemens.

On propoſe pendant le tems du lait d'âneſſe de ſe ſervir de la poudre de guttete, du ſuccin blanc, de la valérianne en poudre, & d'autres remédes antiſpaſmodiques dont on formera des bols.

La ſaiſon ne permet guéres de multiplier les remédes, & la nature de la maladie ne l'exige pas. On prie Madame d'obſerver un régime ſimple tel que ſa ſituation le demande. On l'exhorte à donner journellement dans la diſſipation, à s'étourdir ſur l'opiniatreté des retours de ſes attaques, à ne pas ſe refuſer une eſpérance flatteuſe ſur le dénoüement de ſa maladie, & à tirer de ſon propre fonds, c'eſt-à-dire de ſon eſprit, les reſſources qui peuvent la déterminer à mépriſer les accidens qui l'allarment, & qui viennent en bonne partie des diſpoſitions de ſon eſprit. On a intention au reſte de varier

les remédes dans la ſuite, ſuivant que les ſaiſons différentes le permettront.

CONSULTATION XXXIV.

Sur une colique venteuſe, des douleurs de poitrine, des friſſons, oppreſſions, &c.

DAns le Mémoire qui nous a été communiqué on ne dit rien du tempérament du malade, ni de ſa maniere de vivre, on ſe contente d'inſinuer que ſon pere & ſa mere ſont morts hydropiques. On va tabler ſur ce qu'on a trouvé à propos de mettre en avant, pour établir la nature de la maladie, & conſeiller les remédes les plus convenables à la guériſon.

Les accidens dont Monſieur a été attaqué depuis l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, peuvent ſe réduire à des douleurs de reins, auxquelles ſe joignoient une groſſeur & une dureté dans le bas-ventre, & qui prenoient la tournure d'une colique plus ou moins violente pendant quelques heures; à des gonflemens dans le bas-ventre que la ſortie de beaucoup de vents diſſipoit, & qui ſe terminoient

communément par une diarrhée, & des évacuations abondantes durant treize ou quatorze jours ; à des frissons ; & à des attaques de colique qui se renouvellerent en 1740. avec beaucoup plus de force ; à une oppression pendant le paroxysme, à une grosseur qui s'étendoit successivement dans différens endroits du bas-ventre, à une chaleur dans la poitrine, à des picotemens fixés entre les épaules, à un engourdissement aux deux pieds, accompagné d'une douleur sourde, & s'étendant des malléoles jusques vers le gras de la jambe depuis environ vingt-cinq ou vingt-six mois, à des sentimens tantôt de chaleur, & tantôt de froid dans ces mêmes parties, à des sueurs à la plante des pieds, à quelques enflures aux malléoles, qui tantôt se dissipent & tantôt se renouvellent, & à des douleurs plus ou moins incommodes qui saisissent alternativement, ou la poitrine & la région de l'estomac, ou les pieds, de telle maniere qu'en finissant dans un de ces endroits, elles recommencent dans l'autre ; à un dégoût, à des indigestions qui se font appercevoir depuis environ deux mois, & enfin à de grandes inquiétudes de la part de Monsieur sur la durée &

l'opinatreté de ses incommodités, & sur les fâcheux évenemens qu'il croit avoir lieu d'en craindre, si de nouvelles ressources ne les préviennent.

On peut dans le fonds regarder tous ces accidens, malgré leur complication, comme dépendans de l'épaississement, de la sécheresse, & de la saumure de la masse du sang, & de la roideur, ou trop grande tension de tout le systême des solides, mais sur-tout du genre nerveux.

Les coliques venteuses & les différentes circonstances qui les ont accompagnées sont une suite du dérangement des digestions, de l'action fougueuse de la lymphe digestive, & de la sensibilité de l'estomac & des intestins. Les divers symptomes qui sont arrivés aux pieds & aux malléoles semblent porter avec eux quelque chose de rhumatisant, ou de rhumatisant & de gouteux tout ensemble, & on doit les rapporter au désordre de la lymphe articulaire. Les douleurs de la poitrine reconnoissent à peu-près la même cause. On a lieu de soupçonner que les bouillons de vipére, les eaux de la Mothe, les sudorifiques & autres remédes incendians, ont contribué à l'augmentation des accidens, & à leur opiniatreté

en dissipant le baume, & le mucilage le plus fin de la masse du sang.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer de mettre les digestions en régle, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en corriger la saumure qui a pris le dessus, & de diminuer la trop grande sensibilité du genre nerveux en lui redonnant de la souplesse. On espére que ces indications seront remplies par le moïen des remédes suivans.

On commencera par purger Monsieur avec une once de tamarins, deux scrupules de rhubarbe concassée, deux pincées de fleurs de pêcher, & autant de celles de violettes, dont on fera une décoction, dans deux grands verres de laquelle on laissera infuser la nuit à froid, une dragme & demie de séné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces & demie de manne. La médecine ainsi préparée sera partagée en deux verres, qu'on donnera à deux heures de distance l'un de l'autre.

Immédiatement après Monsieur boira pendant six matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, une dragme & demie de racine de pivoine

mâle concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude ; & écraſées dans un mortier, & une bonne poignée de feuilles de chicorée amére. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction une pincée de ſommités ſéches & fleuries de germandrée ou de petit-chêne.

Pendant les ſix matins ſuivans Monſieur uſera de l'opiate ci-jointe, avalant par deſſus chaque priſe une ou deux taſſes d'infuſion des feuilles ſéches de citronelle infuſées à la maniere du thé.

OPIATE.

Prenez conſerves de kynorrhodon & de petite abſinthe, de chacune une dragme & demie ; poudre de guttete, craie très-blanche, cachou brut, de chacun une dragme ; extrait de rhubarbe une demi-dragme ; pilules de cynogloſſe un ſcrupule ; faites avec le ſyrop de capillaire une opiate qui ſera partagée en ſix parties égales.

On reviendra d'abord après aux mêmes bouillons pendant ſix matins avec la précaution de terminer ces remédes par la médecine ci-deſſus preſcrite.

Après ces préparations, Monſieur

prendra pendant une douzaine de matins une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On coulera le petit lait ainsi préparé avant de l'avaler, & on finira par le purgatif.

Après quelques jours de repos on pourra réitérer les bouillons, & ensuite l'opiate avec l'infusion de mélisse pendant six matins, pour faire suivre le petit-lait préparé de la même maniere, pendant douze nouveaux matins, aïant la précaution de se repurger à la fin.

Le printems prochain, Monsieur reprendra les bouillons, l'opiate, & ensuite le petit-lait pendant douze jours chacun, dans le même ordre, & avec les circonstances conseillées pour le premier usage de ces remédes, pour commencer le lait d'ânesse, que Monsieur boi-

ra le matin à la doſe d'un grand verre d'abord, montant peu à peu juſqu'à la quantité de l'écuellée, & le continuant pendant une couple de mois. On mêlera chaque fois à la priſe de ce lait deux cuillerées ou deux cuillerées & demie de la ſeconde eau de chaux, & s'il a bien paſſé pendant une douzaine de jours, Monſieur mangera le ſoir à ſon ſouper, ou du gruau, ou du ris, ou une ſoupe au lait de vache. On emploïera le purgatif au milieu & à la fin de l'uſage du lait. On ſe ſervira auſſi pendant ce même tems d'abord de deux en deux, & enſuite de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure du dîner d'une poudre faite avec dix grains de poudre de guttete, ſix grains de ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & ſix grains de *caſſia lignea* réduite en poudre.

Suppoſé que le lait d'âneſſe ne paſſe point, on lui ſubſtitueroit une écuellée de lait de vache décrêmé, auquel on ajouteroit deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux, emploïée de la même maniere, la ſoupe ou le ris au lait le ſoir, la même poudre à l'heure du dîner, & enfin le purgatif comme il a été dit.

Monſieur paſſera ſon été en uſant du petit-lait de tems en tems, & quelques jours de l'opiate.

On pourroit auſſi dans le mois de juillet tenter de lui donner pendant une neuvaine le matin ſept ou huit verres des eaux d'*Amphion*, mais tiédes ou dégourdies, diſſolvant le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre, & en faiſant de même le dernier jour dans le pénultiéme ou dernier verre.

Si ces eaux avoient bien paſſé, après une ſemaine de repos Monſieur les reprendroit pendant une ſeconde neuvaine avec les mêmes précautions; mais ſi elles avoient produit le moindre dérangement il les abandonneroit, & ſe purgeroit ſur le champ.

Suppoſé que les remédes conſeillés pour le printems euſſent apporté du ſoulagement au malade, il auroit ſoin de les reprendre dans l'automne.

Monſieur doit ſe nourrir avec des potages à la viande, du bouilli, & du rôti, ſoupant très-frugalement, & buvant très-peu de vin, & extrêmement trempé. Il s'abſtiendra des ragoûts, des ſalades,

des fruits cruds, des légumes, des chataignes, & de tous les alimens grossiers, indigestes, ou échauffans. Il usera de la promenade à cheval de tems en tems, mais sur-tout dans les beaux jours, & se dissipera par toutes sortes d'amusemens gracieux, & propres à distraire des idées désagréables qu'il s'est formées sur ses incommodités.

Délibéré à Montpellier le 18. novembre 1742. *Signé*, RIDEUX, LAZERME, MONTAGNE, CHAPTAL.

Nota. *Cette Consultation doit précéder la XLme du premier Volume. Elle est pour le même malade, & la même maladie.*

CONSULTATION XXXV.

Sur un écoulement ensuite d'une chaude-pisse.

ON a lû avec toute l'attention possible les deux Mémoires qui ont été envoïés, & on a en même tems examiné le linge qui y avoit été joint. Fondé sur les accidens détaillés dans les Mémoires, & sur l'inspection du linge, le Con-

feil juge que l'écoulement dont Monſieur eſt encore attaqué, & qui eſt une ſuite de la chaude-piſſe, a aujourd'hui le caractére d'une gonorrhée ſimple, & qu'il eſt entretenu principalement par la foibleſſe des glandes mucilagineuſes ſituées dans le canal de l'uréthre & des proſtates.

Outre le manque de reſſort de ces parties, on eſt convaincu que la diſpoſition ſéche, épaiſſe, acrimonieuſe, & mélancolique de la maſſe du ſang contribue beaucoup à l'opiniatreté de l'écoulement; mais cette cauſe eſt extrêmement renforcée par les peines d'eſprit que Monſieur ſouffre, & qui dérangent de plus en plus ſes liqueurs. Les attentions continuelles qu'il a de preſſer & d'exprimer ſa verge pour s'aſſurer ſi l'écoulement continue, ou s'il eſt ſurvenu quelque changement dans la matiere qu'il fournit, travaillent & fatiguent de plus en plus les parties déja foibles, & les rendent plus propres à ſéparer le mucilage auquel elles ſervent de filtre.

Quoique l'on regarde l'écoulement qui afflige ſi cruellement Monſieur comme un accident qui ne ſçauroit porter aucune impreſſion fâcheuſe ſur la durée

de ses jours, on conviendra de bonne foi qu'il risque de se rendre plus opiniâtre si le malade ne prend le parti de changer les dispositions de son esprit, & d'avoir une idée bien différente de sa situation présente.

C'est sans fondement qu'il croit devoir avoir pris la vérole, parce que la personne avec laquelle il a eu commerce en seroit attaquée ; l'expérience journaliere démontre le contraire ; & il est constant qu'une femme qui n'a qu'une simple chaude-pisse peut communiquer, & communique véritablement, des chancres, des porreaux, & la vérole même bien caractérisée, & que réciproquement celle qui a la vérole bien marquée peut donner & donne réellement une chaude-pisse très-ordinaire, suivant les dispositions qui se rencontrent dans les sujets auxquels le venin vénérien est communiqué.

Les praticiens les plus expérimentés & les plus éclairés ne sçauroient juger de la douleur, de la simplicité, ou de la malignité d'une chaude-pisse, que par les accidens qui l'ont précédée ou accompagnée, & par ceux qui l'ont suivie. Dans la chaude-pisse dont il est ici question, il n'a

paru aucune inflammation notable, ni ardeur considérable, ni érection douloureuse, ou difficulté d'uriner violente, ni fluxion qui eût du rapport à ce qu'on appelle corde, ni dépôt sur le scrotum ou les testicules, ni glandes aux aines ou dans le voisinage, & enfin la matiere qui a fait l'écoulement n'a point été ni extrêmement épaisse ni d'une couleur jaune ou verdâtre, & depuis le commencement de l'écoulement jusqu'à present elle n'a point changé de caractére, mais elle s'est éclaircie de plus en plus, & a pris la tournure glaireuse ou mucilagineuse. Toutes ces circonstances rassemblées sont des preuves évidentes du caractére benin de la chaude-pisse & de sa disposition à obéir & à céder à l'action des remédes qui ont été emploïés ; & qui doivent être regardés comme capables d'en détruire radicalement la cause, ou le levain vénérien.

Pour suivre les régles de la bonne pratique, on doit se proposer de redresser les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, d'assouplir tout le systême des solides qui se trouve trop tendu, de redonner aux

proſtates & aux glandes mucilagineuſes de l'uréthre le reſſort qu'elles ont perdu, & enfin de joindre à tous ces ſecours quelques antivénériens pour achever de détruire un petit reſte du levain vénérien, ſuppoſé abſolument qu'il s'y en trouve. On eſpére que les indications ſeront remplies par le moïen des remédes ſuivans.

Monſieur commencera par prendre le demi-bain domeſtique tiéde pendant ſix matins, & y demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie une priſe des pilules qu'on lui envoïe d'ici, & d'abord après les pilules un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, ou de maigre de veau, les cuiſſes de cinq ou ſix grenouilles écorchées & écraſées, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier, & une petite poignée des feuilles de bugle, ou à ſon défaut de celles d'aigremoine.

Pendant les ſix matins ſuivans Monſieur boira les eaux de Camarez, qu'il fera porter chez lui, mais tiédes ou dégourdies. On diſſoudra le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces & demie de manne, & trois dragmes de ſel d'Angleterre; on fera de même le dernier jour dans le pénaltiéme ou dernier verre.

Monſieur, s'étant repoſé pendant trois ou quatre jours, reviendra aux demi-bains domeſtiques, aux pilules, & aux mêmes bouillons à la ſortie pendant ſix nouveaux matins, & après une couple de jours de relâche il reboira pendant ſix autres matins les eaux de Camarez auſſi tiédes, avec la précaution d'emploïer le même purgatif le premier & le dernier jour de la boiſſon, comme il a été déja dit.

Suppoſé qu'après tous ces remédes, l'écoulement ſubſiſtât, Monſieur uſera pendant une douzaine ou une quinzaine de matins de l'opiate ſuivante, avalant une heure après chaque doſe un bouillon ordinaire.

OPIATE.

Prenez de la térébenthine de Chio demi-once; de carabé blanc réduit en poudre, & de ſang de dragon en larmes, de chacun deux dragmes & demie; de cachou brut réduit en poudre, & ſafran de mars aſtringent, de chacun deux dragmes; dont on formera une opiate, avec le baume de Canada : la doſe ſera d'une dragme. On en terminera l'uſage par le purgatif.

Enfin s'il y avoit encore quelque reste d'écoulement, Monsieur prendroit pendant un mois & demi chaque matin une écuellée de lait d'ânesse entier, à laquelle on ajouteroit deux ou trois cuillerées de la seconde eau de chaux, faisant précéder & terminer son usage par la même médecine.

A l'égard du régime de vivre Monsieur observera celui qui lui a déja été prescrit dans les autres consultations.

Délibéré à Montpellier le 16 juillet 1743. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXXVI.

Sur un crachement de sang, & un vomissement habituel.

LE crachement de sang dont Madame a essuïé deux attaques considérables depuis quelques mois, & le vomissement habituel qui la fatigue chaque jour sur le soir depuis environ quatre mois, doivent être regardés comme dépendans d'une cause commune à tous les deux accidens, c'est-à-dire de l'épaississe-

ment, de la grossiéreté, & de l'acrimonie de la masse du sang. Il est d'ailleurs certain qu'ils sont entretenus par une cause particuliere à chacun, c'est-à-dire le crachement de sang par la foiblesse ou état variqueux de quelques vaisseaux des poumons, & le vomissement par le desordre des digestions.

Comme les deux accidens dont on vient de faire mention ont été précédés par l'attachement qu'a eu Madame à nourrir un enfant pendant vingt & un mois ou environ, & qu'il s'est joint à cette circonstance beaucoup d'inquiétudes & de veilles, on a droit de conclure que le lait que Madame a fourni pour nourrir son enfant, & les peines d'esprit & du corps qui se sont mises de la partie pour le soigner, ont donné lieu à la dissipation du mucilage le plus fin, & au dévelopement des autres accidens survenus depuis, tels que sont la perte de l'embonpoint & la diminution des forces. Les progrès de l'épaississement & de l'acrimonie de la masse du sang ont augmenté journellement par l'impression qu'a reçue la lymphe gastrique avec les autres liqueurs digestives du vice général des liqueurs. On a même lieu de soupçonner

que le couloir de la lymphe gastrique a perdu son ressort, & que, devenu propre à recevoir des matieres plus grossieres, il souffre des embarras qui gênent la libre distribution du sang dans l'estomac, &, en rendant ce viscére plus sensible, entretiennent le vomissement opiniatre, & en même tems la mauvaise constitution de toute la masse du sang.

La lymphe bronchiale s'est ressentie de ces changemens, & a à son tour engagé les glandes destinées à sa séparation, où elle a produit, selon toutes les apparences, des concrétions tuberculeuses, qui, en portant sur les vaisseaux sanguins du voisinage, les ont rendus foibles & variqueux. On peut enfin soupçonner que la lymphe pulmonaire s'est arrêtée dans ses vaisseaux de conduite, & que de son endurcissement il s'en est suivi quelques légers tubercules qui ont pareillement troublé l'ordre de la circulation du sang dans le poumon.

Les anxiétés & les agitations fiévreuses survenues quelquefois le matin depuis quelque tems, l'oppression de poitrine qui se fait remarquer pour peu que Mme agisse, la régularité avec laquelle le vomissement revient tous les soirs & d'une

maniere plus ou moins forte, ſuivant qu'on a eu la précaution d'avancer ou de reculer la nourriture, enfin la foibleſſe générale où la malade eſt tombée, & qui devient plus conſiderable de jour en jour, donne lieu de ſoupçonner que Madame a porté depuis long-tems ces mauvaiſes diſpoſitions cachées dans ſon ſang, & quelque vice organique dans ſes poumons. On en ſera d'autant plus convaincu ſi l'on fait attention aux progrès extraordinaires qu'a faits la maladie depuis quatre mois, ſans pouvoir accuſer d'autres cauſes que l'état de nourrice ; dans laquelle on ne voit pas ordinairement arriver des ſuites ſi diſgracieuſes.

Comme dans la relation on n'aſſure pas qu'il y ait de fievre lente ; qu'on ne dit pas que Madame ait difficulté de coucher ſur l'un ou les deux côtés de la poitrine, & qu'on ne parle point de l'état des crachats, on ne ſçauroit, ſans donner dans des idées hazardées, déterminer s'il ſe paſſe déja quelque choſe de ſourd dans la poitrine qui ait contribué & qui contribue encore à rendre les accidens plus fâcheux en ſi peu de tems. Le Conſeil juge que les ſeuls évenemens pourront éclaircir ce que l'on ſupçonne actuelle-

ment, & qui ſemble fournir de juſtes motifs de crainte pour l'avenir, ſi la nature ne vient au ſecours.

Pour tirer tout le parti poſſible de l'état préſent de Madame, on doit avoir en vûe de calmer le vomiſſement, de diminuer la ſenſibilité de l'eſtomac, de procurer une légere diviſion à la maſſe du ſang, d'en tempérer l'acrimonie qui a pris le deſſus, de corriger le deſordre qu'on a lieu de ſoupçonner dans le poumon, de prévenir le dévelopement d'une ſuppuration prochaine; ſi elle n'eſt pas encore déterminée, ou d'en empêcher les progrès deſavantageux, ſi elle eſt déja établie, en emploïant les ſecours les plus efficaces de la médecine. On ſe flate que ces indications pourront être remplies par le moïen des remédes que l'on va conſeiller.

Suppoſé que l'état du poulx & des forces de Madame le permettent on commencera par une ſaignée du bras, dans laquelle on tirera deux petites palettes de ſang. On aura ſoin le jour de la ſaignée, celui de la purgation, & les autres trois jours ſuivans, de donner le ſoir à l'heure du coucher à la malade ce remède.

JULEP.

Prenez eaux de menthe & de coquelicot, de chacune deux cuillerées ; dissolvez-y vingt grains de sel d'absinthe, syrop de limons une once, gouttes anodynes de Sydenham vingt gouttes. Faites un julep qui sera pris à l'heure du coucher.

Le lendemain du quatriéme jour de l'usage de la potion anti-émétique, on purgera de cette maniere.

PURGATION.

Prenez fleurs de violettes & de pêcher, de chacune une demi-poignée ; faites-les bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, qui sera réduite à huit onces; dissolvez dans la colature trois onces de manne de Calabre ; faites une potion qui sera prise le matin avec régime.

Immédiatement après Madame usera pendant six jours soir & matin de l'opiate ci-dessous décrite à la dose d'une dragme chaque fois, avalant demi-heure après celle du matin un bouillon ordinaire.

OPIATE.

OPIATE.

Prenez conserves de kynorrhodon, de roses rouges, & de balaustes, de chacune deux dragmes & demie; cachou brut sang-dragon en larmes, antihectique de Poterius, de chacun deux dragmes; extrait de rhubarbe une dragme. Faites une opiate avec le syrop de lierre terrestre; ajoutez à la dose du matin huit gouttes de teinture anodyne, & seize à celle du soir.

Pendant les six matins suivans Madame boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, les cuisses de trois ou quatre grenouilles écorchées & écrasées, & deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de sommités séches & fleuries d'hypéricum, & autant de feuilles séches de lierre terrestre. On aura soin de faire prendre à Madame chaque soir de ces six jours à l'heure du coucher une dragme de l'opiate déja prescrite, à laquelle on ajoutera vingt gouttes de la même teinture anodyne, & on réitérera le même purgatif le

lendemain du ſixiéme jour, pour revenir d'abord après pendant ſix autres jours, ſoir & matin, à l'uſage de la même opiate, à laquelle on ajoutera la même doſe de la teinture anodyne, & tout de ſuite au même bouillon pendant ſix nouveaux matins, & à l'opiate aſtringente & calmante le ſoir, avec la précaution de repurger après les douze jours.

Suppoſé que malgré ces remédes le vomiſſement ſubſiſte, on aura encore recours pendant ſix jours à la même opiate deux fois par jour, & au même bouillon avec la même opiate, le ſoir auſſi pendant ſix autres jours de ſuite, finiſſant par la même médecine.

Après ces préparations on donnera à Madame pendant douze matins une écuellée de petit-lait, ou pour le moins un grand verre, qu'on tirera du lait de chevre, caillé avec la préſure ordinaire, & qu'on ſéparera de ſon fromage en le laiſſant égouter à travers un linge. On le clarifiera d'abord après avec le blanc d'œuf, y jettant pendant cette clarification une pincée de ſommités ſéches & fleuries d'hypéricum, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes, avec le blanc d'œuf, & y éteignant en

même tems un morceau de brique rougi au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre rosat, & on repurgera à la fin.

Pendant les quinze ou dix-huit matins suivans Mme boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, le cœur, le foie, le sang, & la chair d'une tortue d'une grandeur convenable, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, demi-poignée de feuilles de chicorée amére, & une pincée de feuilles séches de lierre terrestre, terminant les bouillons par le purgatif ordinaire.

Aïant fait précéder ces précautions, Madame boira d'abord après, sur-tout si le vomissement est calmé, chaque matin le lait d'ânesse entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à l'écuellée. On y mêlera chaque fois une couple de cueillerées de la seconde eau de chaux, &, si le lait du matin passe bien, on fera prendre le soir à l'heure du souper du ris ou du gruau, ou une soupe au lait de vache, continuant de même jusqu'au grand froid de l'hiver, & purgeant suivant le besoin.

Pendant l'usage du lait d'ânesse on

ajoutera d'abord de deux en deux & ensuite de trois en trois jours à la premiere cuillerée de ce lait une poudre faite avec dix grains de cachou brut réduit en poudre, & dix grains d'antihectique de la Poterie.

La boiſſon ordinaire de Madame ſera ou la bonne eau de fontaine panée, ou l'eau de Meyn, ou de tems en tems une infuſion des fleurs de pied-de-chat, ou des feuilles ſéches de lierre terreſtre préparée à la maniere du thé dans l'eau de fontaine ordinaire.

On obſervera chaque ſoir de donner à Madame à l'heure de ſon coucher un julep fait avec deux ou trois cuillerées d'eau de pavot rouge, demi-once de ſyrop de *nymphæa*, & vingt gouttes de teinture anodyne de Sydenham, ou à leur place ſix grains de pilules de Cynogloſſe, augmentant la doſe de l'un ou l'autre de ces calmans, ſi la néceſſité l'exige.

Pendant l'hiver on emploïera de tems en tems le matin le lait de vache coupé avec l'infuſion de lierre terreſtre, & le ſoir quelque crême de ris, ou quelque ſoupe au même lait, ne négligeant pas les calmans, ſi les nuits ne ſont pas tranquilles. Il conviendroit même qu'on don-

nât avis de l'effet des remédes avant ce tems-là, & suivant l'état de Madame on réitereroit le printems prochain les remédes conseillés pour l'automne, ou même l'on emploïeroit la diette blanche, si on la jugeoit nécessaire, & qu'il ne fût rien survenu qui rendît ces projets inutiles.

Il convient que Madame abandonne absolument pendant quelque tems l'usage de la viande, & qu'on la nourrisse avec des crêmes de ris, ou des potages à la viande, des crêmes de ris ou d'avenats à l'eau, quelques œufs frais, & un peu du meilleur poisson frais de mer ou de riviere cuit sur le gril, ou à la hollandoise, c'est-à-dire, à l'eau avec tant soit peu de sel. Dans la suite on pourra permettre un peu de bouilli & de rôti à l'heure de dîner, ou même un peu de rôti le soir, s'il n'y a pas de circonstances qui s'y opposent. Il faut absolument que Madame s'abstienne de tous les alimens de haut goût, & de tous ceux qui sont venteux, cruds, indigestes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 19. juillet 1743. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXXVII.

Perte de mémoire & de connoissance, suivie de mouvemens convulsifs.

DAns le Mémoire qui a été envoïé, on ne parle point de l'âge du malade, ni de sa maniere de vivre, ni des dispositions particulieres qui peuvent avoir été remarquées dans sa famille. On se contente de dire qu'il est d'un tempérament pituiteux, ce qui fixe très-peu le caractére d'un tempérament. On va donc suivre pied à pied ce qui est contenu dans la Relation.

La perte de la mémoire & de la connoissance, survenue à Monsieur dans le cours de la maladie dont il fut attaqué dans le mois de novembre dernier, doit être regardée comme la production d'un sang épais, susceptible de mouvement tumultueux, & propre à s'arrêter dans le cerveau; & en même tems du relâchement & de la molesse de cette portion des fibres blanches du cerveau, où est placé le siége de la mémoire & des principales fonctions de l'ame, comme le délire &

l'assoupissement considerable qui le suivirent de près ne permettent pas d'en douter. Les deux attaques de mouvemens convulsifs, qui approchent beaucoup de la nature de l'épilepsie, au moins imparfaite, supposent d'ailleurs des desordres dans les vaisseaux du cerveau, c'est-à-dire une disposition anévrysmale ou variqueuse qui trouble à la fois la distribution du sang dans ce viscére & celle du fluide spiritueux.

Comme la maladie qui a été le prélude des accidens qui font le sujet de cette Consultation, fut accompagnée dans son commencement & d'envie de vomir & de vomissement, l'on voit clairement que les digestions ont été dérangées d'une maniere à causer la fievre putride ou maligne, & à donner lieu aux deux différentes attaques de mouvemens convulsifs ou épileptiques survenus depuis.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur on doit se proposer de mettre les digestions en régle, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante de lui procurer une libre distribution dans le tissu du cerveau, & de corriger le vice organique qu'a souffert ce viscére. On espére que ces indications

seront remplies par le moïen des remédes suivans autant que le progrès de la maladie peut permettre de s'en flatter.

On commencera par une saignée du pied, & le lendemain de cette saignée on purgera avec une dragme de rhubarbe concassée, & deux pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans deux grands verres de laquelle on laissera infuser pendant la nuit deux dragmes & demie de séné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces de manne, & une once de syrop de roses solutif. Cette médecine sera partagée en deux verres qu'on donnera à deux heures de distance l'un de l'autre.

Pendant les dix matins suivans Monsieur boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, ou de maigre de veau, une dragme de racine de valériane sauvage concassée, autant de celle de pivoine mâle aussi concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & une poignée de feuilles de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une quizaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera légérement bouillir durant quelques

minutes avant de couler le bouillon, réiterant la même médecine à la fin.

On observera que si le malade est jeune & maigre, on pourroit faire prendre chacun de ces bouillons à la sortie d'un demi-bain domestique tiéde où il auroit demeuré auparavant une heure ou environ ; mais si au contraire Monsieur est un peu avancé en âge, & d'un tempérament mou & gras, on se contentera du bouillon, & on retranchera le demi-bain.

Pendant les dix matins suivans on aura recours à l'opiate ci-jointe, par dessus chaque prise de laquelle le malade avalera une ou deux tassesd'infusion de feuilles séches de citronelle, ou de fleurs de tilleul, infusées à la maniere du thé, repurgeant à la fin avec la même médecine.

OPIATE.

Prenez conserve de fleurs de romarin, & racines d'aunée, de chacunes deux dragmes & demie; antimoine diaphorétique, & poudre de guttete, de chacun deux dragmes; fleurs de sel ammoniac martiales, & extrait de rhubarbe, de chacun une dragme; cinnabre d'antimoine un scrupule; faites avec le syrop de

pivoine une opiate qui sera partagée à dix prises égales.

On reviendra ensuite pendant dix matins au même bouillon, & d'abord après à la même opiate avec l'infusion des feuilles de mélisse ou des fleurs de tilleul pendant dix autres matins, purgeant comme il a été déja marqué pour le premier usage de ces remédes.

Ces préparations ayant précédé, Monsieur boira pendant douze ou quinze matins une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf, y jettant en même tems huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée de *lilium convallium*, ou de tilleul, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roial, & on finira par le purgatif ordinaire.

Pendant l'hiver Monsieur sera purgé de tems en tems, c'est-à-dire de mois en

mois, ou de mois & demi en mois & demi, se servant alternativement trois jours de la semaine, ou d'un bol fait avec douze grains de poudre de guttete, & six grains de macis réduit en poudre, que l'on incorporera avec le syrop de capillaire, pour former le bol, qu'il avalera le matin avec une grande tasse d'infusion des feuilles de mélisse par dessus; ou d'une poudre faite avec dix grains de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & six grains de *cassia lignea* réduite en poudre, qu'il envelopera entre deux soupes à l'heure de son dîner.

Le printems prochain, s'il n'est rien survenu qui s'y oppose, on aura recours aux mêmes bouillons, à la même opiate, & à la même préparation de petit-lait, avec les précautions conseillées ci-dessus.

On doit nourrir Monsieur avec des potages à la viande, du bouilli, & du rôti, le privant des ragoûts, de la pâtisserie, des salades, des fruits cruds, & de tous les alimens grossiers, indigestes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier ce 10. août 1743. *signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXXVIII.

Pour une personne qui crache & vomit le sang.

ON doit rapporter la premiere attaque de vomissement de sang, & celle que Monsieur vient d'essuïer ces jours passés, à l'épaississement & à l'acrimonie de la masse du sang, & à la foiblesse ou disposition variqueuse de quelques vaisseaux sanguins répandus dans la membrane intérieure de l'estomac.

Quoique l'état des liqueurs que l'on vient d'établir ait d'abord été attaché au tempérament, il a été extrêmement augmenté par l'abus que Monsieur a fait des boissons spiritueuses, mais sur-tout de celle du vin, & par l'habitude qu'il a contractée de fumer du tabac. Il est aisé de comprendre que l'esprit de vin a racorni la masse du sang, & en même tems le systême des solides, pendant que le marc ou la partie tartareuse du vin s'est aigrie dans l'estomac, & a troublé l'œconomie des digestions. Les envies de vomir, les cardialgies, & les coliques d'es-

tomac, qui ont toûjours précédé les deux attaques, prouvent le desordre des digestions, & le raccornissement avec la trop grande sensibilité de l'estomac.

Par l'examen qui a été fait des viscéres du bas-ventre on s'est assuré qu'il y a quelques embarras dans le foie, & que la rate n'en est pas exempte. Par une suite nécessaire la distribution & du sang artériel dans le foie & la rate, & le retour du sang veineux de ces mêmes parties, ont été troublés, & les vaisseaux de l'estomac, trop chargés de sang, se sont prêtés à son action, & à son volume, pour prendre une tournure variqueuse qui les rend propres à se crever de tems en tems, & d'autant plus que la séchéresse des fibres de l'estomac fournit un nouvel obstacle à la circulation du sang dans ce viscére. Il est certain d'ailleurs que la fumée du tabac fournit au sang des parties très-acrimonieuses, & que par l'abondance des crachats qu'elle détermine, la masse du sang doit perdre le mucilage le plus fin, & tomber dans le desséchement.

Pour prévenir le retour de nouvelles attaques de crachement de sang, on doit se proposer de rétablir l'œconomie des digestions, de procurer une divison dou-

ce & ménagée à la masse du sang, de lui donner du baume & de la douceur, de la faire rouler avec liberté, & dans l'estomac, & dans les viscéres voisins, & de corriger le vice organique que l'on a droit de soupçonner dans les vaisseaux sanguins de l'estomac. On espére que ces indications seront remplies par le moïen des remédes suivans.

Pendant son voïage Monsieur usera le matin à jeun, & le soir en se couchant, d'une prise de l'opiate qui lui a été remise ici, & se nourrira pendant le même tems ou de bouillons, ou de crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, ou de légéres soupes, & étant arrivé chez lui il gardera le même régime pendant quelques jours, se servant de la même opiate aussi soir & matin.

On examinera pendant ce repos s'il convient de réïtérer la saignée du bras, & dans ce cas-là on tirera deux palettes de sang. La boisson ordinaire du malade sera une ptisanne faite avec la racine de grand *symphitum*, à laquelle on ajoutera sur la fin une pincée de roses rouges, & autant de balaustes.

L'opiate que Monsieur prendra durant ce repos soir & matin sera composée de

la maniere qui suit, & on la donnera à la dose d'une dragme ou de quatre scrupules.

OPIATE.

Prenez conserves de balaustes, de roses rouges, & de grandes consoudes, de chacune deux dragmes; sang dragon en larmes, & cachou brut, de chacun une dragme & demie; faites suivant l'art une opiate avec une suffisante quantité de syrop de roses séches. Ajoutez à la prise du matin trois grains de pilules de cynoglosse, & cinq à celle du soir.

Supposé qu'après cet intervalle il ne survienne rien qui s'oppose, on purgera Monsieur suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de casse fraîchement mondée, mais il faut en ôter les noïaux, trois onces; fleurs de violettes & de pêcher, de chacune une pincée; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau pour qu'il en reste deux grands verres; dissolvez dans la colature deux onces & demie de manne, faites une potion qui sera partagée en deux doses, pour être

prises à deux heures de distance l'une de l'autre.

Immédiatement après Monsieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, six dragmes de grand *symphitum*, les cuisses de quatre grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & demi-poignée de sommités d'orties. On jettera dans le bouillon sur la fin de la coction une pincée de balaustes.

Pendant les douze ou quinze jours suivans Monsieur prendra chaque matin un bouillon fait avec un morceau de maigre ou de mou de veau, la chair, le foie, le cœur, & le sang d'une tortue d'une grosseur raisonnable, une dragme de racines de tormentille concassée, & une poignée en tout de feuilles de mille-feuille, & de sommités d'orties, réitérant la même médecine à la fin de ces bouillons.

Pendant ces remédes on continuera, d'abord chaque jour, & ensuite de deux en deux jours, ou de trois en trois, le soir à l'heure du coucher l'opiate conseillée ci-dessus, à la même dose, & à laquelle on ajoutera quatre ou cinq grains de pilules de cynoglosse, ou une quinzaine de

gouttes de la teinture anodyne de Sydenham.

On s'en tiendra pour la boiſſon à la priſanne déja preſcrite, ſi mieux on n'aime emploïer cette teinture.

TEINTURE.

Prenez roſes rouges une demi - once ; faites-les infuſer dans deux livres d'eau de fontaine bouillante ; ajoutez, l'infuſion faite, vingt gouttes d'eſprit de vitriol, ou juſqu'à une agréable acidité ; diſſolvez dans la colature deux onces de ſyrop violat.

Après ces remédes on laiſſera le malade en repos pendant une quinzaine de jours, & enſuite on le repurgera avec la même médecine, pour lui donner pendant dix matins le premier bouillon décrit ci-deſſus, dont on pourroit retrancher la racine de *ſymphitum*, & les aïant terminés par le purgatif ordinaire, Monſieur aura recours au lait d'âneſſe entier, qu'il boira le matin, commençant par un grand verre, & montant peu à peu juſqu'à la quantité de l'écuellée. Si le lait du matin a bien paſſé pendant une dixaine de jours, Monſieur mangera le ſoir à ſon ſouper

ou du ris, ou du gruau, ou une ſoupe au lait de vache, continuant de même pendant un mois & demi, ou deux mois, & aïant recours au purgatif ſuivant le beſoin.

On aura ſoin d'ajouter, d'abord chaque jour, & enſuite de deux en deux, ou de trois en trois, à la premiere cuillerée du lait d'âneſſe une poudre faite avec vingt grains de corail rouge préparé, & dix grains de cachou brut réduit en poudre.

S'il ſurvenoit quelque nouvelle attaque de vomiſſement de ſang, on inſiſteroit ſur les ſaignées, ſur l'uſage de l'opiate, & de l'une ou de l'autre des priſannes; on emploïeroit les ſucs d'orties & de plantain, auxquels on ajouteroit le ſyrop de roſes ſéches avec les narcotiques, & on continueroit plus long-tems le lait d'âneſſe.

Les remédes conſeillés pour l'automne pourront être réitérés le printems prochain.

Il eſt abſolument néceſſaire que Monſieur garde un bon régime de vivre; qu'il ſe prive de la boiſſon du vin, s'il eſt poſſible, ou au moins qu'il n'en uſe que très-peu, & qu'il ſoit extrêmement trempé.

Il s'abstiendra aussi de la fumée du tabac, & s'il est forcé de fumer, il substituera les feuilles séches de tussilage, ou les feuilles de *meum*, ou les feuilles de bétoine, ou enfin qu'il fume très-peu, & avec du tabac du levant. Il convient qu'il se réduise à faire deux repas, & qu'il se nourrisse avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, des crêmes de gruau ou d'orge à l'eau, du bouilli & du rôti. On peut y joindre un peu de poisson frais de la meilleure espéce de mer ou de riviere, mais cuit sur le gril, ou à la hollandoise, c'est-à-dire à l'eau & au sel; il s'abstiendra de toutes sortes de ragoûts, de la pâtisserie, des entremets, des salades, des fruits cruds, & de tous les alimens grossiers, indigestes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier ce 11. août, 1743. *Signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION XXXIX.

Sur une confuſion dans les idées, précédée d'engourdiſſement, & peſanteur, & de tiraillemens dans la tête.

LEs accidens dont Monſieur fut attaqué il y a quelques mois, & dont quelques uns ſubſiſtent encore, peuvent ſe réduire à une confuſion dans les idées qui devança de quelques jours, à un engourdiſſement, une peſanteur, & un tiraillement des parties placées ſur la portion droite de la tête & de la face, à des crampes, & à des engourdiſſemens qui ont porté ſur toute l'extrémité ſupérieure & inférieure du même côté droit, & à une foibleſſe dans ces deux extrémités, mais plus conſiderable dans l'avant-bras, dans la main, & ſur tout dans quelques-uns des doigts.

Le Conſeil juge que ces différens accidens ont été produits par le caractére viſqueux, ſec, & acrimonieux de la maſſe du ſang, & par de légers embarras qui ont d'abord paru menacer le cerveau, mais qui ſe ſont fixés plus ou moins dans

le tissu des tuïaux nerveux qui fournissent leurs rameaux aux parties situées du côté droit depuis la tête jusqu'aux pieds. L'état des liqueurs que l'on vient d'établir est démontré par le tempérament de Monsieur, qui, depuis quelque tems sur-tout, est porté à la réfléxion, & à la mélancolie. Les bons effets qui ont suivi l'usage des eaux de Balaruc, & de celles de Vals en certaines circonstances, prouvent que les digestions ont été dérangées antécédemment, & qu'elles ont contribué à développer, & même à augmenter les dispositions du sang attachées au tempérament.

Pour prévenir les suites des accidens qui sont le sujet de cette consultation, on doit se proposer de rectifier les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en rétablir la douleur & l'onctuosité; de corriger les embarras que les nerfs du côté droit ont déja souffert, & de leur redonner le ressort qui leur manque. Quelques-unes de ces indications ont été remplies par les douches & les bains de Balaruc, que Monsieur vient de prendre, on espére que les autres le seront dans la suite par le secours des remédes suivans.

Monſieur étant arrivé à Marſeille, s'y repoſera pendant une ſemaine : il pourra même durant ce tems, s'il ſe trouvoit fort échauffé, & qu'il eût le poulx plein, commencer par ſe faire tirer deux palettes de ſang du bras gauche, & ſe purgera le lendemain avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once; rhubarbe concaſſée une dragme; fleurs de pêcher & de violettes, de chacune deux pincées; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine pour qu'il en reſte une livre; faites-y infuſer deux dragmes de ſéné mondé; & diſſolvez dans la colature deux onces & demie de manne de Calabre. On en fera deux priſes qui ſeront avalées le matin à deux heures de diſtance l'une de l'autre.

Immédiatement après Monſieur boira pendant cinq matins un apozême fait avec une dragme de racine de pivoine mâle concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de pimpinelle & de chicorée amére. On jettera dans le pot ſur la fin

de la coction une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes; on dissoudra alternativement dans l'apozême coulé six dragmes de syrop des cinq racines, ou six dragmes de syrop de stéchas.

Pendant les cinq matins suivans Monsieur avalera le bol ci-joint, buvant par dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion des feuilles séches de citronelle préparée à la maniere du thé.

BOL.

Prenez poudre de guttete douze grains, antimoine diaphorétique dix grains; faites un bol pour une dose avec le syrop de stéchas.

On reviendra ensuite au même apozême pendant cinq matins, & d'abord après au même bol avec l'infusion de mélisse aussi pendant cinq autres matins, aïant la précaution de repurger à la fin avec la même ptisanne laxative dans deux verres.

Ces préparations aïant précédé, Monsieur boira pendant dix ou douze matins un grand verre de petit-lait qu'on tirera

du lait de chevre caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge. On le clarifiera d'abord après avec le blanc d'œuf, y jettant pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée de sommités séches de petit chêne, ou germandrée, que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems une couple de clous rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par le même purgatif.

Pendant l'hiver Monsieur usera deux ou trois fois la semaine alternativement, ou d'un bol fait avec quinze grains de poudre de guttete, & quelques gouttes de syrop de capillaire qu'il prendra le matin à jeun avec une grande tasse d'infusion de mélisse par dessus, ou d'une poudre faite avec huit grains de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & six grains de cascarille en poudre, qu'on envelopera dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner, se purgeant au milieu & à la fin de l'hiver avec la même médecine.

Le

Le printems prochain on ſaignera Monſieur du bras ou du pied gauche, & on le purgera pour réitérer les apozêmes, le bol, & enſuite le petit-lait dans le même ordre, & avec les mêmes circonſtances preſcrites pour le premier uſage de ces remédes, aïant ſoin pour lors de donner avis de ſon état, afin que l'on puiſſe déterminer s'il doit revenir à Balaruc.

Monſieur doit obſerver un bon régime de vivre, & ſe nourir avec des potages à la viande, du bouilli, & du rôti, ſoupant très-frugalement & de bonne heure, & s'abſtenant des ragoûts, des ſalades, des fruits cruds, & de tous les alimens venteux, groſſiers, indigeſtes, ou échauffans. Il eſt abſolument néceſſaire qu'il ſe diſſipe par la promenade à pied ou à cheval pendant les beaux jours, par la fréquentation des ſpectacles, des concerts, & des aſſemblées, où il pourra s'amuſer gracieuſement, & croiſer le penchant qu'il a à ſe trouver ſeul, & à réfléchir ſur ſes incommodités.

Délibéré à Montpellier, ce 4 octobre 1743. *ſigné*, MONTAGNE.

CONSULTATION XL.

Sur une foiblesse générale, avec étourdissemens, langueur & lassitudes universelles, éblouissemens.

LEs accidens qui inquiétent actuellement Monsieur peuvent se réduire, suivant le détail qu'il en a fait lui-même, à une foiblesse générale, mais sur-tout dans les extrémités inférieures, à un étourdissement qu'il sent dans la tête, accompagné d'une difficulté de marcher avec fermeté, de lire & même d'écrire, à une langueur & une lassitude dont aucune partie de son corps n'est exempte, & à des éblouissemens véritablement très-légers.

Ces accidens au reste avoient été précédés par des ébranlemens ou des mouvemens convulsifs qui n'arrivoient que dans la nuit, & à l'approche du sommeil, & qui finissoient par un étourdissement considérable, par des embarras dans la tête, des crampes & une diminution du sentiment; & enfin par quelques défaillances ou cardialgies, auxquelles des re-

médes pouvoient avoir donné lieu. Tous ces ſymptomes ſe ſont dévelopés depuis le mois d'avril de l'année 1742, & ont ſouffert beaucoup de variations juſqu'au retour du malade dans ſon païs natal. Il s'eſt d'ailleurs joint à ces circonſtances des inquiétudes, des idées triſtes & déſagréables ſur les évenemens de ces incommodités, & un fond de mélancolie qui n'a pas laiſſé de contribuer à rendre la maladie plus opiniâtre, & à la caracteriſer parfaitement. Ainſi on doit la regarder comme une affection vaporeuſe & mélancholique, & comme la production d'un ſang ſel épais & acrimonieux, & en même tems de la tenſion ſpaſmodique de tout le genre nerveux.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir avoit été annoncé depuis longtems par le tempérament inquiet, bouillant, & mélancholique de Monſieur, mais il a été extrêmément augmenté par la contenſion & les fatigues d'eſprit auxquelles il s'eſt livré ſans ménagement, par ſon ſéjour dans des climats chauds, par les remédes deſſéchans dont il a fait uſage, & par les évacuations de la peau trop abondantes qui l'ont ſuivi & qui ont

été renforcées par les chaleurs du climat.

Pour obſerver les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidens qui font le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions ; de diviſer la maſſe du ſang ſans l'incendier, de lui fournir une abondante détrempe, d'en rétablir la douceur & l'onctuoſité, & de redonner au genre nerveux par ces différens ſecours la ſoupleſſe qui lui manque. On ſe flatte que ces indications ſeront remplies par le moyen des remédes ſuivans.

On commencera par purger Monſieur avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once ; rhubarbe concaſſée une dragme, fleurs de violettes & de pêcher de chacunes deux pincées ; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine ; infuſez dans une livre de cette liqueur deux dragmes de follicules de ſéné, & diſſolvez dans la colature deux onces & demie de manne de Calabre, pour faire une potion en deux doſes qui ſeront pri-

ſes le matin à deux heures de diſtance l'une de l'autre.

Immédiatement après Monſieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou un jeune poulet, une dragme & demie de racine de pivoine mâle concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de creſſon de fontaine & de chicorée amere. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction dix ou douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

Pendant les douze matins ſuivans Monſieur prendra le bol ci-joint, avalant par-deſſus chaque doſe une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſeiches de citronelle, préparée à la maniere du thé, réitérant la même médecine à la fin.

BOL.

Prenez poudre de guttete douze grains; ſuccin blanc pulvériſé dix grains; *caſſia lignea* auſſi en poudre ſix grains, cinnabre d'antimoine deux grains. Faites un bol pour une priſe avec le ſyrop de pivoine.

Monſieur boira enſuite pendant un mois ou environ chaque matin le lait d'âneſſe entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu juſqu'à la quantité de l'écuellée. On ajoutera de deux en deux jours à la premiere cuillerée de ce lait une poudre faite avec quinze grains de corail rouge préparé, & dix grains de cachou brut réduit en poudre, terminant ces remédes par le même purgatif.

Monſieur paſſera ſon hiver en uſant trois fois la ſemaine alternativement, ou d'un bol fait avec quinze grains de poudre de guttete, & quelques gouttes de ſyrop de capillaire, qu'il prendra le matin, & par deſſus lequel il avalera une ou deux taſſes d'infuſion de citronelle, ou du ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, à la doſe de ſept ou huit grains, dont il ſe ſervira à l'heure du dîner enveloppé entre deux ſoupes.

Le printemps prochain, Monſieur reviendra aux mêmes bouillons, au même bol avec l'infuſion de méliſſe, & au même lait d'âneſſe, qu'il continuera même pendant une couple de mois, s'il paſſe bien, obſervant les précautions déja conſeillées pour le premier uſage de ces remédes.

On ne juge pas convenable de conseiller une plus longue suite de remédes sans avoir été informé de l'effet de ceux que l'on vient de proposer.

Il est absolument nécessaire que Monsieur garde un régime de vivre simple, & qu'il se nourrisse avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du rôti, y ajoutant même de tems en tems un peu de poisson frais de la meilleure espéce, mais cuit sur le gris ou à la Hollandoise. Il se menagera beaucoup sur les écritures, & sur toutes les occupations accompagnées de contention d'esprit ; s'abstiendra des ragouts des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens venteux, grossiers, indigestes, ou échauffans. Il se dissipera par la promenade à pied ou à cheval, par la fréquentation du spectacle, & des personnes qui peuvent lui fournir une société gracieuse, & par tous les amusemens propres à le distraire des attentions qu'il ne peut que difficilement refuser à ses incommodités.

Délibéré à Montpellier le 21. novembre 1743. *signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XLI.

Sur un ulcére carcinomateux à la lévre inférieure.

L'Ulcére malin & carcinomateux qui attaque la lévre inférieure du côté gauche, & qui avoit été annoncé depuis plusieurs années par une croute fixée au même endroit dans l'hiver pour se terminer au printems, doit être rapporté à l'action rongeante des sucs lymphatiques & sanguins extravasés dans la partie affligée, & qui ont été mis en jeu par les différens corrosifs emploïés pour le traitement.

Dans le Mémoire qui nous a été remis on ne fait aucune mention de l'âge, du tempérament, ni de la maniere de vivre de Monsieur; on passe aussi sous silence les maladies héréditaires qui auroient pu se trouver dans sa famille, & passer jusqu'à lui; & enfin les maladies acquises qui pourroient avoir laissé des impressions dans la masse de son sang. On va tabler sur ce que l'on a trouvé à propos de nous apprendre, & en tirer les con-

ſéquences convenables pour parvenir à un traitement méthodique.

Ne connoiſſant point avec préciſion les circonſtances qui ont donné lieu aux premiers commencemens de l'ulcére malin, on juge par ſon opiniâtreté & ſes progrès que quelque glande lymphatique de la portion gauche de la lévre inférieure a été obſtruée, & a pris la tournure du ſkirre par l'amas & le ſéjour d'une lymphe groſſiere & acrimonieuſe, & que dans la ſuite il s'eſt fait une extravaſation de la portion rouge du ſang autour de la tumeur, & par une ſuite néceſſaire une ſuppuration qui a occaſionné un ulcére, crouteux d'abord, & devenu malin par l'application des cauſtiques.

La conſtitution épaiſſe & acrimonieuſe de la portion lymphatique en ſuppoſe une ſemblable qui eſt répandue dans toutes les parties intégrantes du ſang, & qui eſt démontrée par l'état calculeux du malalade développé depuis quelque tems.

Pour tirer tout le parti poſſible de la ſituation préſente de Monſieur on doit ſe propoſer de rectifier ſes digeſtions, de rendre la maſſe du ſang & plus fluide & plus coulante, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus, d'adoucir le caracté-

re rongeant des ſucs que fournit l'ulcere, & de le conduire à une heureuſe cicatrice, ou pour le moins d'en rendre les progrès & moins prompts, & plus ſupportables. On eſpére que ces indications ſeront remplies par le moïen des remédes ſuivans.

Suppoſé que le poulx de Monſieur ſoit vif, ou qu'il y ait des marques d'abondance de ſang, on commencera par une ſaignée du bras, dans laquelle on tirera deux palettes de ſang, pour purger d'abord après avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez une once de pulpe de tamarins; pulpe de caſſe récemment extraite & non mondée de ſes noïaux deux onces; ſel d'Epſom quatre ſcrupules; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine; puis diſſolvez dans huit onces de colature une once & demie de manne de Calabre, & une once de ſyrop de roſes ſolutif; faites une potion qui ſera priſe le matin avec régime.

Immédiatement après Monſieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de mai-

gre de veau ; une dragme de racine de ſquine coupée par tranches, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier, & une petite poignée de feuilles de chicorée amére. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction une bonne pincée de fleurs de violettes, réïtérant la même médecine à la fin.

Pendant les douze matins ſuivans Monſieur prendra une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache caillé le ſoir avec la préſure ordinaire, & qu'on ſéparera de ſon fromage pendant la nuit, en le laiſſant égoutter à travers un linge, & le clarifiant le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de ſommités ſéches & fleuries d'hypéricum, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On diſſoudra dans le petit-lait coulé un peu de ſucre roïal, & on finira par le purgatif.

Le petit-lait aïant bien paſſé, on aura recours au lait d'âneſſe entier, que Monſieur boira le matin, commençant par un grand verre, & montant peu à peu juſqu'à la quantité de l'écuellée. On ajoutera de deux en deux jours à la premiere

cuillerée de ce lait quinze grains d'antimoine diaphorétique, dix grains de cachou brut réduit en poudre, & six grains de macis aussi réduit en poudre, qu'on mêlera ensemble. Après avoir continué ce lait pendant un mois ou cinq semaines on emploïera le même purgatif. La saison ne permet pas de proposer ni les demi-bains, ni les bains domestiques.

On aura soin durant le cours de ces remédes de panser l'ulcére, ou avec le beurre frais, ou avec le miel blanc & le plus doux, ou l'huile d'œuf seule, dont on chargera un petit plumaceau, si mieux on n'aime mêler ou avec le beurre ou avec le miel la poudre de grenouille verte, ou celle des écrevisses de riviere séchées au four, ou bien la tuthie préparée selon les régles de l'art, se servant de l'un de ces mélanges pour en garnir de petits plumaceaux.

On lavera de tems en tems l'ulcére ou avec l'eau de morelle distillée, ou avec une décoction d'orge & de roses rouges, à laquelle on ajoutera le miel blanc. On bannira toutes sortes de lavages où les remédes rongeans seroient mêlés, & on aura la même précaution pour les applications de quelque reméde caustique

ou rongeant qu'on puiſſe propoſer.

Ces préparations aïant précédé, on examinera les changemens ſurvenus dans l'ulcére, & l'état où le malade ſe trouvera, &, ſuppoſé d'ailleurs que la rigueur de la ſaiſon ne ſoit pas un obſtacle, on prendroit le parti de l'opération avec le fer, c'eſt-à dire avec les ciſeaux courbes pour emporter tout ce qui a reçu des impreſſions de dureté autour de l'ulcére; mais ſi la rigueur de la ſaiſon ne permet point d'en venir à cette opération, on continuera les mêmes remédes intérieurs, & les mêmes panſemens juſqu'au beau tems, & l'on exécuteroit pour-lors ce qui auroit été différé, par rapport à la manœuvre du fer.

Il eſt bon d'obſerver, ſoit qu'on ſe détermine dans le cours de l'hiver, ſoit qu'on renvoie juſqu'au printems l'opération, ſi la mâchoire eſt exemte d'altérations, c'eſt-à-dire de gonflement ou de carie; ſi les muſcles deſtinés au jeu de la portion gauche de la lévre inférieure ſont libres, & s'il eſt poſſible d'emporter toutes les callosités ou racines. Si les choſes étoient dans une diſpoſition contraire on ſe contenteroit de la cure palliative, & on s'abſtiendroit de l'uſage du fer, & de

tous les rougeans en même tems.

Supposé que l'on en vînt à l'opération, on choisiroit un Chirurgien expérimenté, & on panseroit la plaie suivant les régles de la bonne chirurgie, joignant le régime de vivre convenable en pareil cas, & qu'il est inutile de proposer ici.

Si dans la suite l'ulcére devenoit douloureux, on auroit recours aux calmans, c'est-à-dire à la teinture anodyne de Sydenham, & au laudanum en extrait, pour calmer les douleurs & procurer de bonnes nuits.

Durant le tems des remédes conseillés ci-dessus Monsieur doit se nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, & s'abstenir de tous les alimens de haut goût, & de tous ceux qui sont cruds, indigestes, ou incendians. Les boissons spiritueuses & le vin sont très-contraires au malade; ainsi il aura soin de s'en priver absolument.

Délibéré à Montpellier ce 25. Novembre 1743. *signé*, MONTAGNE.

Nota. *Voïez ensuite la Consultation 45.*

CONSULTATION XLII.

Sur des loupes qui ont paru en différens endroits du corps.

LEs différentes loupes qui ont paru depuis quelque tems dans plusieurs parties du corps de Monsieur ont été produites dans leur commencement, & sont actuellement entretenues, par la congestion & le séjour d'une lymphe séche, épaisse, & acrimonieuse, dans les glandes conglobées affectées de ces sortes de tumeurs. Comme il y a beaucoup de glandes de la même espéce qui sont libres & exemptes de pareils engorgemens, on a droit de conclure que celles qui sont tuméfiées ont manqué de ressort & ont souffert un vice organique qui a occasionné le séjour de la lymphe dans leur tissu.

Le caractére épais & acrimonieux de la portion blanche a été nécessairement communiqué aux autres parties intégrantes du sang, qui péchent pareillement par trop de consistence & trop d'acrimonie.

On ne connoît point de dispositions héréditaires dans la famille de Monsieur,

on ne ſçauroit non plus en ſoupçonner d'acquiſes qui en aïent laiſſé des impreſſions ſur la lymphe ; on peut ſeulement aſſurer que l'état vicieux des liqueurs a été attaché au tempérament plein d'ardeur & de feu du malade, & qu'il a été augmenté dans la ſuite par quelques excès de bouche, & des fatigues du corps peu ménagées, comme les hémorrhoides qui paroiſſent de tems en tems, & qui ſe dégorgent communément par un écoulement de ſang ne permettent d'en douter.

Pour prévenir le progrès des loupes déja formées, & même la formation de nouvelles, que l'on a lieu de craindre, l'on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions, de procurer une diviſion douce & ménagée à la lymphe & aux autres parties intégrantes du ſang, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus, & de ménager une libre diſtribution de la portion lymphatique dans les glandes conglobées où elle s'eſt déja arrêtée, & dans celles qui pourroient devenir ſujettes à de ſemblables engorgemens. On ſe flatte que ces indications ſeront remplies par le ſecours des remédes ſuivans.

On pourra commencer par une ſaignée

du bras, dans laquelle on tirera deux petites palettes de sang, pour purger le lendemain suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez six dragmes de tamarins ; pulpe de casse récemment extraite & non mondée de ses noïaux, deux onces ; rhubarbe concassée une dragme; sommités d'hypéricon une pincée ; faites - les bouillir dans l'eau de fontaine jusqu'à ce qu'il en reste une livre ; dissolvez dans la colature deux onces & demie de manne choisie, & faites une potion pour deux doses, qui seront avalées le matin, laissant deux heures d'intervalle entre les deux.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou un jeune poulet, une dragme de racine de squine coupée par tranches, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine & de chicorée blanche. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & on réité-

rera la même médecine à la fin.

Pendant les quinze matins ſuivans Monſieur boira une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache caillé le ſoir avec la préſure ordinaire, & qu'on ſéparera pendant la nuit de ſon fromage en le laiſſant égoutter à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques clous rouillés, & rougis au feu. On diſſoudra dans le petit-lait coulé un peu de ſucre roïal, & on repurgera à la fin avec le même reméde.

Monſieur paſſera ſon hiver en uſant trois fois la ſemaine le matin d'un bol fait avec douze grains de cloportes en poudre, & huit grains de ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, que l'on incorporera avec quelques gouttes de ſyrop de capillaire pour former le bol; faiſant avaler par-deſſus une couple de taſſes d'infuſion de feuilles ſéches de citronelle préparée à la maniere du thé On pourra purger une ou deux fois dans le cours de l'hiver avec le même reméde.

Le printems prochain on aura recours aux mêmes bouillons, & au même petit-lait, mais tiré du lait de chevre, observant en tout ce qui vient d'être conseillé ci-dessus pour le premier usage de ces remédes; & d'abord après Monsieur boira pendant un mois & demi, ou même deux mois, chaque matin une écuellée de lait de chevre entier, à laquelle on mêlera chaque fois deux ou trois cuillerées de la seconde eau de chaux ; & , si le lait du matin a bien passé pendant une dixaine de jours, Monsieur mangera le soir à son souper une soupe au même lait de chevre, réitérant la même médecine à la fin, & même au milieu, si on le juge nécessaire.

Durant tout le tems du lait Monsieur avalera de deux en deux jours le soir en se couchant un bol fait avec quinze grains de cloportes en poudre, douze grains d'antimoine diaphorétique, & huit grains de panacée violette, que l'on incorporera avec le syrop de capillaire pour en former une couple de pilules.

La manipulation de la panacée violette est décrite dans Lemery. On pourra en tout cas la faire venir ici.

Supposé que le lait ne passât pas bien, Monsieur prendroit pendant vingt ou

vingt-cinq matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, la chair, le foie, le cœur & le sang d'une tortue de grandeur raisonnable, une dragme de racine de salsepareille bien refendue, une ou deux écrevisses, & une poignée de feuilles de chicorée amére, purgeant au commencement & à la fin de ces bouillons.

Pendant l'été Monsieur pourra boire les eaux de Camarez ou d'Yeuzet, mais tiedes ou dégourdies, durant une dixaine de matins.

Supposé que quelques-unes des tumeurs deviennent douloureuses, on appliquera par dessus un cataplasme fait avec le pain & l'eau, ou le lait, ou bien un cataplasme composé avec la pulpe de la racine d'althéa & des feuilles de jusquiame, le pain & le lait. On pourroit enfin emploïer l'emplâtre de mucilage.

On prie Monsieur le Medecin ordinaire de vouloir bien se charger de prescrire le régime de vivre convenable suivant ses lumieres.

Délibéré à Montpellier le 6. décembre 1743. *signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XLIII.

Sur des excroissances dans le canal de l'uréthre.

L'Ecoulement involontaire de l'urine dans certains tems, sa suspension ou suppression passagere dans d'autres, & la sortie de cette même urine qui se fait pour l'ordinaire, tantôt goutte à goutte, tantôt en un filet très-fin, ou divisé en deux, malgré les efforts que Monsieur emploie pour uriner à plein canal, sont les effets du caractére épais & acrimonieux de l'urine, & en même tems de la trop grande sensibilité du col de la vessie, & de quelques embarras ou carnosités placées dans le canal de l'uréthre.

L'existence des embarras ou carnosités dans le canal de l'uréthre est démontrée par la résistence qu'on a trouvée dans ce même canal en introduisant une sonde de plomb, & par la difficulté de la pousser au-delà d'un certain endroit, que l'on soupçonne dans le voisinage du bulbe ou au-delà, par les gouttes de sang qui ont coulé à la sortie de la sonde, par les

maladies du canal, c'eſt-à-dire les chaudepiſſes qui ont précédé, par leur mauvais traitement pendant leur durée, & par la néceſſité où le malade fut réduit de recourir aux onctions mercurielles pour détruire les impreſſions qu'avoient laiſſées les accidens vénériens dont il a été attaqué autrefois.

Comme il n'eſt guéres permis de faire eſperer une cure radicale dans le cas où Monſieur ſe trouve, on va prendre le parti d'en propoſer une palliative, & à la faveur de laquelle on puiſſe procurer la ſortie libre & naturelle de l'urine par le canal de l'uréthre.

Pour y parvenir on doit avoir en vûe d'abord de rectifier les digeſtions, de diviſer avec beaucoup de ménagement & de douceur la maſſe du ſang, d'en corriger l'acrimonie dominante, de clarifier, d'adoucir par les mêmes ſecours les urines, de diminuer la ſenſibilité du col de la veſſie, de moûler & d'élargir les endroits du canal de l'uréthre rétrécis, & de les entretenir dans l'état de dilatation qu'on leur aura procurée. On eſpére que ces indications ſeront remplies par le moïen des remédes ſuivans.

Monſieur, étant arrivé chez lui, s'y re-

posera quelques jours, & usera pendant cet intervalle pour boisson d'une ptisane faite avec la racine de *nymphea*. & les fleurs de mauve, se faisant saigner ensuite du bras, & tirer deux bonnes palettes de sang, pour se purger le lendemain de la saignée avec une once de tamarins, la pulpe tirée de six onces de casse en bâtons sans la passer, deux pincées de fleurs de pêcher, & autant de celles de violettes, dont on fera une décoction, dans deux grands verres de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces & demie de manne.

Cette médecine sera partagée en deux verres, qu'on donnera à deux heures de distance de l'un à l'autre.

Immédiatement après Monsieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, demi-once de semence de pavot blanc concassée, enfermée dans un nouet, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, si on peut en avoir, & une poignée en tout de feuilles de chicorée blanche & de chicorée amére. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de fleurs de violettes, & on repurgera à la fin avec la même médecine.

Pendant les dix-huit ou vingt matins ſuivans Monſieur boira du lait de vache ainſi préparé.

LAIT.

Prenez douze onces de lait de vache, & autant de décoction de racine de chiendent, que vous jetterez dans un vaiſſeau propre pour expoſer le mélange à un feu très-doux, & décrêmez à meſure que la pellicule ſera formée, continuant de même juſqu'à la diminution du quart ou environ. On diſſoudra dans cette préparation de lait après l'avoir finie un peu de ſucre roïal, & on en terminera l'uſage par le purgatif déja conſeillé.

Ces préparations aïant précédé, Monſieur choiſira un Chirurgien adroit & expérimenté dans la maniere d'introduire la ſonde dans la veſſie, afin qu'il enſeigne au malade lui-même la maniere de ſe placer, de tenir la verge, & d'introduire la ſonde ou la bougie dans le canal, & dans la veſſie même, quand il ſera permis d'y arriver.

On peut ſe ſervir de deux méthodes pour traiter les carnoſités, & mouler le canal. On laiſſe au Chirurgien qui ſera chargé

chargé de la cure de donner la préférence à celle qu'il aura emploïée le plus souvent, ou de les tenter toutes les deux, si celle qu'il aura d'abord choisie n'a pas tout le succès qu'il doit attendre.

Dans l'une de ces méthodes on se sert des sondes de plomb de la longueur ordinaire des algalies qui soient passé par la filiere exactement, & dont l'on ait arrondi l'un des bouts avec une lime très-fine. On doit se munir de sondes de différentes grosseurs, & graduées ; & pour le choix de la premiere que l'on doit introduire, on se réglera sur le filet plus ou moins délié ou gros de l'urine, quand le malade pisse.

On observera avant d'introduire la sonde de faire une injection dans le canal avec l'huile d'amandes douces, & de froter la sonde avec la même huile. Aïant saisi la verge vers la racine du gland, & sans gêner l'uréthre, on poussera la sonde un peu recourbée, ou même sans la recourber dans le commencement, mais avec beaucoup de ménagement, jusqu'à ce que l'on rencontre un obstacle, pourlors on retire tant soit peu la sonde, on biaise sur les côtés de l'obstacle, & sans lui donner un mouvement violent,

mais l'abandonnant seulement à son poids, on tâche de franchir l'obstacle, aïant soin de tenir la verge tirée, & si l'on est assez heureux de passer au-delà de cet obstacle, on pousse la sonde en avant avec douceur jusqu'à ce qu'il s'en présente un autre, sur lequel on exerce la même manœuvre. Mais si le premier ou le second s'oppose à l'entrée de la sonde, on s'arrête dans cet endroit, & on laisse séjourner la sonde pendant une demi heure, ou une heure entiere, & ensuite on la retire avec dextérité en dirigeant le bout que l'on tient vers la ligne blanche.

Par ce premier essai on découvre si le premier obstacle est plus ou moins avancé vers la racine de la verge; on en fait de même du second, si on a passé le premier. On revient une seconde fois à l'introduction de la sonde vingt quatre heures après avec les mêmes précautions, & on continue pendant sept ou huit jours plus ou moins cette manœuvre; aïant soin de ne pas forcer les obstacles s'ils résistent trop, & de pousser la sonde en avant jusqu'à ce qu'il s'en présente d'autres, ou enfin jusqu'à ce qu'on arrive dans la vessie après qu'on les a tous passés.

On change les ſondes & on en prend de différente groſſeur à meſure que l'on a fait plus de chemin dans le canal, & ſur la fin on ſe détermine pour les plus groſſes, afin d'occaſionner un plus grand écartement. On laiſſe ſéjourner les ſondes dans le canal plus long-tems à meſure qu'on l'y a accoûtumé, pendant quatre, cinq, ſix, & même huit heures ; on ſonde même le matin & le ſoir quand le malade a été diſpoſé à garder la ſonde dans le canal. On procure par ce moïen la libre ſortie de l'urine ; mais il eſt bon de remarquer que le canal ſe rétrécit de nouveau ſi on ne continue pas l'uſage la ſonde pendant long-tems, & ſi après un certain intervalle on n'eſt pas exact à le reprendre & à le continuer ordinairement toute la vie.

Par la ſeconde méthode on ſe ſert d'une bougie faite de cordes de boïaux qu'on introduit dans le canal où l'on a injecté de l'huile, après qu'on l'a trempée dans la même huile d'amandes douces. On ſe meſure ſur la groſſeur du filet de l'urine pour le choix de la bougie : on la pouſſe dans le canal juſqu'à l'oſtacle, on le ſurmonte, & on va au-delà, s'il eſt poſſible, & ſi le contraire arrive, on laiſſe ſéjour-

ner la bougie dans le canal qu'elle dilate en se gonflant ; on la retire après un certain séjour, & on observe les mêmes régles pour passer les obstacles, & parvenir à la vessie, qu'on a proposées pour la sonde de plomb.

On substitue quelquefois aux bougies de cordes de boïaux d'autres bougies faites avec du linge ciré, mais elles réussissent moins que les autres : l'on peut cependant rouler ces mêmes linges cirés sur les bougies de cordes de boïaux, & de cette maniere on fait des bougies composées des deux, & qui sont très-propres à mouler le canal. Cette seconde méthode pourroit être pratiquée dans le commencement, mais dans la suite quand il s'agit de continuer les traitemens du canal, on doit préférer les sondes de plomb auxquelles on donne la figure des algalies, ou sondes d'argent ordinaires, en les courbant par un bout.

S'il survient des accidens dans le tems qu'on sonde, c'est-à-dire des frissons, des mouvemens de fievre, on interrompt l'usage de la sonde pour quelques jours, & on laisse tomber les accidens, pour le reprendre ensuite, mais en gardant encore plus de précaution pour éviter le

retour de nouveaux symptomes. De-là on conclura qu'on ne doit pas se presser, ni forcer l'introduction de la sonde, mais gagner du terrein peu à peu. Il arrive quelquefois que l'on emploie deux mois entiers avant de parvenir à la vessie, par rapport à la difficulté de surmonter les obstacles, ou par rapport à leur grand nombre.

Le printems prochain Monsieur pourra avoir recours aux mêmes bouillons, & à la même préparation de lait, s'en tenant aux précautions prescrites cidessus. Il pourroit même tout de suite user du lait de vache entier le matin, & en manger une soupe le soir. Pendant l'été les demi-bains domestiques conviennent parfaitement, & Monsieur en prendroit dix-huit ou vingt en deux fois.

On croit en avoir assez dit, parce qu'on compte sur l'expérience de la personne qui se chargera de la cure.

Il est absolument nécessaire que Monsieur garde un bon régime de vivre pendant le tems du traitement, évitant même dans la suite les courses à cheval, les fatigues de la chasse, les excès du vin, & encore davantage l'abus du commerce des femmes. Il se nourrira tant qu'il

pourra avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, & s'abstiendra des ragoûts, des salades, des fruits cruds, & de tous les alimens salés, épicés, grossiers, indigestes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 23 décembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XLIV.

Gonflement d'estomac, paresse du ventre, pesanteur & chaleur au fondement, hémorrhoïdes, suppression des régles.

ON ne dit pas dans le Mémoire quel est l'âge de la malade, ni son tempérament, ni sa maniere de vivre, ni si elle a fait beaucoup d'enfans, & si elle les a tous nourris ou en partie. On va s'en tenir à ce qu'on a trouvé à propos de marquer.

Il paroît par le Mémoire que la malade sent son estomac extrêmement gonflé après avoir mangé, sur-tout si la quantité des alimens est un peu considérable; qu'elle a une difficulté d'aller du ventre, avec une pesanteur & un feu au fonde-

ment ; que les hémorrhoïdes y ſont ordinairement pour quelque choſe, & qu'elle ſent un battement à une artére qui paroît répondre aux reins, & qu'il eſt plus naturel de regarder comme la méſentérique ſupérieure. A ces circonſtances s'eſt jointe une ſuppreſſion des mois.

On doit rapporter tous ces accidens à l'épaiſſiſſement, à la ſécheresse, & à l'acrimonie de la maſſe du ſang, & à quelques légers embarras dans le couloir utérin. La mauvaiſe diſpoſition des liqueurs eſt d'ailleurs entretenue par le deſordre des digeſtions qui a été démontré auparavant par le flux dyſentérique, & qui l'eſt encore actuellement par le gonflement de l'eſtomac, ou les vents qui l'occaſionnent.

La faiſon n'eſt guéres propre pour travailler efficacement à rétablir la ſanté de la Demoiſelle, en ſe propoſant de rectifier les digeſtions, de diviſer avec ménagement la maſſe du ſang, d'en corriger l'acrimonie ſurabondante, & de redonner au couloir utérin la liberté de ſes fonctions. On eſpére que ces indications ſeront remplies par le moïen des remédes qu'on va conſeiller, & dont l'exécution ſera renvoïée pour la plus grande partie juſqu'au printems.

On pourra toujours commencer par une ſaignée de deux palettes de ſang qu'on tirera du pied, purgeant deux jours après avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez ſix dragmes de tamarins, rhubarbe concaſſée une dragme, ſommités d'hypericon une pincée. Faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine, & diſſolvez dans huit onces de colature deux onces de manne, & une once de ſyrop de roſes pâles. Faites une potion qui ſera priſe le matin avec le régime accoutumé.

Pendant les dix matins ſuivans Mademoiſelle boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton ou de maigre de veau, deux ſcrupules de racine d'énula campana concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouflées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, ſi on peut en avoir, & une poignée en tout des feuilles de creſſon de fontaine & de chicorée amére. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction douze ou quinze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, réitérant la même médecine après la dizaine.

Pendant le reste de l'hiver Mademoiselle usera trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son dîner du safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai à la dose de huit grains.

Le printems prochain elle sera ressaignée du pied, prendra pendant dix matins les bouillons déja conseillés ci-dessus, & qui seront précédés & suivis du purgatif, pour user d'abord après pendant neuf matins de l'opiate ci-jointe, avalant par-dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion de feuilles de citronelle préparée à la maniere du thé, & aïant recours au même purgatif après la neuvaine.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon trois dragmes, antimoine diaphorétique, & tartre martial soluble, de chacun deux dragmes, conserve d'énula campana une dragme & demie, cloportes préparés, & extrait de rhubarbe, de chacun une dragme; faites avec le syrop de capillaires une opiate qui sera partagée en neuf prises égales.

Pendant les douze matins suivans Ma-

demoiſelle prendra un grand verre ou une écuellée médiocre de petit-lait qu'on tirera du lait de vache caillé avec la préſure ordinaire, & qu'on ſéparera de ſon fromage en le laiſſant égoutter pendant la nuit à travers un linge, le clarifiant le matin avec le blanc d'œuf : on y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée de ſommités ſéches & fleuries de petit-chêne, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le petit-lait, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu, & finiſſant par le purgatif.

Dès que la ſaiſon le permettra, Mademoiſelle prendra pendant huit ou neuf matins le demi-bain domeſtique tiede, où elle demeurera une heure chaque fois, prenant à la ſortie une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſéches de citronelle.

S'étant repoſée une douzaine de jours, & ſe trouvant bien des demi-bains, elle les reprendra une ſeconde neuvaine avec l'infuſion de méliſſe, & ſe repurgera à la fin.

Dans le mois d'août prochain on pourroit tenter les eaux d'Amphion, & les faire boire pendant une dixaine de ma-

tins, mais tiédes ou dégourdies. On dissoudroit le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces, ou deux onces & demie, de manne; on en feroit de même le dernier jour dans le dernier verre; mais avant de commencer ce remède il faut bien s'assurer en quoi consiste le battement de l'artére dont on parle dans le Mémoire, parce que s'il y avoit quelque chose d'anévrismal dans ce battement, on risqueroit en emploïant les eaux.

On ne dit rien sur le régime de vivre; parce qu'on compte que Monsieur l'a prescrit en détail avec les autres remédes,

Délibéré à Montpellier le 15 janvier 1744. *signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XLV.

Pour le même malade, & la même maladie pour lesquels est la Consultation 42.

LE Conseil rassemblé a lû avec beaucoup d'attention le second Mémoire qui a été envoïé, & où l'on fait mention du tempérament & de l'âge du malade

ſans développer pourtant s'il y a eu dans la famille du côté paternel ou maternel des maladies qu'on puiſſe regarder comme aïant du rapport à celle dont il eſt actuellement queſtion. On n'a point de confidence ſur des maladies ſecrettes, où bien ou mal traitées. Ainſi on laiſſe tomber cette idée, qui d'ailleurs ne pourroit être d'aucun ſecours dans le progrès des accidens, attendu que le reméde ſpécifique a accoutumé de les rendre plus farouches.

On n'a rien à ajouter à ce qui a été dit ſur le caractére carcinomateux de l'ulcére pour lequel on demande conſeil; le développement des cauſes paroît ſuffiſant, & les indications ſe propoſent les mêmes à remplir.

On donne au reſte dans le ſecond Mémoire à la tumeur carcinomateuſe la groſſeur égale à celle d'un œuf de poule, & on aſſure qu'il ſe trouve vers le fond de l'ulcére une matiere noirâtre qui ronge, & qui a produit une cavité, où l'on pourroit placer une féve : on avance même que la tumeur eſt véritablement mouvante.

Ces faits étant une fois établis, c'eſt aux perſonnes qui verront de près le ma-

lade à décider 1°. si l'on peut entreprendre une cure radicale. Pour cela on doit s'assûrer si l'os de la mâchoire est gonflé & altéré; si le perioste est sain ou au contraire, & si les parties qu'il faut absolument emporter n'ont pas jetté des racines, ou des callosités qui supposeroient un délabrement extraordinaire, si l'on retranchoit tout ce qui est altéré. 2°. On doit examiner avec beaucoup de précision si le grand froid de l'hiver ne sera pas un obstacle à l'opération prompte que la maladie sembleroit demander, & qui a besoin de quelques préparations préliminaires, pour que le sang fournisse à la plaïe qui suivra l'opération le baume nécessaire pour parvenir à une heureuse cicatrice.

Supposé que l'on juge la tumeur en état de souffrir l'opération, ou après quelques préparations seulement, ou dès que la belle saison sera arrivée, on commencera d'abord par saigner Monsieur; on le purgera ensuite avec la médecine conseillée dans l'autre Consultation, pour lui donner les mêmes bouillons auxquels on pourra ajouter les feuilles de cresson de fontaine, & d'abord après la même préparation de petit-lait, observant en tout ce qui est détaillé dans l'autre Consultation.

Ces remédes étant finis, si le froid étoit extrême, on feroit prendre le matin le lait d'ânesse entier, le continuant un mois ou cinq semaines avec la poudre prescrite ; on donneroit même le soir à l'heure du souper une soupe, ou du ris, ou un gruau, au lait de vache, terminant ces remédes par le purgatif.

Pendant ce tems-là on panseroit l'ulcére, avec les remédes les plus simples, c'est-à-dire avec l'huile d'œuf, le beurre frais, ou le miel blanc, ou même avec l'onguent de grenouilles, si on en avoit de frais.

On ne négligeroit pas les lavages faits avec la décoction d'orge, des feuilles de plantain, & de grande joubarbe, & les roses rouges, dissolvant dans la colature un peu de miel blanc.

Enfin si après de mures & saines réfléxions on juge l'opération praticable, on la fera, s'étant auparavant adressé à un Chirurgien habile & expérimenté, & qui n'entreprenne rien contre les régles que l'on vient de lui proposer.

L'operation étant exécutée, c'est au Medecin & au Chirurgien qui verront journellement le malade à régler le régime de vivre, & à choisir les remédes les

plus appropriés pour le pansement méthodique de la plaie, & pour corriger les accidens qui pourront se présenter dans la durée de la cure.

L'on juge que les calmans, c'est-à-dire le syrop de pavot blanc, mêlée à la dose de cinq à six dragmes ou avec une émulsion ordinaire, ou avec quelques cuillerées d'eau de fleurs de *nymphea*, doivent être emploïés tous les soirs, pendant le tems des préparations, & pendant celui du pansement. On pourroit même renforcer l'action du syrop de pavot blanc en y ajoutant les gouttes anodynes de Sydenham, commençant par sept ou huit, & augmentant dans la suite à peu-près avec la même gradation jusqu'au point de calmer.

Supposé qu'on se détermine à la cure palliative, ou qu'après avoir tenté la radicale il se fît de nouvelles végétations, on pourra recourir au baume des aiguilles ou d'acier, à l'onguent de grenouilles, à des *nutritum* faits avec les sucs de morelle ou de plantain, l'huile d'amandes douces, les préparations de plomb, comme le *minium*, la litharge, la poudre de grenouilles vertes, & celle des écrevisses séchées au four; ou bien des mélanges de

ces poudres avec l'huile d'œuf, le miel blanc, l'onguent de grenouilles, &c. les rouelles de veau peuvent être appliquées sur la plaie, aussi-bien que la crême de lait, ou le fromage frais.

On recommande beaucoup la mumie minérale, ou un amalgame fait avec une partie de bon mercure crud & deux parties de plomb, aïant la précaution de calciner le mélange jusqu'à ce qu'il ait pris la couleur jaunâtre foncée. Cette poudre peut être mêlée avec l'huile d'œuf, &c.

On passe sous silence le régime de vivre, parce qu'on en a déja parlé dans l'autre Consultation; mais dans la belle saison on pourroit joindre aux autres remédes la diéte blanche, les demi-bains domestiques, & les eaux minérales acidules.

Délibéré à Montpellier le 20. janvier 1744. *Signé*, MONTAGNE, &c.



CONSULTATION XLVI.

Sur une maladie vaporeuse, ou hypochondriaque, accompagnée d'une foule de symptomes qui ont souvent varié.

ON a vû avec beaucoup d'attention l'histoire des accidens qui ont précédé, & qui ont accompagné la maladie de Monsieur depuis son commencement jusqu'aujourd'hui, & l'on voit qu'ils ont paru sous différentes formes, qu'ils ont été suspendus en apparence, ou pour faire place à des nouveaux, ou pour recommencer sous quelques modifications particulieres, & qu'enfin, après avoir résisté à beaucoup de remédes qui ont été emploïés, ils n'ont point laissé d'impressions sur la santé de Monsieur qui ne lui fournissent encore des espérances flatteuses pour son rétablissement.

Cette foule de symptomes demande qu'on la traite avec quelque précision; ainsi on va la réduire à ceux qui se sont développés d'abord & qui ont continué jusqu'à l'usage des eaux de Sedlic, à ceux que l'on a attribué à la boisson de ces eaux,

& dont la durée a été continuée jusqu'à ce que Monsieur prît le parti de voïager, & enfin à ceux qui sont survenus depuis le voïage jusqu'à présent, ou qui sont une extension des anciens, & se soutiennent encore, mais avec des changemens plus ou moins considérables.

Les accidens de la premiere classe ont été d'abord des indigestions habituelles & accompagnées de foiblesse, sur-tout vers l'heure du midi; des attaques réitérées pendant plus de trois mois d'un ténesme très-incommode précédé par des nausées & des bâillemens, & suivi d'un sentiment de froid très-violent, qui après avoir saisi le cœur s'étendoit sur la tête & les autres parties du corps, avec une foiblesse générale, une grande difficulté de respirer, une nécessité absolue de la part de Monsieur de garder la chambre pendant plus de trois mois, à une impossibilité de se donner à la moindre application, des serremens suffocatoires dans le gosier & dans la poitrine extrêmement fatigans durant la journée & pendant la nuit.

La boisson des eaux de Sedlic qui avoit d'abord semblé favorable fut suivie d'un embarras dans le gosier & d'une extinc-

tion de voix qui ne permit pas au malade de continuer la lecture qu'il avoit commencée par des foibleſſes, des palpitations de cœur, d'un point douloureux dans le viſcére, d'un grand étourdiſſement ou embarras de la tête, d'une froideur avec foibleſſe plus marquée au bras gauche, des tiraillemens dans toutes les parties du corps, & ſur-tout dans l'épaule gauche, & enfin des idées fixes & continuelles de l'incurabilité de tant de maux.

Les ſymptomes de la premiere claſſe avoient été précédés par quelque douleur dans l'uréthre pendant la ſortie de l'urine, qui paſſoit pourtant abondamment, mais avec diminution de force. Depuis cette époque, ſur-tout vers les cinq heures du ſoir, elles ont été chargées de petites parties blanches, ou glaireuſes.

Les ſymptomes qui exiſtoient encore lors du départ de Monſieur de ſon païs, & dont quelques-uns ont fait place à d'autres, & enfin ceux qui ont paru depuis ce tems-là, & ſe ſont ſoutenus avec opinâtreté, peuvent être réduits, ſans rien changer dans leur eſſence, à une liberté plus grande du ventre pendant le voïage, à une diſpoſition glaireuſe des

excrémens, à des aigreurs qui portent sur le cœur & les épaules comme autrefois, à des oppressions de poitrine, à un hocquet qui entraîne après lui un goût graisseux, à des langueurs, des palpitations de cœur, des secousses dans l'estomac & dans tout le corps qui font trembler le lit, à un froid glaçant aux pieds que la chaleur du lit ne peut corriger, à une déjection d'urine douloureuse, & qui fatigue le cœur, & à quelques autres symptomes moins essentiels qui se démontrent principalement dans la nuit. Mais ces derniers semblent avoir donné une tréve pour ceder à de nouveaux, c'est-à-dire à une grande foiblesse qui permet à peine de parler, à un froid parfait sur la poitrine, sur le cœur & sur l'épaule gauche, à des cardialgies ou secousses dans l'estomac produites par des vents & des glaires, & à des aigreurs dont ce viscére est rempli. Ces accidens ne permettent pas à Monsieur de souper lorsque les oppressions prennent le dessus, mais il est soulagé par ce repas lorsque la foiblesse & la liberté de la respiration sont de la partie.

On croit pouvoir passer sous silence certaines circonstances moins intéressan-

tes ; mais on ne ſçauroit ſe diſpenſer d'ajouter que ce grand nombre de ſymptomes entraîne après lui une conſternation & une terreur panique, que l'on ne diſtingue point dans les autres maladies. L'amour outré de la vie, qui en eſt inſéparable, fournit continuellement à l'ame des idées funeſtes, comme celle d'une mort prochaine ou de l'attaque d'une maladie longue, incommode, & qui exclut toute eſpérance de guériſon dès qu'il ſurvient de nouvelles attaques, ou le moindre changement dans les accidens les plus ordinaires.

Pour peu d'attention que l'on faſſe aux faits que l'on vient de détailler, on conclura que tant d'accidens avec leurs modifications bizarres ne permettent pas de méconnoître la maladie dont il eſt ici queſtion, & que l'on regarde comme une affection mélancholique & hypochondriaque produite par la conſtitution ſéche, épaiſſe, & ſaumurée de la maſſe du ſang, & par la roideur ou tenſion ſpaſmodique de tout le ſyſtême des ſolides, mais principalement du ſyſtême nerveux & membraneux.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir a été annoncé dès l'âge de quatorze

ans par des ſignes d'hypochondriaſme, par la vivacité du tempérament, par une grande ſenſibilité dans la maniere de recevoir l'impreſſion des objets, par un penchant extrême à la réfléxion, & par un appétit peu réglé, & que Monſieur ne pouvoit ſurmonter.

La vie occupée & la contention d'eſprit à laquelle Monſieur ſe livroit, il y a déja ſept à huit années; la néceſſité de beaucoup lire & de réciter journellement ou d'être aſſis d'une maniere qui preſsât l'eſtomac & la poitrine; les grands repas malgré ſes occupations immodérées; la quantité exceſſive des alimens mal choiſis & chargés d'aſſaiſonnemens & de ſubſtances aromatiques, ont porté des impreſſions ſur toute la maſſe du ſang, mais d'une maniere plus marquée ſur la lymphe, digeſtive, qui, devenue fougueuſe & groſſiere, a travaillé imparfaitement les alimens, & a augmenté la ſéchereſſe, l'épaiſſiſſement, & la ſaumure des liqueurs. La lymphe nourriciere a communiqué ces changemens vicieux aux ſolides en général qu'elle arroſe, & dont elle répare les déperditions, & leur a retranché le peu de ſoupleſſe qui leur reſtoit encore. Elle a même agi plus puiſſamment ſur le

ſyſtême membraneux & nerveux, les nerfs ſympathiques ſe trouvant ſingulierement affectés, l'eſtomac, le cœur, le poumon, & le reſte de la poitrine; & enfin le canal inteſtinal avec les autres parties auxquelles ces mêmes nerfs fourniſſent ſont tombés dans une roideur ſpaſmodique qui préſente des moïens très-ſimples & très-méchaniques pour expliquer les accidens énoncés ci-deſſus, leur durée, leurs retours, & leurs périodes, & les variations bizarres qui s'y joignent, ſur-tout ſi on fait attention au deſordre des digeſtions. Il faut pourtant convenir que la diſpoſition de l'eſprit de Monſieur, la privation de la boiſſon aqueuſe à ſes repas pendant quelque tems, & ſon inattention à modérer ſon appétit, à choiſir des heures plus convenables pour ſes repas, & enfin l'uſage où il eſt de ſouper, même durant quelques attaques, ne contribueront pas peu à l'opiniâtreté de la maladie, & au peu de ſuccès des remédes, s'il ne change ſa maniere d'agir.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidens pour leſquels Monſieur nous fait l'honneur de nous demander notre avis, nous jugeons

qu'on doit ſe propoſer de mettre les fonctions de l'eſtomac dans le bon ordre, d'en diminuer la grande ſenſibilité, de rendre la maſſe du ſang plus fluide & plus coulante, d'en corriger la ſaumure trop exaltée, d'aſſouplir le ſyſtême des ſolides en général, mais ſur-tout le membraneux & le nerveux, & de modérer la violence de leurs criſpations ſpaſmodiques, ſur-tout dans les parties où les nerfs ſympathiques ſe diſtribuent. On eſpére que ces indications ſeront remplies par le moïen des remédes que l'on va détailler.

La ſaiſon préſente ne ſçauroit permettre d'exécuter des remédes, & d'ailleurs Monſieur eſt dans l'intention de quitter ce climat, ainſi il attendra l'arrivée de la belle ſaiſon pour prendre des remédes, commençant par ſe purger ſuivant cette formule.

PURGATION.

Prenez racines de polypode de chêne une demi-once; rhubarbe concaſſée une demi-dragme; fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes une pincée; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine, & diſſolvez

dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui sera prise le matin avec le régime convenable.

Immédiatement après Monsieur boira pendant six matins ce bouillon.

BOUILLON.

Prenez racines de pivoine mâle concassées, une dragme ; racines d'énula campana une demi-dragme ; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans le mortier de marbre, feuilles de cresson de fontaine une demi poignée, sommités fleuries d'*hypericum* une pincée ; faites un bouillon avec un morceau de veau, ou bien un jeune poulet.

Pendant les six matins suivans Monsieur usera du bol ci-dessous décrit, avalant par dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion des feuilles séches de citronelle préparée à la maniere du thé.

BOL.

Prenez conserve de petite absinthe, & poudre de gutiete, de chacun douze grains, safran de mars apéritif préparé à

la rosée du mois de mai, extrait de rhubarbe, & macis pulvérisé, de chacun six grains; faites avec le syrop de pivoine un bol pour une seule dose. Il sera réitéré chaque matin pendant six jours consécutifs.

Supposé que ces bouillons & l'opiate aient passé sans fatiguer l'estomac, Monsieur reprendra l'un & l'autre pendant six nouveaux matins, avec la précaution de réitérer la médecine après les vingt-quatre jours. Mais si au contraire après la sixiéme prise d'opiate l'estomac avoit souffert quelque dérangement, on purgeroit le lendemain pour revenir aux bouillons & à l'opiate durant le même tems, terminant ce reméde par une troisiéme médecine.

Après ces préparations Monsieur boira pendant neuf matins, & même douze, s'il passe bien, un grand verre de petit-lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera durant la nuit de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée des sommités de petite absynthe ou de petite cen-

taurée, & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, y éteignant en même tems deux ou trois petits clous rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on aura recours au purgatif à la fin.

On aura soin d'examiner l'effet qu'auront produit ces remédes, & si Monsieur s'est bien trouvé de chacun en particulier, on lui redonnera pendant six matins chacun & le même bouillon & la même opiate, & d'abord après la préparation du petit-lait pendant dix ou douze matins, se servant de la même médecine à la fin. Mais si quelqu'un des remédes en particulier avoit produit des effets plus avantageux on lui donneroit la préférence sur l'un, ou sur les deux autres ensemble.

La saison propre pour emploïer les bains étant arrivée, Monsieur usera pendant six matins du demi bain domestique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, & boira à la sortie une ou deux tasses d'infusion de feuilles séches de citronelle ou de fleurs de tilleul préparée à la maniere du thé.

Après quatre ou cinq jours de repos, Monsieur réitérera le demi-bain pendant

ſix nouveaux matins, & avalera à la ſortie ou le bouillon conſeillé ci-deſſus, ou bien la même préparation de petit-lait, retranchant les cloportes.

Suppoſé que le demi-bain réuſſiſſe, après un nouvel intervalle de cinq ou ſix jours, Monſieur y aura recours pendant ſix autres matins, & enfin après une nouvelle tréve il y reviendra encore pendant ſix autres nouveaux matins, buvant à la ſortie alternativement ou le bouillon, ou le petit-lait avec la ſouſtraction dont on a déja parlé à l'égard du petit-lait, finiſſant par le purgatif.

Monſieur aura la bonté d'obſerver que s'il ſupporte le demi-bain ſans aucune incommodité, il pourroit tenter le bain entier en plongeant chaque jour par degrés une plus grande portion de la poitrine dans l'eau; & dans ce cas-là il pourroit étendre le nombre des demi-bains ou des bains entiers, abandonnant même le bouillon ou le petit-lait, s'il trouvoit ſon compte à continuer les bains, que l'on regarde comme un ſecours des plus eſſentiels pour lui.

Si pendant les chaleurs de l'été Monſieur ſe trouvoit à Paris il uſeroit pour boiſſon ordinaire pendant un mois & de-

mi, & même deux mois, des eaux de Passi, auxquelles on substitueroit d'autres eaux minérales acidules, mais extrêmement légéres, qu'il pourroit se procurer dans une autre ville que Paris. La boisson de ces eaux à l'ordinaire n'est point incompatible avec l'usage des bains, ou des demi-bains; mais Monsieur se réglera toujours sur l'effet de ces remédes pour les continuer ou les abandonner.

Monsieur pourroit aussi de tems en tems dans les autres saisons boire à son ordinaire une légére infusion de limaille de fer rouillé dans l'eau de fontaine, ou de l'infusion de la boulle de mars aussi dans l'eau de fontaine; on auroit soin de la retirer dès que l'eau auroit pris la couleur de la petite biere.

Pendant le cours des remédes s'il survient des attaques, & sur-tout accompagnées de froid, on fera prendre à Monsieur ou une demi-dragme de thériaque, ou une dragme de *diascordium*. On se servira aussi avec succès du julep suivant donné par cuillerées.

JULEP.

Prenez eau de mélisse simple trois onces,

eau de fleurs d'oranges une demi-once; teinture de *castoreum* trente gouttes; syrop d'œillets, ou d'écorces de citron six dragmes; faites un julep qui sera pris par cuillerées.

On peut substituer à ce julep la potion suivante.

POTION.

Prenez eau de bardane trois onces; dissolvez-y deux scrupules de thériaque nouvelle, succin préparé dix-huit grains; syrop de stéchas de Fernel six dragmes; faites une potion qui sera prise par cuillerées.

On croit que dans la suite si les remédes conseillés ci-dessus ne réussissoient point, on pourroit avoir recours à la liqueur anodyne minérale de Monsieur Hoffmann.

Vers la fin d'août, ou le commencement de septembre prochain, Monsieur recommencera l'usage des mêmes bouillons, du bol, & ensuite du petit-lait, avec les précautions déja prescrites, & si son estomac s'étoit bien accommodé du petit-lait, il essaieroit l'usage du lait d'ânesse entier, ou à son défaut celui de vache ou de chevre aussi entier, dont il

avaleroit un verre le matin, & dont on augmenteroit la quantité par degré jusqu'à celle de l'écuellée, s'il passoit bien ; y mettant chaque fois une couple de cuillerées de la seconde eau de chaux, & le continuant un mois & demi, & même deux mois, s'il s'en trouvoit bien. On pourroit même, après une tentative favorable de ce lait pris le matin, donner le soir à souper, ou du ris, ou du gruau, ou une soupe au lait de vache, purgeant à la fin avec la même médecine, & même au milieu, si on le jugeoit nécessaire. Pendant tout ce tems-là Monsieur avaleroit trois fois la semaine à l'heure de son dîner sept ou huit grains de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, enveloppé entre deux soupes.

Le Conseil juge qu'on doit éviter toutes sortes d'élixirs ou remédes incendians & agaçans ; ainsi il n'en propose point de cette espéce; dans la suite on réitéreroit les remédes conseillés, choisissant ceux qui auroient le mieux réussi.

Il est absolument nécessaire que Monsieur observe un bon régime de vivre, & qu'il se nourrisse à son dîner avec des potages à la viande, du bouilli, & du rôti, ou bien avec des crêmes de ris, de gruau

ou d'orge perlée faites à l'eau, auxquelles on ajouteroit un peu de ſucre, des œufs frais, du poiſſon frais de mer & de riviere de la meilleure eſpéce, mais cuit ſur le gril, ou bien à la hollandoiſe, ou au court-bouillon, mais ſans aucun aſſaiſonnement piquant. Cette nourriture conviendroit ſur-tout ſi Monſieur ne pouvoit point ſupporter le lait, & on la continueroit plus ou moins ſuivant ſes effets. Monſieur ſoupera très-frugalement, ſe contentant pour ce repas ou d'un potage à la viande ou d'une crême de ris au bouillon ou à l'eau, avec quelque biſcuit, ou d'un morceau de pain & d'un peu de quelque compôte, & par conſéquent ſe privant de la viande le ſoir, comme le tems de la journée qui lui fournit le plus de révolutions. Il s'abſtiendra des ragoûts, des entremets, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens venteux, groſſiers, indigeſtes, ou incendians. Monſieur boira très-peu de vin, & extrêmement trempé, obſervant qu'il ſoit bien dépouillé & exemt de toute aigreur. Monſieur doit avoir des attentions particulieres à ſe diſtraire par la promenade à pied ou à cheval, ou dans une voiture commode, par la fréquentation

du ſpectacle, des concerts & des aſſemblées où il pourra profiter d'une ſociété gracieuſe, & par des occupations amuſantes, & qui ne l'engagent à aucune contention d'eſprit; ainſi il ſe ménagera infiniment ſur l'exercice de ſes fonctions ordinaires, au moins juſqu'à ce que ſa ſanté lui permette de les reprendre.

Délibéré à Montpellier le 24. janvier 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XLVII.

Sur un larmoïement des deux ïeux.

LE larmoïement qui a paru depuis quelques années à chaque grand angle des deux ïeux de Monſieur n'aïant point été précédé par aucune tumeur phlegmoneuſe ou lymphatique, ni par aucune ſuppuration prompte ou ſourde, & n'étant accompagné d'aucun ſymptome d'un ulcére ou caché ou découvert, doit être regardé comme une ſuite de l'état variqueux ou herniaire des deux ſacs naſaux, & de l'embarras de leur portion inférieure qui forme les conduits lacri-

maux pour dégorger les larmes dans la cavité des narines. L'on voit clairement que par le dérangement de chaque sac nasal, la matiere des larmes séjourne, & se ramasse dans ces poches membraneuses & dans les canaux supérieurs, d'où elle remonte par le jeu systaltique de ces parties, ou par la compression que l'on emploie vers l'ouverture des points lacrimaux, & se joint aux larmes nouvellement séparées pour couler le long du grand angle des deux ieux & sur les deux joues, & causer le larmoïement.

Cette maladie a été produite par l'épaississement & l'acrimonie des larmes, & par conséquent de toute la masse du sang, & par une compression ou obstruction dans le bas des sacs nasaux.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir a d'abord été attaché au tempérament actif & plein de vivacité de Monsieur, mais il a été extrêmement augmenté par ses occupations familieres, c'est-à-dire l'écriture & la lecture, par la vie sédentaire & la contention d'esprit qui en sont inséparables, par les veilles immodérées, & enfin par l'intempérance des plaisirs de toute espéce. On juge même qu'un remède que Monsieur emploïa il y

a quelque tems, & qui auroit demandé une vie retirée, a occaſionné la fixation de quelques ſucs lymphatiques, ou des larmes mêmes, dans le voiſinage ou dans le tiſſu des ſacs naſaux ou dans leur cavité par l'impreſſion de l'air froid auquel Monſieur s'expoſa pluſieurs fois ſans ménagement. Ce qui ſemble démontré par l'enflure œdémateuſe des paupieres. Il eſt difficile, pour ne pas dire impoſſible, de s'aſſurer ſi le vice organique qu'on ſuppoſe dans le bas des ſacs-naſaux, a commencé dans le corps cellulaire, ou les autres parties qui les environnent, ou dans la ſubſtance même de ces poches membraneuſes, ou s'il y eſt ſurvenu quelqu'embarras par un ſimple épaiſſiſſement des larmes.

On ne ſçauroit déterminer avec certitude les progrès que peut faire la maladie dont eſt ici queſtion; l'on trouve des ſujets qui en ſont attaqués pendant une longue ſuite d'années ſans qu'il arrive rien de fâcheux, ou dans leſquels la maladie tombe d'elle-même. Il s'en rencontre d'autres où elle prend une tournure bien différente & dégénere en une véritable fiſtule lacrimale, qui ſe rend plus ou moins compliquée, ſi on la néglige.

Pour prévenir la ſuite de l'état préſent de Monſieur, on doit ſe propoſer d'entretenir les digeſtions dans le bon ordre, de procurer une diviſion douce & ménagée aux larmes, & au reſte de la maſſe du ſang; d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus; d'emporter le vice organique qu'on ſuppoſe dans ces deux ſacs naſaux, & de redonner aux larmes la liberté de leur écoulement dans la cavité des deux narines par les routes ordinaires. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remédes ſuivans.

Monſieur attendra l'arrivée de la belle ſaiſon, c'eſt-à-dire celle du printems, pour exécuter les remédes intérieurs, ſe contentant en attendant d'emploïer quelques lavages avec les eaux de Balaruc, deux ou trois fois la ſemaine le ſoir en ſe couchant, ou bien avec des collyres dont on donnera plus bas la manipulation.

Vers la fin de mars, ou le commencement d'avril, Monſieur ſe fera tirer deux palettes de ſang de l'un des bras, & le lendemain de la ſaignée on le purgera avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez six dragmes de tamarins, rhubarbe concassée une dragme, fleurs de pêcher & de violettes, de chacune deux pincées ; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre, & une once de syrop de roses pâles. Faites une potion qui sera prise le matin avec le régime ordinaire.

Immédiatement après, Monsieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet ou un morceau de maigre de veau, une dragme de racine de squine coupée par tranches, & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine & de scolopendre. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & on réitérera la même médecine à la fin.

Pendant les douze matins suivans Monsieur prendra une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à

travers un linge, le clarifiant le matin avec le blanc d'œuf. On diſſoudra dans le petit-lait coulé un peu de ſucre roïal, & on aura recours à la même médecine à la fin.

Chacun des douze jours Monſieur aura ſoin le matin d'uſer du bol ſuivant, par deſſus lequel il avalera la préparation du petit-lait preſcrite ci-deſſus.

B O L.

Prenez eufraiſe en poudre, antimoine diaphorétique, de chacun quinze grains; cloportes préparés huit grains; faites avec le ſyrop des cinq racines un bol pour une doſe.

Monſieur aura recours enſuite pendant vingt ou vingt-cinq matins à un lait de vache ou de chevre ainſi préparé.

L A I T.

Prenez douze onces d'une légére décoction de ſalſepareille & autant de lait de vache, ou de chevre, que vous jetterez dans un vaiſſeau propre pour expoſer le mélange à un feu très-doux. On écrêmera à meſure que la pellicule ſera formée, continuant de même juſqu'à diminution

du quart : on diſſoudra dans la préparation du lait finie un peu de ſucre roïal, & on en terminera l'uſage pour le purgatif ordinaire.

Pendant le cours de ces remédes on pourra fomenter les deux yeux au moïen d'une éponge bien nette avec un peu de l'un ou de l'autre des collyres ſuivans qu'on aura eu ſoin de faire tiedir, continuant de tems en tems cette manœuvre matin & ſoir durant cinq ou ſix jours, & l'interrompant ſuivant ſes effets.

COLLYRE.

Prenez eaux de roſe & de fénouil, de chacune quatre onces ; diſſolvez-y vin émétique une once, mêlez, & faites un collyre.

AUTRE COLLYRE.

Prenez graine de fénouil doux une dragme ; faites-la bouillir dans l'eau de fontaine, & faites infuſer dans dix onces de cette décoction fleurs de camomille & de roſes rouges, de chacunes une pincée ; diſſolvez dans la colature trois dragmes de ſucre candi, mêlez & faites un collyre.

On peut aussi alternativement donner un bain à chaque nuit avec une partie de ce collyre tiéde qu'on mettra dans une petite machine d'argent figurée comme une cuvette, évasée au sens de ses côtés & un peu relevée sur les deux bouts opposés. La liqueur de ce bain doit être tiéde, & on peut à la place de la liqueur de ces collyres substituer un peu d'eau de Balaruc, & l'affoiblir par le mélange d'un peu d'eau de fenouil, ou d'eau rose. On ne croit pas devoir proposer un plus grand nombre de lavages, & on choisit par préférence ceux que l'on vient de conseiller, parce qu'ils sont innocens.

Vers le commencement de juin, ou la fin de mai prochain, Monsieur se rendra à Balaruc pour y prendre quatre, cinq, ou même jusqu'à six douches à la tête & aux yeux, mais il se contentera d'une douche par jour.

Pendant les chaleurs de l'été, Monsieur usera pendant deux différentes neuvaines du bain domestique tiéde où il demeurera une heure chaque fois, laissant une semaine d'intervalle d'une neuvaine à l'autre.

Dans le mois d'août Monsieur boira pendant neuf ou dix matins les eaux

d'Yeuzet transportées à Marseille, & qu'on fera dégourdir en les buvant; on dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & vingt grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

On passe sous silence beaucoup de manieres pour faire des compressions sur les grands angles des yeux avec des compresses soutenuës par le bandage nommé *monoculus*, ou par le bandage d'acier, parce que ces sortes de ressources sont communément infructueuses. On ne propose pas non plus les injections avec la seringue d'Anel dans le sac nazal par les points lacrimaux; car outre le peu d'avantage que les malades en retirent, elles procurent souvent des fluxions, quand on en abuse, & qu'elles ne sont pas pratiquées avec toute la dextérité possible. Monsieur peut seulement, à la faveur d'une légére compression, vuider le sac nasal plusieurs fois par jour, se contenter des autres remédes qu'on a eu l'honneur de lui conseiller, & se régler dans la suite sur les événemens pour changer le traitement si on le juge nécessaire.

Supposé que les remédes du printems

eussent fait du bien on les réitérera dans l'automne.

Monsieur évitera de se trop exposer au serein, au grand froid, à l'humidité, & aux ardeurs du soleil. Il s'abstiendra des veilles outrées, de la lecture, des écritures forcées, & de toutes sortes de débauches ; il se nourrira avec des potages à la viande ; des crêmes de ris au bouillon, ou à l'eau, du bouilli, & du rôti. Il s'abstiendra des ragoûts, des entremets, des salades, des fruits cruds, & de tous les alimens de haut goût, & de ceux qui sont grossiers, ou indigestes. La boisson abondante du vin, & sur-tout celle des liqueurs spiritueuses doit être regardée comme très-contraires à son incommodité.

On peut joindre aux deux collyres précédens celui qui suit, & l'employer pour en faire couler quelques gouttes dans les yeux, ou pour appliquer par dessus quelques compresses trempées dans un peu de la même liqueur tiéde.

COLLYRE.

Prenez racines d'iris de Florence, & de valériane sauvage concassées, de chacunes

une demi once ; feuilles de rhue hâchées menu une demi-poignée ; ſafran des métaux exactement pulvériſé deux gros ; vin de Canaries une livre ; faites une infuſion tiéde au bain-marie pendant vingt-quatre heures. Conſervez la colature pour l'uſage dans une bouteille bien bouchée.

Délibéré à Montpellier le 27. janvier 1747. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XLVIII.

Sur une oppreſſion avec toux, expectoration difficile, chaleur brûlante entre les épaules, inſomnie, &c.

L'Oppreſſion dont Mademoiſelle eſt attaquée depuis le mois dernier, & qui ſurvint après une fiévre de rhume ; la toux plus ou moins fâcheuſe qui l'accompagne, l'expectoration laborieuſe d'une petite quantité de crachats épais ; le ralement qui ſe met de la partie dans les efforts de la toux ; la chaleur brûlante qu'elle ſent entre les épaules ; l'inſomnie & enfin les légéres taches éréſipélateuſes qui ſubſiſtent dans cet endroit après la

cessation du sentiment de chaleur ; tous ces accidens, dis-je, sont les productions de la lymphe bronchiale & de toute la masse du sang devenue trop épaisse & acrimonieuse, & de quelques embarras lymphatiques, ou tuberculeux, fixés dans la substance des poulmons.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir fut annoncé par une grande quantité de clous qui parurent en différentes parties du corps de Mademoiselle, après que ses évacuations menstruelles eurent cessé de couler, & il est encore confirmé par les douleurs rhumatiques qu'elle éprouve à un bras, & par celles de sciatique dont elle est actuellement fatiguée.

Le vomissement auquel Mademoiselle est sujette prouve évidemment le dérangement des digestions qui dure depuis très-long tems, & auquel le régime de vivre de la malade a infiniment contribué, mangeant très familierement, & par préférence, toutes sortes de crudités, & d'autres alimens difficiles à digérer. Le chyle mal travaillé qui a été fourni à la masse du sang l'a épaissi de plus en plus, en a troublé les dépurations, aussi bien que le mélange proportionnel des parties intégrantes qui le composent, comme les en-

flures des jambes déja anciennes & comme héréditaires, ne permettent pas d'en douter.

Pour prévenir les ſuites des accidens qui ſont le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions; de rendre la lymphe avec le reſte de la maſſe du ſang plus fluide, & plus coulante; d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus, & d'emporter les légers embarras qu'on a lieu de ſoupçonner dans les poulmons, & qui ſont très-marqués par les oppreſſions qui ſurviennent lorſque Mademoiſelle monte, ou qu'elle s'agite. On eſpére que ces indications ſeront remplies par le moïen des remédes ſuivans.

Suppoſé que Mademoiſelle touſsât beaucoup vers le commencement du mois prochain, & qu'elle ſe ſentît extrêmement en feu, on pourroit lui tirer deux petites palettes de ſang du bras; mais elle ſe diſpenſeroit de la ſaignée ſi elle ſe trouvoit dans une diſpoſition contraire. Elle ſe purgera avec une dragme de rhubarbe concaſſée, demi-poignée de fleurs de pêcher, & une pincée de ſommités de petite abſynthe, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on diſſoudra

deux onces de manne, & une once de ſyrop de ſuc de fleurs de pêcher.

Immédiatement après Mademoiſelle boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre ou de mou de veau, une dragme de racine d'énula campana concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier; & une poignée en tout de feuilles de ceterach, de ſcolopendre, & de creſſon de fontaine. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction dix ou douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, réitérant la même médecine à la fin, à laquelle on ajouteroit même une dragme de ſéné infuſée à froid ſi la premiere n'avoit pas évacué ſuffiſamment.

Pendant les dix matins ſuivans Mademoiſelle uſera de l'opiate ſuivante, avalant par-deſſus chaque doſe une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſéches de citronelle préparée à la maniere du thé, & finiſſant par le pugatif ordinaire.

OPIATE.

Prenez de la conſerve de kynorrhodon trois dragmes, d'antimoine diaphoréti-

que, & de conserve d'énula campana, de chacune deux dragmes; de benjoin en larmes, de cloportes préparés, & d'extrait de rhubarbe, de chacun une dragme, dont on formera une opiate avec le syrop de lierre terrestre, pour partager la masse en dix prises égales.

Mademoiselle boira ensuite pendant douze matins un grand verre, ou une écuellée médiocre de petit-lait que l'on tirera du lait de chevre caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de feuilles séches de lierre terrestre, & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de bon sucre, & on aura recours au même purgatif à la fin.

Après sept ou huit jours de repos, Mademoiselle reprendra pendant une autre dixaine de matins le bouillon conseillé ci-

deſſus, auquel on ajoutera les cuiſſes de quatre ou cinq grenouilles écorchées, & écraſées ; &, aiant terminé ces bouillons par le purgatif ordinaire, elle reprendra la même préparation de petit-lait pendant douze & même quinze matins, aïant ſoin de ſe repurger en quittant le petit-lait.

Suppoſé que Mademoiſelle ſoit actuellement fatiguée de la toux & de l'inſomnie, elle prendra le ſoir en ſe couchant un petit julep fait avec une cuillerée & demie d'eau de mêliſſe ſimple, une cuillerée d'eau de fleurs d'orange, & demi once de ſyrop de pavot blanc, dont on augmenteroit dans la ſuite la quantité par dragme juſqu'au point de calmer. Ce reméde ſera continué dans la ſuite autant que la néceſſité l'exigera.

On ne croit point que Mademoiſelle doive aller à Balaruc ce printems, & on juge qu'il vaut mieux qu'elle renvoie ce voïage à l'automne prochain.

Mademoiſelle paſſera ſon été en gardant un bon régime de vivre, & vers le quinze de ſeptembre elle reprendra pendant dix matins les bouillons conſeillés ci-deſſus, avec l'addition des grenouilles ; ils ſeront précédés & ſuivis du purgatif, & vers le commencement d'octobre elle

ſe

ſe rendra à Balaruc pour y prendre le demi-bain dans la cuve, ſe contentant d'un demi-bain par jour, & obſervant de bien laiſſer tomber la grande chaleur de l'eau avant d'entrer dans le demi bain. Elle pourra auſſi ſe faire donner quelques douches au bras attaqué de douleurs rhumatiques. Le nombre des demi-bains & des petites douches n'excédera pas celui de quatre ou cinq pour chacun de ces remédes.

Mademoiſelle s'en étant retournée chez elle ſe repoſera pendant cinq ou ſix jours, après leſquels elle ſe purgera pour uſer pendant une dixaine de matins de l'opiate conſeillée ci-deſſus, & d'abord après du même petit-lait pendant douze matins, avec les précautions preſcrites pour le premier uſage de ces remédes, c'eſt-à-dire, ſe purgeant à la fin des bouillons & du petit-lait.

On examinera après ces remédes l'état de la poitrine, & celui des enflures & ſi la toux fatigante avec l'oppreſſion, & la chaleur entre les épaules ſubſiſte, & que d'ailleurs les enflures n'aïent pas fait de progrès, Mademoiſelle boira pendant un mois chaque matin le lait d'âneſſe entier, & durant ce même tems elle prendra de

deux en deux jours dans la premiere cuillerée de ſoupe ſept ou huit grains de ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, ſe purgeant avec la même médecine à la fin.

Il eſt abſolument néceſſaire que Mademoiſelle garde un bon régime de vivre; qu'elle retranche ſes veilles portées trop loin; & qu'elle ſe nourriſſe avec des potages à la viande, du bouilli, & du rôti; s'abſtenant des ragoûts, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, des chataignes, & de tous les alimens groſſiers indigeſtes ou échauffans.

Délibéré à Montpellier, ce 19. mars 1744. *ſigné*, MONTAGNE.

CONSULTATION XLIX.

Sur des carnoſités dans l'uréthre.

ON a lû avec toute l'attention poſſible la Relation qui a été envoïée, & l'on juge par le détail des circonſtances que Monſieur eſt attaqué de différentes végétations, ou carnoſités, dans le canal de l'uréthre; que ces embarras ſe ſont

communiqués jusques au col de la vessie; que le sphincter a perdu son ressort, puisqu'il y a une incontinence d'urine, que la vessie est racornie en partie, & que les glandes mucilagineuses répandues dans sa membrane intérieure ont été forcées, & qu'elles fournissent des matieres plus grossieres & plus abondantes qui en occasionnent de tems en tems le gonflement avec ardeur d'urine, fievre, & autres accidens que le malade souffre.

On ne sçauroit disconvenir que les désordres du canal de l'uréthre, aussi bien que ceux de la vessie, ne soient une suite des chaudes-pisses que Monsieur a eues autrefois, mais sur-tout de celle qu'il prit il y a seize ou dix-sept ans, & pour laquelle on fit plusieurs injections. Les Medecins & les Chirurgiens qui ont eu l'honneur de le soigner pour-lors ont cru que le levain des chaudes-pisses n'avoit pas été radicalement détruit, & ils ont eu d'abord recours aux onctions mercurielles. Les accidens qui avoient été moindres pendant quelque tems aïant reparu avec la même vigueur, on a mis en usage différens remédes, & on est même revenu à celui des frictions, sans qu'on ait été assez heureux de procurer un soulagement notable au malade. N ij

Le cas pour lequel on demande conſeil paroît trés-délicat, & laiſſe après lui beaucoup d'ambiguité, de ſorte qu'il y auroit de la témérité de porter un jugement déterminé ſur l'état où ſe trouve le ſang du malade. On a véritablement lieu de ſoupçonner qu'il y a encore du virus, mais on ne peut pas l'aſſûrer ſans donner dans des idées hazardées, ſi l'on n'a de plus grands éclairciſſemens, qu'on ne ſçauroit ſe procurer ſans avoir vû & examiné aſſiduement la nature des accidens, & ſans avoir emploïé les remédes qui ſembleront les plus convenables durant quelques tems. Cet eſſai ſerviroit de régle pour s'aſſurer s'il eſt néceſſaire de revenir aux onctions mercurielles, ou ſi l'on peut s'en diſpenſer.

Il eſt dit dans la Relation, qu'en paſſant Monſieur par le reméde, il ſurvint après la ſeconde friction une ſalivation dont on ne fut pas le maître. Faiſant attention à ce qui eſt déja arrivé, on a droit de craindre des orages dans la diſpenſation d'un troiſiéme reméde, quand même on ſeroit perſuadé de ſa néceſſité : on s'éloigneroit par conſéquent & des principes de la droiture, & de ceux d'une ſage pratique, en propoſant une ſemblable

cure. La fievre erratique qui s'allume de tems en-tems, les gonflemens de l'uréthre qui pourroient devenir plus considérables par l'action du reméde, la suppression d'urine qui en seroit une suite nécessaire, & enfin un état inflammatoire de la vessie qui pourroit se joindre à ces premiers symptomes, ne permettent point au Conseil de rien décider ni sur l'existence de levain vénérien, ni sur l'application du reméde, qui dans cette supposition seroit indispensable.

Le traitement de la maladie du canal de l'uréthre & de la vessie, soit qu'on l'entreprenne sans passer par les frictions, soit qu'on les fasse précéder, doit être regardé comme très-difficile, & il n'y a que des gens d'une expérience consommée qui aient droit de l'entreprendre. Il est impossible de pouvoir fixer la méthode de ce traitement sans avoir bien reconnu auparavant l'état du canal, & de la vessie ; ce qui suppose la manœuvre de la sonde par anticipation. Les injections dans la vessie pourront aussi avoir leur place pour se convaincre de la diminution de sa capacité, & de son état de racornissement, qu'on suppose.

Après de mures réflexions que le Con-

ſeil a fait ſur les différentes circonſtances que l'on vient de détailler, & ſur l'idée confuſe que l'on a de la maladie de Monſieur, on croiroit faire tort aux ſentimens d'honneur avec leſquels on doit exercer la Médecine & la Chirurgie, & à l'attente avec laquelle on doit éviter d'expoſer la vie de Monſieur, ſi on propoſoit une cure telle qu'on l'exige, & que l'on ſouhaiteroit avec ardeur d'être en état de preſcrire. On ſe réduit donc à conſeiller des bouillons adouciſſans faits avec le jeune poulet, les cuiſſes de quelques grenouilles, une couple d'écreviſſes de riviere, & les feuilles des plantes raffraîchiſſantes, pendant dix ou douze matins. On aura enſuite recours au petit-lait de vache ou de chevre bien clarifié, dont on continuera l'uſage pendant une quinzaine de matins; & enfin on fera prendre ou le lait d'âneſſe ou le lait de chevre entier, entremêlant pendant le cours de ces remedes des purgatifs faits avec la décoction de caſſe mondée & un peu de manne. Les chaleurs étant arrivées, on pourra emploïer le demi-bain domeſtique tiéde, & on en étendra plus ou moins l'uſage ſuivant ſes effets. On ne croit pas que les eaux minérales conviennent; on crain-

droit au contraire qu'elles ne causassent des accidens fâcheux.

A l'égard du régime de vivre, on prie les Messieurs qui verront de près le malade de vouloir bien l'accommoder aux différens changemens qui surviendront dans le cours de la maladie, & qu'il n'est pas permis de prévoir.

Délibéré à Montpellier, ce 5. avril, 1744. *signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION L.

Sur des vents dans l'estomac, gonflement dans le bas-ventre, fluxion sur le gosier avec picottement, crachement glaireux.

LES vents auxquels Monsieur est devenu sujet, l'irritation plus ou moins forte qui les cause dans son estomac, le gonflement du bas-ventre qui se met de la partie, & qui est accompagné d'une oppression très-incommode après le repas; les fluxions sur la gorge qui surviennent dans le tems froid, le picotement qui se fait sentir dans le gosier, & qui augmente par l'impression du froid, le crache-

ment abondant & mêlé de beaucoup de matieres glaireuſes, & enfin la foibleſſe qui ſuit cette expectoration ; tous ces accidens, dis-je, doivent être regardés comme les productions d'un ſang épais & acrimonieux.

Les fatigues de la guerre, & le dérangement dans le régime de vivre, qui eſt inſéparable de l'état militaire, ont beaucoup contribué à diſſiper le baume & le mucilage le plus fin de la maſſe du ſang, & à augmenter la diſpoſition des liqueurs attachées au tempérament. Il faut pourtant convenir que la lymphe digeſtive s'eſt reſſentie d'une maniere plus marquée de ces changemens, comme les vents & les inquiétudes conſidérables après le repas le prouvent évidemment. Le deſordre des digeſtions a renforcé l'action de ces différentes cauſes, & a donné lieu au progrès & au développement des accidens pour leſquels on demande conſeil, & qui deviennent beaucoup plus violens pendant l'hiver par la ſuppreſſion ou l'extrême diminution de la tranſpiration qui ſe fait dans toute l'étendue de la peau, & dans les poumons même, pendant les chaleurs ou les ſaiſons tempérées.

Il peut y avoir bien des circonſtances que Monſieur a paſſées ſous ſilence dans ſa Relation, & qu'il n'eſt pas permis de ſuppléer, pour entrer dans un examen plus étendu des cauſes particulieres qui ont influé dans le dévelopement des ſymptomes qui accompagnent la maladie.

Pour prévénir les ſuites de l'état preſént de Monſieur, on doit ſe propoſer de mettre les digeſtions en régle, de diviſer la maſſe du ſang ſans l'incendier, & d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remédes ſuivans.

La belle ſaiſon étant arrivée, on pourra commencer par une petite ſaignée du bras ſi Monſieur ſe trouve échauffé, & que l'état de ſon poux le demande; mais on s'en diſpenſera s'il eſt dans une ſituation contraire, & on purgera de cette maniere.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once, rhubarbe concaſſée une dragme, fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes

deux pincées ; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine, de maniere qu'il en reste une livre, dans laquelle vous ferez infuser à froid feuilles de séné mondées deux dragmes ; coulez, & dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui sera prise le matin en deux doses.

Les deux verres de cette médecine seront donnés à deux heures de distance l'un de l'autre, & l'on auroit soin de retrancher le séné si le malade ne l'emploïoit point dans ses médecines, comme on pourroit le conjecturer par celle dont il parle dans son Mémoire.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant neuf matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, une dragme & demie de pivoine mâle concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier & une poignée en tout de feuilles de chicorée amére & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

Pendant les dix matins suivans Monsieur usera de l'opiate ci jointe, a valant par dessus chaque dose une ou deux tasses

d'infusion de feuilles séches de mélisse ou citronelle préparée à la maniere du thé.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorthodon trois dragmes, antimoine diaphorétique, semences d'anis en poudre, & craie très-blanche, de chacun deux dragmes; extrait de rhubarbe une dragme; faites avec le syrop de capillaire une opiate pour dix prises égales, qui seront prises en autant de matins.

On observera de réitérer la même médecine après l'opiate finie, pour revenir pendant neuf autres matins aux mêmes bouillons conseillés ci-dessus; & d'abord après à la même opiate pendant dix nouveaux matins, réitérant le purgatif à la fin.

Monsieur boira ensuite pendant douze ou quinze matins une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de sommités séches & fleuries

d'hyperic m, & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on aura recours à la même médecine à la fin.

Supposé que le petit-lait eût bien passé après les douze jours d'usage, on le continueroit encore jusqu'au vingtiéme ou au vingt-quatriéme jour, & on renvoieroit la purgation jusqu'après ce terme.

Les chaleurs étant arrivées, Monsieur prendra pendant six matins le demi-bain domestique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau, & une poignée de feuilles de chicorée amére.

Après quatre ou cinq jours de repos, si Monsieur a bien supporté le demi-bain, il le reprendra encore pendant six nouveaux matins avec le même bouillon.

Immédiatement après on donnera pendant une douzaine de matins la même préparation de petit lait, mais dont on retranchera les cloportes, repurgeant à la fin avec la même médecine.

Vers le commencement de septembre,

si Monsieur s'est bien trouvé des remédes prescrits ci-dessus, il reprendra pendant dix matins les mêmes bouillons, qui seront précédés du purgatif; & ensuite la même opiate pendant dix autres matins avec l'infusion de mélisse; observant de se repurger à la fin pour revenir à l'usage de la préparation du petit-lait déja conseillé; & l'aïant continué pendant une vingtaine de matins, on finira par la médecine ordinaire.

Pendant l'hiver Monsieur usera deux ou trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son dîner du safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai à la dose de huit à dix grains. Il pourra à la place de cette poudre se servir de tems en tems après son dîner de la suivante.

POUDRE.

Prenez semences d'anis & de fenouil doux, de chacunes deux dragmes; noix muscade une dragme; sucre roïal six dragme. Mêlez pour une poudre.

La dose de cette poudre sera de deux scrupules, ou d'une dragme.

Il est absolument nécessaire que Mon-

ſieur garde un bon régime de vivre, & qu'il ſe nourriſſe avec des ſoupes à la viande, des crêmes de ris ou d'orge au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du rôti. Il s'abſtiendra des ragoûts, de la pâtiſſerie, de la friture, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens venteux, groſſiers, indigeſtes, ou échauffans. Il évitera la boiſſon de l'eau-de-vie & des liqueurs ardentes, & boira ſon vin extrêmement trempé.

Délibéré à Montpellier, ce 7. avril 1744. *ſigné*, MONTAGNE.



CONSULTATION LI.

Sur une affection Hypochondriaque.

LEs accidens dont Monſieur eſt fatigué depuis long-tems ſe peuvent réduire à une peſanteur de tête plus ou moins incommode avec un trouble dans les idées ; à une impoſſibilité de s'occuper à rien de ſérieux ; à une diminution très-marquée de la mémoire ; à des éblouiſſemens, des vertiges, des feux, & une irritation dans les yeux ; à des picotemens & des fourmillemens à la tête, & ſur-tout, à des vents accompagnés d'un gonflement douloureux dans le bas-ventre & de conſtipation ; à une colique de l'eſtomac & des inteſtins avec liberté du ventre pendant ſa durée ; à un embarras dans la ſortie de l'urine mêlée d'ardeur & d'une fréquente envie d'uriner ; à des battemens dans tout le corps, mais ſur-tout aux cuiſſes & aux jambes, qui ſe trouvent peſantes ; à une oppreſſion après avoir fort peu marché ; à une foibleſſe générale jointe à une difficulté de marcher & de ſe tenir droit ; à une conſ-

ternation & un abattement d'eſprit qui jette le malade dans une mélancholie extraordinaire ; & enfin à des terreurs paniques qui excluent toute eſpérance de guériſon, dès qu'il ſurvient quelque incommodité nouvelle.

Pour peu d'attention que l'on faſſe aux différens accidens détaillés ci-deſſus, l'on verra qu'ils établiſſent le caractere d'une affection mélancholique & hypochondriaque, & qu'ils ſont les productions d'un ſang épais, & ſaumuré, & en même tems de la roideur ou tenſion ſpaſmodique du genre nerveux.

Les chagrins extrêmement cuiſans auxquels Monſieur s'eſt livré ſans meſure, & les longues attentions qu'il a faites au motif de ſes peines ſans pouvoir s'en diſtraire, ont porté des impreſſions très-vives ſur l'eſtomac & les autres viſcéres qui fourniſſent les liqueurs digeſtives, ſur le ſyſtême vaſculeux, ſur le cœur & les poulmons, & ont troublé l'œconomie des fonctions les plus néceſſaires à la vie. Les digeſtions devenues languiſſantes ont donné lieu à la formation d'un chyle mal travaillé, & très-propre à engluer le ſang de plus en plus. Par l'action réunie de toutes ces cauſes la maſſe du ſang eſt

tombée dans un état d'épaiſſiſſement & de ſaumure qui s'eſt communiqué à tous les ſolides, mais principalement au genre nerveux; on ne ſçauroit même diſconvenir que ſi le malade ne change ſa maniere de penſer, il ne rende inutile les remédes les plus appropriés.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidens qui font le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer de rétablir l'œconomie des digeſtions, de procurer une louable fluidité à la maſſe du ſang, d'en corriger la ſaumure qui a pris le deſſus, & de redonner au genre nerveux la ſoupleſſe qui lui manque. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moyen des remédes ſuivans.

On commencera par purger Monſieur avec une once de tamarins, une dragme de rhubarbe concaſſée, deux pincées de fleurs de mauve, & autant de celles de pêcher, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit à froid deux dragmes de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces de manne & une once de ſyrop de roſes ſolutif. Cette médecine ſera partagée en deux ver-

res, que l'on donnera à deux heurés de distance l'un de l'autre.

Pendant les six matins suivans Monsieur boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, une dragme & demie de racine de pivoine mâle, concassée, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de cresson de fontaine & de pimpinelle. On jettera dans le pot sur la fin de la coction dix ou douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

Immédiatement après Monsieur usera durant six autres matins d'un bol fait avec quinze grains de poudre de guttete, dix grains d'extrait de genievre & autant d'extrait de rhubarbe, que l'on mêlera exactement ensemble, y ajoutant quelques gouttes de syrop de capillaire pour former le bol. Le malade avalera par-dessus chaque fois une couple de tasses d'infusion des feuilles seiches de citronelle préparée à la maniere du thé, & on le repurgera à la fin des six jours pour revenir aux mêmes bouillons & ensuite au même bol pendant six matins,

chacun avec la précaution d'employer le même purgatif après ce terme.

Après ces préparations, Monsieur boira pendant douze matins un grand verre ou une écuellée de petit-lait, qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de sommités seiches & fleuries de petit chêne, & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on repurgera à la fin.

Supposé que ce petit-lait ait bien passé, Monsieur prendra le matin pendant un mois & demi, & même deux mois, le lait de chevre entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusques à la quantité de l'écuellée. On mêlera avec chaque prise de ce lait une cuillerée & demie, ou deux cuillerées, de la seconde eau de chaux, purgeant à la fin

& même au milieu, si on le juge nécessaire.

Pendant tout le tems du lait Monsieur prendra, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner une poudre faite avec huit grains de safran de mars apéritif, préparé à la rosée du mois de mai, & six grains de *Cassia lignea* réduite en poudre.

Pendant le cours de ces remédes Monsieur usera le soir en se couchant d'un julep fait avec cinq ou six onces de la décoction d'une tête de pavot blanc, d'une grosseur raisonnable, dont on aura retranché la graine, & qu'on aura un peu écrasée avant de la faire bouillir. On ajoutera à la colature demi-once de syrop de Nymphea, & cinq ou six gouttes de la teinture anodyne de Sydenham, dont on augmentera dans la suite peu à peu le nombre suivant le besoin.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, le malade prendra pendant cinq matins le demi-bain domestique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une ou deux tasses d'infusion des feuilles seiches de citronelle ou mélisse. S'étant reposé trois ou quatre jours,

& ayant bien ſupporté le demi-bain, on le réitérera pendant cinq nouveaux matins avec la même infuſion; & après une autre tréve de quatre ou cinq jours on reviendra encore au même demi-bain & à l'infuſion pendant cinq nouveaux matins.

Monſieur prendra le parti de ſe tranquilliſer après les remédes pendant une douzaine de jours, après leſquels il boira pendant dix matins les eaux d'Yeuzet, qu'on aura ſoin de faire tiédir ou dégourdir. En les buvant on diſſoudra le premier jour dans le premier verre deux onces de manne & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre, & on fera de même le dernier jour dans le dernier ou pénultiéme verre.

Si Monſieur s'étoit bien trouvé des demi-bains, il en reprendroit encore une dixaine de la maniere marquée ci-deſſus, après s'être un peu remis de la fatigue des eaux minérales.

L'automne prochaine le malade reprendra les remédes conſeillés pour le printemps, dans le même ordre, & avec les mêmes précautions, ſubſtituant au lait de chevre entier celui d'âneſſe auſſi entier.

Il eſt bon de faire remarquer que ſi le

lait de chevre que l'on a proposé ne passoit pas bien il faudroit l'abandonner, & donner à sa place pendant vingt ou vingt-cinq jours un petit-lait de chevre préparé comme il a été dit ci-dessus, terminant ce remède par le purgatif. Ce que l'on propose pour le printemps seroit exécuté dans l'automne si le lait d'ânesse ne réussissoit pas.

Monsieur doit se nourrir pendant l'usage de ces remèdes avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, s'abstenant des ragouts, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens grossiers, indigestes, ou échauffans. Il doit se dissiper par la promenade à pied ou à cheval, & chercher la compagnie de ceux de ses amis dont le commerce lui sera le plus gracieux, & avec lesquels il sera le moins contraint.

Délibéré à Montpellier le 10. avril 1744. *signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION LII.

Sur une affection mélancholique.

La foiblesse extraordinaire que Monsieur ressent aux jarrets & aux jambes depuis quelques tems ; celle qu'il éprouve aux parties de la génération avec une douleur obscure & passagere qui s'étend le long de la verge & aux testicules ; le sentiment de douleur qu'il souffre au haut des bourses, c'est-à-dire aux épidymes & au cordon des vaisseaux spermatiques ; la perte ou suspension de l'érection qui se renouvelle par fois dans le sommeil & tombe dès qu'il est fini ; la digestion incommode & accompagnée de rots, de vents, de grouillemens dans le bas-ventre, de constipation & crachats épais très-abondans ; les sueurs aux environs des genoux, quoique moins fréquentes présentement ; les boutons ou tumeurs qui ont paru depuis long-tems au visage & aux reins, & qui tantôt sont accompagnés de suppuration & tantôt se dissipent sans suppurer ; & enfin le dégoût pour le sexe qui s'est mis de la par-

tie, malgré l'ancien penchant que le malade avoit toujours eu pour lui; tous ces accidens, dis-je, sont les productions d'un sang sec, épais, & acrimonieux, & en même tems de trop grande élasticité & sécheresse du systême nerveux.

L'état de la masse du sang que l'on vient de déterminer est démontré par le tempérament mélancholique de Monsieur. On ne sçauroit même disconvenir que les différens accidens qui le fatiquent ne soient compliqués d'une affection vaporeuse & de beaucoup d'épuisement. Les dispositions attachées au tempérament ont été extrêmement augmentées par le dérangement des digestions dont le malade s'est plaint depuis très-long-tems; par sa maniere de vivre sédentaire, extrêmement contemplative & studieuse; & par l'abus des plaisirs destinés à perpétuer le genre humain qu'il a continués depuis l'âge de vingt ans jusques à celui de trente-cinq avec de efforts très-peu ménagés. Par l'action réunie de toutes ces causes les parties onctueuses & balsamiques de la masse du sang ont été dissipées, & son épaississement a fait de plus en plus des progrès dont le systême nerveux s'est extrêmement ressenti, en

tombant

tombant dans un état de tenſion qui tient du ſpaſme. Il faut pourtant convenir que les petits nerfs qui ſe diſtribuent dans les parties de la génération, & les fibres muſculeuſes qui ſervent à l'érection, ont reçu des impreſſions tres-violentes, & ont perdu leur armonie par des jeux trop forcés & trop ſouvent réitérés, comme les accidens particuliers fixés dans ces endroits, mais ſur-tout la ſortie précipitée de la ſemence & le manque d'érection le prouvent évidemment : tous ces déſordres ſont devenus plus conſidérables par l'uſage des remédes ſpiritueux & incendians employés par les empiriques auxquels Monſieur s'eſt confié.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidens qui ſont le ſujet de cette Conſultation, on doit avoir en vûe de mettre les digeſtions en régle ; de procurer une louable fluidité à la maſſe du ſang ; d'en diminuer la ſaumure trop exaltée ; de rendre au ſyſtême des nerfs la ſoupleſſe qu'il a perdue ; & de rétablir en particulier le reſſort des parties qui ſe trouvent actuellement les plus foibles. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remédes ſuivans.

On commencera par purger Monſieur ſuivant cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins ſix dragmes; rhubarbe concaſſée deux ſcrupules; fleurs de mauve une demi-poignée; fleurs de pêcher deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine de maniere qu'il en reſte une livre, dans laquelle vous ferez infuſer ſenné de levant deux dragmes; vous diſſoudrez dans la colature trois onces de manne, dont vous ferez une potion pour deux doſes, qui ſeront priſes le matin à deux heures de diſtance de l'une à l'autre.

Immédiatement après Monſieur prendra pendant ſix matins l'apozême ſuivant.

APOZEME.

Prenez racines de ſquine coupées par tranches minces une dragme; les cuiſſes de ſix grenouilles de riviere; deux écreviſſes auſſi de riviere, étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans le mortier de marbre; feuilles de chicorée ſauvage & de creſſon d'eau de chacunes une demi-

poignée; dix cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc; faites selon l'Art un aposême qui sera pris le matin.

On dissoudra alternativement dans la prise de l'apozême ou une once de syrop des cinq racines, ou une once de celui de chicorée composé.

Pendant les six matins suivans Monsieur usera du bol ci-dessous décrit, avalant par-dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion des feuilles séches de citronelle préparée à la maniere du thé.

BOL.

Prenez conserve de fleurs de romarin, & pondre de guttete, de chacune quinze grains; cloportes préparés huit grains; *cassia lignea* en poudre, & extrait de rhubarbe, de chacun six grains; faites un bol avec le syrop des cinq racines.

On reviendra d'abord après au même apozême, & tout de suite au même bol avec l'infusion de mélisse pendant six matins, toujours avec la précaution de repurger à la fin de la même maniere.

Monsieur boira ensuite pendant douze matins une écuellée de petit-lait qu'on

tirera du lait de vache caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de fleurs de tilleul, & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par le purgatif déja prescrit.

Ces remédes aïant été exécutés, Monsieur prendra pendant une neuvaine de matins le demi-bain domestique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une écuellée de lait de vache décrêmé & coupé avec parties égales d'une décoction de racines de chiendent. Après un repos de cinq ou six jours, si Monsieur s'est bien trouvé des demi-bains & du lait coupé, il les réitérera pendant une seconde neuvaine, se repurgeant à la fin avec la même médecine.

On ne croit point que l'application des topiqes de quelque espéce qu'ils puissent être sur les parties de la génération procure quelque avantage pour en corri-

ger la foibleſſe ; ainſi on eſt d'avis de laiſſer ces ſortes de ſecours ; mais la ſaiſon des bains de Bade en Suiſſe étant arrivée, Monſieur ſe tranſportera ſur les lieux, & y prendra les demi-bains, & même les bains ſuivant la méthode ordinaire. On n'en fixe point le nombre, parce qu'on doit les régler ſur les effets qu'ils produiront.

L'automne prochain, Monſieur reviendra aux mêmes apozêmes & au même bol, avec le même ordre & les précautions conſeillées pour le premier uſage de ces remédes, & immédiatement après il boira le matin le lait d'âneſſe entier à la doſe d'une écuellée ou environ, y mêlant chaque fois une couple de cuillerées de la ſeconde eau de chaux, & continuant de même pendant un mois & demi. Ce lait aïant bien réuſſi pendant une dixaine de jours, Monſieur mangera le ſoir à ſon ſouper, ou une ſoupe ou un ris au lait de vache, emploiant le purgatif ordinaire à la fin.

Pendant le tems du lait, on ajoutera de deux en deux jours à la premiere cuillerée de celui du matin une poudre faite avec quinze grains d'antimoine diaphorétique & douze grains de cachou brut réduit en poudre.

Avant de recommencer les remédes de l'automne, Monſieur pourra donner avis de ſon état, & y faire joindre les éclairciſſemens qu'on a jugé à propos de lui demander.

On ſe flatte que par le moïen des ſecours que l'on vient de propoſer Monſieur pourra recouvrer ſa premiere ſanté, & ſon ancienne vigueur; on eſpere auſſi qu'il ſe mettra en état d'exécuter les projets qu'il avoit faits pour ſon établiſſement, pourvû qu'il ne ſe rebute pas de l'uſage des remédes, & qu'il donne le tems à la nature d'agir & de reprendre ſes forces. On le prie de vouloir bien détailler les circonſtances qui ont accompagné l'accident de galanterie dont il eſt parlé dans la relation, avec la maniere dont il a été traité; il marquera en même tems ſi on s'eſt ſervi d'injections, ou non.

Monſieur ne pouvant pas ſupporter les alimens gras, ſe nourrira pendant quelque tems avec des crêmes de ris ou de gruau à l'eau ou au lait, avec des œufs frais & du poiſſon de riviere de la meilleure eſpece; mais qui ſera cuit ſur le gril ou à la hollandoiſe, c'eſt-à-dire, à l'eau. On pourra pourtant y joindre de

tems en tems un peu de bon rôti. Il s'abstiendra des ragouts, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens de haut goût, grossiers, indigestes, ou échauffans.

Monsieur ne doit pas s'inquiéter sur les accidens qui l'interessent le plus, mais il est absolument nécessaire qu'il prenne le parti de la continence, qu'il se dissipe d'ailleurs par la promenade, par la fréquentation du spectacle, des concerts, & des assemblées où il trouvera à s'amuser gracieusement, & par toutes les occupations qui, sans le fatiguer & le contraindre, pourront le distraire des idées désagréables qui se présentent continuellement à son esprit, & troublent sa tranquillité. L'on verra parce qu'il aura la bonté d'apprendre sur l'effet des différens secours qu'on a l'honneur de lui proposer, & sur les nouveaux éclaircissemens, s'il conviendra dans la suite de changer la méthode du traitement.

Délibéré à Montpellier ce 6 mai 1744.
Signé, MONTAGNE, CHAPTAL.

CONSULTATION LIII.

Sur une ſenſibilité aux ïeux à la chandelle ſans inflammation extérieure.

LA ſenſibilité plus ou moins incommode que Mademoiſelle éprouve aux deux ïeux à l'arrivée de la nuit, ſur-tout lorſqu'elle veut lire & s'occuper à la chandelle, ſans que l'on remarque aucune rougeur dans les parties extérieures de l'œil, doit être rapportée à la trop grande tenſion des filets nerveux de la rétine, & en même tems à l'épaiſſiſſement & à la ſaumure de la maſſe de ſon ſang, dont la diſtribution ſe trouve un peu gênée dans les vaiſſeaux ſanguins des deux rétines. Les boutons accompagnés de démangeaiſon, qui parurent ſur tout le corps de Mademoiſelle l'été paſſé, confirment l'état des liqueurs dont il vient d'être fait mention.

Pour délivrer Mademoiſelle de l'incommodité que lui cauſent ſes ïeux après qu'ils ont été un peu fatigués dans la journée, on doit avoir en vûe de ſoutenir les fonctions de l'eſtomac dans le bon ordre,

de diviser la masse du sang sans l'incendier, d'en adoucir la saumure, & de corriger la tension qui survient dans les filets de la rétine sur le soir, d'une maniere presque périodique. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remédes suivans.

On commencera par saigner Mademoiselle du pied, & on lui tirera deux bonnes palettes de sang, pour la purger le lendemain avec deux scrupules de rhubarbe concassée & une demi poignée de fleurs de mauve, dont on fera une décoction, dans six onces de laquelle on laissera infuser pendant la nuit une dragme de senné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée une once & demie de manne, & une once de syrop de roses solutif.

Immédiatement après Mademoiselle boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, les cuisses de quatre grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une petite poignée en tout des feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une dixaine de

cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & on repurgera à la fin avec la même médecine.

Pendant les douze matins suivans, Mademoiselle prendra un grand verre ou une écuellée médiocre de petit-lait, qu'on tirera du lait de chevre caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification sept ou huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, finissant par le purgatif.

Dans le mois de juillet, Mademoiselle usera pendant dix ou douze matins du bain domestique tiéde, où elle demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie un bouillon de poulet auquel on ajoutera une pincée de cerfeuil, & un peu de blanc de laitue.

Vers le quinze d'août Mademoiselle boira pendant une dixaine de matins les eaux d'Yeuzet. On dissoudra le premier jour de la boisson de ces eaux dans le même verre deux onces de manne & deux dragmes de sel d'Angleterre. On aura la même précaution le dernier jour dans le pénultiéme ou dernier verre.

Le printems prochain & l'été qui le ſuivra Mademoiſelle pourra avoir recours aux mêmes remédes que l'on vient de conſeiller, &qu'elle exécutera avec le même ordre & les précautions énoncées ci-deſſus.

Il eſt abſolument néceſſaire que Mademoiſelle obſerve de ne pas fatiguer ſa vûe, de ne pas s'expoſer à la grande chaleur, au grand froid, ni au ſerein, & de renoncer à toute occupation qui demande une contention de la vûe, le ſoir & pendant la nuit. Elle ſe nourrira, ſur-tout dans le tems qu'elle fera les remédes, avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, s'abſtenant des ragouts, de la pâtiſſerie, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens groſſiers, indigeſtes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 8. mai 1744.
Signé, MONTAGNE.

CONSULTATION LIV.

Sur une affection soporeuse précédée de migraines.

L'Attaque d'affection soporeuse, qui survint à Monsieur vers les cinq heures du matin le vingt-uniéme d'avril passé, doit être regardée comme la production d'un sang épais, lourd, & pesant, qui s'est arrêté dans le cerveau, & y a causé une compression capable de suspendre l'exercice des différentes sensations, & par conséquent l'écoulement des esprits dans les parties qui en sont les organes.

La migraine qui affecte tantôt l'un, tantôt l'autre côté de la tête, est une suite de quelque vice organique qui empêche les liqueurs de rouler avec facilité dans la substance du cerveau. Ce desordre avoit été annoncé par les éblouissemens, par les vertiges, & le mouvement apparent des objets, dont Monsieur s'étoit apperçû quelques jours avant l'attaque, & qui subsistent encore sous quelques modifications particulieres. Il est même naturel de penser que les nerfs

visuels, & même la rétine, se sont ressentis & se ressentent encore d'une maniere plus particuliere, du vice qu'ont souffert les solides de ce viscere. Les différens phénomênes que Monsieur a éprouvés, & qu'il éprouve encore, dans les fonctions de la vision, & pendant la nuit & pendant le jour, ne permettent pas d'en douter.

Il paroît inutile d'expliquer dans le détail ces symptômes singuliers, qu'on déduira très-aisément des principes de l'optique, de la connoissance des causes du vertige, & des observations que l'on a pû faire journellement sur les maladies des ïeux, & principalement sur celles qui supposent un état phlogistique de la rétine, ou des autres parties intérieures de l'œil.

Le mal de cœur qui accompagne ou précéde communément les accès de migraine, & la grande quantité de matieres bilieuses que le malade vomit après une boisson abondante de l'eau tiéde mêlée avec l'huile, prouvent clairement que le désordre des digestions a occasionné les premiers accidens. Ceux qui subsistent encore, & l'affection soporeuse, pour lesquels on a emploïé fort à propos plusieurs remédes; les fatigues d'esprit peu

mesurées auxquelles Monsieur s'est livré depuis fort long-tems & la vie sédentaire qu'il a menée pour s'attacher à ses affaires domestiques, ont beaucoup contribué à troubler l'œconomie des digestions, les fonctions les plus nécessaires à la vie, & les différentes députations auxquelles les principaux viscéres sont destinés; les attaques de vapeurs ou de mélancholie que le malade a essuïées en divers tems donnent lieu de penser que le systême nerveux a été affecté antécedemment à la maladie qui fait le sujet de cette Consultation.

Pour prévenir les suites de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer de rectifier les digestions; de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang; de la faire rouler avec liberté dans les vaisseaux du cerveau; & de corriger le vice organique que l'on a lieu de soupçonner dans quelque portion de ce viscére, & sur-tout dans les nerfs visuels, ou les fibres nerveuses qui doivent entrer dans leur composition avant leur réunion. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remédes suivans.

Supposé qu'on ait encore des marques d'abondance de sang, & que la situation

du poulx le permette, on fera une saignée du pied, dans laquelle on tirera deux bonnes palettes de sang ; & le lendemain de la saignée, ou le surlendemain, on purgera suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez rhubarbe une dragme ; fleurs de pêcher deux pincées ; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine, de sorte qu'il en reste une chopine, dans laquelle vous ferez infuser deux dragmes & demie de senné mondé, & vous dissoudrez dans la colature deux onces de manne. On fera du tout deux prises qui seront données le matin à quatre heures d'intervalle l'une de l'autre.

On pourroit ajouter quelques grains de tartre stibié au premier verre, si on le jugeoit nécessaire.

Pendant les dix matins suivans, Monsieur boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, une dragme & demie de racine de pivoine mâle concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de cresson de fontaine & de chicorée

amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction dix ou douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & on réitérera la même médecine à la fin, mais sans vomitif.

Pendant les dix matins suivans, Monsieur usera du bol ci-dessous décrit, avalant par-dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion des feuilles séches de citronelle, ou de fleurs de *lilium convallium*, préparée à la maniere du thé, & réitérant la même médecine à la fin.

B O L.

Prenez poudre de guttete dix-huit grains; cloportes préparés huit grains; cinnabre d'antimoine quatre grains. Faites un bol avec le syrop de pivoine.

On examinera après ces remédes l'état de Monsieur, &, si sa migraine continue avec le dérangement de son estomac, on lui fera boire pendant trois matins les eaux de Balaruc, dissolvant le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne, & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le troisiéme jour

dans le dernier ou le pénultiéme verre, si mieux on n'aime, toutes réflexions faites, envoïer le malade à Balaruc pour y prendre la douche, & y boire les eaux.

Supposé qu'après la boisson de ces eaux exécutée à Marseille, Monsieur se trouvât échauffé, il prendra pendant douze matins une écuellée de petit-lait de chevre caillé le soir avec la présure ordinaire, qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de fleurs de *lilium convallium*, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés, & rougis au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on aura recours au purgatif simple à la fin.

On ne juge pas qu'il soit permis de proposer une plus longue suite de remédes, n'aïant pas tous les éclaircissemens nécessaires pour une parfaite connoissance de la maladie, qui d'ailleurs peut prendre des tournures que l'on ne sçauroit prévoir. On passe sous silence le régime de vivre, que Monsieur le Médecin ordi-

naire aura la bonté de conseiller suivant sa prudence consommée.

Délibéré à Montpellier le 20. mai 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LV.

Sur des dartres, des clouds, des maux de tête, & aux oreilles, accompagné de tintement, & quelquefois de dureté d'ouie.

LES dartres auxquelles Monsieur est sujet depuis très-long-tems, les clous qui ont paru en différentes parties de son corps, les maux & la pesanteur de tête, le sentiment de chaleur & de douleur qu'il éprouve aux oreilles, & qui est accompagné d'un tintement presque continuel, & enfin la dureté passagere de l'oüie qui survient alternativement à chaque oreille ; tous ces accidens, dis-je, sont les productions d'un sang sec, épais, & acrimonieux, & de la trop grande élasticité du genre nerveux.

La disposition vicieuse, tant des solides que des fluides est démontrée par le tempérament vif & mélancholique de Mon-

ſieur, par ſa grande ſenſibilité au moindre chagrin, & par ſes attentions déſagréables & inquiétantes ſur ſes différentes incommodités.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidens qui font le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer de mettre les digeſtions en régle; de diviſer le ſang avec beaucoup de douceur, & de ménagement; d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus; & de redonner au genre nerveux ſa ſoupleſſe naturelle : on eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remédes ſuivans.

Monſieur commencera par ſe repoſer quelques jours, après ſon arrivée chez lui, & d'abord après on lui tirera deux palettes de ſang du bras, pour lui donner enſuite pendant ſept ou huit matins un bouillon fait avec un jeune poulet, les cuiſſes de quatre ou cinq grenouilles écorchées & écraſées, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de pimpinelle & de chicorée amere.

Après ces bouillons, Monſieur ſera purgé avec une once de tamarins, la pul-

pe tirée de quatre onces de casse en bâtons sans la passer, une dragme de rhubarbe concassée, autant de sel d'Epsom, & deux pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans huit ou neuf onces, de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces de manne.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant dix matins le bain domestique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une écuellée de petit lait de chevre préparé avec la présure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf, aïant la précaution de repurger à la fin.

Pendant les quinze matins suivans Monsieur boira un bouillon fait avec la chair, le foie, le sang, & le cœur d'une tortue d'une grandeur raisonnable, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de scolopendre & de cresson de fontaine, pour repurger à la fin avec la même médecine, & revenir d'abord après au bain domestique tiéde, qui sera continué pendant une seconde dixaine, faisant avaler à la sortie une ou deux tasses d'infusion des feuilles séches de citronel-

le préparée à la maniere du thé.

Vers le quinze d'août, Monsieur boira pendant dix matins les eaux d'Yeuzet, mais dégourdies ou tiédes. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & vingt grains de rhubarbe en poudre : on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

On pourra se servir de l'eau tirée d'une branche de frêne verte, qu'on brûle par un bout & dont on ramasse l'eau qui coule par le bout opposé, pour injecter alternativement dans chaque oreille, en faisant placer le malade sur le côté opposé, & rester pendant quelque tems dans cette attitude. On ajoutera à la quantité d'eau de frêne qu'on aura ramassé le tiers ou le quart d'eau-de-vie ordinaire, faisant tiédir une partie de ce mélange quand on veut s'en servir.

On emploïera aussi pendant quelque tems le reméde suivant pour en injecter une certaine quantité, qu'on aura rendu tiéde, dans l'une ou l'autre oreille alternativement au moïen d'une petite seringue.

INFUSION.

Prenez des fleurs de camomille & de mélilot de chacunes, une pincée, que vous jetterez dans dix onces d'eau de fontaine bouillante, & que vous y laisserez infuser à froid pendant une couple d'heures. On dissoudra dans la colature une once du meilleur miel blanc.

On ne propose pas une plus longue suite de remédes pour la dureté d'oreille, parce qu'on ne les juge pas nécessaires.

Monsieur doit se nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, & s'abstenir des ragouts, des salades, des fruits cruds, & de tous les alimens de haut goût, grossiers, indigestes, ou incendians. Il est absolument nécessaire qu'il combatte le penchant qu'il a à la mélancholie, & qu'il se dissipe par la promenade, & par la fréquentation des personnes d'une société gracieuse, & enfin par tous les plaisirs honnêtes qui sont en état de croiser ses réflexions tristes & désagréables.

Délibéré à Montpellier ce 10. juin 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LVI.

Pour la même personne de la même maladie que la Consultation LIV.

ON a lu avec beaucoup d'attention le second mémoire à l'exactitude duquel il n'y,a rien à ajouter. On l'a combiné avec le premier, & on a eu lieu de se convaincre de l'exactitude avec laquelle les circonstances de la maladie ont été décrites depuis leur premiere époque. L'idée qu'on en avoit eu d'abord demeure à peu près la même pour le fonds, & pour le prouver d'une maniere évidente, on fera les réflexions suivantes.

1°. Depuis son enfance jusqu'à l'âge de seize ou dix-sept ans, Monsieur a été sujet à des évanouissemens, dont la plupart se trouvoient accompagnés de perte de connoissance. Il en essuya même une attaque de cette espece en 1739.

2°. Les différens évanouissemens se sont toujous terminés par un vomissement de crudités, ou matieres bilieuses, qu'on a tâché de déterminer par la boisson de l'eau tiéde, seule ou mêlée avec de l'huile.

3°. Il y a eu deux attaques d'évanouiſſemens, l'une arrivée durant l'action d'un purgatif, & l'autre après avoir pris une certaine quantité d'eau impériale, que l'on doit naturellement attribuer à l'irritation violente que ſouffrit l'eſtomac de la part de la médecine, & de l'eau impériale.

4°. Durant pluſieurs années de ſa jeuneſſe, Monſieur fut fatigué par des accès de fievre, pour leſquels il uſa du Quinquina, & de différens ſtomachiques ou febrifuges.

5°. En 1734. Monſieur tomba dans une affection mélancholique qui dura vingt-un mois, & qui fut terminée ou par le tems, ou par le ſecours de quelques remédes.

6°. En 1737. Monſieur eut de grands éblouiſſemens, il voioit les objets doubles, & ſe remuans quoiqu'immobiles; il n'étoit pas en état de juger de leur ſituation, & enfin il eſſuya en même tems une forte attaque de mélancholie. Ces accidens furent terminés par un chagrin des plus vifs qui lui ſurvint dans ce tems-là.

Des faits que l'on vient d'avancer, & qui ſont tirés du premier mémoire, on

« droit de conclure que Mosieur a eu l'estomac mauvais depuis son enfance, & que ses digestions se sont soutenues dans le désordre depuis ce tems-là jusqu'à présent.

Si on a égard aux accès de mélancholie, d'une plus grande ou d'une moindre durée, l'on verra qu'ils supposent un état d'épaississement & de saumure dans la masse du sang, & une trop grande élasticité ou tension spasmodique du systême nerveux.

Comme la perte de connoissance a presque toujours été jointe aux évanouissemens qui ont paru d'abord, & que cette circonstance s'est encore rencontrée dans la derniere, arrivée vers la fin d'avril, il est naturel de penser que les vaisseaux du cerveau ont été un peu foibles, ou ont souffert de legers embarras, qui ont troublé la libre distribution du sang dans les visceres, sur-tout lorsqu'il est tombé dans un état d'épaississement plus considérable.

La migraine qui a resté après la derniere attaque, les changemens survenus dans les fonctions de la vuë, comme le vertige, la vuë apparente des mêmes objets dans plusieurs endroits, le juge-

ment ſur leur ſituation & ſur leur figure peu conforme à la réalité, & les autres accidens qui ont dérangé l'œconomie naturelle de la viſion, ne permettent pas de douter que les nerfs optiques ou la rétine, & ſelon toutes les apparences, les deux enſemble, n'aient recus des impreſſions particuliéres, & que les ſolides qui les compoſent n'aient perdu leur véritable harmonie.

Pour peu de réflexion que l'on faſſe aux circonſtances dont on vient de donner le détail, on déduira très-aiſément la cauſe de l'affection ſoporeuſe dont Monſieur fut attaqué le vingt-uniéme d'avril paſſé, auſſi-bien que celle des autres accidens qui l'avoient précédée, qui l'ont accompagnée, & qui ont ſubſiſté quelque tems après. On ne s'étend pas davantage ſur cette matiere en ayant déja parlé dans l'autre Conſultation autant qu'il paroît néceſſaire pour prendre les indications d'une ſaine pratique, & pour le choix des remédes que l'expérience a démontrés les plus propres pour prévenir le retour de pareilles attaques.

On ne croit point devoir rien changer dans les différentes indications qu'on a ſuivies dans l'autre Conſultation, on va

ſeulement ajouter quelque choſe dans la diſpenſation des remédes, pour s'accommoder à la ſaiſon qui en demande de particuliers.

Monſieur pourra commencer par prendre durant cinq ou ſix matins le demi bain domeſtique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie une couple de taſſes d'infuſion des feuilles ſéches de citronelle préparée à la maniere du thé. Après quelques jours de repos il reviendra au demi-bain domeſtique, & à la même infuſion durant cinq autres matins; &, ſi Monſieur s'en eſt bien trouvé, après un autre intervalle de quelques jours, on réitérera le demi bain avec l'infuſion pendant cinq ou ſix nouveaux matins.

Vers le commencement du mois d'août prochain, Monſieur boira pendant cinq matins les eaux de Vals, mais dégourdies ou tiédes. Leur quantité par matinée, dans le commencement ſur-tout, n'excédera pas celle d'une pinte & demie, ou de deux pintes tout au plus, meſure de Paris, qu'il faut avaler dans l'eſpace de deux heures ou environ: on diſſoudra le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces de manne, & vingt-cinq

grains de rhubarbe en poudre. On aura la même précaution le cinquiéme jour dans le dernier ou pénultiéme verre.

Supposé que ces eaux pinçassent l'estomac, on pourroit les affoiblir en y ajoutant un quart de l'eau de fontaine simple : &, si l'on remarquoit que leur boisson causât des pesanteurs de tête, un assoupissement, ou des vertiges, on en abandonneroit l'usage d'abord, & on purgeroit le malade avec sa médecine ordinaire, ou celle qui a été prescrite dans l'autre Consultation.

Mais si au contraire les eaux avoient bien passé pendant les cinq jours, on laisseroit Monsieur tranquille pendant quelques jours, & on réitéreroit la boisson de ces eaux pendant cinq aurres matins, avec les précautions qu'on vient de conseiller, en augmentant même un peu la quantité suivant leur effet. L'automne prochain on aura recours aux bouillons, au bol, & au petit-lait qui sont prescrits dans l'autre Consultation, observant en tout les mêmes circonstances.

L'hyver prochain Monsieur pourra user trois fois la semaine le matin à l'heure de son dîner dans la premierre cuillerée de soupe du safran de mars apéritif prépa-

ré à la rosée du mois de mai, à la dose de huit à dix grains, si mieux il n'aime prendre le matin à jeun de tems en tems, comme deux ou trois fois la semaine, un bol fait avec douze grains de poudre de guttete, & six grains du même safran de mars, qu'on incorporera avec quelques gouttes de syrop de capillaire. Il avaleroit par dessus une ou deux tasses d'infusion de feuilles séches de citronelle, ou des fleurs de sauge franche, préparée à la maniere du thé.

On prie M. le Médecin ordinaire de vouloir bien se charger du soin de prescrire le régime de vivre suivant ses lumieres.

Délibéré à Montpellier ce 17 juin 1744.

Signé MONTAGNE

CONSULTATION LVII.

Sur des attaques de goute.

LA goute dont Monsieur est fatigué depuis plusieurs années, & dont il vient d'essuyer une attaque des plus for-

tes, sans encore être entiérement terminée, doit être regardée comme l'effet de l'embarras des glandes mucilagineuses situées dans les articulations affectées en dernier lieu, & en même tems de leur disposition phlogistique.

L'épaississement & la saumure de la lymphe articulaire, qui ont occasionné l'obstruction & le gonflement des glandes, supposent que tout le corps de la lymphe, & le reste de toute la masse du sang, ont acquis la même constitution vicieuse; mais les différens accidens qui ont accompagné les accès de goute prouvent clairement qu'il y a une maniere particuliere à laquelle on doit les rapporter, & qu'on ne sçauroit placer que dans les premieres voies.

Les symptomes qui se sont toujours fait le plus remarquer sont des bouffées de fiévres irréguliéres; des accès portant le caractere de fiévres intermittentes, & pour lesquels on a été forcé d'user du quinquina, & même de purger, sans attendre la fin de l'attaque; des vomissemens plus ou moins fréquens, dont le malade n'est pas exempt, même après la terminaison de la goute; & enfin une suspension dans l'écoulement de l'urine, qui

a été aſſez incommode. L'on voit clairement que les mauvaiſes digeſtions donnent lieu à tous ces accidens, & qu'elles entretiennent le déſordre de la maſſe du ſang, & par conſéquent la durée & l'opiniatreté de la goute.

On éprouve journellement chez les gouteux que les remédes délayans & adouciſſans, mais principalement le lait & ſes préparations, leur fourniſſent les ſecours les plus efficaces; mais le mauvais eſtomac de Monſieur, & la propriété qu'il a de communiquer une aigreur des plus marquées aux alimens expoſés à ſon action croiſent abſolument l'uſage de ce remède alimenteux; ainſi on eſt forcé de prendre une autre route.

Pour tirer tout le parti poſſible des diſpoſitions que l'on rencontre chez Monſieur, l'on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions; de procurer une diviſion douce & ménagée à la lymphe, & au reſte de la maſſe du ſang; d'en corriger la ſaumure dominante, & de rétablir le reſſort des glandes mucilagineuſes, & des autres parties voiſines des articulations les plus expoſées aux attaques de la goute, ayant ſoin en même tems de calmer la violence des douleurs, quand elles s'y joi-

gnent. On se flatte que ces indications seront remplies par le moyen des remédes suivans.

Monsieur s'étant rendu chez lui, & l'accès de sa goute étant terminé, ou pour le moins très-diminué, commencera par se purger avec la pulpe tirée d'un quarteron de casse en bâtons sans la passer, demi poignée de fleurs de pêcher, deux pincées de fleurs de violettes, & une dragme de sel d'Angleterre, dont on fera une décoction, dans un verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit une dragme & demie de follicules de séné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces de manne, & une once de syrop de roses solutif.

Inmédiatement après Monsieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, une dragme de racine d'énula campana concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de chicorée amere, de scolopendre, & de cresson de fontaine.

Monsieur prendra ensuite pendant six matins les eaux de Vals, mais tiédes, dissolvant le premier jour de la boisson dans

le premier verre deux onces de manne, & trois dragmes de ſel d'Angleterre ; on en fera de même le dernier jour dans le pénultiéme, ou dernier verre. La quantité de ces eaux pour chaque matinée n'excédera pas celle de deux pintes, ou de deux pintes & demie, meſure de Paris.

Suppoſé que ces eaux aient bien paſſé, Monſieur ſe repoſera pendant cinq ou ſix jours, après leſquels il reviendra à la boiſſon de ces mêmes eaux, pendant ſix nouveaux matins, ſe purgeant de la même maniere dans le premier verre le premier jour, & dans le pénultiéme le dernier jour.

Suppoſé que pendant la boiſſon de ces eaux Monſieur fût menacé de quelque retour d'accès de fiévre intermittente, il obſerveroit, ou tous les jours de la boiſſon, ou de deux en deux jours, d'avaler ſur les cinq ou ſix heures de l'après midi une dragme de quinquina dans l'eau de fontaine avec ſon marc ; ou en tout cas la décoction de cette dragme de quinquina dans l'eau de fontaine réduite à un verre, mais verſée trouble par inclination pour laiſſer précipiter la plus grande partie du marc.

Vers le commencement de l'automne,

Monſieur pourroit réitérer les bouilllons conſeillés ci-deſſus pendant dix matins, ajoutant à chacun ſur la fin de la coction une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & purgeant à la fin & au commencement de leur uſage avec la médecine conſeillée ci-deſſus.

Si Monſieur ſentoit ſon eſtomac bien diſpoſé, il tenteroit enſuite pendant dix ou douze matins de boire un grand verre de petit-lait, qu'on tireroit du lait de vache ou de chevre caillé le ſoir avec la préſure ordinaire, & qu'on ſépareroit de ſon fromage, en le laiſſant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jetteroit pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée des ſommités ſéches & fleuries de germendrée ou petit chêne, auxquelles on donneroit une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems une couple de cloux rouillés & rougis au feu. On diſſoudra dans le petit lait coulé un peu de ſucre roïal, finiſſant par le purgatif.

Pendant l'hyver Monſieur pourroit uſer deux ou trois fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe, à l'heure

de ſon dîner du ſafran de mars apéritif, préparé à la roſée du mois de maï à la doſe de huit grains.

On auroit ſoin, s'il ſurvenoit des attaques, de donner le ſoir à l'heure du coucher demi-once ou ſix dragmes de ſyrop de pavot blanc dans trois ou quatre cuillerées d'eau de pavot rouge, ou de bardanne, pour calmer les douleurs. On ſe ſerviroit auſſi pour boiſſon d'une ptiſanne faite avec une petite poignée de gruau, ou avenat mondé, & dépouillé de ſon enveloppe, qu'on pileroit dans un mortier & que l'on feroit bouillir pendant une heure dans trois chopines d'eau de fontaine : coulant la décoction quand elle ſeroit refroidie.

A la place du quinquina en ſubſtance, ſi Monſieur avoit beſoin de s'en ſervir dans ſes attaques de goute, il ſubſtitueroit l'apozème ſuivant, dont il prendroit deux verres dans l'eſpace de quatre heures, avec un bouillon dans l'eſpace moïen.

APOZEME.

Prenez une poignée de feuilles de chicorée amére hachées, & deux dragmes de quinquina, que vous ferez bouillir dans

la quantité d'eau de fontaine néceſſaire pour qu'il reſte après la décoction finie deux verres de colature, qui feront emploïés comme il a été dit.

Il eſt abſolument néceſſaire que Monſieur garde un exact régime de vivre, qu'il modére ſes grandes occupations; & qu'il ſe nourriſſe, même hors de ſes attaques, avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon, du bouilli & du rôti. Il s'abſtiendra des ragoûts, des entremets, de la pâtiſſerie, de la friture, des ſalades, des fruits cruds de toute eſpece, des légumes, des chataignes, & de tous les alimens venteux, groſſiers, indigeſtes, ou échauffans; buvant très-peu de vin, & extrêmement trempé, & ſoupant très-frugalement. Durant les attaques il ſera nourri avec des potages, des bouillons, & des avenats à l'eau, y joignant quelquefois un morceau de viande bouillie ou rôtie, s'il n'eſt pas queſtion de fiévre.

Délibéré à Montpellier le 18. juin 1744. *ſigné* MONTAGNE.

CONSULTATION LVIII.

Sur un engourdissement, une irritation & chaleur aux doigts, attaques de gravelle, & de goute, cardialgie.

LEs attaques d'engourdissement, & le sentiment d'irritation mêlé d'une chaleur plus ou moins vive que le très-Révérend Pere a prouvé fréquemment aux doigts des deux mains, mais plus déterminément à ceux de la droite, depuis environ deux mois ; celles de gravelle & de goute aussi violentes, qui sont survenues après l'usage des bouillons incisifs ; l'accident d'oppression, accompagné de cardialgie, & d'un abattement de force extraordinaire, arrivé à Avignon d'une maniere inopinée ; la douleur & la pesanteur fixées dans certains tems sur le front, & dans d'autres sur le sommet de la tête, & à la nuque ; le tintement ou bourdonnement d'oreilles ; le renouvellement de la goute au gros orteil du pied droit, depuis que le malade s'est rendu en cette Ville ; l'étouffement passa-

ger, le dégoût, le friſſon de peu de durée, les feux qui ſe font ſentir dans toutes les parties du corps ; l'abattement général & la foibleſſe qui s'eſt fait appercevoir depuis peu dans tout le bras droit en particulier ; tous ces accidens, dis-je, ſont les productions d'un ſang ſuſceptiple de fougue & de mouvement tumultueux, dénué de la portion ſéreuſe, & épais, réſineux & ſaumuré, & en même tems de la trop grande élaſticité de tout le ſyſtême des ſolides, mais ſurtout de celui des nerfs ; & on a même droit d'aſſurer que ces différentes incommodités portent avec elles un caractere qui tient un peu du vaporeux.

Le tempérament vif & extrêmement actif du très-Révérend Pere ; les attaques de gravelle qui ont duré pendant trois ans de ſuite, & qui ont paru pour la premiere fois depuis vingt-un an ; les accès de goute qui ont commencé il y a quinze ans, & qui ſont revenus pour la troiſiéme ou quatriéme fois en dernier lieu, prouvent évidemment l'état des fluides & des ſolides que l'on vient d'établir, & qui a été extrêmement augmenté par l'étude & les contentions d'eſprit auxquelles le très-Révérend Pere s'eſt livré

ſans meſure, ſoit pendant le tems qu'il a enſeigné & donné dans la prédication, ſoit pendant celui qu'il a occupé les emplois les plus diſtingués de ſon Ordre, & a été chargé de la direction des affaires les plus importantes. L'action réunie de toutes ces cauſes a retranché le baume & le mucilage le plus fin de la maſſe du ſang, & la jettée dans l'état de ſécechereſſe & d'épaiſſiſſement tout enſemble qui font l'objet de cette Conſultation; par une ſuite néceſſaire les ſolides ſe ſont reſſentis des déſordres ſurvenus dans les fluides, & ont perdu leur ſoupleſſe naturelle.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidens, dont le très-Révérend Pere eſt fatigué, ſur-tout depuis deux mois ou environ, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions; de procurer une diviſion douce & ménagée à la maſſe du ſang, non par des fondans décidés, mais par des détrempans, mêlés avec des inciſifs, exempts de toute fougue; d'en rétablir la douceur & l'onctuoſité, & de redonner au ſyſtême des ſolides, & en particulier à celui des nerfs, la ſoupleſſe qui lui manque. On eſpere que ces indica-

tions seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Il paroît inutile de proposer des remedes au malade pendant son voyage ; ainsi il ne les commencera qu'après son arrivée à Carpantras, où il se reposera même pendant quelques jours. On examinera pour-lors l'état où il se trouve, &, s'il étoit extrèmement échauffé, on lui tireroit deux petites palettes de sang, pour le purger après la saignée, ou sans elle, pourvû qu'il ne soit pas question de goute, avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez six dragmes de tamarins ; pulpe de casse récemment extraite, & non mondée de ses noïaux deux onces ; sel d'Epsom une dragme ; fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes une demi-poignée ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissoudre dans une livre de colature deux onces de manne de Calabre, & une once de syrop de roses solutif. Partagez la liqueur en deux doses qui seront prises le matin, laissant entre les deux deux heures de distance.

Immédiatement après le très-Révérend Pere prendra pendant une neuvaine de matins un bouillon fait avec un jeune poulet, demi-dragme de semences de pavot blanc concassées & enfermées dans un nouet, les cuisses de cinq ou six grenouilles écorchées, & écrasées, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere, & de pimprenelle.

Le très-Révérend Pere boira ensuite pendant six matins les eaux d'Yeuzet, dégourdies ou tiédes. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne ; on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Après cinq ou six jours de repos, si les eaux ont bien passé, le malade en réitérera la boisson pendant six autres matins, avec les mêmes précautions.

L'Automne prochain, le très-Révérend Pere pourra reprendre pendant neuf matins les bouillons que l'on vient de conseiller, & auxquels on pourra ajouter une ou deux écrevisses de riviere, tout au plus, se servant du même purgatif conseillé ci-dessus au commencement & à la fin des bouillons.

Immédiatement après il boira pendant

douze matins un grand verre, ou une écuellée médiocre de petit-lait, qu'on tirera du lait de vache, ou de chévre caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de sommités séches & fleuries de petit chêne, ou germandrée, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par le purgatif.

Si le petit-lait avoit bien réussi, le Révérend Pere pourroit prendre pendant un mois chaque matin un grand verre de lait d'ânesse entier, y mettant chaque fois deux cuillerées de la seconde eau de chaux. On repurgeroit à la fin avec la médecine déja prescrite, observant d'ajouter de deux en deux jours pendant le tems du lait à la premiére cuillerée une poudre faite avec quinze grains de corail rouge préparé, & dix grains de cachou brut réduit en poudre.

Le Révérend Pere usera, comme il a déja accoutumé de le faire, d'une légére in-

fusion de thé, ou de feuilles séches de citronnelle, préparée à la maniere du thé, ajoutant de tems en tems s'il veut à l'un ou à l'autre un peu de fleurs de violettes. Les effets qui suivront l'usage de cette boisson le régleront pour la préférence de l'une sur l'autre.

Le très-Révérend Pere aura la bonté de se ménager sur ses occupations, & ne négligera rien pour mener une vie douce, & tranquille. Il fera gras pendant le cours des remédes proposés ci-dessus, & se nourrira avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon, ou à l'eau, du bouilli & du rôti. Il s'abstiendra des ragoûts, de la friture, de la pâtisserie, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens venteux, grossiers, indigestes, ou incendians.

Supposé que dans la suite la foiblesse du bras droit vînt à augmenter, il se rendroit, ou à Dignes, ou à Saint Laurent, ou à Balaruc, dans la saison convenable, pour se faire donner quelques douches à ce bras.

Délibéré à Montpellier ce 28 juin 1744. *signé* MONTAGNE.

CONSULTATION LIX.

Sur des tumeurs froides après la petite vérole.

IL paroît par la relation que le jeune malade a des glandes depuis quelque tems sous l'aisselle gauche, qui sont dures & indolentes, & qui par conséquent portent le caractere de tumeurs froides; il est constant aussi par la même rélation qu'il survint au même malade il y a environ dix-huit mois à la partie postérieure du coude du même côté une tumeur, qui par ses progrès, par la difficulté avec laquelle elle a tourné en suppuration, & enfin par la fistule qui a suivi sa suppuration, & qui subsiste encore avec opiniâtreté, est démontrée participer ou être de la nature des tumeurs froides. Cette circonstance est confirmée par la tumeur qui se forma dans la suite, ou trois ou quatre mois après, au-dessus de la cheville droite, sans aucune douleur, ni aucun changement de la peau dans cette partie.

De ces faits l'on doit conclure que

l'anchylose arrivée dans l'articulation du bras gauche avec l'avant bras du même côté, la fistule qui s'y trouve, & l'amaigrissement ou diminution du volume de l'endroit voisin de l'articulation, même de la main correspondante, sont les effets d'une matiere lympathique arrêtée dans l'articulation, & qui s'étant endurcie, a soudé en quelque maniere les têtes des os, ou les cartilages qui s'entretouchent. Il est même naturel de penser que cette lymphe est d'une constitution séche, grossiere, acrimonieuse, & entierement analogue à celle des glandes de l'aisselle, & de la tumeur qu'on a remarquée d'abord à la partie postérieure du coude, & qu'on a jugé devoir être regardée comme portant avec elle un caractere scrophuleux.

On ne dit point dans la relation s'il y a eu dans la famille de pareilles dispositions, mais on croit pouvoir assurer que le levain de la petite vérole a donné lieu au développement de celui qui a occasionné la premiere tumeur, l'anchylose, & les glandes de l'aisselle.

L'amaigrissement des parties placées au-dessous de l'anchylose prouve clairement une affection singuliere des nerfs

qui s'y distribuent ; & la constitution vicieuse du corps de la lymphe, c'est-à dire son épaississement, & son acrimonie, supposent que toute la masse des liqueurs participe au même désordre.

Pour tirer tout le parti possible de l'anchylose & des accidens qui l'accompagnent, on doit se proposer de rectifier les digestions ; de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante ; d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus ; de tarir la fistule, & de redonner la liberté des mouvemens aux parties qui l'ont perdu par la soudure des os qui s'entretouchent. On espere queces indications seront remplies, autant que l'espece de la maladie peut le permettre, par le moïen des remédes suivans.

On commencera par purger le jeune malade avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée une demi-dragme ; faites bouillir légérement dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans la liqueur coulée réduite à quatre onces, de manne de Calabre, syrop de suc de roses, & de fleurs de pêcher, de chacun une de-

mi-once ; faites une potion qui sera prise le matin avec le régime convenable.

Immédiatement après on donnera au jeune malade pendant dix matins un bouillon fait avec la moitié d'un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau, demi-dragme de racine de squine coupée par tranches, une écrévisse de riviere étouffée dans l'eau chaude, & écrasée dans un mortier, & une pincée de feuilles de cerfeüil. On jettera dans le pot sur la fin de la coction six cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc. On reitérera la même médecine à la fin.

Pendant les douze matins suivans le malade boira un verre ordinaire de petit-lait, qu'on tirera du lait de chévre caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification six cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems un ou deux clous rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roial, & on finira par le purgatif.

On aura recours ensuite chaque ma-

tin à ſept heures, & tous les après midi vers les quatre heures, à cette préparation de lait.

LAIT.

Prenez cinq onces de laït de vache ou de chévre, & cinq onces d'une légére décoction de ſquine que vous jetterez enſemble dans un vaiſſeau propre pour expoſer le mélange à un feu fort doux. On décrêmera à meſure que la pellicule ſera formée, évitant l'ébullition, & continuant de même juſqu'à la diminution du tiers, ou approchant de la moitié. On diſſoudra dans la colature un peu de ſucre roïal, & on aura ſoin de repurger à la fin, & de faire deux fois chaque jour cette préparation de lait un peu avant la donner.

Suppoſé que l'eſtomac du jeune malade s'accommode bien de ces préparations de lait, on lui fera prendre le matin pendant un mois & demi, ou même deux mois, une petit verre de lait de vache, ou d'âneſſe entier, ſi le goût de ce dernier ne le rebute pas, y mêlant chaque fois une petite cuillerée de la ſeconde eau de chaux; &, ſi le lait du matin paſſe bien, le malade mangera le ſoir à ſon ſouper une

petite

petite soupe, ou crême de ris, ou de gruau, au lait de vache, purgeant au milieu & à la fin.

Durant ce même tems on donnera, d'abord de deux en deux & ensuite de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner à l'enfant une poudre faite avec huit grains d'antimoine diaphorétique, & quatre grains de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai.

Si le jeune malade étoit assez docile pour vouloir teter, il conviendroit beaucoup mieux de lui choisir une excellente nourrice, & de le faire teter pendant très-long-tems. Et, comme cette seule nourriture pourroit ne pas suffire, on pourroit joindre un peu de bouillie au lait de vache, ou un peu de soupe, ou de panade au bouillon, ou du ris, & enfin quelques œufs frais avec un morceau de pain.

Mais si le malade resiste, & ne veut point se réduire à cette espece de nourriture, le printems prochain on reviendra aux mêmes bouillons, au petit-lait, au lait coupé avec la décoction de squine, & enfin au lait de chevre entier le matin, & à la soupe ou au ris au même lait

le ſoir, dans le même ordre, & avec les mêmes précautions qu'on a propoſées pour l'automne.

A l'égard du panſement de la fiſtule, il doit être très-ſimple, & on ſe contentera d'appliquer alternativement ſur cet endroit, ou l'emplâtre de mucilage étendu ſur un peu de toile qu'on changera de tems en tems, ou des feuilles de plantain ou de poirée, ou de grande ſcrofulaire.

S'il étoit néceſſaire pour la ſortie du pus, on toucheroit légerement le bord de la fiſtule avec la pierre infernale ſans qu'on doive rien craindre de cette manœuvre, pourvû qu'elle ſoit exécutée par un Chirurgien entendu.

On a déja emploïé bien des onguens ou linimens pour dégager les parties enchyloſées, mais ſans ſuccès; on pourroit faire venir des eaux de Bagnols, & en doucher le bras du jeune malade une fois par jour pendant une ſemaine, obſervant de faire tiédir l'eau de la douche d'une maniere graduée. On pourroit enſuite tenter le bain du coude & de l'avant-bras affecté dans la même eau de Bagnols auſſi tiéde, & continuer l'uſage de ce bain pendant une autre ſemaine. Si

ces secours réussissoient, on les emploïeroit plus long-tems, & dans la suite on conduiroit le malade à Bagnols, ou à Bareges, pour donner au bras des douches, ou des bains.

On doit engager le jeune malade à se nourrir absolument hors du tems du lait avec des soupes à la viande, des crêmes de ris au bouillon, quelques œufs frais, & des bouillies avec le lait. On le privera de toutes les crudités, & de tous les alimens salés, épicés, indigestes ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 6. août 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LX.

Sur une chaudepisse d'une Dame.

L'Ecoulement d'une matiere purulente & verdâtre, dont Madame commença à être attaquée au mois de février de l'année 1743, avec des sentimens d'ardeurs & de feu plus ou moins violens dans le vagin, & le canal de l'urethre, a été regardé avec beaucoup de rai-

ſon comme produit & entretenu par un levain vénérien. Cette idée a été d'autant plus fondée que l'époux de la malade a eſſuié même avant cette époque des accidens vénériens pour leſquels il fait actuellement des remédes ſans en avoir tiré aucun fruit.

Il eſt conſtant par le mémoire que Madame s'eſt ſervi des ſecours les plus appropriés pour terminer la maladie qui l'inquiéte, & qui auroit dû ceder à leur action. Cette opiniâtreté mérite une attention particuliere, & donne lieu de craindre qu'il ne faille encore recourir à des remédes plus efficaces pour parvenir à une cure radicale.

On ne dit pas dans la relation ſi dans le tems que Madame & Monſieur ont emploïé des remédes ils n'ont pas cohabité enſemble ; cependant il eſt certain qu'un commerce habituel entre deux perſonnes dont le ſang eſt infecté cauſe des impreſſions beaucoup plus fortes dans la maſſe des liqueurs de l'un & l'autre, & l'expérience journaliere démontre que dans ces circonſtances on doit compter ſur une infection générale qui ne céde qu'au ſeul ſpécifique adminiſtré avec les dernieres précautions.

Il faut pourtant convenir que les pertes qu'on appelle communément blanches dans les femmes sont très difficiles à guérir de quelque cause qu'elles dépendent. Les Praticiens les plus expérimentés en sont si persuadés qu'en commençant le traitement de ces sortes de maladies, ils ont soin de prévenir les personnes du sexe que l'écoulement ne cédera pas même aux frictions mercurielles, & qu'il demandera un nouveau traitement après elles dont il n'est pas permis de garantir le succès.

Ces faits étant une fois établis, il est aisé de conclure que l'écoulement pour lequel on demande conseil sera difficile à guérir de quelque maniere qu'on s'y prenne; mais comme la ptisanne sudorifique & les préparations de mercure dont on s'est servi intérieurement & extérieurement n'ont pas réussi, & que l'on distingue un fond d'acrimonie dans la masse du sang d'un caractere particulier, le Conseil est d'avis de ne pas recourir aux remedes mercuriels sans avoir auparavant mis en usage, même très-longtems, les adoucissans & les balzamiques. Par ce moyen on entreprendra une cure dans laquelle on visera à traiter l'écou-

lement comme ſimple, & ſans levain vénérien, ou en tout cas on fera une préparation abſolument néceſſaire pour venir dans la ſuite aux onctions mercurielles avec plus de ſureté, & d'eſpérance de rétablir la ſanté de Madame.

On ne connoît point l'état où ſe trouve Monſieur, mais il eſt abſolument néceſſaire de commencer à ſuſpendre toute ſorte de commerce en même tems que Madame ſe déterminera à ſuivre ce qui va être conſeillé dans la Conſultation.

On commencera par ſaigner Madame du bras, & le lendemain de la ſaignée, on lui fera prendre le matin le bain domeſtique tiéde, qu'elle continuera pendant ſix jours de ſuite, & où elle demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie un bouillon fait avec un jeune poulet, demi-once de ſemences de pavot blanc concaſſée & enfermée dans un nouet, & une poignée en tout des feuilles de pimpinelle & de chicorée blanche.

Pendant cet intervalle on fera venir les eaux de Mié, que Madame boira pendant ſix matins, mais dégourdies ou tiédes, diſſolvant le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces de manne & trois dragmes de ſel d'Angleter-

re. On aura la même précaution le sixiéme jour dans le dernier ou pénultiéme verre de ces eaux.

Madame reviendra d'abord après pendant six nouveaux matins aux bains domestiques, & aux mêmes bouillons à la sortie, pour reprendre tout de suite pendant six autres matins les eaux de Mié avec les mêmes précautions qu'on a déja eu l'honneur de prescrire.

Immédiatement après Madame boira pendant une quinzaine de matins une écuellée de lait de vache coupé avec parties égales d'une légere décoction de squine, & décrêmé à un feu très-doux jusqu'à la diminution du quart ou du cinquiéme. On y éteindra sur la fin un morceau de brique rougi au feu, & on dissoudra dans la colature un peu de sucre roïal, purgeant à la fin avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez une once de tamarins, moëlle de casse récemment extraite & non mondée de ses noïaux deux onces; fleurs de pêcher une poignée; sel d'Angleterre une dragme; rhubarbe concassée une demi-dragme; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissol-

vez dans la colature réduite à huit onces deux onces de manne ; faites une potion qui sera prise le matin avec le régime.

Après ces préparations on aura recours au lait d'ânesse entier, que Madame prendra le matin dans son lit, commençant par un grand verre, & montant peu à peu à la quantité de l'écuellée. On y mêlera chaque fois une cuillerée & demie ou deux cuillerées de la seconde eau de chaux. Ce reméde sera continué jusques vers la fin de novembre s'il passe bien ; &, après les premiers dix jours d'un essai favorable, on donnera le soir à l'heure du souper une soupe, ou un ris, ou un gruau au lait de vache, aïant soin de purger au milieu & à la fin de l'usage du lait.

Durant ce même tems on ajoutera, d'abord de deux en deux & ensuite de trois en trois jours, à la premiere cuillerée du lait d'ânesse une poudre faite avec douze grains de karabé blanc réduit en poudre, dix grains de cachou brut, & huit grains de baume sec du Perou aussi réduits en poudre.

Madame passera son hiver en usant de tems en tems d'un lait de vache coupé

avec l'infusion de vulneraires de Suisse le matin, ou d'une soupe, ou d'un ris au même lait le soir.

Le printems prochain on examinera avec beaucoup d'attention l'état de Madame, & on s'assurera en même tems de celui de la matrice, pour ne pas se méprendre du côté d'une disposition particuliere dans ce viscére, &, si l'on est convaincu que les premieres cures ont été imparfaites, & que le levain vénérien n'a pas été détruit entierement, on aura soin vers le commencement ou le milieu du mois de mars, d'emploïer la saignée du bras, & ensuite la purgation, pour donner d'abord après durant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre ou de mou de veau, une dragme de racine de squine coupées par tranches, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine. Aïant été repurgée à la fin, Madame prendra pendant un mois ou environ le lait d'ânesse entier, ou celui de chevre, le matin, y mêlant chaque fois deux cuillerées de la seconde eau de chaux.

Après les dix premiers jours de ce lait

Madame uſera chaque après midi vers les quatre heures du bain domeſtique tiéde, où elle demeurera une heure chaque fois. Aïant pris autour de dix-huit bains, elle ſera reſſaignée & repurgée pour reprendre encore une autre couple de bains.

Ces préparations aïant précédé, on viendra à la diſpenſation des onctions mercurielles. On aura ſoin de faire préparer la pommade au tiers, & avec le mercure revivifié du cinnabre. Il n'eſt permis que de conſeiller une cure générale, parce que la conduite de la cure demande qu'on voye exactement, & pour le moins une fois par jour, les effets du reméde, qu'on le tienne en bride, & qu'on ne néglige rien pour qu'il ne porte pas du côté de la bouche. On ſe propoſera de couvrir tout le corps dans douze ou quatorze frictions, commençant par deux dragmes & demie ou trois de pommade pour chaque friction, & ne frottant que d'un côté juſqu'à ce qu'on ſoit àla ceinture. Alors on augmentera la quantité de la pommade juſqu'à une demi-once pour chaque friction, mais par degré, & laiſſant deux jours francs d'une friction à l'autre. On tâchera de

laiſſer la malade dans les linges trente-cinq à quarante jours, la nourriſſant avec du lait le matin, une ſoupe à la viande au dîner, & une couple d'œufs frais, & un peu de pain, une écuellée de lait de vache ou de chevre décrêmé vers les quatre heures de l'après midi, & une ſoupe, ou un ris au bouillon ou au lait vers les huit heures, avec un peu de pain. Sa boiſſon ordinaire ſera une infuſion des feuilles ſéches de capillaire préparées à la maniere du thé. On terminera le traitement par une ſaignée & une purgation.

Pendant le cours des remédes qui ſeront exécutés juſqu'au commencement des onctions, Madame ſera nourrie avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti. Elle s'abſtiendra des ragouts, de la pâtiſſerie, de la friture, des ſalades, des fruits cruds, & de tous les alimens groſſiers, indigeſtes, ou échauffans.

Mais ſi les remédes conſeillés juſqu'au printems avoient produit un effet gracieux, on informeroit de l'état de Madame avant de rien entreprendre. Il ſeroit inutile au reſte de la traiter ſi Monſieur ne prend en même tems le même parti.

Délibéré à Montpellier le 14. août 1744. *ſigné*, MONTAGNE. Q vj

CONSULTATION LXI.

Pour des attaques d'épilepsie.

LA perte de la parole, l'embarras ou confusion des idées, le serrement ou constriction des parties voisines de la gorge, les agitations ou mouvemens involontaires qui se passent dans les bras & dans les jambes, & enfin la salivation abondante dont Monsieur a déja essuyé plusieurs attaques & pendant la nuit & pendant le jour, portent le caractere des vapeurs convulsives, & l'on doit naturellement les rapporter à la sécheresse, à l'épaississement, & à l'acrimonie de la masse du sang, & à un vice organique survenu dans les vaisseaux du cerveau.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir a d'abord été une suite du tempérament vif & mélancholique de Monsieur, mais il a été de plus annoncé presque dès l'enfance par un dévoïement ou cours de ventre, qui étoit devenu beaucoup plus considérable pendant les cinq dernieres années qui ont devancé le commencement des attaques convulsives.

Le cours de ventre opinâtre auquel Monsieur a été sujet, suppose un désordre dans les digestions qui porte avec lui quelque chose d'héréditaire, puisque le pere du malade & sa famille ont l'estomac mauvais, de sorte que, selon toutes apparences, le couloir du suc gastrique, & des différentes especes de lymphe qui se séparent dans les intestins, s'est trouvé foible, & propre à laisser passer des matieres plus visqueuses & acrimonieuses tout ensemble, comme le ténesme qui s'est toujours fait sentir à la fin du cours de ventre, & les legers embarras du foie ne permettent pas d'en douter.

La vie appliquée, & les occupations peu mesurées de Monsieur, dans son comptoir, ont beaucoup contribué à augmenter les dispositions héréditaires qui ont occasionné & entretenu le dérangement des digestions; & la suspension du cours de ventre depuis le mois de janvier dernier a donné lieu au mélange d'une plus grande quantité de crudités dans la masse du sang, & a retranché en même tems la dépuration qui se passoit à la faveur de la diarrhée: ainsi ces deux circonstances jointes ensemble ont déterminé les attaques de vapeurs convulsives deux mois

après ou environ. Ce fait ſemble démontré parce que un nouveau retour de cours de ventre a fait diſparoître, ou ſuſpendu, pendant ſa durée, les accès ou paroxyſmes des vapeurs.

L'impreſſion qu'ont reçue les vaiſſeaux du cerveau eſt prouvée par la peſanteur, & les maux de tête, qui précedent, ou ſuivent les attaques, par la foibleſſe qu'elles laiſſent après avoir fini, mais ſur-tout par le vertige & la mauvaiſe odeur qui ont accompagné ou précédé les vapeurs convulſives.

Pour prévenir les ſuites de l'état préſent de Monſieur, l'on doit avoir en vûe de redreſſer les digeſtions, de porter une diviſion douce & ménagée dans la maſſe du ſang, d'en diminuer l'acrimonie qui a pris le deſſus, de la faire rouler avec liberté dans les vaiſſeaux du cerveau, & de redonner au genre nerveux la ſoupleſſe qu'il a perdue. On ſe flatte que les indications ſeront remplies par le moïen des remédes ſuivans.

Monſieur étant arrivé chez lui, & s'y étant repoſé deux ou trois jours, commencera par ſe faire ſaigner du pied, & vingt-quatre ou trente heures après on réïtérera cette ſaignée de l'autre pied,

purgeant le ſurlendemain de cette ſeconde ſaignée avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez une once de tamarins; une dragme de rhubarbe concaſſée; fleurs de mauve & de pêcher, de chacunes deux pincées: faites bouillir dans l'eau de fontaine juſqu'à ce qu'il reſte une livre de colature, dans laquelle vous diſſoudrez une once & demie ou deux onces de manne de Calabre, & une once de ſyrop de chicorée composé. Faites une potion pour deux doſes, qui ſeront priſes le matin, laiſſant entre elles deux heures d'intervalle.

Pendant les ſix matins ſuivans, Monſieur prendra le demi-bain domeſtique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, une dragme de racine de valeriane ſauvage concaſſée, quatre ſcrupules de celle de pivoine mâle auſſi concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, une pincée des feuilles de cerfeuil, & autant de ſommités de menthe. On jettera dans le pot ſur la fin

de la coction une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

Monsieur, s'étant reposé pendant deux ou trois jours, reviendra aux mêmes demi-bains, & aux mêmes bouillons pendant six nouveaux matins, aïant la précaution de terminer ces remédes par la médecine déja conseillée.

Immédiatement après Monsieur usera pendant douze matins de l'opiate ci-jointe, & boira par-dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion des feuilles séches de citronelle préparée à la maniere du thé.

OPIATE.

Prenez conserves de kynorrhodon & d'énula campana, de chacune deux dragmes & demie ; poudre de guttete, & antimoine diaphorétique, de chacun deux dragmes ; racines de valériane en poudre, & cloportes préparés, de chacunes quatre scrupules ; extrait de geniévre & de rhubarbe de chacun une dragme, cinnabre d'antimoine un scrupule ; faites avec le syrop de pivoine une opiate, qui sera partagée en douze prises égales.

Monsieur boira ensuite pendant six

matins un grand verre de petit-lait qu'on tirera du lait de vache caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, une pincée des sommités séches & fleuries de germandrée, ou petit chêne, auxquelles on donnera une ébullition de quelque minute avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems un morceau de brique rougi au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & après ces six prises Monsieur reprendra pendant six autres matins la même opiate avec l'infusion de citronelle, & se repurgera après ce terme.

Supposé que le petit lait ait bien passé, Monsieur recommencera son usage, & le continuera pendant douze matins, observant d'y faire éteindre le morceau de brique rougi au feu, & les autres circonstances déja prescrites. On aura recours au purgatif ordinaire à la fin.

Mais si au contraire le petit-lait n'avoit pas réussi, on lui substitueroit le bouillon conseillé ci-dessus pendant six

matins, & la même opiate avec l'infusion de mélisse pareillement durant six nouveaux matins, se servant du purgatif à la fin.

Monsieur passera son hiver en usant pendant une semaine du safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, à la dose de sept à huit grains dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son dîner. Il se reposera ensuite pendant une autre semaine pour avaler pendant la suivante chaque matin un bol fait avec dix-huit grains de poudre de guttete qu'on incorporera avec quelques gouttes de syrop de capillaire, beuvant par dessus une ou deux tasses d'infusion de feuilles séches de citronelle, ou de fleurs de muguet, ou de tilleul, aussi séches & infusées à la maniere du thé. Monsieur continuera ces mêmes alternatives ou du safran de mars, ou du bol avec l'infusion, durant tout l'hiver, se reposant comme il a été dit après avoir fini chaque reméde.

Le printems prochain on aura recours à la saignée du pied & à la purgation, & d'abord après Monsieur reprendra les mêmes bouillons pendant dix matins, ensuite l'opiate avec l'infusion de citro-

nelle, & enfin le petit-lait avec les précautions déja prescrites pour le premier usage de ces remédes.

Mais si le petit-lait n'avoit pas passé, on substitueroit pendant une vingtaine de jours un bouillon fait avec une morceau de collet de mouton, le sang, le foie, le cœur, & la chair d'une tortue d'une grosseur raisonnable, une dragme de semences de pivoine mâle enfermée dans un nouet, une pincée des feuilles de cerfeuil, & une pincée des sommités de menthe, terminant les bouillons par la médecine ordinaire.

On ne propose pas le lait d'ânesse, parce que l'on croit devoir attendre qu'on donne avis au printems prochain de l'état de Monsieur, & de l'effet des différens remédes; mais principalement du petit-lait, pour sçavoir s'il est permis de recourir au lait d'ânesse.

Il est absolument nécessaire que Monsieur observe un exact régime de vivre, qu'il abandonne pour quelque tems les occupations pénibles de toute espéce, & sur-tout celles qui demandent de la contention d'esprit. Il se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti. Il s'abstiendra des ragouts, de la friture,

de la pâtisserie, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens de haut goût, grossiers, indigestes, ou échauffans. Il soupera très-frugalement, & boira très-peu de vin, & extrêmement trempé.

Délibéré à Montpellier le 22. août 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LXII.

Sur affection hystérique.

LEs accidens dont Madame étoit attaquée en arrivant en cette ville duroient depuis plusieurs années, & avoient résisté à une grande quantité de remédes qu'elle avoit pris de toutes sortes de personnes pour suivre son empressement à recevoir du soulagement. On crut après l'avoir exactement examinée qu'on devoit principalement s'attacher à bien connoître sa maladie, qui paroissoit très-compliquée, & dont le véritable caractere sembloit un peu équivoque. Après les réflexions convenables, on fut convaincu que les différens accidens qui subsistoient pour-lors pouvoient se réduire à des douleurs de tête plus ou moins violentes, &

accompagnées de tintement d'oreilles ; à des maux d'estomac habituels qui l'obligeoient à manger plusieurs fois durant le jour, & même pendant la nuit, sans observer aucune régle entre les repas ; à des rapports très-incommodes & qui tournoient sur l'aigre ; à une chaleur & sécheresse de poitrine avec une toux inquiétante ; à des feux dans les entrailles, & aux reins ; à des palpitations de cœur ; à des douleurs rhumatiques dans différentes parties ; à des pertes blanches qui ne disparoissent qu'à l'arrivée des rouges ; à un sentiment de froid très-violent dans les extrémités inférieures, à une insomnie très-désagréable ; & enfin à une grande maigreur avec une foiblesse générale.

Toutes ces incommodités étoient jointes à une grande tristesse, à un dégout pour la société, & pour la vie, à un penchant extrême pour la solitude & la retraite, à une crainte continuelle de tomber dans une maladie suivie d'une mort prompte, ou qui tiendroit de l'incurabilité, à un éloignement essentiel pour tout ce qui pourroit lui fournir des motifs d'une espérance flatteuse ; & enfin à une consternation qui rendoit inutile tous les efforts de sa raison.

Tant de ſymptomes bizarres & compliqués ne permirent pas de méconnoître la maladie pour laquelle Madame demandoit du ſecours, & le Conſeil aſſemblé décida qu'on devoit la regarder comme une affection mélancholique, ou vaporeuſe & hyſterique, qui avoit fait des progrès très conſidérables, & dont la guériſon ſeroit difficile.

Le même Conſeil jugea que tous les accidens, dont on a donné le détail, malgré leur multiplicité & leur bizarrerie, devoient être rapportés à deux cauſes générales, & qui leur étoient communes; c'eſt-à dire à l'épaiſſiſſement & à la ſaumure de la maſſe du ſang, & à la trop grande élaſticité ou tenſion ſpaſmodique du genre nerveux.

Les chagrins extrèmement vifs & redoublés que Madame avoit eſſuiés pendant pluſieurs années, & la contrainte continuelle qu'elle s'étoit faite pour cacher ſa ſituation, avoient portés des impreſſions très-fortes ſur les organes des digeſtions, & ſur les différentes parties qui entretiennent les fonctions les plus néceſſaires à la vie; de ſorte que le ſang tomba dans un état d'épaiſſiſſement & de ſaumure, dont les liqueurs digeſtives ſe reſſenti-

rent d'une maniere plus marquée. Le mélange d'un chyle mal travaillé dans la masse du sang pendant plusieurs années, en augmenta le désordre de jour en jour. Il se communiqua aussi à tout le systême des solides, & principalement au genre nerveux, dont la sensibilité fit de grands progrès. Le couloir utérin ne fut pas à l'abri des changemens vicieux survenus dans les liqueurs, comme les pertes blanches habituelles ne permettent pas d'en douter. L'amour de la vie & la crainte d'une mort prochaine se saisirent de l'esprit de la malade, & la jetterent, à mesure que les accidens se renforçoient, dans une tristesse & une mélancholie auxquelles Madame étoit entiérement livrée.

Pour suivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidens dont Madame étoit fatiguée, on convint qu'on devoit se proposer de rectifier les digestions, de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, d'en corriger la saumure qui avoit pris le dessus, de relâcher & d'assouplir le systême des solides, & de modérer la force & la vivacité des oscillations du genre nerveux. Pour remplir ces indications, on se servit de plusieurs remedes, dont on

ſe contentera de décrire certains en général, pour donner un détail exact de certains autres qui ont le mieux réuſſi, & dont on pourra faire uſage dans la ſuite.

Quoique les ſaignées ne produiſent pas ordinairement des effets fort brillans, on fut d'avis d'en faire une du pied, & de recourir un ou deux jours après à une purgation. On conſeilla des bouillons faits avec le maigre de veau, une couple d'écreviſſes, quelques plantes ſtomachiques, & les cloportes en vie. Après une ſeconde médecine on eut recours à une opiate ſtomachique & antiſpaſmodique, faiſant boire par-deſſus une infuſion de feuilles ſéches de citronelle préparée à la maniere du thé. Après s'être ſervi de cette opiate pendant une douzaine de matins, on finit par le purgatif, qui fut ſuivi d'une préparation de petit lait continué pendant une autre douzaine de matins, & terminée par la médecine ordinaire.

On eſſaia le lait d'âneſſe entier, qui parut avoir quelques ſuccès. Les eaux minérales acidules ne furent pas négligées, mais on fut obligé de les quitter parce qu'elles ne paſſoient pas bien.

On ſe détermina à emploïer les bains domeſtiques pendant les grandes chaleurs,

&

& on les continua pendant long-tems. On peut même assurer qu'ils firent beaucoup de bien à Madame, & qu'ils ont en quelque maniere déterminé le bon effet des remedes qui les ont suivis.

Quand Madame a passé des nuits inquietes, on a pris le parti de donner les calmans le soir pendant quelques jours, mais sous différentes formes, c'est-à-dire sous la forme d'émulsions quand l'insomnie a été accompagnée de chaleur, & sous celle de potion quand la chaleur n'a pas été de la partie & qu'il y a eu des maux d'estomac.

FORMULE DE L'EMULSION.

Prenez une demi-once des quatre semences froides majeures; pilez-les dans le mortier de marbre, y versant peu à peu autant d'eau d'orge qu'il en faut. Faites bouillir légérement la colature, & dissolvez dans six onces six dragmes de syrop de capilaire, & trente ou trente-cinq gouttes anodynes de Sydenham. Faites une émulsion qui sera donnée à l'heure du sommeil.

FORMULE DE LA POTION.

Prenez eaux de coquelicot & de mélisse simple, de chacune une once & demie; poudre de guttete un scrupule; syrop de nenuphar une demi once; teinture anodyne de Sydenham trente ou trente cinq gouttes; faites un julep qui sera pris à l'heure du sommeil.

Ces deux remedes ont ordinairement fait passer de bonnes nuits, & on en a continué l'usage plus ou moins, suivant la nécessité.

L'automne étant arrivé, Madame prit le lait d'ânesse entier, & ne le quitta que vers le mois de décembre. On avoit soin de mêler avec chaque prise deux cuillerées de la seconde eau de chaux. Le purgatif avoit précédé, & suivi l'usage de ce lait.

Dans le printems passé, Madame a usé des bouillons de tortue, auxquels on ajoutoit une couple d'écrevisses, les feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine; & ensuite on a employé le lait de chévre, à qui, n'aïant pas bien réussi, on substitua le lait d'ânesse avec l'addition de l'eau de chaux à chaque dose. Durant

les chaleurs de l'été Madame a pris le bain domeſtique, & elle vient actuellement de boire pendant une douzaine de jours les bouillons de tortue. On a eu ſoin d'entremêler le purgatif dans le cours de ces remedes.

Madame devant partir inceſſamment, ſuſpendra toutes ſortes de remedes juſqu'après ſon arrivée chez elle; &, après s'y être repoſée le tems convenable, on la purgera avec cette médecine, qui a eu un bon ſuccès dans ce païs-ci.

PURGATION.

Prenez ſix dragmes de tamarins; rhubarbe concaſſée une dragme; fleurs de violettes & de pêcher de chacunes deux pincées: faites bouillir dans l'eau de fontaine juſqu'à ce qu'il reſte ſix onces de liqueur, où vous ferez infuſer deux dragmes de ſéné mondé: vous diſſoudrez dans la colature une once & demie de manne choiſie, & une once de ſyrop de fleurs de pêcher. Faites une potion qui ſera priſe le matin avec le régime convenable.

Madame pourra enſuite prendre pendant cinq ou ſix ſemaines le lait d'âneſſe entier, à la doſe d'une écuellée cha-

que fois, avec la précaution d'y ajouter deux cuillerées de la seconde eau de chaux. Elle terminera l'usage de ce lait par le même purgatif.

Si elle tomboit dans des insomnies, ou des inquiétudes qui les lui procurassent, elle aura recours le soir en se couchant à l'émulsion dont on a donné la formule ci-dessus, si elle se sent échauffée; ou à la potion si elle ne se sent point de chaleur. On pourroit augmenter la dose des gouttes anodynes, si celle qu'on a fixée ne calmoit pas assez. Cette augmentation se fera de cinq en cinq gouttes chaque fois, continuant l'un ou l'autre de ces remedes suivant le besoin.

Pendant l'hyver Madame peut user du lait de vache coupé avec le thé le matin pour son déjeûner, & manger le soir à son souper une soupe ou un ris au lait de vache de tems en tems. Si on juge qu'elle ait besoin d'être purgée, on se servira de la médecine prescrite ci-dessus.

Il est absolument nécessaire que Madame observe un bon régime de vivre, & qu'elle se réduise à faire deux repas par jour, c'est-à dire qu'elle dîne & quelle soupe; mais on l'exhorte d'observer la frugalité à son souper. Elle se nourrira avec

des potages à la viande, du bouilli & du rôti, s'abstenant des ragoûts, des entremets, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens grossiers, indigestes, ou échauffans. L'usage du caffé & du chocolat a paru lui être nuisible, ainsi elle s'en abstiendra; mais Madame aura soin de se distraire par la promenade à pied ou en voiture, par la fréquentation du spectacle & des compagnies où elle pourra s'amuser gracieusement, & par toutes sortes d'occupations qui puissent éloigner les retours de ses anciennes idées tristes, & de son penchant à la mélancholie.

Délibéré à Montpellier, ce 23. août 1744. *signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION LXIII.

Sur une colique rénale compliquée avec des mouvemens épileptiques. Le malade de plus est attaqué de la colique qu'on nomme colica pictonum.

IL est constant par la relation dressée par Monsieur le Medecin ordinaire que le jeune malade, âgé présentement de douze ans, est sujet depuis l'age de trois ou quatre ans à une colique rénale, qui, après avoir laissé pendant plusieurs années des intervalles considérables, s'est rendue très-fréquente depuis une année ou environ; ses retours arrivant chaque semaine, & depuis sept ou huit jours une ou deux fois par jour dans les vingt-quatre heures, si l'on compte du jour que la relation a été écrite.

Cette maladie fut suivie ou précédée dans le tems de sa premiere époque par trois accidens d'une affection convulsive, qui, après une longue trève, a reparu dans cinq ou six occasions, pendant le cours de cette derniere année, & a suivi régulierement les derniers accès de co-

lique devenus journaliers, ou fixés en quelque maniere à une ou deux fois par jour, puiſque l'on a remarqué des mouvemens convulſifs dans les extrémités ſupérieures & inférieures, & dans preſque toutes les parties du corps, les attaques de la colique étant terminées.

Dans l'examen qui a été fait de l'état des urines depuis pluſieurs années, on a obſervé qu'elles étoient tantôt rouges & tantôt noires; qu'on y diſtinguoit des flocons de ſang lorſqu'elles étoient colorées en rouge, & qu'on leur avoit donné le tems de ſe repoſer; & qu'enfin les urines qui ſembloient les plus naturelles dépoſoient un ſédiment plâtreux, mais très-leger, ſe corrompant très facilement, mais ſur tout dans les circonſtances où elles étoient noires ou obſcures.

Il eſt enfin conſtant que dans les derniers accès de convulſions le malade s'eſt plaint d'un grand mal de tête & d'une grande douleur dans la région lombaire du côté droit durant le paroxyſme de la colique & des mouvemens convulſifs. Ces derniers accidens s'étendent dans le bas-ventre, & y occaſionnent une ſenſibilité qui ſe fait appercevoir, ſurtout en palpant ces parties. La douleur dans la ré-

gion lombaire ſubſiſte après les paroxyſmes ſous le caractere d'une peſanteur habituelle, & fixée au côté droit. Tous ces différens ſymptômes ont eu leurs retours juſqu'ici ſans aucun mouvement de fiévre.

Le Conſeil aſſemblé a examiné avec beaucoup d'attention les accidens énoncés ci-deſſus, & il croit que l'on doit regarder la maladie dont il eſt ici queſtion comme très-délicate, & comme compliquée d'une colique rénale, à laquelle s'eſt jointe une colique inteſtinale & convulſive tout enſemble.

Si l'on a égard aux floccons de ſang que l'on remarque dans les urines en les mettant dans un verre, il eſt naturel de penſer qu'il y a un vice particulier dans le rein droit, &, ſelon toutes les apparences, un corps étranger d'une figure irréguliere qui occaſionne le mélange du ſang avec les urines.

Les attaques convulſives arrivées dès le commencement de la colique rénale, c'eſt-à-dire vers l'âge de trois ou quatre ans, ont été la ſuite de quelque déſordre dans les vaiſſeaux du cerveau, dont on doit conclure la continuation par le renouvellement des mouvemens convulſifs, & par

la douleur de tête qui accompagnent leur attaque.

La maigreur du jeune malade, & la couleur plombée de son visage doivent être regardées comme les productions d'un sang épais, & en même-tems acrimonieux, & dépourvu de sa sérosité. De ces faits & de la foiblesse du cerveau démontrée dès la tendre enfance, & enfin du vice organique qu'on a lieu de conjecturer dans le tissu du rein droit, on déduira très-simplement les accidens bizarres dont le jeune malade a été fatigué depuis la troisiéme ou quatriéme année de son âge. La sympathie des nerfs qui se distribuent dans le bas-ventre donne des moyens très-méchaniques pour cette explication, & le caractere périodique de la maladie suppose un foyer particulier qui fournit de tems en tems, & qu'on ne sçauroit raisonnablement établir que dans les premieres voies.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent du jeune Monsieur, on doit se proposer de rectifier les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, de lui fournir le baume & la détrempe qui lui manquent, de la faire rouler avec liberté, & dans le cerveau,

& dans le rein droit, & de corriger le vice organique qu'on a droit de soupçonner dans ces parties. On se flatte que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans, autant que la nature de la maladie & ses progrès peuvent le permettre.

On pourra commencer par une petite saignée du bras, observant de la faire hors des paroxysmes, & le lendemain ou le surlendemain, choisissant toujours le tems libre, on purgera suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez six dragmes de pulpe de tamarins; moëlle de casse récemment extraite, & non mondée de ses noïaux, deux onces; fleurs de pêcher deux pincées; sel d'Epsom deux scrupules; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissoudre dans la liqueur réduite à six onces, après l'avoir pressée, une once & demie ou deux onces de manne de Calabre; faites une potion qui sera prise le matin avec le régime convenable.

On pourra faire prendre en trois différentes fois, hors du paroxysme, & mê-

me pendant le paroxyſme, la potion ſuivante, dont on continuera l'uſage pendant tout le tems que les attaques perſiſteront avec opiniâtreté.

JULEP.

Prenez eau de méliſſe ſimple trois onces; diſſolvez-y un ſcrupule de poudre de guttete, douze grains de ſuccin blanc préparé; huile d'amandes douces, & ſyrop de limon, de chacun une demi-once; teinture anodyne de Sydenham quinze gouttes; faites une potion qui ſera priſe en trois fois.

On pourra dans la ſuite augmenter la quantité du calmant, ſi on le juge néceſſaire, ou donner la potion en deux fois au lieu de trois. On retrancheroit même le calmant, ſi ſon uſage ne paroiſſoit pas favorable, ſe ſervant d'ailleurs du reſte de la potion; on pourroit enfin l'employer tantôt ſimple & ſans narcotique, & tantôt dans ſa compoſition entiere. Ce ſera à Monſieur le Médecin ordinaire de régler ces modifications.

Immédiatement après on donnera le matin, ou à une autre heure commode, & hors du paroxyſme, pendant ſix jours

au jeune malade le demi-bain domestique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, & il avalera à la sortie un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou de collet de mouton, une dragme de racine de pivoine mâle concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, une demi-poignée de feuilles de chicorée amere, & une pincée de fleurs de tilleul ou de petit muguet.

Ayant laissé reposer Monsieur pendant deux ou trois jours on reviendra au demi-bain & au même bouillon durant six autres jours avec la précaution de réitérer la même médecine à la fin, & de recourir à l'usage de la potion conseillée ci-dessus, en exécutant ces remedes, si la nécessité l'éxige.

On fera ensuite prendre à Monsieur pendant une dixaine de matins un bol fait avec quinze grains de poudre de guttete & huit grains de cachou brut réduit en poudre, qu'on incorporera avec quelques gouttes de syrop de capillaire pour former le bol. Il boira par-dessus un grand verre de petit-lait qu'on tirera du lait de chévre ou de vache caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son

fromage, en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems un morceau de brique rougi au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par le purgatif.

Supposé que le petit-lait ait bien passé, on aura recours d'abord après, au lait d'ânesse entier qu'on donnera le matin, & qu'on continuera pendant une couple de mois, si l'estomac du malade s'en accommode, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à la quantité d'une écuellée médiocre. On pourra mêler avec chaque prise une cuillerée ou une cuillerée & demie de la seconde eau de chaux, & on ajoutera, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, à la premiere cuillerée de ce lait une poudre faite avec douze grains de corail rouge préparé, huit grains de cachou brut réduit en poudre, & autant de poudre de guttete. On repurgera à la fin du lait, & même au milieu, si on le juge à propos.

Si le lait de matin avoit bien passé pendant douze ou quinze jours, on en feroit prendre une seconde prise le soir à l'heure du coucher.

Mais ſuppoſé que le lait d'âneſſe ne réuſſiſſe pas, on reviendroit aux mêmes bouillons pendant une dixaine de matins ; &, les aïant terminés par le purgatif, on feroit reprendre la même préparation de petit-lait & le même bol pendant douze ou quinze matins avec la précaution de repurger à la fin.

Il paroît inutile de propoſer une plus grande ſuite de remedes ; mais on pourra donner avis de l'effet qu'auront produit ceux que l'on vient de propoſer, & l'on verra par les éclairciſſemens reçus le parti qu'on devra prendre.

On paſſe ſous ſilence le régime de vivre, parce que Monſieur le Médecin ordinaire voyant journellement le malade pourra le preſcrire plus à propos, & s'acccommoder aux différentes variations dont la maladie eſt ſuſceptible, & qu'il n'eſt pas permis de prévoir. On croit au reſte que les calmans ménagés à propos conviennent, & pendant les douleurs de colique rénale, & pendant les accès de la convulſive.

Délibéré à Montpellier ce 27. août 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LXIV.

Sur une dartre répandue sur tout le corps, & un rhumatisme gouteux.

LA dartre qui parut au côté de la tête il y a environ dix-neuf ans, & qui, par les grands progrès qu'elle a faits depuis, s'est étendue dans presque toutes les parties du corps, en y formant des croûtes blanches & fort épaisses, doit être regardée comme la production de la lymphe cutanée devenue extrèmement grossiere & acrimonieuse, & en même tems propre à s'arrêter dans ses couloirs, où elle a causé des ulcéres qui ont brûlé la surpeau avec la peau, & pris la tournure de dartre croûteuse.

Le Rhumatisme gouteux, véritablement postérieur au développement de la dartre, mais dont Monsieur a essuyé des attaques très-fâcheuses, doit être rapporté à la constitution grossiere & acrimonieuse toute ensemble de la lymphe, qui se sépare dans les glandes mucilagineuses des articulations & des parties tendineuses, & qui aïant engagé ses couloirs

a produit une disposition phlogistique dans les parties où cet embarras s'est formé, & donné lieu au gonflement & aux douleurs qui ont accompagné le rhumatisme.

L'oppression que Monsieur souffre, pour peu qu'il fatigue, & les rhumes fréquens auxquels il est sujet dans l'hyver, avec une toux plus ou moins incommode ; & enfin le crachement de sang qui s'est mis de la partie dans certains cas, supposent des concrétions lymphatiques ou tuberculeuses dans le tissu des poumons, qui sont aussi une suite du désordre de la lymphe trachéale & pulmonaire.

De ces faits il est aisé de conclure que la portion blanche du sang de Monsieur est affectée d'une maniere particuliere, & que la grossiereté & l'acrimonie qui y dominent sont inséparables de celle de toute la masse du sang, comme le tempérament plein d'ardeur & de feu du malade le prouvent évidemment.

Les fatigues de la chasse, & l'intempérance dans les plaisirs de la table, mais sur-tout dans la boisson, ont beaucoup contribué à developper & à augmenter de plus en plus l'état vicieux de la masse du

sang que Monsieur avoit apporté en venant au monde.

Pour tirer tout le parti possible de la dartre & du rhumatisme gouteux qui font le sujet de cette Consultation, on doit se proposer de mettre les digestions en régle; de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang; d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus; de déterger, & de faire tomber les croûtes dartreuses; & enfin de prévenir de nouvelles éruptions de leur part, & d'empêcher le retour des attaques du rhumatisme gouteux. On espere que ces indications seront remplies par le secours des remédes suivans, autant qu'il est permis de s'en flatter, eû égard à l'ancienneté & à la nature des deux maladies dont il est ici question.

Monsieur étant arrivé chez lui, & s'y étant reposé quelques jours, commencera par se faire saigner du bras, & on lui tirera sept ou huit onces de sang, réitérant la même saignée de l'autre bras trente heures après, pour le purger le lendemain de cette seconde saignée, avec deux pintes mesure de Paris ou environ d'eau minérale de Vic, qu'on aura soin de faire tiédir ou dégourdir en les buvant. On

diſſoudra dans le premier verre deux onces de manne en larmes ; & , ſi Monſieur le vomiſſoit , il continueroit la boiſſon de ces eaux juſqu'à la fin de la quantité marquée , & on diſſoudroit dans le dernier verre deux onces ou deux onces & demie de ſyrop de roſes ſolutif.

Immédiatement après Monſieur boira pendant une vingtaine de matins un bouillon fait avec un morceau de maigre , ou de mou de veau , la chair , le foie , le ſang , & le cœur d'une tortue d'une groſſeur raiſonnable , une once de racine de lapathum acutum , & une petite poignée de feuilles de chicorée blanche. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction une pincée de feuilles ſéches de lierre terreſtre , repurgeant à la fin avec la médecine conſeillée ci-deſſus.

Si on ne pouvoit point recouvrer de tortue , Monſieur uſeroit pendant une douzaine de matins d'un bouillon fait avec un morceau de maigre , ou de mou de veau , les cuiſſes d'une demie douzaine de grenouilles , écorchées & écraſées, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude , & écraſées dans un mortier , & une poignée de feuilles de chicorée blanche , & une dixaine de

cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, observant de recourir au même purgatif.

Pendant les douze on quinze matins suivans Monsieur prendra le bol ci-joint.

BOL.

Prenez antimoine diaphorétique quinze grains, cloportes préparés, dix grains; cinnabre préparé philosophiquement un grain; faites un bol avec le syrop capillaire.

Monsieur avalera par-dessus le bol, chaque fois une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes, lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par la même médecine.

Monſieur boira enſuite le matin pendant une couple de mois le lait d'âneſſe entier, à la doſe d'une écuellée, y mêlant chaque fois deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux ; &, ſi le lait du matin a bien paſſé pendant une dixaine de jours, il mangera le ſoir à ſon ſouper un ris, ou une ſoupe au lait de vache. Il ſera purgé à la fin du lait comme il a été dit.

Pendant l'uſage du lait Monſieur prendra trois fois la ſemaine le ſoir en ſe couchant le bol preſcrit ci-deſſus, ſi mieux il n'aime alternativement uſer auſſi trois fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure de ſon dîner du ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, à la doſe de ſept ou huit grains.

Le printems prochain on réitérera la ſaignée du bras, & la purgation, pour commencer le bouillon avec les écreviſſes & les grenouilles dont a parlé ci deſſus, & d'abord après le petit lait avec le bol, s'en tenant aux précautions conſeillées pour le premier uſage de ces remédes.

Après ces préparations, on aura recours au lait de chévre entier, que Monſieur prendra le matin à la doſe d'une

écuellée jufqu'à l'arrivée des chaleurs, y mêlant chaque fois deux cuillerées de la feconde eau de chaux. Le lait aïant bien réuffi pendant quelques jours, Monfieur prendra le foir à fon fouper, ou une foupe, ou un ris au même lait de chévre; &, fi fon eftomac s'eft bien accommodé du lait deux fois par jour, pendant dix ou douze jours, il fera nourri en avalant une écuellée de lait de chévre entier le matin, en mangeant une foupe à la viande, à l'heure du midi, avec une couple d'œufs frais & du pain, en buvant vers les quatre heures une écuellée de lait de chévre légérement décrêmé, & en mangeant à fon fouper une foupe, ou un ris au lait de chévre, avec un morceau de pain, ou quelques bifcuits. Pendant le tems du lait, on employera deux ou trois fois la femaine le bol déja confeillé, à l'heure du coucher, ou le fafran de mars à la même dofe, à l'heure du dîner. On recourra au purgatif au milieu, & à la fin de l'ufage du lait.

Vers la fin de mai, ou le commencement de juin prochain, les préparations dont on vient de faire mention ayant précédé, on pourra tenter des onctions avec la pommade fuivante; mais on fe

contentera de frotter d'abord une petite étendue des parties affectées, c'est-à-dire la moitié d'un bras, ou le tiers ou le quart d'une cuisse. On examinera l'effet que produiront ces onctions; &, si on remarquoit qu'à mesure que les dartres se dissiperoient la poitrine étoit menacée, ou que le rhumatisme se renouvellât, on abandonneroit absolument les onctions.

POMMADE.

Prenez ethiops minéral préparé avec le feu une demi-once; soufre vif deux dragmes; larmes de benjoin une dragme; magistere de Saturne deux dragmes & demie; faites avec le beurre frais, ou la pommade de jasmin, une pommade pour l'usage. Trois onces de beurre suffiront.

Monsieur doit garder un exact régime de vivre, s'il veut tirer parti de ces remédes, & se nourrir hors le tems de la diette blanche prescrite ci dessus, avec des soupes à la viande, du bouilli & du rôti. Il s'abstiendra des ragoûts, des entremets, de la pâtisserie, de la friture, des salades, des fruits cruds, & de tous les alimens de haut goût, grossiers, indigestes, ou échauffans. Il se privera du vin,

s'il lui est possible de le faire, au moins durant l'usage du lait, & dans les autres tems il le boira extrêmement trempé, c'est-à-dire un sixiéme ou septiéme de vin sur cinq ou six parties d'eau. Il se ménagera aussi beaucoup pour les exercices de la chasse, & il s'en privera absolument pendant les mauvais tems.

Délibéré à Montpellier ce 28 août 1744. *signé* MONTAGNE.

CONSULTATION LXV.

Sur des palpitations de cœur, des vapeurs convulsives, des vertiges, &c.

LE Conseil assemblé a lu avec beaucoup d'attention l'histoire de la maladie qui a été envoyée, & il juge que les accidens irréguliers dont Monsieur a été attaqué principalement depuis sa seiziéme année, ou environ, peuvent se réduire à des palpitations de cœur, auxquels il devint sujet dès-lors, & pour lesquelles on employa beaucoup de remédes, & deux accès de vapeurs convulsives, accompag-

nés de perte de connoiſſance, & de tout ſentiment, dont l'un arriva le treiziéme avril de l'annéee 1743, & l'autre le quinziéme ſeptembre de la même année; à des tournoïemens de tête ſurvenus peu de tems après le premier paroxyſme convulſif, avec des inquiétudes & des pleurs; à des étonnemens mêlés de veilles, ou d'une grande difficulté de prendre le ſommeil, de ſonges & d'idées lugubres, peu de tems après le ſecond accès des vapeurs convulſives, avec des attaques de palpitation, avec perte de mémoire & de connoiſſance qui ont paru en dernier lieu; à une diminution conſidérable de l'embonpoint, & un changement manifeſte dans la couleur du viſage, malgré une foule de remédes qui ont été mis en uſage depuis plus de treize mois, & même long-tems auparavant.

Le dénombrement des accidens mentionnés ci-deſſus ne permet pas de méconnoître la maladie à laquelle on n'a point trouvé à propos juſqu'ici d'aſſigner un nom, mais que l'on doit regarder comme une affection mélancholique, & hypocondriaque par ſes commencemens, & comme compliquée depuis le 13 juin de

l'année

l'année 1743. de vapeurs réellement convulsives.

On doit naturellement rapporter le développement de tant de symptômes, & par conséquent de la maladie avec ses complications, à la constitution épaisse & acrimonieuse de la masse du sang, & à un vice organique fixé dans les vaisseaux du cerveau.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir est démontré dès l'enfance par la mollesse de Monsieur dans ses actions, & par son tempérament mélancholique, dont le dégout ou l'éloignement qu'il a eu pour les plaisirs destinés à cet âge a été une suite, mais sur-tout par les dispositions du sang héréditaires dans sa famille, tant du côté paternel que maternel, Madame sa mere étant morte d'un cancer, & Monsieur son grand pere maternel ayant été sujet à des dartres très-fâcheuses, & à d'autres incommodités; Monsieur son pere aiant eu des attaques fréquentes de palpitation, & Monsieur son grand pere paternel en aiant souffert de pareilles, & ayant péri par un polype dans l'artere pulmonaire.

Il paroît par toutes ces circonstances que Monsieur a hérité d'une constitution

du ſang propre à produire des palpitations de cœur, & chargé d'un levain mêlé du dartreux & du cancereux, enveloppé dans un fond de viſcoſité répandue dans toute la maſſe.

La foibleſſe des vaiſſeaux du cerveau eſt prouvée par le penchant extrême que Monſieur a eu au ſommeil durant plusieurs années; par les tournoiemens de tête; par les abſcences ou troubles des idées qui ont précédé les accès convulſifs; par les étonnemens de tête qui ont ſuivi; par les deux attaques démontrées de vapeurs convulſives, & par celles qu'il a eſſuiées en dernier lieu, quoiqu'imparfaites, & qui ſemblent avoir pris la forme de ſyncope.

Les plaiſirs ſolitaires que Monſieur ſe procura de bonne heure, & dont il abuſa durant quelque tems, & les remedes incendians & diaphorétiques dont on s'eſt ſervi depuis cinq ou ſix années, mais principalement depuis le mois de juin de l'année 1743, ont dépouillé le ſang de ſon mucilage le plus fin, & en ont augmenté le deſſéchement, la conſiſtance déja vicieuſe, & l'acrimonie; de ſorte qu'il ne faut pas être ſurpris ſi le fond de la maladie ſubſiſte encore. On ne ſçauroit même dé-

terminer avec précision si elle cédera facilement à de nouveaux secours; on peut au moins assurer, sans donner dans des idées hazardées, que la maladie sera opiniâtre, & que du côté de l'affection mélancholique & hypochondriaque, ces progrès seront même suspendus avec beaucoup de difficulté, si Monsieur ne fournit les ressources les plus avantageuses par un bon usage de sa raison & de sa maniere de penser.

Les vues que l'on doit avoir pour que les nouveaux remedes aient un succès plus gracieux sont de mettre les digestions en régle, de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, d'en adoucir l'acrimonie dominante, & de redonner aux vaisseaux du cerveau le ressort qui leur manque Le Conseil juge que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Comme Monsieur a déja essuyé un grand nombre de saignées, on peut se dispenser de recourir à cette évacuation, se contentant de le purger incessamment suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez tamarins un once ; rhubarbe concassée une dragme ; fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes deux pincées ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, de maniere qu'il en reste une livre ; dans laquelle vous ferez infuser deux dragmes & demie de séné ; dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre ; faites une potion pour deux doses, qui seront prises le matin, à deux heures de distance.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant neuf matins le demi-bain domestique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau ; quatre scrupules de racine de valériane sauvage, deux écrevisses de riviere, étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de pimprenelle & de cresson de fontaine.

Pendant les douze matins suivans Monsieur boira une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de chévre ou de vache caillé le soir avec la présure ordinai-

re, & qu'on ſeparera de ſon fromage, en le laiſſant égoutter à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems une couple de clous rouillés, & rougis au feu, & réitérant la même médecine à la fin.

On aura recours enſuite au lait d'âneſſe entier, que Monſieur prendra le matin, commençant par un grand verre, & montant peu à peu juſqu'à la quantité de l'écuellée. On y mêlera chaque fois une cuillerée & demie ou deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux. Si le lait du matin a bien paſſé pendant une dixaine de jours, on donnera le ſoir à l'heure du coucher une ſeconde priſe de ce lait, obſervant de faire ſouper Monſieur vers les ſix heures du ſoir avec un potage ou une crême de ris au bouillon, & un morceau de pain. On continuera l'uſage du lait juſques vers la fin de décembre, s'il paſſe, & on purgera au milieu, & même à la fin, ſi on le juge néceſſaire, avec la médecine conſeillée ci-deſſus.

Pendant l'uſage du lait, on donnera à Monſieur trois fois la ſemaine le bol ſuivant, qu'il avalera un moment avant le lait du matin.

B O L.

Prenez poudre de guttete quinze grains; cloportes préparés dix grains; cinnabre d'antimoine quatre grains; faites un bol avec le ſyrop de capillaires, ou celui de ſtechas.

Monſieur paſſera ſon hyver en uſant alternativement pendant ſept ou huit jours le matin d'un bol fait avec douze grains de poudre de guttete, & autant de karabé blanc préparé, qu'on incorporera avec un peu de ſyrop des cinq racines, buvant par-deſſus une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſéches de citronelle, ou de fleurs ſéches de petit muguet, préparée à la maniere du thé; ou d'un petit-lait de vache, compoſé comme il a été dit ci-deſſus, & durant l'uſage duquel il prendra chaque jour dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure de ſon dîner huit grains de ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai. En ſuivant ces alternatives du bol ou du petit-lait, on aura de tems en tems recours au purgatif.

Le printems prochain Monſieur réitérera les mêmes bouillons, le même petit-lait, & d'abord après le lait de chévre entier à la place de celui d'âneſſe, commençant par la priſe du matin, & faiſant ſuivre celle du ſoir dans le même ordre, & avec les précautions preſcrites pour l'uſage de ces remedes dans l'automne.

Les chaleurs étant arrivées, Monſieur prendra pendant huit ou neuf matins le demi bain domeſtique tiéde, avec l'infuſion des feuilles ſéches de méliſſe, ou de fleurs de tilleul auſſi ſéches, à la ſortie. Les demi-bains finis Monſieur boira pendant neuf ou dix matins un petit-lait préparé comme il a été dit ci deſſus pour revenir une ſeconde fois au demi-bain domeſtique, & à l'infuſion pendant une ſeconde neuvaine, & tout de ſuite à une autre repriſe de petit-lait pendant neuf ou dix matins, terminant ces remedes par le purgatif ordinaire.

Suppoſé que les demi-bains & le petit-lait aient réuſſi, après un repos de quinze jours, ou de trois ſemaines, on les recommencera, & on les continuera comme la premiere fois.

Suppoſé qu'on ait de petites eaux minérales, comme nos eaux de Meyne en

Languedoc, ou celles de Paffi près de Paris, ou celles de Sainte Reine en Bourgogne, ou celles de Nion, dans le voisinage de Genêve, dans lesquelles à peine distingue-t-on le minéral, Monsieur pourra en user pour sa boisson, c'est-à-dire à son ordinaire durant les chaleurs de l'eté; mais le Conseil n'est point d'avis qu'on emploie des eaux minérales plus chargées, & dans une grande quantité prise à la fois.

Si les insomnies & les troubles dans le sommeil persistoient on auroit recours aux pilules de cynoglosse, qu'on donnetoit le soir à l'heure du coucher, commençant par trois ou quatre grains, & en augmentant la quantité ensuite par un grain à la fois, jusqu'à ce qu'on eût trouvé le degré nécessaire pour calmer. On pourroit substituer à ces pilules celles de Matheus, ou Starkey, qui sont saponacées.

Il est absolument nécessaire que Monsieur garde un bon régime de vivre, & qu'il se contente de faire deux repas réglés, sur-tout pendant le cours des remedes conseillés ci-dessus. Il se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti à son dîner, mais il soupera très-fru-

galement. Il s'abstiendra des ragoûts, des entremets, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens venteux, grossiers, indigestes, ou échauffans. Il évitera aussi toutes sortes d'agitations violentes ou passions de l'ame.

Délibéré à Montpellier, ce 19. septembre 1744. *signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LXVI.

Pour une perte blanche.

LEs douleurs de tête qui fatiguent la malade ; les sentimens, tantot de froid, tantôt de chaud qu'elle éprouve à cette partie ; le tintement d'oreilles ; les éblouissemens ; le vertige; les suffocations; la palpitation du cœur, les cardialgies, ou inquiétudes de l'estomac, qu'elle souffre fréquemment;mais sur-tout après avoir mangé, ou le matin avant de prendre les alimens ; la chaleur d'entrailles ; les gonflemens passagers du bas ventre, mêlés de petite colique ; les renvois & les rapports ; la douleur aux reins ; la perte blanche habituelle, & qui depuis trois

ans a donné place très-rarement à un écoulement en rouge ; & enfin l'irritation ou l'ardeur qui accompagne pendant l'été la perte blanche ; tous ces accidens, dis-je, sont les productions d'un sang sec, épais, & acrimonieux, & de quelques embarras fixés depuis long-tems dans le couloir uterin.

La suppression presque totale des évacuations menstruelles a beaucoup contribué à multiplier le désordre de la masse du sang, & en a troublé les dépurations de toute espece. Les digestions fougueuses qui se sont mises de la partie ont occasionné le mélange d'un chile grossier dans les grands vaisseaux, & rendu la masse des liqueurs, & plus engluée, & plus acrimonieuse. Les chagrins extrêmement vifs, que la malade a essuyés autrefois, & la terreur que répandit dans son esprit un coup de foudre qui la jetta dans un péril considérable, ont agi de concert pour développer les dispositions qui se trouvoient déja dans le sang, & dans lesquelles il peut y avoir quelque chose d'héréditaire, si on a égard à la tumeur survenue au col d'un frere de Mademoiselle. La derniere grossesse, qui a été très-incommode, & l'abondance de lait qui

a suivi l'accouchement, ont pareillement renforcé les causes de tant de symptomes.

Pour prévenir les suites de l'état présent de la malade, on doit se proposer de mettre les digestions en régle, de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, d'en corriger l'acrimonie dominante, de dégager le couloir utérin, & de lui redonner la liberté de ses fonctions menstruelles. On espére que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par saigner Mademoiselle du pied, & on lui tirera deux palettes de sang, pour la purger le lendemain, ou le surlendemain, avec six dragmes de tamarins, une dragme de rhubarbe concassée, & une pincée de sommités de petite absynthe, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit une dragme & demie de séné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée une once & demie de manne, & une once de syrop de suc de fleurs de pêcher.

Immédiatement après Mademoiselle boira pendant six matins un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton,

une dragme & demie de limaille de fer rouillée & enfermée dans un nouet, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & une bonne demi-poignée des feuilles de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, réitérant la même médecine à la fin.

Pendant les six matins suivans, Mademoiselle avalera un bol fait avec douze grains de tartre chalybé soluble, dix grains de cloportes en poudre, & six grains d'extrait de geniévre, avec autant de celui de rhubarbe, que l'on mêlera avec quelques gouttes du syrop des cinq racines pour former le bol. Mademoiselle prendra par-dessus une ou deux tasses de thé, ou d'infusion de feuilles séches de citronelle préparée à la maniere du thé, pour revenir au même bouillon le septiéme jour, & le continuer pendant six nouveaux matins avec la précaution d'emploïer le purgatif à la fin.

Supposé que le bol proposé ci-dessus n'ait point fatigué la malade, elle le reprendra pendant neuf autres matins avec le thé ou l'infusion de mélisse par-dessus. On terminera le bol par la médecine ordinaire.

Mademoiselle boira ensuite pendant douze matins un grand verre, ou une écuellée médiocre, de petit-lait que l'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée des sommités de petit chêne ou germandrée, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois clous rouillés & rougis au feu, & emploïant le purgatif ordinaire à la fin.

Pendant l'hyver la malade usera deux ou trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son dîner d'une poudre faite avec huit grains de cloportes en poudre, six grains de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & six grains de *cassia lignea*. On pourra la purger de mois & demi en mois & demi, en attendant le printems.

Pendant le cours de ces remedes, on aura soin de lui donner deux ou trois fois la semaine des lavemens avec l'eau simple, &

quelques cuillerées d'huile. Elle boira aussi de tems en tems, sur-tout pendant le reste de ce mois, & le mois prochain, d'une prisane faite avec la racine de gramen ou chiendent, & quelques fruits de gratecul ou kynorrhodon.

Le printems prochain Mademoiselle réitérera pendant neuf ou dix matins les bouillons conseillés ci-dessus, qui seront précédés d'une saignée du pied, & de la purgation à laquelle on aura aussi recours à la fin.

Immédiatement après Mademoiselle usera pendant dix matins de l'opiate suivante, avalant par-dessus une ou deux tasses d'infusion de thé, & se repurgeant après la dixaine.

OPIATE.

Prenez de la conserve de kynorrhodon trois dragmes; d'antimoine diaphorétique, & de karabé blanc réduit en poudre, deux dragmes; de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & de cloportes préparées, de chacune une dragme & demie; d'extrait de rhubarbe une dragme, dont on formera une opiate avec le syrop de capillaire, pour partager la masse en dix prises égales.

Après les préparations la malade boira pendant dix-huit ou vingt jours chaque

matin une prise de petit-lait préparé de sa maniere prescrite ci-dessus, & se repurgera en quittant le petit-lait.

Supposé que cette préparation de lait ait bien réussi, on donnera à la malade pendant un mois chaque matin une écuellée de lait de chevre légérement décrêmé, & dans lequel on éteindra un morceau de brique rougi au feu avec la précaution de revenir au purgatif à la fin.

Pendant l'usage de ce lait on donnera de deux en deux jours à Mademoiselle dans la premiere cuillérée de soupe à l'heure de son dîner sept ou huit grains de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai.

On verra l'été prochain s'il convient de donner à la malade des demi-bains domestiques, & ensuite les eaux de Camarès.

Il est absolument nécessaire que Mademoiselle garde un bon régime de vivre; qu'elle se nourrisse avec des soupes à la viande, du bouilli & du rôti; elle s'abstiendra des ragoûts, des salades, des fruits cruds, des légumes, des chataignes; & de tous les alimens grossiers, indigestes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 19 octobre 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LXVII.

Sur une affection vaporeuse & convulsive.

LA perte de connoissance accompagnée ou précédée d'une espece de délire, d'un parler continuel, d'agitations très-violentes dans les différentes parties du corps mêlées de mouvemens convulsifs, & enfin la roideur ou convulsion générale de tout le corps dont Mademoiselle a été fatiguée pendant cinq ou six mois ne permettent pas de méconnoître la maladie qui fait le sujet de cette Consultation, & que l'on doit regarder comme une affection vaporeuse, & en même tems convulsive, produite par la constitution épaisse & acrimonieuse de la masse du sang, & par un vice local établi dans les solides du cerveau.

L'état des liqueurs dont on vient de parler est démontré par la vivacité du tempérament de Mademoiselle, par sa grande sensibilité, par les mauvais effets qu'ont produits chez elle plusieurs remedes qu'on a employés, mais sur-tout le

dernier qui causa des impressions extraordinaires, & qu'il est inutile de détailler ici.
La disposition vicieuse du sang attachée au tempérament a été considérablement augmentée par les peines d'esprit qu'elle a essuiées, & par le dérangement des digestions qui se trouve démontré par le vomissement de matieres bilieuses & par le mélange du sang qu'elles entraînent.

Il n'est pas également aisé de déterminer en quoi consiste le vice organique que l'on soupçonne dans le cerveau, & qui s'est développé depuis long-tems dans les premieres attaques de perte de connoissance. On peut cependant le réduire, ou à des tumeurs lymphatiques, ou à des varices, ou à des tumeurs anévrismales, qui ont leur siége dans le cerveau.

Il faut pourtant convenir qu'outre le désordre des fluides & des solides, il y a une miniere particuliere qui fournit de tems en tems des sucs propres à engluer, ou à gonfler la masse du sang, & à déterminer les paroxysmes ou accès de vapeurs convulsives. On ne sçauroit naturellement placer cette miniere que dans les premieres voies ; ce qui est confirmé par ce qui a été dit ci-dessus sur le

dérangement des digeſtions. On déduira très-facilement les accidens qui caractériſent la maladie, & tous les autres qui ſont énoncés dans la rélation, & qui devancent & ſuivent les attaques des faits que l'on a déja établis.

Pour tirer tout le parti poſſible de l'état préſent de Mademoiſelle, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions, de procurer une diviſion douce & ménagée à la maſſe du ſang, d'en tempérer l'acrimonie dominante, de la faire rouler avec uniformité dans le cerveau, & de redonner aux vaiſſeaux de ce viſcere, & à ceux de l'eſtomac, pareillement foibles, le reſſort qui leur manque. On ſe flatte que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

La ſaiſon n'eſt pas infiniment propre à exécuter les remedes les plus convenables; on va cependant conſeiller ceux que l'on peut mettre en uſage inceſſamment.

On commencera par ſaigner Mademoiſelle du pied, & on lui tirera ſept ou huit onces de ſang, & le lendemain ou le ſurlendemain de la ſaignée, on la purgera de la maniere ſuivante.

PURGATION.

Prenez une once de tamarins; demi-poignée de fleurs de pêcher, & deux ſcrupules de rhubarbe concaſſée, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle, après l'avoir coulée, on diſſoudra deux onces de manne & une once de ſyrop de roſes ſolutif.

Immédiatement après Mademoiſelle prendra pendant ſix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau, une dragme & demie de racine de pivoine mâle concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de chicorée amere & de pimpinelle.

Pendant les ſix matins ſuivans Mademoiſelle uſera de l'opiate ci-jointe, avalant par-deſſus chaque doſe une taſſe d'une légere infuſion de thé, ou de feuilles ſéches de méliſſe, & revenant à la ſaignée du pied le ſoir de la ſixiéme priſe de l'opiate.

OPIATE.

Prenez conſerve de kynorrhodon deux

dragmes ; poudre de guttete, & cachou brut réduit en poudre, de chacune une dragme & demie ; antimoine diaphorétique une dragme ; extrait de rhubarbe une demi-dragme ; pilules de cynoglosse quinze grains ; faites avec le syrop de roses séches une opiate pour six doses égales.

Ayant réitéré la même médecine, on reviendra pendant six autres matins au même bouillon, tout de suite à la même opiate, & à la même infusion pendant six nouveaux matins, terminant les remedes par le purgatif ordinaire.

Pendant les douze ou dix-huit matins suivans Mademoiselle boira un grand verre, ou une écuellée médiocre, de petit-lait qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de fleurs séches de *gallium luteum*, ou à son défaut de celles de tilleul, & sept ou huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf,

y éteignant en même tems une couple de clous rouillés & rougis au feu, & finissant par la purgation ordinaire.

Mademoiselle passera son hiver en usant trois fois la semaine le matin d'un bol fait avec douze grains de poudre de guttete, dix grains de corail rouge préparé, & six grains de cachou brut réduit en poudre, que l'on incorporera avec quelques gouttes de syrop de capillaire pour former le bol; par-dessus lequel il faudra avaler une grande tasse d'infusion des fleurs séches de citronelle, ou de fleurs de tilleul aussi séches.

On pourra pendant le cours de l'hiver emploïer la saignée du pied, si on le juge nécessaire, & même dans les autres saisons, observant de la faire quelques jours avant l'arrivée des régles.

Le printems prochain on aura recours à la saignée du pied, aux bouillons, à l'opiate avec l'infusion, & enfin au petit lait de chevre, préparé comme il a été dit, observant en tout les circonstances énoncées ci-dessus; &, si l'estomac de Mademoiselle a bien supporté cette préparation de lait, elle boira d'abord après pendant tout le reste du printems le lait d'ânesse, ou de chevre entier; commen-

çant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à la quantité de l'écuellée. Supposé que le lait du matin ait bien passé pendant une dixaine de jours, la malade mangera à son souper, ou un ris, ou une soupe au lait de chevre. On purgera à la fin, & même au milieu de l'usage du lait, si on le juge nécessaire.

Pendant tout le tems du lait on ajoutera, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, à la premiere cuillerée de celui du matin une poudre faite avec quinze grains de terre sigillée, dix grains de corail rouge préparé, & huit grains de cachou brut réduit en poudre.

A l'égard du tems des attaques, comme elles sont fixées depuis long-tems, le Conseil est d'avis qu'on laisse la malade tranquille pendant leur durée, à moins qu'il ne survînt quelque accident particulier qui demandât un secours prompt.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, on pourra tenter le demi-bain domestique tiéde, où Mademoiselle demeurera une heure ou environ chaque fois, & qu'elle continuera pendant quatre ou cinq matins; & après trois ou quatre jours de repos, si elle s'en est bien trouvée, elle reprendra encore cinq demi-

bains. On lui fera boire à la sortie une tasse d'infusion de feuilles séches de citronelle.

On examinera l'effet que les demi-bains auront produit, &, s'ils se trouvent favorables, on les réitérera encore pendant dix ou douze matins, laissant quelques jours de repos après le sixiéme bain, & observant de ne les recommencer pour la seconde fois qu'après une quinzaine de jours d'intervalle des premiers à ceux de la seconde reprise.

L'automne prochain on reviendra aux mêmes remedes qui ont été conseillés pour celui-ci, sur-tout si Mademoiselle s'en est bien trouvée ; mais, comme elle pourra les commencer au mois de septembre, on y joindra l'usage du lait d'ânesse pendant une couple de mois, après celui du petit lait, avec les précautions qu'on a prescrites pour le même lait dans le printems.

Mademoiselle doit garder un exact régime de vivre, & se nourrir avec des soupes à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, des avenats à l'eau, du bouilli & du rôti. Elle soupera très-frugalement, & s'abstiendra scrupuleu-

ſement des ragouts, des entremets, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens groſſiers, indigeſtes, ou échauffans. Elle doit éviter toutes ſortes d'agitations, & de vivacités ; & tâcher de prendre ſur elle de ſe rendre beaucoup moins ſenſible aux évenemens que l'on ne ſçauroit ni prévenir ni éviter.

Délibéré à Montpellier le 13. novembre 1744. *ſigné*, MONTAGNE.

Fin du Tome V.